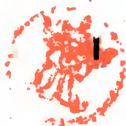






INTRODUCTION
A
L'HISTOIRE
D E
L'UNIVERS.





INTRODUCTION
A
L'HISTOIRE
GENERALE ET POLITIQUE
DE L'UNIVERS;

Où l'on voit l'Origine, les Révolutions, l'Etat present, & les Interêts des Souverains.

Par Mr. LE BARON DE PUFENDORFF.

Nouvelle Édition, où l'on a continué tous les anciens Chapitres jusqu'à present, & ajouté l'Histoire des principaux Souverains de L'ITALIE, de L'ALLEMAGNE, &c. Le tout dans un ordre plus naturel.

Avec des Notes Historiques, Géographiques, & Critiques, & les Cartes, Figures & Tables necessaires.

Adde casus, adde incertos exitus pugnarum, Martemque communem, qui sæpe spoliantem jam & exultantem evertit. *Cic. pro Mil.*

Tome Sixiéme.







A AMSTERDAM,
AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCCXXII.



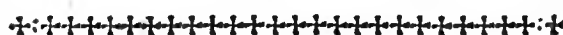




ETATS
de la Couronne de
POLOGNE.
P.N.Sanson le fils G.du Roi
SUE=
DE
MER
BALTI=
QUE
Gotland
Isle
G.de Dantzick
Pillau
Oesel I
Wisby
almar
Angemun
Windau
Memmel
Konigsberg
POME
REN
PRUS
BASSE
MAZOVIE
POLOGNE
HAUTE
SILE
POLOGNE
RE
Warsou
Lublin
Sandomierz
Cracow
Zator
Teschen
Jaroslaw
ETATS

INTRODUCTION
à
L'HISTOIRE
des principaux Royaumes & Etats, tels qu'ils sont aujourd'hui dans
L'EUROPE.

CHAPITRE XI.
De la Pologne.



SOMMAIRE.

§. 1. *Origine du Royaume de Pologne & de ses peuples. Ses anciens habitans. Lechus I. est fait Chef des Polonois. Il choisit la ville de Gnesne pour sa residence, & pourquoi. Il met un aigle dans les armes de Pologne.* 2. *Comment la Pologne étoit anciennement gouvernée.* 3. *Cracus est élû Prince de Pologne, & il bâtit Cracovie.* 4. *Lechus II. usurpe la Couronne. Il est chassé & éxilé.* 5. *Venda fille de Cracus prend l'administration du Royaume. Sa mort tragique.* 6. *Lescus I. est créé Duc de Pologne, & pourquoi.* 7. *Les Polonois font mourir un*

 d'entre

d'entre eux, qui avoit employé la ruse pour devenir leur Duc. Lescus II. est élû pour leur Prince. 8. Lescus III. lui succede, & il fait la paix avec Charlemagne. 9. Popiel I. parvient à la Couronne. 10. Popiel II. lui succede, & il massacre ses oncles. Sa mort tragique. 11. Piaste Paysan de Crusvics est élû en sa place. Quels Ducs sont sortis de lui. 12. Ziemovite son successeur est un Prince très-vaillant. 13. Lescus IV. est un Prince paisible. 14. Ziemomislus parvient au gouvernement. Son fils recouvre la vûë. 15. Miecislaüs I. lui succede. A quelle occasion se fait-il Chrétien. Il introduit le Christianisme en Pologne. Quelle ceremonie institüe-t-il. 16. Boleslaüs Chrobri est fait premier Roi de Pologne, & à quelle occasion. Il est heureux contre divers peuples. Il crée des Senateurs. 17. Miecislaüs II. perd la plûpart des conquêtes de son pere. 18. Casimir I. lui succede fort jeune. Sa mere prend l'administration du Royaume. Elle est obligée de s'enfuir, & Casimir se fait Moine. Maslaüs s'empare de la province de Masovie. Casimir sort du Cloitre. Comment se fait-il relever de son vœu. Il rétablit le repos dans son Royaume. 19. Boleslaüs II. défait divers peuples. Il est censuré & excommunié. Il s'enfuit & se tuë. 20. Uladislaüs I. n'ose prendre le titre de Roi. Il surmonte bien des difficultez. 21. Boleslaüs III. défait l'Empereur Henri. Il gagne plusieurs

plusieurs autres batailles. Il en perd une contre les Russes. Mort tragique du Vaivode de Cracovie. Boleslaüs meurt de chagrin. 22. *Uladislaüs II. lui succede. Il est en guerre avec ses freres. Il est obligé de se sauver de son Royaume.* 23. *Boleslaüs IV. parvient au Royaume. Il est engagé dans des guerres contre deux Empereurs. Il conclut une paix. Il est battu par les Prussiens,* 24. *Miecislaüs III. parvient vieux à la Couronne, & il est ensuite déposé.* 25. *Casimir II. est élû en sa place. Il dompte les Prussiens.* 26. *Lescus IV. a la guerre avec Mecislaüs. Il joüit en paix de son Royaume. Les Tartares font de grands ravages en Pologne. Lescus est en guerre avec le Gouverneur de Pomeranie. Les Chevaliers de la Croisade sont appellez au secours des Polonois. On leur cede le païs de Culm.* 27. *Boleslaüs V. succede à son pere Lescus. Les Tartares font d'horribles dégats & carnages en Pologne & en Silesie. La Pologne est exposée à des troubles intestins.* 28. *Lescus VI. défait divers peuples. Il se voit exposé à de grands troubles.* 29. *Premislaüs s'empare du Royaume & reprend le titre de Roi. Il est assassiné.* 30 *Uladislaüs III. est élû en sa place. Il est déposé. Il remonte sur le trône. Il défait les Chevaliers de la Croisade. La Silesie est soumise à la Boheme.* 31. *Casimir III. subjugue la Russie & l'annexe à la Pologne. Il s'assujettit le Duc de Masovie. La race*

des Piastes est éteinte en sa personne. 32. *Loüis Roi de Hongrie lui succede. Il s'attire la haine des Polonois.* 33. *Jagellon Duc de Lithuanie est élû Roi de Pologne. Il embrasse le Christianisme, & prend le nom d'Uladislaüs IV. Il défait les Chevaliers de la Croisade.* 34. *Uladislaüs V. est en guerre avec les Turcs. Il les bat & les contraint de faire une tréve. Il rompt cette tréve. Il leur donne bataille, & il y est tué.* 35. *Casimir IV. est élû Roi. Il a la guerre avec les Chevaliers de la Croisade. Il conclut la paix avec eux. Son fils Uladislaüs est élû Roi de Boheme & de Hongrie. Il repousse son frere.* 36. *Jean Albert est battu par les Turcs & les Valaques. Il annexe Plosko à la Couronne.* 37. *Alexandre son frere regne peu de tems.* 38. *Sigismond I. est souvent victorieux des Moscovites. Il termine la guerre avec les Chevaliers de la Croisade. Il est assez heureux contre les Valaques.* 39. *Sigismond Auguste met la Livonie sous sa domination. Il reçoit sous sa protection l'Archevêque de Riga & le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique. Il fait le Grand-Maître Duc de Courlande & de Semigallie. Il est en guerre avec les Moscovites. La race des Jagellons est éteinte avec lui.* 40. *Henri de Valois Duc d'Anjou est élû Roi. Il se rend en Pologne & il y est couronné. Il abandonne ce Royaume & revient en France.* 41. *Etienne Batori est créé Roi. Il vient en Pologne,*

logne, & il y est confirmé. Il réduit la ville de Dantzic. Il reprend plusieurs places sur les Moscovites. Il fait la paix avec eux. Il rétablit les loix & la justice, & remet la Cavalerie sur un bon pied. Il envoye cette Cavalerie vers les frontieres de Tartarie, par où l'Ukraine devient fort peuplée. Il établit une bonne disciple parmi les Cosaques. Quels peuples étoient ces Cosaques. Ils rendent de grands services à la Pologne. Ils viennent saccager Trebisonde & le fauxbourg de Constantinople. 42. *Sigismond III. est élû Roi. Maximilien d'Aûtriche est battu, & il est contraint de renoncer à la Couronne. Sigismond revient en Suede; où il se fait couronner. Guerre entre la Pologne & la Suede. Le Roi de Suede est entierement défait. Il a occasion de reparer cette perte. Origine de la guerre entre la Pologne & la Moscovie. Un certain Demetrius aspire à l'Empire de Moscovie. Il entre par le Vaivode de Sendomir. Il entre dans Moscou, où il est proclamé Grand Duc. Il est massacré durant ses nôces. Basile Suiski est proclamé Grand Duc de Moscovie. Un autre Demetrius est reconnu par les Polonois. Il entre en Moscovie. Il s'y fait un puissant parti. Le Roi de Pologne profite de ces desordres. Il ordonne à ses troupes de le joindre. Il bat Suiski. Les Moscovites déposent Suiski. Ils offrent leur Couronne à Vladislaüs. Les Moscovites trompent les Polonois.*

Ils se révoltent contre Uladislaüs. La ville de Moscou est presque toute brûlée. Le Roi de Pologne commet de grandes bevûes. Il perd tout ce qu'il avoit gagné en Moscovie. Il est fort maltraité en Moldavie. Il fait une tréve de 14. ans avec les Moscovites. Mauvais dessein de George Farensbach. Le Roi de Pologne est attaqué par les Turcs. Il est entierement défait par les mêmes. Il est encore poursuivi par les mêmes. Il les repousse vigoureusement. Il voit son armée dans de grandes extremitez. Il fait la paix avec les Turcs. Le Roi de Suede s'empare de la Livonie. Il emporte plusieurs places en Prusse. Il défait les Polonois. Il pense être pris. Il fait une tréve avec le Roi de Pologne. 43. *Uladislaüs VI. remporte une glorieuse victoire sur les Moscovites. Il conclut une paix avantageuse avec eux. Il prolonge la tréve avec la Suede. Il veut abattre les Cosaques. Son General Koniecpolski marche contr'eux. Il les bat & il fait trencher la tête à leur General. On resout de supprimer tous leurs privileges. Ils se défendent courageusement. Ils sont fort maltraitez par les Polonois. Cruauté d'un Gentilhomme Polonois contre leur General & sa femme.* 44. *Jean Casimir frere d'Uladislaüs lui succede. Les Cosaques ravagent la Pologne. Ils battent les Polonois en deux rencontres. Ils sont surpris dans Kiow, & on emmene leur Patriarche. Ils se joignent aux Tartares & font une irruption en Pologne.*

logne. Ils sont défaits. Ils font un traité avec le Roi de Pologne. Les Moscovites marchent contre ce Roi. Ils desolent la Lithuanie. Le Roi de Suede entre en Pologne, qu'il subjugue, de même que la Prusse. La ville de Dantzic arrête ses progrès. Les Polonois & les Lithuaniens massacrent ses troupes. Son armée est fort affoiblie. Wittemberg son General est retenu prisonnier dans Varsovie. Il défait les Polonois & les Tartares près de cette ville. Il se voit attaqué de toutes parts. Le Prince Ragotzi entre en Pologne. Il y est entierement défait. Il auroit pû éviter ce malheur, s'il eût suivi le conseil du Roi de Suede. Les Polonois chassent les Suedois de Courlande. Ils sont repoussez devant Riga. Ils font la paix d'Oliva. Ils ne peuvent appaiser les Cosaques. Le Roi se demet de la Couronne. Il se retire en France & y meurt bientôt. 45. *Wiesnowiski est élû Roi. Sa régence est accompagnée de troubles. Il est attaqué par les Turcs, qui ravagent la Pologne. Il fait une paix desavantageuse avec eux.* 46. *Sobieski est élû en sa place. Il bat les Turcs à plate couture. Il conclut la paix avec eux.* 47. *Les Gentilshommes sont les seuls estimez en Pologne. Les Païsans y sont traitez comme des esclaves.* 48. *Bonnes & méchantes qualitez des Polonois. Quelle est leur Cavalerie & leur Infanterie.* 49. *Situation de la Pologne. Son étenduë, & la nature de son terroir. Ses denrées &*

ses bestiaux. Marchandises qu'on y transporte d'ailleurs. Elle est très-peuplée. 50. En quoi consistent ses forces. Defauts qui s'y rencontrent. 51. Quelle est la forme de son gouvernement. Les Polonois aiment mieux avoir un étranger pour Roi, qu'un homme de leur propre païs, & pourquoi. 52. Quels sont les revenus & le pouvoir de leurs Rois. 53. Quels sont ses Etats. Quel est le pouvoir des Deputez de la Noblesse 54. A qui appartient la collation des benefices & l'administration de la justice. Reflexion sur la forme du gouvernement de Pologne. 55. Quel est l'interêt de la Pologne par rapport à l'Allemagne. Elle n'a rien à craindre de l'Aûtriche. Quels sont les interêts de la Pologne & de l'Allemagne à l'égard du Turc. Pourquoi l'Aûtriche & la France recherchent l'amitié de la Pologne. Qu'est ce que la Pologne doit apprehender de la part du Brandebourg. Quel est son interêt par rapport au Dannemarc & à la Suede. Qu'est-ce qu'elle a à craindre de la Moscovie. Elle a beaucoup à craindre de la part des Tartares. Que doit-elle attendre du Prince de Moldavie. Elle peut recevoir de grands secours des Cosaques. Elle a les Turcs pour ses plus redoutables ennemis. Comment elle doit se conduire à leur égard. Elle doit principalement se fier sur ses propres forces, quand elle est en guerre avec eux.

§. I.

§. 1. ANciennement les Polonois étoient compris sous le nom de *Sarmates*, qui furent depuis appellez *Salviens* on *Esclavons*. Le nom de Pologne est pris de la nature & des qualitez du païs, dont ces peuples s'étoient emparez : car le terroir y est plat & uni pour la plus grande partie, comme désigne le mot de *Pole* dans la langue de ces peuples. Il y a neanmoins d'autres Historiens qui pretendent que le mot de *Polaki* signifie autant que *descendans de Lechus*.

Origine du Royaume de Pologne & de ses peuples.

Ces peuples habitoient autrefois des païs plus proches des frontieres de la Tartarie ; mais lorsqu'une multitude prodigieuse d'Allemans sortirent d'Allemagne pour faire des invasions dans les provinces de l'Empire Romain, leurs demeures furent occupées par ceux qui habitoient le plus près d'eux. De même il semble que la Pologne ayant été abandonnée des Venediens ses anciens habitans servit de retraite à d'autres nations nouvellement arrivées, qui y formerent un Etat sous la conduite de *Lechus*, environ l'an 550. après la naissance de *Christ*.

Ses anciens habitans.

Lechus est fait Chef des Polonois.

On pretend que ce *Lechus* choisit la ville de Gniesen (aujourd'hui Gnesne)

Il choisit la ville de

Gniesen pour sa residence. pour le lieu de sa résidence, à cause de l'heureux présage, qu'il faisoit d'un nid d'aigle, qu'il avoit trouvé en cet endroit. Et ce fut aussi pour cette raison qu'il fit mettre un aigle dans les armes de cette Republique, & qu'il appella la

Il met un aigle dans les armes de Pologne. ville *Gniesen* ou *Gnesne* du mot *Gniesen*, qui veut dire *nid* en langue Polonoise. Ces peuples s'établirent ainsi dans le païs, qui est compris maintenant sous les noms de grande & de petite Pologne, & qui n'étoit pas grand'chose alors; mais dans la suite ils ont étendu fort loin leurs limites.

Comment la Pologne étoit anciennement gouvernée. §. 2. Les premiers qui gouvernerent cet Etat ne prirent pas le titre de Rois, mais seulement celui de Ducs. D'ailleurs la forme de gouvernement fut sujette à beaucoup de changemens : car après que la race de *Lechus* eut été éteinte, (quoiqu'on ne sçache pas combien il a eu de descendans, ni le tems qu'ils ont gouverné, ni quels furent leurs exploits) nous lisons que ces peuples furent gouvernez par douze Palatins ou Gouverneurs, qui étoient appellez *Woywoden* en langage du païs.

Cracus est élû Prince §. 3. Ces Gouverneurs apprivoiserent d'abord cette nation rude & sauvage en lui donnant de bonnes loix & en fai-

sant

ſant de beaux reglemens ; mais dans la ſuite la diviſion s'étant miſe entr'eux par l'envie qu'ils ſe portoient l'un à l'autre, ils élûrent pour leur Prince *Cracus* en l'an 700. Celui-ci ayant reformé la Republique, bâtit la ville de *Cracovie*, ainſi appellée de ſon nom, & y tint ſa Cour depuis ce tems-là.

de Pologne & il bâtit Cracovie.

§. 4. Son plus jeune fils nommé *Lechus* II. aſſaſſina ſon frere aîné pour avoir ſeul l'adminiſtration de l'Etat. Mais bientôt après, ſon crime ayant été découvert, il fut chaſſé & envoyé en exil.

Lechus II. s'empare de la Couronne.

Il eſt exilé.

§. 5. Après celui-ci *Venda* fille de *Cracus*, qui étoit demeurée ſeule de tous ſes enfans, prit l'adminiſtration du Royaume en l'an 750. Cette vierge ayant vaincu dans un combat *Rittiger* Prince Allemand, qui la recherchoit en mariage, ſe laiſſa emporter à un eſprit de ſuperſtition aveugle & ſe précipita ainſi dans la riviere de la Viſtule.

Venda prend l'adminiſtration du Royaume.

Sa mort tragique.

§. 6. Après ſa mort les douze Palatins gouvernerent encore pendant quelque tems : juſqu'à ce qu'enfin un Orfevre nommé *Premiſlaüs* (qui portoit auſſi le nom de *Leſcus* I.) fut élû pour Prince ; à cauſe qu'ayant dreſſé une embuſcade aux Moraviens, qui avoient fait une

Leſcus I. eſt créé Duc de Pologne, & pourquoi.

irruption en Pologne, il les avoit vaincus & mis en fuite.

Les Polonois font mourir un d'entre eux, & pourquoi.

§. 7. *Lescus* étant mort sans laisser d'enfans, on ordonna des courses de chevaux pour élire un successeur. Un de ceux qui devoit courir sema des chausse-trapes sur le chemin pour faire boiter les chevaux des autres Cavaliers, & par ce moyen il arriva le premier au bout de la carriere; mais sa ruse ayant été decouverte, il eut la tête trenchée sur le champ. Cependant un pauvre garçon, qui avoit couru à pied & qui avoit atteint le bout de la carriere immediatement après ce trompeur, fut fait Prince de pologne en l'an 776. Celui-ci fut nommé *Lescus* II. & plusieurs Historiens pretendent qu'il fut tué l'an 804. dans la guerre qu'il eut à soutenir contre *Charlemagne*.

Lescus II. est élû pour leur Prince.

Lescus III lui succede, & il fait la paix avec Charlemagne.

§. 8. *Lescus* II. eut pour successeur son fils *Lescus* III. qui envoya des presens à *Charlemagne*, & fit la paix avec lui: ce qu'il semble avoir fait ou en qualité d'allié inferieur, ou parce qu'il s'étoit obligé de lui rendre toûjours hommage.

Popiel I. parvient à la Couronne.

§. 9. *Lescus* III. laissa la Pologne à son fils *Popiel* I. qu'il avoit eu de sa femme légitime; & il donna les provinces voisines, sçavoir la Pomeranie, le

Païs

Païs de la Mark, la Caſſubie, & autres places à ſes autres fils, qu'il avoit eus de concubines.

§. 10. *Popiel* I. eut pour ſucceſſeur ſon fils *Popiel* II. qui fut un très-méchant homme, & qui à l'inſtigation de ſa femme maſſacra cruellement les freres de ſon pere, dont les cadavres ayant été jettez à la voirie, il en ſortit (dit-on) des ſouris, qui devorerent *Popiel* avec ſa femme & ſes enfans, par une punition viſible du Ciel contre ce méchant Prince. Popiel II maſſacre ſes oncles. Sa mort tragique.

§. 11. Sa mort tragique fut ſuivie d'un interregne plein de troubles & de diviſions, juſqu'à ce qu'enfin l'an 830. on élût en ſa place un Païſan de Cruſvics, nommé *Piaſte*, du nom duquel les Polonois ont accoûtumé de nommer *Piaſtes* les Rois qui ſont élûs d'entre les naturels du païs. Ses deſcendans poſſederent long-tems la Pologne, & c'eſt d'eux que ſont ſortis les Ducs de Lignitz & de Brieg en Sileſie; dont la race à été éteinte il n'y a pas fort long-tems. On dit que ce *Piaſte* parvint juſqu'à l'âge de ſix vingt ans. Piaſte eſt élû en ſa place. Quels Ducs ſont ſortis de lui.

§. 12. Son fils *Ziemovite*, qui étoit un Prince très-brave & très-vaillant, lui ſucceda l'an 905. dans l'adminiſtration du Royaume. Ziemovite.

§. 13.

Lescus IV. §. 13. Celui-ci eut pour successeur son fils *Lescus* IV. qui fut un Prince doux & paisible.

Ziemomislus parvient au gouvernement. §. 14. *Lescus* IV. eut un fils, nommé *Ziemomislus*, du même naturel que lui, qui entra dans le gouvernement en l'an 921. Celui-ci avoit un fils unique, qui étoit aveugle, & qui à l'âge de sept ans, lorsqu'on étoit prêt de lui raser la tête & de lui imposer un nom suivant la coûtume de la nation, recouvra la vûë tout d'un coup; ce qu'on prit pour un heureux présage, qu'un Prince, qui avoit été aveuglé par la superstition, seroit un jour éclairé de la lumiere de l'Evangile.

Son fils recouvre la vûë.

Miecislaüs I. lui succede. §. 15. Ce bon Prince, qu'on nomma *Miecislaüs* I. succeda à son pere en l'an 962. Il embrassa la foi Chrétienne par l'occasion qui s'ensuit. Comme il avoit beaucoup de femmes, dont il n'avoit point d'enfans, quelques Allemans entreprirent de lui persuader qu'il en auroit indubitablement, s'il vouloit abjurer la Religion Payenne; de sorte qu'ayant ajoûté foi à ce qu'ils lui promettoient il répudia toutes ses femmes Payennes, & épousa *Dambrawca* fille de *Bogislaüs* Roi de Boheme.

A quelle occasion se fait-il Chrétien.

Il introduit le Avant que le mariage fût accompli, il se fit baptiser, & introduisit en l'an 965.

le Christianisme dans tout son païs. En memoire de sa conversion il institua cette ceremonie, que pendant qu'on chanteroit l'Evangile à la Messe, tous les hommes, qui y assisteroient, tireroient à demi leurs sabres hors du fourreau, pour marquer par là qu'ils étoient prêts à combattre pour la foi de l'Evangile.

Christianisme en Pologne.

Quelle ceremonie institué-t-il.

§. 16. Son fils *Boleslaüs Chrobri* lui succeda l'an 999. L'Empereur *Othon* III. l'honora du titre de Roi, & lui ceda tous les droits, que les Empereurs avoient pretendus auparavant sur la Pologne, en reconnoissance du bon traitement qu'il avoit reçû de lui, lorsqu'il alloit en pelerinage au tombeau d'*Aldebert* Evêque de Gnesne, qui pour lors avoit le bruit de faire de grands miracles, & auquel l'Empereur avoit fait un vœu pendant sa maladie.

Boleslaüs Chrobri est fait premier Roi de Pologne, & à quelle occasion.

Au reste ce premier Roi de Pologne se conduisit fort bien, & fit la guerre aux Russiens Rouges, aux Bohemiens, aux Saxons, & aux Prussiens avec beaucoup de succès. Outre cela il créa douze Senateurs ou Conseillers pour l'assister dans le gouvernement du Royaume.

Il est heureux contre divers peuples.

Il crée des Senateurs.

§. 17. Son fils *Mieciflaüs* II. perdit la plûpart des conquêtes que son pere avoit

Miecislaüs II. perd les

faites

conquêtes de son pere. faites par sa valeur, & entr'autres la Moravie, qui fut prise par le Duc de Boheme. Il commença à regner en l'an 1025. & mourut en 1034.

Casimir I. lui succede fort jeune. §. 18. Après sa mort il eut pour successeur son fils *Casimir*, qui n'étoit alors qu'un enfant; pendant la minorité duquel sa mere *Rixa* eut pour quelque tems la régence du Royaume. Sa mere prend le gouvernement. Mais son gouvernement ayant déplu aux Polonois, elle s'enfuit en Allemagne avec son fils, qui se fit Moine dans son voyage de France. Elle s'enfuit, & Casimir se fait Moine.

Maslaüs s'empare de la Masovie. Durant son absence le Royaume de Pologne tomba dans la confusion & dans le desordre; de sorte que *Maslaüs* profitant de ces desordres se rendit maître de la province de Masovie, qui depuis ce tems-là demeura fort long-tems démembrée de la Pologne.

Casimir sort du Cloître. A la fin les Polonois firent si bien par leurs sollicitations & par leurs caresses, qu'ils porterent *Casimir* à sortir du cloître & à accepter la Couronne. Mais afin que le Pape le déchargeât de son vœu monastique, les Polonois (excepté la Noblesse & le Clergé) furent contraints de payer tous les ans un denier par tête pour entretenir une lampe perpetuelle dans l'Eglise de St. *Pierre* à Rome, & Comment se fait-il relever de son vœu.

outre

outre cela de se faire couper les cheveux au-dessus des oreilles, à la maniere des Moines. Après que *Casimir* eut pris l'administration du Royaume, il défit *Maslaüs* & les Prussiens, & rétablit le repos & la tranquillité dans la Pologne.

Il rétablit le repos dans son Royaume.

§. 19. Son fils *Boleslaüs*, surnommé *le Hardi*, qui parvint à la Couronne en l'an 1058. fit au commencement la guerre aux Bohemiens, aux Prussiens, & aux Russiens avec assez d'avantage : mais s'étant ensuite plongé dans la débauche & dans des voluptez infames, il fut d'abord fortement censuré par *Stanislaüs* Evêque de Cracovie, & après plusieurs admonitions ayant été excommunié par cet Evêque, de rage il lui coupa la tête avec son cimeterre dans le tems qu'il étoit dans l'Eglise auprès de l'autel. Cette action barbare & impie obligea le Pape même à fraper ce Roi d'anatheme ; de sorte que se voyant haï de tout le monde, il s'enfuit du Royaume, & se tua (comme on dit) de sa propre main.

Boleslaüs II. défait divers peuples.

Il est censuré & excommunié.

Il s'enfuit & se tue.

§. 20. *Boleslaüs* eut pour successeur son frere *Uladislaüs* I. en l'an 1082. Au commencement de son regne il n'osa prendre le titre de Roi, par la crainte qu'il avoit du Pape. Il eut ensuite beaucoup de troubles & de difficultez au-dehors

Uladislaüs I. n'ose prendre le titre de Roi.

Il surmonte

hors

bien des difficultez. hors & au-dedans de son Etat, qu'il surmonta neanmoins à la fin fort heureusement.

Boleslaüs III. défait l'Empereur Henri. §. 21. Son fils *Boleslaüs* III. qui étoit fort agissant & sur tout qui entendoit bien l'art de la guerre, lui succeda en l'an 1103. Celui-ci entre plusieurs autres exploits livra un sanglant combat à l'Empereur *Henri* V. & le défit entierement près de Breslau dans un certain lieu nommé *Hundtsfeldt.* Jamais les Polonois n'ont eu de Prince ou de Seigneur, qui ait fait plus de guerres que ce Roi-ci : car on raconte qu'il se trouva dans quarante-sept batailles rangées, où il remporta toûjours l'avantage ; hormis dans la derniere qu'il donna contre les Russes, où il fut battu par la lâcheté du Vaivode de Cracovie, auquel il envoya pour lui reprocher sa poltronnerie une peau de lievre, une quenoüille & un fuseau ; ce qui fâcha tellement ce Gouverneur, qu'il se pendit lui-même de desespoir. Cette déroute causa aussi tant de douleur au Roi lui-même, qu'il en mourut de déplaisir l'an 1139.

Il gagne plusieurs autres batailles.

Il en perd une contre les Russes.

Mort tragique du Vaivode de Cracovie.

Boleslaüs meurt de chagrin.

Uladislaüs II. lui succede. §. 22. *Boleslaüs* III. laissa quatre fils ; du nombre desquels *Uladislaüs* II. eut le titre de Prince, avec une bonne partie du Royaume ; & les autres freres posse-

derent

derent aussi de grandes provinces, que leur pere leur laissa par son testament. Ce partage causa de grands troubles & des guerres intestines entre les freres; de sorte q'*Uladislaüs*, qui pensoit ravir aux autres ce qui leur appartenoit, perdit tout ce qu'il avoit & fut à la fin contraint de se sauver hors de son Royaume.

Il est en guerre avec ses freres.

Il est contraint de s'enfuir.

§. 23. Ensuite son frere *Boleslaüs* IV. surnommé *le Crépu*, devint Prince de Pologne en l'an 1146. Celui-ci fut engagé dans des guerres contre les Empereurs *Conrad* III. & *Frederic* I. qui vouloient rétablir *Uladislaüs* sur le trône de Pologne. Mais à la fin on fit une paix, par laquelle il fut arrêté que *Boleslaüs* garderoit la Pologne, & cederoit a *Uladislaüs* la Silesie, qui étoit alors une dépendance de ce Royaume. Cette province ayant été dans la suite divisée en plusieurs Principautez par les descendans d'*Uladislaüs*, fut enfin annexée à la Couronne de Boheme. Au reste *Boleslaüs* fut défait par les Prussiens dans une grande bataille, à cause que son armée avoit été conduite par un traître dans un marais fort incommode.

Boleslaüs IV. parvient au Royaume.

Il est engagé dans des guerres contre deux Empereurs.

Il conclut une paix.

Il est battu par les Prussiens.

§. 24. En l'an 1174. *Boleslaüs* eut pour successeur son autre frere *Miecislaüs* surnommé *le Vieux*, à cause qu'il étoit

Miecislaüs III. parvient

fort

vieux à la Couronne, & il est ensuite déposé. fort âgé lorsqu'il parvint à la Couronne, & s'étant bientôt rendu odieux par son mauvais gouvernement il fut déposé.

Casimir II. est élû en sa place. §. 25. Son frere *Casimir* fut élû en sa place l'an 1178. Un de ses exploits les plus mémorables fut qu'il dompta les Prussiens, & se les rendit tributaires.

Il dompte les Prussiens. Celui-ci mourut en l'an 1194.

§. 26. Son fils *Lescus* V. surnommé *le Blanc* disputa long-tems au sujet du Royaume avec *Miecislaüs*, qui avoit été banni. Mais après des succès fort douteux de part & d'autre *Miecislaüs* mourut en l'an 1213. & sa mort mit fin aux disputes & aux querelles. Ensuite son fils *Uladislaüs* ayant renouvellé la querelle & ayant donné pour quelque tems beaucoup d'affaires à *Lescus*, fut à la fin contraint de lui laisser posseder en paix le Royaume de Pologne.

Lescus V. a la guerre avec Miecislaüs. Il jouit en paix de son Royaume.

Les Tartares ravagent la Pologne. Durant la régence de ce *Lescus* les Tartares ayant fait une invasion dans la Russie, commirent de grands ravages en Pologne. Ensuite il eut la guerre avec *Suentopolck* Gouverneur de Pomeranie, qui s'étant emparé de cette Province, la démembra du Royaume de Pologne.

Lescus est en guerre avec Environ ce même tems *Conrad* frere de *Lescus*, qui avoit eu en partage les provinces de Masovie & de Cujavie, ne se

ſe ſentant pas aſſez fort pour s'oppoſer aux incurſions des Pruſſiens, il appella à ſon ſecours les Chevaliers de la Croiſade, que les Sarraſins avoient chaſſez de la Syrie, & leur ceda le païs de Culm, à condition qu'il partageroit avec eux les conquêtes, qu'ils pourroient faire en Pruſſe. Ce qui donna depuis occaſion à beaucoup de guerres en Pologne.

Suentopolck. Les Chevaliers de la Croiſade ſont appellez au ſecours des Polonois.

§. 27. *Boleſlaüs* V. ſurnommé *le Chaſte* ſucceda à ſon pere *Leſcus* en l'an 1226. Durant ſa régence les Tartares firent d'horribles dégats dans la Pologne, d'où étant paſſez en Sileſie, ils taillerent en pieces un ſi grand nombre de troupes dans la bataille de Lignits, qu'ils remplirent neuf grands ſacs des oreilles qu'ils avoient coupées. D'ailleurs ſa régence fut preſque toûjours accompagnée de beaucoup de troubles inteſtins.

Boleſlaüs V. ſuccede au Royaume.

Les Tartares deſolent la Pologne & la Sileſie.

§. 28. En l'an 1279. *Boleſlaüs* eut pour ſucceſſeur ſon couſin *Leſcus* VI. ſurnommé *le Noir*, qui fit la guerre avec un heureux ſuccès contre les Ruſſiens & les Lithuaniens, & qui extermina entierement les Jazygiens, qui habitoient alors la Podolie. Neanmoins il eut beaucoup à ſouffrir des troubles inteſtins de ſon Etat & des courſes des Tartares. Ce Roi mourut en l'an 1289.

Leſcus VI. défait divers peuples.

Il ſe voit expoſé à de grands troubles.

§. 29.

Premiſlaüs s'empare du Royaume & reprend le titre de Roi.

§. 29. Après la mort de *Leſcus*, il y eut de grandes diviſions & diſputes au ſujet du Royaume, juſqu'à ce que *Premiſlaüs*, qui étoit alors Seigneur de la grande Pologne, s'en rendit maitre & reprit le titre de Roi, que ſes predeceſſeurs n'avoient pas porté durant l'eſpace de deux cens ans; parce que le Pape, après l'excommunication qu'il avoit autrefois lancée contre *Boleſlaüs le Hardi*, avoit défendu aux Polonois de plus élire de Rois. D'ailleurs les ſucceſſeurs de *Boleſlaüs* n'aſpiroient pas fort à ce titre, à cauſe que leur païs étoit entierement diviſé; mais *Premiſlaüs* croyoit maintenant avoir aſſez de terres pour poſſeder cette dignité. Cependant après avoir regné ſept mois il fut aſſaſſiné par quelques gens de Brandebourg, qu'on avoit apoſtez pour cet effet.

Il eſt aſſaſſiné.

Uladiſlaüs III. eſt élû en ſa place

§. 30. Après ſa mort *Vladiſlaüs Locticus*, ou *Cubitalis*, fut élû en ſa place. Celui-ci prit ſeulement le titre d'Héritier de Pologne, & non pas celui de Roi; mais à cauſe de ſon mauvais gouvernement il fut dépoſé l'an 1300, par les Etats du Royaume, & on élût en ſa place *Venceſlaüs* Roi de Boheme. Cependant celui-ci étant venu à mourir l'an 1309. *Locticus* remonta ſur le trône.

Il eſt dépoſé.

Il remonte ſur le trône.

Dès

Dès qu'il fut revenu en Pologne, il se vit engagé dans une cruelle guerre avec les Chevaliers de la Croisade, qu'il défit a la fin dans une sanglante bataille. Ce fut sous son regne que les Princes de Silesie, qui jusques alors avoient été vassaux de la Pologne, furent soumis à la Couronne de Boheme. *Uladislaüs* mourut en l'an 1333.

Il défait les Chevaliers de la Croisade.

§. 31. Il eut pour successeur *Casimir* surnommé *le Grand*, qui subjugua entierement la Russie, & qui l'annexa de telle maniere à la Pologne, qu'elle joüit des mêmes droits que ce Royaume. Ce fut lui encore qui introduisit en Pologne le droit de Magdebourg. Le Duc de Masovie s'assujettit à lui, en qualité de vassal de la Couronne de Pologne. Ce Roi mourut en l'an 1370. sans enfans; de sorte que la race masculine des *Piastes* fut entierement éteinte avec lui.

Casimir III. subjugue la Russie & l'annexe à la Pologne.

Il s'assujettit le Duc de Masovie.

§. 32. Après la mort de *Casimir*, *Loüis* Roi de Hongrie, & fils de sa sœur, succeda à la Couronne. Mais les Polonois ne furent pas contens de sa régence, à cause qu'il donnoit aux Hongrois un pouvoir trop étendu dans la Pologne. La mort l'emporta en l'an 1382.

Loüis Roi de Hongrie lui succede.

Il s'attire la haine des Polonois.

§. 33. *Loüis* étant mort, *Sigismond*

Jagel-

Ion Duc de Lithuanie est élû Roi de Pologne.

Roi de Hongrie aspira bien à la Couronne de Pologne, mais les Polonois ne le voulurent pas accepter. Quelques-uns proposerent *Ziemovite* Duc de Masovie; mais *Hedvige*, fille du Roi *Loüis*, pour laquelle les Polonois vouloient absolument reserver la Couronne, refusa de l'épouser. A la fin on couronna cette *Hedvige*, & on la maria à *Jagellon* Duc de Lithuanie, à condition qu'il embrasseroit le Christianisme, qu'il l'introduiroit dans tout son païs, & qu'il incorporeroit la Lithuanie au Royaume de Pologne. Ce *Jagellon* satisfit à la premiere de ces clauses, & s'étant fait baptiser il fut nommé *Uladislaüs* IV. Mais il differa long-tems de satisfaire à la seconde, sous prétexte que les Lithuaniens n'en étoient pas contens: quoiqu'en effet ce fût parce que les Rois ne vouloient pas perdre le droit héréditaire qu'ils avoient sur la Lithuanie. Cependant cette réünion ne laissa pas de se faire ensuite sous *Sigismond Auguste*. *Jagellon* défit les Chevaliers de la Croisade dans une grande bataille, où l'on pretend qu'il demeura cinquante mille hommes sur la place, & prit sur eux plusieurs villes en Prusse; neanmoins ils ne laisserent pas de se remettre en posture. Le Roi *Jagellon* mourut en l'an 1434.

Il embrasse le Christianisme, & prend le nom d'Uladislaüs IV.

Il défait les Chevaliers de la Croisade.

§. 34.

§. 34. Celui-ci eut pour successeur son fils *Uladislaüs* V. qui fut aussi Roi de Hongrie, où il eut la guerre contre les Turcs. Ceux-ci furent premierement défaits par *Jean Hunniade* près de la riviere de la Morave, & depuis par *Uladislaüs* même sur les frontieres de Macedoine; de sorte qu'ils furent contraints de faire une suspension d'armes pour dix ans. Mais *Uladislaüs* rompit l'accord qu'il avoit juré, à l'instigation du Pape, qui envoya le Cardinal *Julien* pour l'absoudre du serment qu'il avoit fait: sur quoi se donna la fameuse bataille de Varne, où le Roi fut tué lui-même. Cette déroute qui arriva en l'an 1445. fut très-honteuse & très-préjudiciable aux Chrétiens.

Uladislaüs V. est en guerre avec les Turcs. Il les bat & les contraint de faire une tréve. Il rompt cette tréve. Il leur donne une bataille, & il y est tué.

§. 35. Après la mort d'*Uladislaüs*, *Casimir* IV. fut fait Roi de Pologne. La plus grande partie de la Prusse, qui étoit lasse de la domination des Chevaliers de la Croisade, se donna volontairement à lui. Ce qui alluma entr'eux & le Royaume de Pologne une furieuse guerre, dans laquelle on se battit de part & d'autre avec un succès assez douteux; jusques à ce qu'enfin le Pape s'étant porté pour Médiateur, on fit une paix, par laquelle les Polonois eurent la Pomerel-

Casimir IV. est élu Roi. Il a la guerre avec les Chevaliers de la Croisade. Il conclut une paix avec eux.

lie, Culm, Marienbourg, Stum, & Elbing; à condition que le reste demeureroit aux Chevaliers de la Croisade; mais de telle maniere neanmoins que leur Grand-Maître seroit Vassal de la Pologne, & en même tems Prince & Conseiller du Royaume. En ce même tems le Prince de Valachie fit volontairement hommage de sa Principauté à la Couronne de Pologne. Et ce fut sous le regne de ce *Casimir*, que les Deputez de la Noblesse comparurent pour la premiere fois à l'assemblée des Etats du Royaume. *Uladislaüs* son fils fut élû Roi de Boheme, & depuis Roi de Hongrie. Et comme son frere *Jean Albert* tâchoit de s'emparer de ce dernier Royaume, il fut repoussé avec perte. *Casimir* mourut en l'an 1492.

Son fils Uladislaüs est élû Roi de Boheme & de Hongrie.

§. 36. Celui-ci eut pour successeur son fils *Jean Albert*, qui fut mis en déroute dans la Valachie par les Turcs & par les Valaques rebelles. Ensuite les Turcs firent une invasion en Pologne; mais un très-grand froid étant tout d'un coup survenu, ils en furent tellement saisis, qu'il mourut un grand nombre de leurs Soldats. Sous le regne de ce Roi la Principauté de Plosko dans la province de Masovie fut annexée à la Couronne de Pologne.

Jean Albert est battu par les Turcs & les Valaques.

Il annexe Plosko à la Couronne.

Pologne. *Jean Albert* mourut en l'an 1501.

§. 37. Son frere *Alexandre*, qui lui succeda, ne regna que fort peu de tems, puisqu'il mourût l'an 1506. Alexandre son frere regne peu.

§. 38. Son successeur *Sigismond* I. fut un des plus illustres & des plus puissans Princes de son tems. Il eut trois fois la guerre avec les Moscovites, durant laquelle les Polonois furent victorieux en campagne : mais d'un autre côté les Moscovites demeurerent maîtres de la ville de Smolensko, qu'ils avoient prise par trahison. La guerre qu'il eut en Prusse avec les Chevaliers de la Croisade fut enfin terminée, à condition qu'*Albert* Marquis de Brandebourg, qui étoit alors Grand-Maître de cet Ordre, seroit Duc héréditaire de la Prusse Orientale, & qu'il en feroit hommage à la Couronne de Pologne. En ce même tems la province de Masovie fut incorporée de nouveau à la Pologne. *Sigismond* fit encore la guerre aux Valaques avec assez de bonheur; mais il mourut en l'an 1548. Sigismond I. est souvent victorieux des Moscovites. Il termine la guerre avec les Chevaliers de la Croisade. Il est assez heureux contre les Valaques.

§. 39. Celui-ci eut pour successeur son fils *Sigismond Auguste*; sous le regne duquel la Livonie se soumit à la domination des Polonois; à cause qu'elle ne pouvoit pas se défendre contre les Mos- Sigismond Auguste met la Livonie sous sa domination.

 covites,

covites, qui y avoient déjà pris Dorpt & Felin avec plusieurs autres places.

Il reçoit sous sa protection le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

Dans ce même tems quoique la province d'Esthonie & la ville de Revel saisies d'une terreur panique se donnassent à *Eric* Roi de Suede, cependant l'Archevêque de Riga & le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique chercherent à se mettre sous la protection du Roi de Pologne, qui ne les voulut recevoir qu'à condition qu'ils se rendroient vassaux de cette Couronne. Sur quoi *Godefroi Kettler*, qui étoit alors Grand-Maître de cet Ordre, ayant quitté le magistere, lui livra le château de Riga avec plusieurs autres places, & le Roi pour l'en recompenser le fit Duc de Courlande & de Semigallie. Là-dessus il survint une guerre entre les Polonois & les Moscovites, dans laquelle ces derniers emporterent la ville de Plosko. *Sigismond* étant mort l'an 1552. sans laisser d'enfans, la race masculine des *Jagellons* fut entierement éteinte avec lui.

Il le fait Duc de Courlande.

Il est en guerre avec les Moscovites.

Henri de Valois est élû Roi.

§. 40. Après sa mort il y eut de grandes contestations sur l'élection d'un nouveau Roi: mais à la fin la pluralité des voix fut pour *Henri* Duc d'Anjou, frere de *Charles* IX. Roi de France, qui vint en Pologne & y fut couronné l'an

1547.

1547. Mais à peine eut-il sejourné quatre mois dans ce Royaume, qu'il apprit la mort de son frere; de sorte que pour aller prendre possession de la Couronne de France, laquelle lui appartenoit de droit après la mort de son frere, il fut obligé de sortir de la Pologne pendant une nuit obscure & remplie de broüillards, de peur que les Polonois ne l'arrêtassent, & ayant pris sa route par l'Aûtriche & par l'Italie, il arriva sain & sauf en France.

Il se rend en Pologne & il y est couronné.

Il abandonne ce Royaume.

§. 41. Les Polonois irritez au dernier point du depart d'*Henri* procederent d'abord à l'élection d'un nouveau Roi. Il y en eut plusieurs qui voulurent avoir *Maximilien d'Aûtriche*; mais néanmoins le plus grand nombre des voix fut pour *Etienne Batori*, Prince de Transilvanie, qui se rendit en Pologne en toute diligence; par où *Maximilien* fut entierement exclus. Après quoi ce Prince pour se mieux affermir dans ce Royaume épousa *Anne*, sœur de *Sigismond Auguste*.

Etienne Batori est créé Roi.

Il vient en Pologne, & il y est confirmé.

Le premier exploit de guerre qu'il fit, fut de reduire la ville de Dantzic, qui tenoit encore le parti de *Maximilien*. Bientôt après ayant déclaré la guerre aux Moscovites, il reconquit sur

Il réduit la ville de Dantzic.

Il reprend plusieurs places sur les Moscovites.

eux la ville de Plosko avec les païs circonvoisins & plusieurs autres places. Après quoi il fit la paix avec eux, à condition qu'ils lui cederoient toute la Livonie, & que de son côté il leur rendroit les places qu'il avoit prises sur eux en Moscovie. Outre cela il appliqua tous ses soins à rétablir la justice & les loix en Pologne, & à remettre la Cavalerie sur un bon pied. C'est cette Cavalerie à qui on donne ordinairement le nom de *Quartienne*, à cause qu'elle est payée de la quatrieme partie des revenus du Roi. *Batori* envoya cette Cavalerie sur les frontieres de Tartarie, pour arrêter les incursions de cette nation : & c'est par ce moyen que cette contrée, qu'on nomme aujourd'hui l'Ukraine, (qui avant ce tems-là n'étoit qu'une campagne deserte, qui s'étendoit depuis Bar, Barczlaw, & Kiow, entre les rivieres du Tyras ou Niester & du Boristhene ou Nieper jusques à la Mer Noire) fut remplie de villes très-peuplées & de quantité de villages.

Il fait la paix avec eux

Il remet la Cavalerie sur un bon pied.

Comment l'Ukraine devient fort peuplée.

Il établit une bonne discipline parmi les Cosaques.

Ce fut encore ce même Roi qui établit un bon ordre & une bonne discipline dans la milice des Cosaques, & qui leur donna Techtimerow ville forte sur le Borysthene, où ils ont leurs arsenaux

naux & magasins, & où leurs Generaux font leur residence ordinaire. Autrefois ces peuples n'étoient qu'une canaille ramassée des diverses provinces de la Russie sujettes à la Pologne, qui couroient çà & là comme des voleurs, & qui accoûtumez à vivre de rapine rendoient les chemins dangereux par leurs brigandages, & qui faisoient leur sejour ordinaire dans les isles du Borysthene au-dessous de Kiow. Mais ces peuples ayant été instruits dans l'art de la guerre & ayant pris la forme d'une armée bien disciplinée par le bon ordre que le Roi y mit, ils rendirent pendant long-tems de grands services à la Pologne; non seulement en ce qu'ils s'opposoient aux irruptions & aux ravages des Tartares, mais aussi à cause que par leurs courses & leurs pirateries ils faisoient beaucoup de mal aux Turcs sur la Mer Noire; jusque là même qu'entre autres places ils ont osé saccager les villes de Sinopi & de Trebisonde, & venir piller le fauxbourg de Constantinople. Ce brave & vaillant Roi mourut l'an 1586. dans le tems qu'il meditoit les moyens de faire la guerre aux Turcs.

Quels peuples étoient les Cosaques.

Ils rendent de grands services à la Pologne.

Ils viennent saccager Trebisonde & le fauxbourg de Constantinople.

§. 42. Après la mort de *Batori*, on élût en sa place *Sigismond* III. fils de *Jean* Roi de Suede. Ce fut un bonheur

Sigismond III. est élû Roi.

pour lui que sa mere *Catherine* étoit sœur de *Sigismond Auguste*, dernier Roi de la race des *Jagellons*; car par là il s'attira la faveur du peuple. Il est bien vrai que quelques-uns appellerent *Maximilien d'Aûtriche*; mais comme il voulut s'introduire par force, il fut battu & fait prisonnier; de sorte que pour sa rançon il fut contraint de renoncer à la Couronne.

Il contraint Maximilien d'Aûtriche à renoncer à la Couronne.

Il revient en Suede, où il se fait couronner.

Le Roi *Jean* étant mort en l'an 1592. son fils *Sigismond* s'en alla l'année suivante en Suede, où il se fit couronner. Mais ayant été déposé par les Etats du Royaume, cela alluma la guerre entre la Suede & la Pologne. D'abord *Charles* II. Roi de Suede enleva aux Polonois plusieurs places en Livonie; dont *Zamoski* Chancelier de Pologne & General des Polonois reconquit la plus grande partie. Outre cela le Roi *Charles* fut défait dans une grande bataille, qui se donna près de la ville de Riga en l'an 1605. & d'où il eut beaucoup de peine à se sauver; néanmoins il ne laissa pas de se remettre de cette perte dans le tems que la Pologne étoit travaillée des troubles, qui y furent causez par les divisions entre le Roi & la Noblesse.

Le Roi de Suede est entierement défait.

Il a occasion de reparer cette perte.

Origine

Environ ce tems-là la guerre s'alluma

entre

entre la Pologne & la Moscovie par l'occasion qui s'ensuit. Il y avoit en Pologne un certain homme, qui se faisoit passer pour *Demetrius* fils de *Jean Basilovitz* Grand Duc de Moscovie, & qui pour confirmer cela disoit, qu'étant encore enfant, *Boris Gudenou* avoit voulu l'assassiner, afin qu'après la mort de *Theodore* fils aîné de *Jean Basilovitz* il pût succeder à l'Empire de Moscovie; mais qu'un autre enfant fut mis en sa place & fut massacré, de sorte qu'il échappa par là à la cruauté de son Bourreau.

de la guerre entre la Pologne & la Moscovie.

Un certain Demetrius pretend à l'Empire de Moscovie.

Ce vrai ou ce faux *Demetrius* trouva particulierement créance dans l'esprit de *George Miniszek* Vaivode ou Gouverneur de Sendomir, à qui il promit d'épouser sa fille pour l'engager plus fortement dans ses interêts. Là-dessus ce Gouverneur, accompagné de plusieurs Seigneurs Polonois, mit une armée en campagne, & passa l'an 1605. en Moscovie avec ce *Demetrius*. Peu de tems après, le Grand Duc *Boris* étant mort subitement, *Demetrius* fut d'abord suivi d'un grand nombre de Moscovites, & après avoir fait mourir ceux qui s'opposoient à lui, il entra dans la ville de Moscou, où il fut pro-

Il est soutenu par le Vaivode de Sendomir.

Il entre dans Moscou, où il est proclamé Grand Duc.

clamé Grand Duc d'une commune voix. Mais il se rendit bientôt odieux aux Russiens, qui le soupçonnerent d'être un fourbe : ce que neanmoins ils voulurent dissimuler jusques à l'arrivée de son épouse, qui venoit de Pologne.

Il est massacré durant ses nôces.

Sur ces entrefaites les Moscovites assemblerent sous main près de vingt mille hommes, & mirent à leur tête les *Suiski*, qui étoient descendus de la race des Grands Ducs du côté de leur mere; si bien que dans le tems qu'on celebroit les nôces de *Demetrius* avec beaucoup de magnificence, ayant excité un grand tumulte ils entrerent avec violence dans le château, & s'étant saisis de *Demetrius*, ils le massacrerent avec quantité de Polonois, qui avoient accompagné son épouse; dont les principaux neanmoins s'étant mis en état de défense se sauverent de ce péril.

Basile Suiski est proclamé Grand Duc de Moscovie.

Incontinent après, *Basile Suiski* ayant été proclamé Grand Duc de Moscovie fit exposer publiquement dans le marché le corps mort de *Demetrius*, qui n'étoit plus reconnoissable, à cause qu'on lui avoit entierement déchiqueté le visage; cependant dans le même tems il courut un bruit que *Demetrius* s'étoit sauvé de ce danger; comme en effet il s'en presenta

ſenta un d'abord qui ſe diſoit être le même. Mais comme la choſe eſt aſſez incertaine, nous laiſſons à penſer ſi c'étoit effectivement lui, ou bien ſi c'en étoit un autre. Quoi qu'il en ſoit, les Polonois le reconnurent pour tel; parce qu'ils brûloient du deſir de venger la mort de leurs compatriotes & l'outrage qu'ils avoient reçû.

Un autre Demetrius est reconnu par les Polonois.

A la fin en l'an 1608. le nouveau ou le vieux *Demetrius* entra en Moſcovie avec une puiſſante armée de Polonois & de Coſaques, & défit les Moſcovites à diverſes fois; de ſorte que *Suiski* relâcha l'épouſe de *Demetrius*, qu'il avoit tenuë priſonniere juſques alors, & pria le Roi de Pologne de vouloir rappeller ſes troupes. Mais cette épouſe ayant reconnu *Demetrius* pour ſon mari, celui-ci ſe fit un parti ſi puiſſant, tant en Pologne, qu'en Moſcovie, que c'eût été bientôt fait de *Suiski*, s'il n'eût reçû des troupes auxiliaires de Suede ſous le commandement de *Pont de la Gardie*, qui lui aiderent à ſe ſoutenir contre *Demetrius*.

Il entre en Moscovie.

Il s'y fait un puiſſant parti.

Le Roi *Sigiſmond* ſçût très-bien ſe ſervir d'une occaſion ſi favorable contre les Moſcovites, & réſolu de leur enlever pour le moins Smolensko & Severie, il marcha contre eux à la tête d'une

Le Roi de Pologne profite de ces deſordres.

armée, & vint en 1609. mettre le siege devant la premiere de ces places, qui fut prise d'assaut l'an 1611. Cependant les Polonois, qui avoient suivi le parti de *Demetrius* l'abandonnerent sur le commandement que *Sigismond* leur en fit, & se joignirent à leur propre Roi, qui ne pouvoit pas souffrir qu'une si grande partie de ses troupes fissent la guerre sous d'autres enseignes que les siennes & qu'elles fussent au service d'un autre Prince. Ces troupes ayant ainsi quitté la Moscovie, *Suiski* eut le tems de respirer un peu & de songer à rétablir ses affaires; c'est pour cela que se voyant appuyé du secours de la Suede, il s'avança avec son armée en l'an 1610. contre les Polonois, qui étoient devant Smolensko, & en étant venu aux mains avec eux près de Clusin, il eut le malheur d'être entierement défait.

Il ordonne à ses troupes de le joindre

Il bat Suiski.

Là-dessus comme les affaires des Moscovites, étoient en très-mauvais état, ils s'aviserent d'une ruse pour éviter le peril qui les menaçoit. Pour cet effet ils déposerent *Suiski*, qui s'étoit rendu odieux par les malheurs continuels qu'il avoit eus, & présenterent la Couronne de Moscovie à *Uladislaüs* Prince Polonois. Par ce moyen ils esperoient venir à bout

Les Moscovites déposent Suiski.

de deux choses, l'une de ruiner *Demetrius*, & l'autre de gagner l'amitié des Polonois ; s'imaginant au reste qu'ils pourroient aisément se défaire d'*Uladislaüs*, lorsque le danger present seroit passé. En effet cet expedient leur réüssit : car les troupes Polonoises quitterent le parti de *Demetrius* ; *Suiski* fut livré aux Polonois ; & les Moscovites prêterent le serment de fidelité à *Uladislaüs*. D'un autre côté les Polonois, qui se trouvoient alors en Moscovie, promirent que celui-ci se rendroit dans la ville de Moscou à la premiere occasion.

Ils offrent leur Couronne à Uladislaüs.

Ils trompent les Polonois.

Tout cela arriva en l'an 1610. & ce fut alors que le Roi *Sigismond* se laissa persuader par certaines gens, qui étoient auprès de sa personne, de rejetter absolument les offres faites par les Moscovites, & qui ne cessoient de lui representer qu'il valoit mieux conquerir la Moscovie par la force des armes. Cependant il négligea d'aller fondre sur les Russiens & d'envahir leur païs à l'improviste ; si bien que ceux-ci ayant penetré le dessein des Polonois, se revolterent contre *Uladislaüs* : ce qu'ils firent d'autant plus volontiers, que *Demetrius* fut alors massacré par les Tartares, qu'il avoit à son service pour la garde de sa personne.

Ils se revoltent contre Uladislaüs.

personne. Mais lorsqu'ils pensoient tailler en pieces sept mille hommes de troupes Polonoises, qui étoient en garnison dans Moscou, ceux-ci se défendirent avec un courage & une valeur extraordinaire, & mirent le feu dans la ville, qui renfermoit alors cent quatre-vingt mille maisons; de sorte que cette incendie fit perir une infinité de monde.

La ville de Moscou est presque toute brûlée.

Le Roi de Pologne commet de grandes bevûës.

Cependant les Moscovites s'étant relevez de cette perte assiegerent la garnison Polonoise dans la citadelle de Moscou, où elle s'étoit retirée. Il est fort apparent que le Roi *Sigismond* auroit pû la secourir sans beaucoup de peine, & mettre par là ses affaires sur un bon pied en Moscovie, s'il s'y étoit rendu incontinent après la prise de Smolensko. Mais comme il s'en retourna en Pologne sans envoyer aux assiegez des secours suffisans d'hommes & d'argent; ceux-ci bien qu'ils eussent pillé le trésor du Grand Duc, se liguerent ensemble au nombre de sept mille, & étant sortis de Moscovie ils vinrent se rendre auprès de leur Roi & le contraignirent de leur payer le reste de ce qu'ils pretendoient leur être dû. Il y en eut pourtant quelques-uns d'entre eux qui demeurerent en garnison dans le château.

Dans la ſuite, quoique *Sigiſmond* entreprît tout de bon de retablir les affaires en Moſcovie, neanmoins tous ſes deſſeins ne réüſſiſſoient nulle part, à cauſe des mécontentemens & de la jalouſie de ſes Generaux; de ſorte qu'à la fin les Polonois, qui étoient reſtez dans la citadelle de Moſcou, étant preſſez par la faim, furent contraints de ſe rendre; par où le Roi de Pologne acheva de perdre tout ce qu'il avoit pris en Moſcovie. Il perd tout ce qu'il avoit gagné en Moſcovie.

Cette perte fût d'autant plus ſenſible au Roi *Sigiſmond*, qu'il eſperoit par la conquête de la Moſcovie s'ouvrir un chemin en Suede. Dans cette même année les Polonois furent auſſi fort maltraitez en Moldavie; & outre cela le Prince *Uladiſlaüs* ayant fait l'an 1615. une nouvelle expedition en Moſcovie, il eut le malheur de n'y pas réüſſir. C'eſt pourquoi auſſi il réſolut à la fin de faire avec les Moſcovites une tréve pour quatorze ans: durant lequel tems on devoit laiſſer à la Pologne les Duchez de Severie, de Czernikow, & de Novogrod, qui avoient été pris durant les troubles par les Polonois. Il eſt fort maltraité en Moldavie. Il fait une tréve avec les Moſcovites.

Sur ces entrefaites *George Farensbach* Gouverneur de Livonie rendit à *Guſtave* Mauvais deſſein

Adolphe

de Farensbach. *Adolphe* Roi de Suede diverſes places de ſon gouvernement ; mais on tient pour certain que ce Gouverneur n'avoit point d'autre but par ce ſtratageme que de prendre ce Roi priſonnier : car en effet ce même *Farensbach* s'étant reconcilié peu de tems après avec le Roi *Sigiſmond*, lui livra de nouveau toutes les villes, à la reſerve de Pernau.

Le Roi de Pologne eſt attaqué par les Turcs. En l'an 1620. les Polonois furent embaraſſez dans une guerre avec les Turcs, par les artifices (comme on croit) de *Betlen Gabor*, Prince de Tranſilvanie : à cauſe que le Roi *Sigiſmond* ayant envoyé du ſecours à l'Empereur contre lui, il tâchoit de faire une diverſion en Pologne par le moyen des Ottomans. C'eſt pourquoi ceux-ci firent une invaſion en Moldavie, pour chaſſer le Prince de cette province, qui tenoit le parti des Polonois. D'un autre côté *Zolkieuski* General des Polonois vint au ſecours de ce Prince, mais s'étant engagé trop avant dans le païs, & voulant enſuite ſe retirer, ſon armée fut entierement défaite par les Turcs, & lui-même perdit la vie dans la bataille.

Il eſt entierement défait par les mêmes.

Il eſt encore pourſuivi par les mêmes. L'année ſuivante les Turcs marcherent avec toutes leurs forces contre la Pologne ; & les Polonois, qui avoient à leur

leur tête le Prince *Uladiſlaüs*, allerent au-devant d'eux & vinrent ſe camper près de Chocim. L'armée Polonoiſe n'étoit forte que de ſoixante-cinq mille hommes; au lieu que les Turcs & les Tartares, commandez par l'Empereur *Oſman*, étoient au nombre de trois cens quatre-vingt douze mille hommes. Ceux-ci attaquerent pluſieurs fois les Polonois dans leur camp & voulurent le forcer, mais ils furent toûjours repouſſez avec beaucoup de perte. Cependant les Polonois ſe virent réduits à de grandes extremitez, tant par le manquement de munitions de bouche & de guerre, que par les maladies & par la mortalité, qui regnoit parmi leurs chevaux, & par de ſemblables incommoditez. A la fin les Turcs ne laiſſerent pas de leur accorder une paix à des conditions honorables, après qu'ils eurent perdu plus de ſoixante mille hommes dans diverſes attaques, & encore beaucoup davantage à leur retour dans leur païs.

Il les repouſſe vigoureuſement.

Il voit ſon armée dans de grandes extremitez.

Il fait la paix avec les Turcs.

Dans le tems que les Polonois étoient ainſi occupez à ſe défendre contre les Turcs, *Guſtave Adolphe* fit une irruption en Livonie, & ſans beaucoup de reſiſtance il ſe rendit maître de Riga

Le Roi de Suede s'empare de la Livonie.

l'an 1621. & tout le reste de cette province jusques à Dunebourg fut conquis par les Suedois en l'an 1625. L'année suivante le même *Gustave* ayant fait une autre invasion en Prusse emporta les villes d'Elbing & de Marienbourg, avec plusieurs autres places. Cette guerre fut continuée sans qu'il se donnât aucune bataille generale ou décisive, jusques à l'an 1629. que *Jean Wranguel* ayant ataqué les Polonois, les défit entierement près de Gorzno. Environ le même tems l'Empereur envoya un bon nombre d'hommes au secours des Polonois, qui ayant reçû ce renfort s'engagerent dans un combat avec *Gustave* près de Stum, où peu s'en fallut que ce Roi ne fût fait prisonnier.

Il emporte plusieurs places en Prusse.

Il défait les Polonois

Il pense étre pris.

Après cette bataille les affaires de Pologne furent dans une étrange confusion; jusques à ce qu'enfin la France & l'Angleterre moyennerent une tréve entre ces deux Etats; qui dura jusques au mois de Juin de l'année 1634. à condition que les Suedois garderoient cependant Elbing, Memel, Braunsberg, & le Pillau, avec tout ce que *Gustave* avoit pris dans la Livonie. A la fin *Sigismond* mourut en l'an 1632.

Il fait une tréve avec le Roi de Pologne.

Uladislaüs VI.

§. 43. *Sigismond* eut pour successeur son

son fils *Uladislaüs* VI. lequel remporta en l'an 1633. une glorieuse victoire sur les Moscovites, qui avoient assiegé Smolensko : car non seulement il leur fit lever le siege de cette place, mais il les resserra tellement dans un détroit, qu'ils furent contraints de se rendre. D'ailleurs les Turcs, qui tâchoient de l'obliger à faire diversion, furent vigoureusement repoussez.

Il remporte une glorieuse victoire sur les Moscovites.

A la fin *Uladislaüs* fit l'an 1634. une paix avec les Moscovites, qui fut fort avantageuse à la Pologne; puisque les Moscovites lui cederent les deux grands Duchez de Czernikow & de Smolensko. Ces exploits rendirent le Roi *Uladislaüs* si considerable, que les Turcs lui donnerent satisfaction sur la derniere irruption, qu'ils avoient faite, & qu'ils firent étrangler le Bassa, qui avoit eu le commandement des troupes dans cette expedition.

Il conclut une paix avantageuse avec eux.

En l'an 1635. la tréve, qui avoit été faite entre la Suede & la Pologne, fut prolongée pour vingt-neuf ans à Stumsdorf en Prusse; à condition que les places, que les Suedois possedoient encore en Prusse, seroient renduës à la Pologne. Ce qui se fit de la sorte, à cause qu'après la bataille de Nordlingue les

Il prolonge la tréve avec la Suede.

affaires

affaires des Suedois étoient fort délabrées en Allemagne : à quoi on peut ajoûter que les Anglois & les Hollandois étant très-mecontens des droits qu'on levoit en Prusse sur leurs marchandises, avoient grande envie d'y remedier pour une bonne fois.

Il veut abattre les Cosaques. En l'an 1637. on vit s'allumer le feu d'une cruelle guerre entre les Polonois & les Cosaques, qui causa une infinité de maux à la Pologne. Voici quelle en fut l'occasion. Comme le nombre des Cosaques s'étoit extremement accru par les Paysans, qui ayant quitté leurs demeures s'étoient venus joindre à eux ; il y eut aussi quantité de Seigneurs Polonois, qui non contens d'avoir acquis de belles terres & de grands biens dans l'Ukraine, crurent qu'ils pourroient encore augmenter considerablement leurs revenus, si l'on retranchoit aux Cosaques une partie des privileges, dont ils joüissoient dans cette province ; c'est pour cela qu'ils solliciterent fortement le Roi de Pologne à abaisser ces peuples d'une telle maniere qu'il n'eût rien à craindre de leur part.

Son General Koniecpolski. Ce fut aussi dans cette vûë que *Koniecpolski* General des troupes Polonoises se rendit dans l'Ukraine & se mit d'abord à

bâtir

bâtir la forteresse de Hudac à l'endroit où le Zwamer se décharge dans le Borysthene. Les Cosaques firent bien tous leurs efforts pour l'empêcher ; mais ayant été battus par les Polonois, ils furent contraints de livrer leur General Baulucki, avec plusieurs autres des principaux d'entre eux, ausquels on fit couper la tête, nonobstant le pardon qu'on leur avoit accordé. Outre cela on resolut à l'assemblée des Etats de Pologne de supprimer tous les privileges des Cosaques, comme aussi de leur ôter la forteresse de Techtimirow, & d'y mettre d'autres troupes en leur place.

marché contre eux.

Il les bat & il fait trencher la tête à leur General.

On resout de supprimer tous leurs privileges.

Là-dessus le Roi de Pologne envoya une armée dans l'Ukraine, contre laquelle les Cosaques se battirent avec beaucoup de courage & de resolution. Neanmoins ils protesterent qu'ils demeureroient fidelles à la Couronne de Pologne, en cas qu'on les laissât joüir paisiblement de leurs anciens droits & privileges. Ce que les Polonois leur promirent sans pourtant leur tenir parole, puisqu'ils les traiterent encore plus mal : car entre plusieurs autres violences, qu'ils exercerent contre eux, ils leur ôterent quelques Eglises Grecques, & firent un sanglant outrage à leur General

Ils se défendent courageusement.

Ils sont fort mal-traitez par les Polonois.

Cruauté d'un Gentilhomme Polonois contre leur General & sa femme.

ral *Chmielinski*, sans qu'il en pût tirer raison. Le Roi lui avoit accordé la permission de bâtir quelques moulins, qu'un certain Gentilhomme nommé *Jarinski* lui brûla, & qui non content de cela se porta à violer la femme de ce Gouverneur, & après en avoir ainsi abusé, il eut la cruauté de la massacrer avec son fils.

Jean Casimir succede à son frere.

§. 44. Cependant le Roi *Uladislaüs* étant mort en l'an 1674. son frere *Jean Casimir* lui succeda à la Couronne. Environ ce tems-là le General *Chmielinski* voulant se venger de l'affront qu'il avoit reçû, ne manqua pas d'animer ses Cosaques, qui par le pillage, par des incendies, par des massacres, & par des violemens firent sentir beaucoup de maux à la Noblesse de Pologne. Sur quoi les Senateurs ou Conseillers du Royaume exhortant le Roi à se mettre en campagne contre les Cosaques, il ne leur repondit autre chose sinon qu'ils ne devoient pas avoir brûlé les moulins de *Chmielinski*.

Les Cosaques ravagent la Pologne.

Ils battent les Polonois en deux rencontres.

Cette reponse donna aux Polonois de la défiance contre Sa Majesté; cependant ils ne laisserent pas de mettre sur pied une armée de cinquante mille hommes, laquelle fut battuë par dix mille Cosaques,

ques, qui prirent outre cela la ville de Kiow. Les Polonois voulant reparer cette perte, leverent le ſeptieme homme par tout le Royaume ſans le conſentement du Roi, & marcherent ainſi contre les Coſaques, qui les mirent en déroute pour la ſeconde fois.

Quelque tems après comme *Chmielinski* étoit occupé à Kiow à celebrer les nôces de ſon fils avec la fille du Prince de Valachie, les Polonois l'y vinrent ſurprendre, & ayant pillé cette ville ils emmenerent priſonnier le Patriarche Grec avec eux. Là-deſſus les Coſaques envoyerent des Députez au Roi pour lui demander ſi c'étoit par ſon ordre que cela s'étoit fait. Sa Majeſté leur ayant repondu que non, mais que la Nobleſſe l'avoit fait pour ſe venger, ils ſe joignirent aux Tartares & firent une irruption en Pologne.

Ils ſont ſurpris dans Kiow, & en emmene leur Patriarche.

Ils ſe joignent aux Tartares & font une irruptiō en Pologne.

A la fin le Roi s'étant mis en campagne avec la Nobleſſe, vint à la rencontre des Coſaques & les défit dans une bataille. Après quoi il fit un traité de paix avec eux, dont la Nobleſſe murmuroit fort contre lui; comme ſi les conditions en euſſent été trop avantageuſes aux Coſaques.

Ils ſont défaits.

Ils font un traité avec le Roi de Pologne.

Pendant toutes ces diviſions, qui re-

Les Moſ-

gnoient

covites marchent contre ce Roi. gnoient en Pologne entre le Roi & la Nobleſſe, les Moſcovites ayant engagé les Coſaques dans leur parti marcherent contre la Pologne en l'an 1653. & vinrent aſſieger Smolensko, qu'ils prirent l'année ſuivante. D'ailleurs ils ravagerent une grande partie de la Lithuanie, & emporterent Wilda avec pluſieurs autres places, où ils firent d'étranges deſordres & y commirent d'horribles cruautez.

Ils deſolent la Lithuanie.

Le Roi de Suede entre en Pologne, qu'il ſubjugue, de même que la Pruſſe.

En l'an 1655. il tomba encore un autre orage ſur la Pologne, lorſque *Charles Guſtave* Roi de Suede y fit une invaſion avec une armée de gens choiſis, s'étant d'abord rendu maître de la grande Pologne & de la province de Maſovie, & enſuite de la petite Pologne avec Cracovie, qui en eſt la capitale. Outre cela il deſcendit en Pruſſe, où toutes les villes ſe ſoumirent à lui, à la reſerve de Dantzic; où pluſieurs Bourgeois, qui avoient d'abord paru être bien intentionnez pour les Suedois, changerent bientôt de ſentiment à leur égard par l'adreſſe de quelques Prédicateurs, qui crierent fort contre cela, & qui par leurs exhortations engagerent tous les citoyens de Dantzic à demeurer fidellement attachez à la Pologne. Entre pluſieurs

sieurs autres inconveniens, la résistance de cette ville contribua beaucoup à arrêter les progrès du Roi *Charles Gustave*, & à empêcher que la Prusse ne demeurât sous la domination des Suedois; bien que neanmoins les milices de Pologne & le reste de la Lithuanie, qui n'étoit pas encore soumis aux Moscovites, se fussent mis sous la protection des Suedois, & que le Roi *Jean Casimir* même se fût retiré jusques en Silesie.

La ville de Dantzic arrête ses progrès.

Cependant les Polonois étant un peu revenus de leur premiere frayeur, & ayant engagé les Tartares dans leur parti, ils taillerent en pieces tous les Suedois & autres ennemis, qu'ils trouverent dispersez çà & là dans ce grand Royaume. D'ailleurs les Lithuaniens s'étant soulevez firent main basse sur la plûpart des Suedois, qui étant fort éloignez les uns des autres avoient resté dans leurs quartiers d'hiver, & furent ainsi hors d'état de s'opposer à leurs ennemis.

Les Polonois & les Lithuaniens massacrent ses troupes.

Outre tous ces malheurs, le Roi *Charles Gustave* affoiblit fort son armée sur la route de Jaroslau, non seulement à cause de la longueur du chemin, mais aussi parce que *Czarneski* General des Polonois fatigua beaucoup ses troupes

Son armée est fort affoiblie.

en les harcelant continuellement avec sa Cavalerie leste. Sur ces entrefaites les Polonois ayant attaqué la ville de Varsovie, la prirent & y ayant trouvé *Wittenberg* General du Roi de Suede avec plusieurs autres Officiers de marque, ils les retinrent prisonniers contre l'accord qui avoit été fait, & contre la parole donnée.

Son General est retenu prisonnier.

Il défait les Polonois& les Tartares devant Varsovie.

De plus quoique le Roi de Suede s'étant joint avec l'armée de l'Electeur de Brandebourg eût défait les Polonois & les Tartares dans la fameuse bataille de Varsovie, qui dura l'espace de trois jours; neanmoins cette défaite des Polonois ne fut nullement agréable aux Princes de l'Europe; c'est pourquoi ils commencerent à ouvrir les yeux & à donner de l'occupation aux Suedois, pour les obliger à faire diversion & à se retirer chez eux; ainsi les Moscovites firent une irruption en Livonie, & vinrent assieger Riga quoiqu'inutilement: les Hollandois donnerent assez à connoître qu'ils n'auroient pas été bien aises que la Prusse fût demeurée aux Suedois: & les Danois commencerent aussi à remuër, & se mirent en état d'attaquer la Suede.

Il se voit attaqué de toutes parts.

Le Prin-

D'un autre côté *Ragotsi* Prince de Tran-

Tranſilvanie entra en Pologne avec une armée, pour voir ſi dans une telle conjoncture il pourroit s'emparer de ce Royaume. Mais le Roi de Suede ayant été obligé de quitter la Pologne pour s'aller oppoſer aux Danois, *Ragotſi* échoüa malheureuſement dans ſon expedition; car ſon armée fut entierement défaite, avant qu'il pût ſe retirer en ſon païs, & il fut ainſi contraint d'accepter une paix honteuſe & très-préjudiciable. ce Ragotſi entre en Pologne. Il y eſt entierement défait.

Cependant *Ragotſi* auroit pû facilement éviter ce peril, ſi ſuivant le conſeil de *Charles Guſtave* il eût pris ſon chemin par Breſt, Pinks, & autres places propres pour favoriſer ſa retraite; d'autant plus que ce Roi lui avoit promis d'amuſer & d'arrêter les Polonois juſques à ce qu'il fût arrivé en lieu de ſûreté. Mais *Ragotſi* s'étant opiniâtré à vouloir paſſer par Cracovie donna occaſion aux Polonois de reprendre cette ville avec celle de Thorn, & en même tems de chaſſer de Courlande les Suedois, qui avoient mis en priſon le Duc de cette province. Dans la ſuite les Polonois enflez de ces heureux ſuccès vinrent aſſieger Riga; mais après y avoir perdu bien du monde ils furent contraints de Il auroit évité ce malheur, s'il eût ſuivi le conſeil du Roi de Suede. Les Polonois chaſſent les Suedois de Courlande. Ils ſont repouſſez devant Riga.

l'abandonner par la vigoureuse resistance, que fit *Helmfeld* General des Suedois & Gouverneur de la place.

Ils font la paix d'Oliva.

Bien que par la paix concluë à Oliva en l'an 1660. la Prusse eût été entierement restituée aux Polonois, qui d'un autre côté renoncerent à leurs pretentions sur la Livonie ; neanmoins ils furent obligez de laisser encore Smolensko, Severie, & Kiow entre les mains des Moscovites. D'ailleurs ils ne pûrent pas appaiser ni se rendre amis les Cosaques, dont quelques-uns ayant pris le parti des Moscovites, & d'autres celui des Turcs, ils exciterent enfin ces derniers à porter la guerre en Pologne.

Ils ne peuvent appaiser les Cosaques.

Leur Roi se demet de la Couronne.

A quoi il faut ajoûter que les troubles & les dissensions continuoient toûjours au-dedans de ce Royaume : ce qui causa tant de chagrin & de déplaisir au Roi *Jean Casimir*, qu'il se demit de la Couronne de Pologne, & se retira en France dans l'Abbaye de *St. Germain*, où il finit ses jours quelques années après.

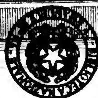
Il se retire en France & y meurt.

Wiesnowiski est élû Roi.

§. 45. Comme après la mort du Roi *Jean Casimir* il ne restoit plus personne du sang royal en Pologne, plusieurs étrangers se presenterent pour tâcher d'obtenir cette Couronne. Mais après plusieurs contestations *Michel Wiesnowiski*,



JEAN III.
Roy de Pologne



nowiski, qui étoit de l'ancienne race des *Piastes*, fut élû Roi l'an 1670. principalement par les suffrages de la petite Noblesse du Royaume. Sa régence, qui ne fut pas de longue durée, fut accompagnée de troubles & de malheurs continuels. Sa régence est accompagnée de troubles.

D'un autre côté les Turcs firent de grands ravages en Pologne & prirent l'an 1672. la ville de Kaminieck dans la Podolie, qu'on avoit tenu jusqu'alors pour imprenable; par où ils ont comme une porte ouverte pour entrer en Pologne. A la fin on fit la paix avec eux, à condition que Kaminieck leur demeureroit, & qu'on leur payeroit un tribut tous les ans. Le Roi *Wiesnowiski* mourut dans l'année 1673. Il est attaqué par les Turcs. Il fait une paix desavantageuse avec eux.

§. 46. L'an 1674. on élût en sa place *Jean Sobieski* General de l'armée Polonoise, qui l'année avant son élection ayant attaqué les Turcs dans leur camp près de Chocim, en fit un si grand carnage, que de trente-deux mille qu'ils étoient, à peine s'en sauva-t-il quinze cens. Ensuite de cette déroute il recommença la guerre contre les Turcs: cependant on fit de nouveau la paix en l'an 1676. par laquelle les Turcs garderent Kaminieck, & renoncerent au tribut, qu'on leur payoit auparavant. La capacité du Roi Sobieski est élû en sa place. Il bat les Turcs à plate couture. Il conclut la paix avec eux.

 d'aujour-

d'aujourd'hui jointe à une prudence consommée fait esperer qu'il sera un très-bon Prince pour la Pologne.

Les Gentilshommes sont seuls estimez en Pologne.

§. 47. Pour ce qui est de la nation Polonoise, il faut premierement remarquer que tout homme, qui n'est pas Noble en Pologne, y passe pour un Paysan. Dans les villes on fait très-peu de cas des Bourgeois, & les Artisans qui s'y trouvent, sont étrangers pour la plûpart. Au reste les Paysans n'y sont gueres mieux traitez que des esclaves. Aussi est-il certain qu'ils sont extremement rustres & grossiers dans leur maniere de vivre & dans leurs mœurs; c'est pourquoi quand nous parlons ici des Polonois, nous n'entendons que la Noblesse.

Les Paysans y sont traitez comme des esclaves.

§. 48. En general les Polonois sont francs, & n'entendent gueres l'art de dissimuler; mais ils sont fiers & superbes, & veulent qu'on leur porte du respect. Cependant quand on leur fait honneur, ils n'en rendent gueres moins, & se montrent assez civils: comme en effet ils font paroître beaucoup de pompe dans leurs discours, dans leurs gestes, & dans leurs ceremonies. D'ailleurs ils sont liberaux jusques à la prodigalité, & ils ne peuvent se tenir de faire de grandes

Bonnes & méchantes qualitez des Polonois.

des depenſes, quand même ils en devroient jeûner & vivre dans la diſette. Cette nation eſt naturellement petulante & fougueuſe, aime une liberté ſans bornes, & ſe porte facilement à la licence & au dereglement; c'eſt pourquoi auſſi les Polonois ont beaucoup de penchant à la ſedition, & font ſouvent des ligues & des factions contre le Roi; reprenant librement ſa conduite, & étant toûjours fort jaloux de leurs droits & de leurs privileges.

Bien que les Polonois ne manquent ni de courage ni de vigueur pour entreprendre la guerre, il eſt pourtant certain qu'ils ſont beaucoup plus propres pour les premieres attaques, qu'à ſouffrir long-tems les fatigues & les incommoditez de la guerre. On peut auſſi remarquer que comme il n'y a que la Nobleſſe qui s'applique au métier des armes, & qu'elle ne veut point ſervir autrement qu'à cheval, & que les autres troupes y ſont fort négligées, cela fait que leur Infanterie eſt fort peu eſtimée, & qu'ils ſont obligez de ſe ſervir de Fantaſſins étrangers, qu'ils prennent d'ordinaire d'entre les Coſaques, qui ſont aſſez hardis & intrepides.

Quelle eſt leur Cavalerie & leur Infanterie.

§. 49. Les limites de la Pologne ſont, à

Situatio

de la Pologne. à l'Orient, le fleuve du Borysthene, qu'on nomme à present le Nieper, & qui separe la Pologne de la Moscovie; au Septentrion la Mer Baltique & la Livonie; au Midi les Monts Carpatiens, qu'on appelle aujourd'hui de differens noms, & qui separent la Pologne de la Hongrie; & à l'Occident la Silesie, la Marck où le Marquisat de Brandebourg, & la Pomeranie. Elle est divisée en Pologne propre, Lithuanie, & Prusse Royale, qui se subdivisent en plusieurs autres provinces grandes & petites.

Son étenduë, & la nature de son terroir. La Pologne est un païs d'une grande étenduë, & comprend plusieurs grandes provinces, dont le terroir est generalement assez fertile, & où l'on trouve de bons pâturages & des terres fort propres au labourage; comme en effet les Hollandois tirent de la Pologne la plûpart des grains qu'ils consument dans leur païs.

Il y a aussi quantité de bœufs en Pologne, d'où on en transporte tous les ans un bon nombre en Allemagne pour servir de nouriture à ses habitans. La laine de Pologne est assez estimée; & on y trouve de très-bons chevaux en abondance. D'un autre côté la Lithuanie produit quantité de miel, dont les habitans

Ses denrées & ses bestiaux.

habitans employent la meilleure partie pour faire de l'hydromel ; & ce qu'ils en ont de reste est transporté dans les païs étrangers, de même que la cire, le lin, le chanvre, le cuir, le *potas* ou la cendre de gravelée, le sel, le bois, & autres choses semblables.

Marchandises qu'on y transporte d'ailleurs.

Les marchandises, que les étrangers apportent dans ce Royaume, sont des draps de laine, des étoffes de soye, des tapits, des peaux de martes zebelines, des vins d'Espagne & de Hongrie, avec quantité d'épiceries, dont les habitans font une grande consomption. Les denrées qui sortent de ce Royaume surpasseroient de beaucoup celles qui y entrent, si les Polonois étoient un peu plus épargnans, & qu'ils s'appliquassent aux manufactures.

Elle est très-peuplée.

Au reste la Pologne est un païs fort peuplé. Il y a des gens qui prétendent que le Roi & la Noblesse y possedent quatre-vingt dix mille, tant villes, que bourgs & villages ; les Evêques & les Chanoines cent mille six cens ; & les autres Ecclesiastiques avec les Abbez & les Abbesses soixante mille & cinq cens cinquante ; ce qui seroit en tout deux cens cinquante-un mille & cinquante villes & villages : mais cependant je ne

voudrois pas être garent de la verité de cette ſupputation.

En quoi conſiſtent ſes forces. §. 50. Les forces de ce Royaume, lorſqu'il eſt veritablement en ſa fleur, conſiſtent principalement dans la Nobleſſe. Autrefois les Polonois ſe ſont vantez de pouvoir mettre en campagne cent cinquante mille hommes de Cavalerie, ou, comme d'autres prétendent, deux cens mille, tous Gentilshommes. Mais il me ſemble que c'eſt un nombre un peu exorbitant, à moins qu'on n'y voulût comprendre les valets à cheval & les goujats. Cependant il eſt certain qu'il n'y a point de Royaume dans l'Europe, où il ſe trouve tant de Nobleſſe. D'ailleurs les Polonois ont le moyen de lever aſſez d'Infanterie pour joindre à leurs Coſaques, & même s'ils vouloient bien menager, ils pourroient facilement contribuer dequoi entretenir une puiſſante armée.

Defauts qui s'y rencontrent. Entre les defauts qui ſe rencontrent en Polognele, le plus grand vient de ce que le Roi ne peut pas mettre d'impoſitions extraordinaires ſans le conſentement des Nobles; à quoi il eſt difficile de les diſpoſer auſſi bien que le Clergé, à moins que ce ne ſoit dans la derniere néceſſité; & quand même ils vou-

droient

droient y consentir, ils deviennent bientôt las de payer les taxes. C'est pour cette raison que la Pologne ne peut pas continuer long-tems la guerre avec la vigueur nécessaire. Outre cela il faut considerer que quand on convoque la Noblesse pour faire la guerre, elle ne s'assemble que fort lentement, & qu'elle ne se laisse pas facilement commander. A quoi on peut encore ajoûter un autre inconvenient, qui est, que s'il se trouve par exemple dix mille combattans Polonois, ce corps d'armée paroîtra cinq fois plus gros par le grand nombre de valets & de goujats qui la suivent, & qui ravageant horriblement le païs causent bientôt la disette de vivres pour les hommes & de fourage pour les chevaux.

§. 51. Pour ce qui est de la forme du gouvernement de la Pologne, on doit remarquer que cet Etat a un Chef, qui prend à la verité le titre de Roi, & qui porte un état conforme à la majesté royale; mais neanmoins si on considere combien son pouvoir est limité, on verra que ce n'est en effet qu'un Prince ou Gouverneur d'une République libre. Ce Roi est toûjours créé par une élection libre, à laquelle chaque Gentilhomme

Quelle est la forme de son gouvernement.

du Royaume a droit de donner ſa voix. Et bien que les Polonois choiſiſſent plus volontiers quelqu'un de la famille royale qu'un autre ; neanmoins ils ne veulent jamais élire un ſucceſſeur à la Couronne pendant la vie du Roi regnant, mais ils attendent toûjours un interregne ; parce qu'ils s'imaginent que c'eſt là le tems le plus propre pour reformer les abus, qui pourroient s'être gliſſez durant la régence du dernier Roi, & pour ôter à ſon ſucceſſeur tous les moyens d'opprimer leur liberté. Mais afin qu'il n'arrive point de deſordre ni de ſedition dans l'Etat durant l'interregne, on adminiſtre alors la juſtice avec beaucoup plus de ſeverité qu'en un autre tems ; & cependant l'Archevêque de Gneſne eſt comme le Primat ou Régent du Royaume qu'on appelle *Interrex.*

Les Polonois aiment mieux avoir un étranger pour Roi qu'un homme de leur propre païs, & pourquoi.

Il y a déjà long-tems que les Polonois ont mieux aimé élire pour leur Roi quelque Prince étranger, qu'un des Nobles du païs ; parce qu'ils ont cru que cela ſervoit à entretenir l'égalité entre les Gentilshommes ; puiſqu'un étranger n'a pas plus d'inclination pour les uns que pour les autres ; au lieu qu'un Noble du païs ne manqueroit pas d'avancer tous ceux de ſa parenté. Enfin ils ont toûjours ſuivi

ſuivi cette maxime depuis le Roi *Jagellon*, qui étoit Lithuanien, & duquel ils furent fort ſatisfaits, à cauſe que ce fut par ſon moyen que la Lithuanie fut annexée à la Couronne de Pologne. Mais au contraire le regne de *Sigiſmond* Roi de Suede, qui fut élû Roi de Pologne, leur cauſa beaucoup de mal; non ſeulement parce que ces deux Royaumes ſont tellement conſtituez, qu'un Roi ſeul ne leur ſuffit pas; mais auſſi à cauſe que cela donna occaſion à de fâcheuſes guerres entre la Pologne & la Suede, dont on auroit été exempt de part & d'autre, ſi *Sigiſmond* n'eût pas été Roi de Pologne. Au reſte les Polonois ſe ſont toûjours bien gardez de prendre pour leur Roi quelque Prince de la maiſon d'Aûtriche, de peur qu'on n'en uſât avec eux, comme on a fait avec les Hongrois & les Bohemiens. Les deux derniers Rois de Pologne ont été élûs d'entre les Polonois mêmes; mais c'eſt au tems à nous apprendre ſi les deux factions, qui ont ſubſiſté juſques ici dans ce Royaume, ceſſeront par là & ſeront entierement éteintes.

§. 52. Les Rois de Pologne tirent de grands revenus des biens qu'on leur aſſigne à leur avenement à la Couronne.

Quels ſont les revenus & le

Outre

pouvoir de ses Rois. Outre cela ils ont eux ſeuls le pouvoir de donner toutes les charges & de conferer tous les bénéfices du Royaume. Mais au reſte ils n'oſeroient entreprendre d'introduire de nouvelles loix, de faire la guerre, de mettre des impoſitions, ou de reſoudre quelque autre affaire d'importance, ſans le conſentement des Etats du Royaume.

Quels ſont ſes Etats. §. 53. Les Etats de Pologne ſont compoſez des Evêques, de quelques Abbez, des Palatins, (qu'on appelle communément *Vaivodes*, & qui ſont Gouverneurs des provinces) des Châtelains ou Gouverneurs de châteaux, & des prinpaux Officiers de la Couronne; tous ceux-ci forment le Senat ou le Conſeil, lequel faiſoit autrefois un corps de cent cinquante perſonnes. A quoi il faut ajoûter les Députez de la Nobleſſe, qui ont à peu près la même autorité en Pologne que les Tribuns du peuple avoient autrefois à Rome; puiſqu'un ſeul d'entre eux peut infirmer & annuller les réſolutions & les arrêts de toute l'aſſemblée, quand il veut proteſter contre. C'eſt pour cela auſſi que ces Députez ſont accoûtumez à parler fort librement dans les aſſemblées, tant contre le Roi, que contre les premiers Miniſtres; ce qui eſt

Quel eſt le pouvoir des Députez de la Nobleſſe.

cauſe

cause que le plus souvent on y traite les affaires avec beaucoup de confusion & inconsiderément, & que tout le fruit qu'auroient pû produire diverses séances dans l'assemblée des Etats, se perd & s'aneantit par le caprice ou l'opiniâtreté d'un seul de ces Députez; particulierement à cause qu'il y a un certain tems préfix (sçavoir de six semaines) pour tenir ces assemblées, au-delà duquel ils ne se résoudroient qu'avec beaucoup de peine à proteger cette assemblée, quand ce ne seroit que pour quelques jours. C'est ce droit de contredire (*jus contradicendi*) que les Polonois ont accoûtumé d'appeller ***animam suæ libertatis, l'ame de leur liberté.***

§. 54. Le Roi est obligé de pourvoir la Noblesse des bénéfices vacans, & il n'en peut pas garder un seul pour soi, ni le conferer à ses enfans sans l'approbation des Etats; & il ne lui est pas permis d'acheter ni de posseder aucune Seigneurie. Il n'a pas non plus l'administration de la justice; mais elle appartient à un Tribunal, composé d'un certain nombre de Nobles, qui fut premierement établi par le Roi *Etienne Batori*, & qui se change tous les ans. Ce Conseil a sa séance six mois à Petricou,

A qui appartient la collatiõ des bénéfices & l'administration de la justice.

cou, & six autres mois à Lublin, & il prononce sentence définitive sur les affaires civiles sans qu'on en puisse appeller, à moins que les differends ne fussent d'une très-grande consequence; qui en tel cas sont renvoyez à l'assemblée des Etats. Mais les affaires criminelles & celles qui regardent le fisc ou le thresor du Roi, sont décidées par le Roi lui-même.

Réflexion sur la forme du gouvernement de Pologne.

Bien que les Polonois soient fort attachez à cette forme de gouvernement, que nous venons de rapporter, & qu'elle semble s'accommoder très-bien à leur humeur feroce & à l'inclination naturelle qu'ils ont pour conserver leur liberté; cependant elle est sujette à cet inconvenient, qu'ils ne peuvent pas traiter les affaires du bien public avec toute la régularité requise, ni les expedier promptement. D'ailleurs il est certain que cette même forme de gouvernement affoiblit extremement les forces de ce grand Royaume, sur tout lorsque la Noblesse a quelque differend particulier avec le Roi, ou qu'elle se porte à exciter des seditions contre lui, ou qu'elle entretient une haine secrette contre lui.

Quel est l'interêt

§. 55. Pour ce qui regarde les voisins de la Pologne, il faut d'abord considerer

que

que ce Royaume a d'un côté l'Allemagne, où il est ouvert en deux endroits, & exposé ainsi aux courses de l'ennemi : car il confine aux terres héréditaires de l'Empereur en Silesie & à un coin de la Hongrie. Mais bien que l'Empire d'Allemagne surpasse de beaucoup en forces & en richesses le Royaume de Pologne; neanmoins ces deux Etats sont tellement constituez, & leurs interêts sont d'une telle nature, qu'il est assez difficile de trouver quelque sujet qui les puisse broüiller ensemble, si ce n'est que, quand il prendroit envie à l'Empereur ou à quelque autre Prince de se rendre Souverain ou Maître absolu de l'Allemagne, les Polonois s'unissent avec d'autres pour s'opposer à ses desseins : auquel cas ils trouveroient de puissans secours, non seulement auprès des Princes Allemans, mais aussi chez les autres Princes de l'Europe, qui auroient en cela le même interêt qu'eux d'empêcher que l'Allemagne ne tombât sous la domination d'un seul.

de la Pologne par rapport à l'Allemagne.

L'Aûtriche en particulier n'est pas en état de réduire la Pologne par la force des armes, ni de conserver un païs si vaste, si uni, si rempli d'habitans, & sur tout où on ne rencontre que très-peu de

Elle n'a rien à craindre de l'Aûtriche.

de places fortes ; car quand il arriveroit que les Polonois fussent abandonnez de tous les Princes de l'Europe, neanmoins dans une telle conjoncture les Turcs ne souffriroient jamais que la maison d'Aûtriche fît de si grandes conquétes en Pologne, & aussi n'y a-t-il personne qui puisse l'en empêcher plus facilement qu'eux. Il est bien vrai que la maison d'Aûtriche a souvent tâché de parvenir à la Couronne de Pologne par le moyen d'une élection libre ; mais les plus éclairez d'entre les Polonois n'y ont jamais voulu consentir, à cause du peril dont leur liberté étoit menacée. Outre qu'ils ont de l'aversion pour les Allemans & pour leurs mœurs, & qu'ils méprisent sur tout leur modestie & leur épargne.

Quels sont les interêts de la Pologne & de l'Allemagne à l'égard du Turc.

Cependant les Polonois ont grand interêt d'empêcher que les Turcs ne subjuguent le reste de la haute Hongrie, & bien plus encore qu'ils ne mettent pas le pied dans la Moravie ; puisque par là ils trouveroient un chemin court & facile pour pénétrer jusques au cœur de la Pologne. D'un autre côté il est fort important à l'Aûtriche, aussi bien qu'à toute l'Allemagne, de ne pas souffrir que le Turc se rende maître de la Pologne, puisqu'alors il auroit la porte toute

toute ouverte pour entrer dans l'Empire ; de sorte que la vieille sentence, que *Philippe Melanchthon* avoit d'ordinaire à la bouche, *Si Turca in Germaniam venit, veniet per Poloniam, Si le Turc vient en Allemagne, il viendra par la Pologne*, n'est pas une production d'un esprit prophetique, mais qu'elle a son fondement dans la Geographie. Cela étant ainsi, il est de l'interêt de l'Aûtriche & de la Pologne de vivre ensemble dans une bonne intelligence ; parce que ces deux Etats peuvent couvrir reciproquement une bonne partie de leurs frontieres. D'ailleurs la Pologne tire de grands profits de l'Allemagne par le moyen du sel & des bœufs, qu'on y négocie. S'il arrivoit que les Polonois faisant la guerre à l'Aûtriche s'engageassent trop avant dans le païs, il seroit à craindre que les Moscovites ne les attaquassent par derriere ; ce qui pourroit les incommoder beaucoup, à moins qu'ils n'eussent quelqu'un qui s'opposât à leur approche.

Les Polonois peuvent donner bien de l'occupation aux Aûtrichiens, lorsqu'ils sont embarrassez dans une guerre contre la France, ou contre la Suede, ou contre les Turcs. C'est pourquoi aussi il y

Pourquoi l'Aûtriche & la France recherche

chent l'amitié de la Pologne. a long-tems que la maison d'Aûtriche a tâché d'engager la Pologne dans ses interêts par quelque mariage, & d'avoir une faction dans le Senat qui tînt son parti. La France de son côté n'a pas négligé de se servir des mêmes moyens pour détacher la Pologne de l'Aûtriche. Au reste les Polonois n'ont rien perdu à la jalousie de ces deux Puissances; puisque par là ils se voyent caressez de l'une & de l'autre pour tâcher de gagner leur amitié.

Qu'est-ce que la Pologne doit apprehender de la part du Brandebourg. Les terres de l'Electeur de Brandebourg confinent pour la plus grande partie à la Pologne; ainsi s'il arrivoit que cet Electeur s'appuyant sur ses seules forces entreprît de faire la guerre aux Polonois, il ne sçauroit y gagner beaucoup; neanmoins l'experience nous a fait voir, qu'étant joint avec d'autres il leur peut causer de grandes pertes; quoique d'un autre côté il doive craindre, qu'il ne prenne un jour envie aux Polonois de s'emparer de toute la Prusse, de même qu'il sçût se servir de la conjoncture du tems pour s'en rendre le maître.

Quel est son interêt par rapport Tandis que la Suede & la Pologne ont eu des démêlez ensemble, le Dannemarc pouvoit par quelque diversion rendre

rendre de bons services aux Polonois; mais maintenant que ces differends ont été entierement terminez, les Polonois n'ont pas beaucoup à craindre de la part des Danois. Au reste il est de l'interêt des Suedois & des Polonois de vivre en paix & en bonne amitié ensemble, à cause qu'ils se peuvent secourir mutuellement contre les Moscovites.

au Danemarc & à la Suede.

La Pologne & la Moscovie ayant des frontieres communes le long d'une grande étenduë de païs, ont beaucoup à démêler ensemble. Ces deux Etats sont presqu'égaux en forces, si ce n'est que les Polonois sont meilleurs soldats que les Moscovites; mais d'un autre côté le Grand Duc de Moscovie a ce grand avantage sur la Pologne, qu'il est Souverain & Maître absolu dans son Empire. Celui de ces deux Etats, qui est maître de Smolensko, peut fort incommoder l'autre; c'est pourquoi aussi les Polonois doivent faire tous leurs efforts pour regagner cette place. Au reste ces deux nations se peuvent mutuellement rendre de grands services contre les Turcs, dont elles doivent bien observer toutes les démarches.

Qu'est-ce qu'elle a à apprehender de la Moscovie.

Les Tartares sont de dangereux ennemis pour la Pologne: car ces peuples

Elle a tout à craindre

barbares

de la part des Tartares. barbares & vagabons & accoûtumez à vivre de rapine font des courses à l'improviste, & se retirent d'abord qu'ils ont pris autant d'hommes qu'ils en peuvent emmener, ou qu'ils se trouvent assez chargez de butin. D'ailleurs on ne peut point se dedommager des maux qu'ils font, ni leur rendre la pareille, quand même on les iroit attaquer dans les lieux de leur retraite, tant à cause de leur vîtesse, que parce qu'on ne trouve rien chez eux; de sorte qu'on est contraint de souffrir impunément tous les ravages que fait cette maudite canaille, à moins qu'on ne les surprenne sur le fait, & qu'on ne les taille en pieces.

Que doit-elle attendre du Prince de Moldavie. Le Prince de Moldavie pourroit bien mettre la Pologne à couvert contre les incursions des Tartares; car c'est au travers de son païs qu'ils prennent leur chemin pour entrer dans les provinces de Pologne. C'est pourquoi aussi les Polonois souffrent impatiemment & avec chagrin que ce Prince, qui étoit autrefois Vassal de la Couronne de Pologne, quoique tributaire du Turc, se soit mis entierement sous la protection de ces Infidelles l'an 1612. de sorte qu'ils en font ce qu'ils veulent.

Elle peut Les Cosaques ont rendu de bons services

vices aux Polonois contre les Tartares ; parce que n'étant pas loin de l'Isthme de la Chersonese Taurique, & occupant les passages, par où ces peuples vagabonds ont accoûtumé de s'en retourner chez eux avec leur proye, ils peuvent facilement les arrêter & les charger. Mais les Polonois ayant fort maltraité les Cosaques, ils n'ont pas manqué de s'attirer la haine de ces peuples, qui ne respirant que la vengeance ont causé jusqu'à present à la Pologne autant de mal qu'ils lui avoient fait de bien auparavant. Et il est fort à craindre que si les Polonois ne tâchent en toute maniere de les ramener à eux, ils ne se donnent aux Moscovites ou aux Turcs, ou qu'ils ne soient entierement exterminez par ces derniers. Que si cela arrive, ils feront indubitablement à la Pologne une playe incurable, qui pourra ravager & abîmer toutes les provinces voisines de l'Ukraine.

recevoit de grands secours des Cosaques.

Enfin les Turcs étant si proches des frontieres de la Pologne & ayant des forces plus considerables que les siennes, ne peuvent que lui être fort redoutables, sur tout quand elle est abandonnée des Cosaques, & qu'elle n'est point appuyée d'aucun secours étranger : car

Elle a les Turcs pour ses plus redoutables ennemis.

quand

quand même la Cavalerie Polonoiſe ne cederoit en rien à celle des Turcs, je ne vois pas comment l'Infantrerie Polonoiſe pourroit entrer en comparaiſon avec les Janiſſaires, qui compoſent la meilleure partie de l'Infanterie du Grand Seigneur & qui font ſa garde ordinaire. Cependant la négligence des Polonois & les troubles inteſtins de leur Royaume ont été les principales cauſes, qui ont donné pendant les dernieres guerres la facilité aux Turcs de penetrer ſi avant dans la Pologne & d'y faire de grands ravages.

Comment elle doit ſe conduire à leur égard.

Pour l'entiere ſûreté & tranquillité de la Pologne du côté des Turcs, il ſeroit à ſouhaiter que les Princes de Moldavie, de Valachie, & de Tranſilvanie fuſſent dans les interêts des Polonois, parce que ces Princes peuvent s'oppoſer au paſſage des Turcs: mais comme depuis long-tems les Polonois ont perdu ou négligé cet avantage, ils doivent bien prendre garde que l'ennemi irreconciliable du nom Chrétien & leur ennemi particulier n'entre pas plus avant dans leur païs. Or pour ne donner aucun ſujet aux Turcs de faire de nouvelles guerres à la Pologne, il ſemble qu'il eſt abſolument neceſſaire qu'en tems de paix

paix les Polonois empêchent, autant qu'il leur sera possible, que les Cosaques ne fassent des courses & n'exercent des brigandages sur les terres du Grand Seigneur; car autrement on ne peut pas trouver mauvais que les Turcs tâchent d'exterminer ces brigands impitoyables, & en saccageant leurs demeures de faire de l'Ukraine un païs desert.

Cependant si la Pologne entroit en guerre avec le Turc, elle auroit à esperer quelque secours d'argent du Pape. La maison d'Aûtriche pourroit aussi, si elle vouloit, par le moyen de quelque diversion soulager un peu les Polonois du poids de la guerre; mais jusqu'à present elle a trouvé à propos de laisser le Turc en paix & n'a jamais voulu lui faire la guerre tant qu'il ne l'a pas attaquée. Les Moscovites de leur côté seroient en état de rendre de bons services aux Polonois, s'il pouvoit y avoir entre ces deux nations une amitié sincere & une veritable confiance. Mais après tout les Polonois se doivent principalement fonder sur leurs propres forces, & juger par la constitution de leurs affaires jusques où ils doivent s'engager contre un ennemi aussi dangereux que le Turc.

Elle doit principalement se fier sur ses propres forces, quand elle est en guerre avec eux.

CHAPITRE XII.

De la Moſcovie.

SOMMAIRE.

§. 1. L'Ancien état de la Ruſſie ou Moſcovie. Le Chriſtianiſme y eſt introduit. 2. Battus la ſubjugue. Elle ſecouë le joug. 3. Jean la reprend & la rend conſiderable. 4. Baſile s'empare de Pleskow & de Smolensko. Il eſt entierement défait par les Tartares. 5. Jean Baſilowitz ſubjugue les Royaumes de Caſan & d'Aſtracan. Il exerce d'horribles cruautez dans la Livonie. Il remporte pluſieurs victoires ſur les Polonois. 6. Fœdor Ivanowitz eſt en guerre avec les Suedois. 7. Boris Gudenou ſe ſaiſit du gouvernement. Le faux Demetrius le lui diſpute. 8. Fœdor Boriſſowitz eſt proclamé Grand Duc de Moſcovie. Sa mort tragique. 9. Baſile Suiski s'empare de l'Empire. Il implore l'aſſiſtance du Roi de Suede & il l'obtient. La Carelie & l'Ingrie ſont annexées à la Suede. 10. Michel Fœdorowitz parvient à l'Empire. Il le remet en bon état. 11. Alexis Michaelowitz attaque la Pologne & ravage la Lithuanie. Il emporte pluſieurs places dans la Livonie. Il eſt repouſſé devant Riga. Il reſtituë tout au Roi de Suede,

de. Il est inquieté par Etienne Ratzin. Il le prend & le punit. Il a une guerre malheureuse contre le Turc. 12 *Fœdor Alexowitz succede à l'Empire.* 13. *Bonnes & méchantes qualitez des Moscovites. Ils ne sont gueres propres à la guerre. Ils se défendent très-bien dans les places fortes. Ils tâchent de mettre leurs troupes sur un bon pied.* 14. *Situation de la Moscovie. Son étenduë & la nature du païs. Denrées & Marchandises qu'elle fournit. Marchandises qu'on y transporte d'ailleurs. De quelle maniere les Moscovites négocient avec les autres nations.* 15. *Quelle est la forme du gouvernement de Moscovie. Quel est le pouvoir & les richesses du Grand Duc. La Moscovie est bien défenduë du côté du Nord & du Nord-Est.* 16. *Elle n'a gueres à craindre de la part de la Perse. Elle a les Tartares pour ses plus redoutables ennemis. Quel est son interêt par rapport au Turc. Que doit-elle craindre de la Pologne. Qu'est-ce qu'elle a à aprehender de la Suede. Que peut-elle esperer du Dannemarc.*

L'ancien état de la Russie ou Moscovie.

§. 1. NOus n'avons presque rien à dire de certain de la plus ancienne origine de cet Empire, ni des exploits de ceux qui l'ont gouverné les premiers ; parce que les memoires historiques, qu'on en peut trouver parmi des peuples si ignorans, sont très-secs & très-confus par rapport aux faits & aux tems. Cependant il paroît évidemment que cet Etat étoit autrefois divisé en plusieurs petites principautez qui ont depuis formé ce grand Empire, tel que nous le voyons à present.

Le Christianisme y est introduit.

Nous remarquerons en peu de mots les principaux évenemens de cet Empire, & nous dirons d'abord que les Moscovites embrasserent le Christianisme en l'an 989. lorsque leur Prince *Wolodomir* épousa *Anne*, sœur de *Basile Porphyrogenete* Empereur des Grecs.

Battus la subjugue.

§. 2. En l'an 1237. *Battus* Roi de Tartarie ayant vaincu & tué *George* Prince des Moscovites, subjugua la Moscovie, & depuis ce tems-là les Princes Moscovites subirent le joug des Tartares dont ils ne s'affranchirent que longtems après sous les auspices du Prince *Jean*, fils de *Basile l'Aveugle.*

Elle secouë le joug.

Jean la reprend & la

Jean commença à regner en l'an 1450. & ce fut sous sa régence que la Russie devint

devint un Etat considerable & prit la forme de Royaume : car il fit plier sous le joug de sa domination la plûpart des petits Rois ou Princes, qui avoient partagé entr'eux ce Royaume, & entre autres les Ducs de Tuer & du grand Novogrod. On raconte qu'il trouva dans cette derniere ville une si prodigieuse quantité d'or & d'argent, qu'il eut besoin de trois cens chariots pour le transporter. Ce fut lui aussi qui bâtit Ivonogrod, château près de Nerva dans l'Ingrie. rend considerable.

§. 4 Après sa mort il eut pour successeur son fils *Basile*, lequel s'empara l'an 1509. de Pleskow, qui étoit pour lors une ville libre. Ensuite il enleva Smolensko aux Polonois. Bientôt après les Tartares de Casan l'ayant attaqué le défirent entierement, & dans le même tems prirent & pillerent la ville de Moscou. Basile s'empara de Pleskow & de Smolensko. Il est défait par les Tartares.

§. 5. En l'an 1533. son fils *Jean Basilowitz*, qui fut un horrible Tyran, succeda à l'Empire de Moscovie. Ce fut lui qui conquit sur les Tartares les Royaumes de Casan & d'Astracan, & qui les annexa à la Moscovie. Ensuite il se rendit en Livonie, où il fit de grands dégats & commit d'horribles cruautez, & s'étant saisi de *Furstenberg* Grand-Maître de l'Ordre Jean Basilowitz subjugue les Royaumes de Casan & d'Astracan. Il exerce d'horribles cruautés.

autez en Livonie.

l'Ordre Teutonique, il lui fit trencher la tête; ce qui fut cause que Revel avec l'Esthonie se donnerent au Roi de Suede, & le reste de la Livonie au Roi de Pologne. Dans le commencement il fut assez heureux contre les Polonois, & il remporta sur eux plusieurs victoires; mais quelque tems après *Etienne Batori* prit sur lui Plosko, avec quelques autres places. Ce cruel Tyran mourut en l'an 1585.

Il remporte plusieurs victoires sur les Polonois.

§. 6. Après sa mort il eut pour successeur son fils *Theodore* ou *Fœdor Ivanowitz*, homme simple, auquel les Suedois firent la guerre au sujet de l'Ingrie.

Fœdor Ivanowitz est en guerre avec les Suedois.

§. 7. *Fœdor* étant mort sans enfans, *Boris Gudenou* son parent se saisit de l'administration de l'Etat; mais il y fut assez malheureux, particulierement depuis que le faux *Demetrius* lui vint disputer l'Empire: car il mourut subitement au milieu de ces troubles en l'an 1605.

Boris Gudenou se saisit du gouvernement.

Le faux Demetrius le lui dispute.

§. 8. Après la mort de *Boris Gudenou*, son fils *Theodore* ou *Fœdor Borissowitz* fut à la verité proclamé Grand Duc de Moscovie: mais ensuite les Moscovites ayant suivi le parti du faux *Demetrius*, il fut poursuivi par celui-ci, & ayant été pris il fut étranglé, & il finit ainsi miserablement sa vie, après qu'il eut porté le vain titre de Grand Duc l'espace de six mois seulement

Fœdor Borissowitz est proclamé Grand Duc.

Sa mort tragique.

§. 9.

§. 9, Nous avons rapporté ci-devant dans le chapitre de la Suede quelle fut la fin du faux *Demetrius*; c'est pourquoi sans nous amuser à le repeter ici nous dirons seulement que *Basile Suiski* s'empara de l'Empire de Moscovie en l'an *1606*. Basile Suiski s'empare de l'Empire.

Environ ce même tems *Charles* IX. Roi de Suede offrit du secours à ce *Suiski* contre un autre faux *Demetrius*, qui s'étoit mis en état de lui disputer la Couronne; mais *Suiski* refusa d'accepter au commencement les offres du Roi de Suede. Cependant lorsque le faux *Demetrius* eut l'avantage sur lui, il rechercha l'assistance du Roi de Suede avec beaucoup d'empressement, & lui promit de lui donner la ville de Kexholme en recompense des bons services qu'il lui rendoit. Là-dessus le Roi *Charles* lui envoya *Pont de la gardie* avec quelques mille hommes, qui étant arrivé en Moscovie secourut puissamment les Moscovites contre le faux *Demetrius*. Mais comme ceux-ci après avoir reçû ce secours cherchoient de vains prétextes pour ne pas livrer les places qu'ils avoient promises au Roi *Charles*, les Suedois s'en saisirent par force, & ce fut par ce moyen que la Carelie & le reste de l'Ingrie furent

Il implore l'assistance du Roi de Suede & il l'obtient.

La Carelie & l'Ingrie sont annexées à la Suede.

annexées au Royaume de Suede. Nous avons fait voir ci-deſſus dans le même chapitre de la Suede, de quelle maniere *Baſile Suiski* fut livré entre les mains des Polonois, & comme le faux *Demetrius* ayant été tué par ſes propres Gardes, qui étoient des Tartares, *Uladiſlaüs* Prince de Pologne fut fait Grand Duc de Moſcovie.

Michel Fœdorowitz parvient a l'Empire.

Il le rétablit.

§. 10. A la fin *Michel Fœdorowitz*, fils du Patriarche *Theodore Mikitowitz* qu'il avoit eu de la fille de *Jean Baſilide*, s'empara l'an 1613. de l'Empire de Moſcovie. Ce Prince ayant fait la paix avec la Suede & la Pologne, rétablit les affaires de Moſcovie, qui avoient été fort délabrées par les troubles inteſtins

Alexis Michaelowitz attaque la Pologne & ravage la Lithuanie.

Il emporte pluſieurs places en Livonie.

§. 11. Son fils *Alexis Michaelowitz* lui ſucceda en l'an 1645. & ayant attaqué les Polonois en l'an 1653. prit ſur eux les villes de Smolensko & de Kiow, & fit d'horribles ravages dans la Lithuanie. Outre cela en l'an 1661. il fit une invaſion en Livonie, où il emporta les villes de Derpt, de Kokenhaus, & de quelques autres petites places : mais ayant voulu aſſieger Riga, il y fut repouſſé avec beaucoup de perte, & il fut contraint de lever le ſiege. A la fin par un traité de paix il rendit aux Suedois

toutes

ALEXIS
MICHALOWITZ
Czar de Moscovie.





toutes les places qu'il leur avoit prises. En l'an 1669. un certain mutin & rebelle, nommé *Etienne Ratzin*, lui donna beaucoup d'affaires : car il s'empara des Royaumes de Casan & d'Astracan, & ayant ravagé toute la Moscovie il causa de grandes pertes aux Moscovites ; mais à la fin ayant été pris il fut puni d'une maniere exemplaire pour ses horribles cruautez. Après quoi tous les païs, qui avoient été subjuguez par ce rebelle, furent remis sous l'obeïssance des Moscovites. Dans la suite plusieurs Cosaques s'étant mis sous la protection du Grand Duc de Moscovie donnerent occasion à une guerre qu'il eut avec les Turcs, dans laquelle il ne fut pas fort heureux. Ce Prince mourut en l'an 1675.

Il est inquieté par Etienne Ratzin

Il le prend & le punit.

Il a une guerre malheureuse contre le Turc.

§. 12. *Alexis Michaelowitz* a laissé pour successeur son fils *Fœdor Alexowitz*, qui est un jeune Prince valetudinaire, & dont on ne peut encore rien dire, mais le tems nous apprendra ce qu'il deviendra.

Fœdor Alexowitz succede à l'Empire.

§. 13. Pour ce qui est du naturel & des mœurs des Moscovites, il y a peu de chose à dire, qui puisse tourner à leur loüange & à leur avantage : car cette nation ne s'appliquant pas aux mêmes exercices, & n'ayant pas les mêmes occupa-

Bonnes & méchantes qualitez des Moscovites.

tions que la plûpart des autres nations de l'Europe, elle n'en a point aussi les manieres obligeantes & polies. Sçavoir lire & écrire est le plus haut point de leurs études ; & toutes la science de leurs Prêtres mêmes consiste à pouvoir lire un chapitre de la Bible, ou un article de leur Postil ou de leur Missel. D'ailleurs les Moscovites sont soupçonneux, defians, cruels, & sanguinaires. Ils ont une fierté & un orguëil insupportable dans la prosperité ; & au contraire ils sont poltrons & lâches dans l'adversité. Cependant ils ont une si grande opinion d'eux-mêmes, qu'on ne peut presque pas leur rendre assez d'honneur, ni contenter leur folle ambition. D'ailleurs ils sont très-propres & très-adroits à faire toutes sortes de friponneries ; mais au reste ils ont l'ame basse & servile, & veulent être traitez avec rigueur. Comme tous leurs jeux & leurs exercices consistent à se donner des coups, aussi sçavent-ils très-bien se servir de bâtons & autres instrumens semblables.

Ils ne sont gueres propres à la guerre.

Les Moscovites sont gros & robustes de corps, & peuvent très-bien souffrir la fatigue & les incommoditez du froid & de la faim: Mais ils ne valent gueres dans des batailles rangées, ni dans des sieges

ſieges de villes : parce qu'ils ſe mettent bientôt en deſordre, dans la penſée qu'ils ont que leurs ennemis entendent mieux le métier de la guerre qu'eux. Cependant ils ſe battent très-bien dans des places fortes, & les défendent juſques à l'extremité ; non ſeulement à cauſe qu'ils peuvent ſupporter beaucoup de travaux & de miſeres ; mais auſſi parce qu'ils craignent que leurs Seigneurs les feroient mourir s'ils venoient à ſe rendre à compoſition.

Ils ſe défendent très-bien dans les places fortes.

Neanmoins les Moſcovites tâchent aujourd'hui de mettre leurs troupes ſur un meilleur pied qu'auparavant ; & pour cet effet ils prennent à leur ſervice plusieurs Generaux Allemans & Ecoſſois, qui exercent leurs troupes à la maniere des autres peuples de l'Europe. Cependant le Grand Duc ne permet pas à ſes Sujets de s'engager au ſervice des autres nations, ni ne veut pas qu'ils ſe perfectionnent dans la connoiſſance de l'art militaire ; de peur que devenant trop habiles dans ce métier il ne leur prît envie d'entreprendre des nouveautez.

Ils tâchent de mettre leur troupes ſur un bon pied.

§. 14. La Moſcovie ou la grande Ruſſie eſt bornée vers le Septentrion par la Mer Glaciale ; à l'Orient par les fleuves du Peiſida, de l'Oby, & du Jaick, qui

Situation de la Moſcovie.

la separent de la grande Tartarie ; au Midi par les rivieres du petit Tanaïs ou Donecz, du Desna, & du Psola, qui la separent de la petite Tartarie ; & à l'Occident par les fleuves du Borysthene & du Narva, qui la divisent de la Pologne.

Son étenduë & la nature du païs.

Bien que le païs, qui est soumis aujourd'hui à la domination du Grand Duc soit d'une étenduë fort vaste, neanmoins il s'y trouve bien des bois & des deserts. La Moscovie fournit en assez grande quantité du bled, du bétail, du gibier, du poisson, du sel, des fourrures, & autres choses necessaires à l'entretien de la vie.

Denrées & marchandises qu'elle fournit.

Les Marchandises, qu'on transporte de là dans les païs étrangers en très-grande quantité, sont les peaux de martes zebelines, dont les nations voisines font grand cas, du poisson salé, du *caviar*, (qui est le sperme préparé de la baleine, de l'étourgeon, ou d'autres poissons de mer, & que l'on sert à table comme un mets delicieux, sur tout en Hollande) plusieurs sortes de cuirs, & particulierement des cuirs de Russie, de la cire, du miel, du suif, des cendres, du savon, du chanvre, & autres choses semblables. Les marchandises qu'on y apporte des païs étrangers, sont la

Marchandises qu'o

la soye, des étoffes d'or & d'argent, des draps de laine, des tapis, des perles, des pierres precieuses, des épiceries, & quelque peu de vin, avec beaucoup d'autres choses. Aujourd'hui il est déffendu d'y transporter du tabac. y transporte d'ailleurs.

Dans le commerce qu'on fait avec les Moscovites, ils ne donnent jamais d'argent, mais ils échangent denrées contre denrées; comme en effet il est défendu d'emporter de l'argent hors de Moscovie. Le plus grand commerce de cette nation se fait à Archangel, qui fut premierement découvert par les Anglois en l'an 1553. mais où maintenant les Hollandois & ceux de Hambourg négocient aussi-bien qu'eux. Autrefois on prenoit la route par Nerva & Revel, qui étoit à la verité le plus court chemin pour les étrangers; mais aussi on étoit trop exposé aux vexations des Danois & des Suedois. Par le moyen du grand fleuve du Wolga les Moscovites font aussi un assez grand trafic avec les Persans & les Armeniens en traversant le Royaume d'Astracan. Dequelle maniere les Moscovites négocient avec les autres nations.

§. 15. Touchant la forme du gouvernement de Moscovie, il faut remarquer que le Grand Duc, que les Moscovites nomment *Czar* en leur langue, est un Quelle est la forme du gouverne-

Monarque

ment de Mosco-vie. Monarque souverain & absolu, qui gouverne tout à sa fantaisie, & auquel ses Sujets rendent une obéïssance aveugle & sans bornes, vivant tous à son égard comme des esclaves, conformément à leur naturel & au traitement qu'on leur fait.

Quel est le pouvoir & les richesses du Grand Duc.

Cette autorité souveraine & absoluë, que ce Prince a sur ses Sujets, sert beaucoup à augmenter ses forces, qui sont très-considerables d'ailleurs, tant par la quantité des gens de guerre, qu'il peut mettre sur pied au nombre de cent mille hommes, que par les droits & les impôts qu'il leve tous les ans, & par les richesses immenses qu'il possede déjà. Il tire ses revenus annuels non seulement de toutes les impositions & taxes de son vaste Empire, mais aussi du commerce des martes zebelines, qui est très-grand & très-avantageux & qui appartient à lui seul, &, si je ne me trompe, des cabarets & des hôteleries, d'où il peut tirer des sommes immenses, à cause que cette nation est fort adonnée à l'yvrognerie & à la gourmandise. Outre cela il fait des presens de ses belles fourrures aux Princes étrangers & à leurs Ambassadeurs, dont il reçoit en recompense de bonnes sommes d'or & d'argent. Outre cela

cela il peut facilement faire donner un petit coup de marteau sur les Risdales ou écus, & ainsi contraindre ses Sujets à les prendre pour le double de ce qu'ils valent. De tout cela il est aisé de conclure que ce Prince doit posseder des richesses immenses.

La Moscovie a encore ce grand avantage par-dessus les autres Etats de l'Europe, qu'on ne la peut attaquer par derriere, à cause que du côté du Nord & du Nord-Est elle est couverte comme d'un puissant rempart par une mer, qu'on ne sçauroit frequenter, & par des deserts vastes & affreux. La Moscovie est bien défenduë du côté du Nord & du Nord-Est.

§. 16. Si l'on considere les voisins de la Moscovie, on verra que du côté de l'Orient elle confine à la Perse. Neanmoins ces deux Etats n'ont gueres à craindre l'un de l'autre; tant à cause de la mer Caspienne & des chemins incommodes qui les séparent, que par les grands deserts, qui sont entre deux, & qui rendent le trajet difficile de l'un à l'autre; & d'ailleurs il ne leur pourroit revenir aucun avantage d'étendre leurs frontieres de ce côté-là. Cependant ils se peuvent rendre reciproquement de bons services par des diversions, quand l'un ou l'autre de ces Princes est en guerre avec le Turc. Elle n'a gueres à craindre de la part de la Perse.

Les

Elle a les Tartares pour ses plus redoutables ennemis.

Les Tartares sont des voisins très-dangereux pour les Moscovites ; parce qu'étant perfides comme ils sont, ils ne sçavent ce que c'est de tenir leur parole, ni d'observer les traitez qu'ils ont jurez, & ils n'ont point d'autre pensée que de s'appliquer au vol & au brigandage. Au reste on ne peut point se dedommager des ravages qu'ils font, si ce n'est en les tuant ; mais il est très-difficile de les attraper, à cause qu'ils changent souvent de demeures, & qu'ils sont fort legers à courir. Les Tartares de Crim en particulier sont ceux qui peuvent faire le plus de mal à la Moscovie ; c'est pourquoi les Moscovites sont obligez d'entretenir sur les frontieres de bonne Cavalerie pour les charger en diligence & les repousser, & de leur donner de l'occupation par le moyen des Cosaques Doniskes, & des Tartares Calmoukes & Nagaiskes, qui peuvent facilement les éloigner des frontieres de Moscovie. Si les Moscovites avoient Kiow avec une partie de l'Ukraine, cela leur pourroit beaucoup servir pour tenir ces voleurs en bride, & pour se couvrir contre les invasions des Turcs. Car les Turcs ne confinent à la Moscovie que par le moyen des Tartares de Crim, qui sont leurs vassaux,

Quel est son interêt par rapport au Turc.

vassaux, & comme pour ainsi dire leurs chiens courans. D'ailleurs les Moscovites ont grand interêt d'empêcher que le Turc ne se rende maître de toute l'Ukraine, à cause qu'en une telle occasion il pourroit fort les incommoder & leur causer de grandes pertes par le moyen des Cosaques & des Tartares.

La Moscovie doit avoir beaucoup d'égards pour la Pologne, qui est située d'une telle maniere qu'elle lui peut faire beaucoup de mal; paticulierement à cause que les Polonois sont beaucoup meilleurs soldats en campagne, que les Moscovites. Cependant ces derniers ont un avantage assez considerable sur la Pologne, en ce qu'ils sont maîtres de Smolensko, de Severie, & de Kiow, qui mettent à couvert leurs frontieres des courses de l'ennemi. Que doit-elle craindre de la Pologne.

La Moscovie n'a pas beaucoup à craindre du côté de la Suede; non seulement à cause qu'elle a des forces suffisantes pour lui opposer, lorsqu'elle est paisible au-dedans, ou qu'elle n'est point en guerre avec quelqu'autre; mais aussi parce que la Suede ne cherche plus à faire des conquêtes de ce côté-là; puisqu'elle auroit bien plus de peine à garder de si vastes contrées, qu'elle n'en auroit de profit. Qu'est-ce qu'elle a à apprehender de la Suede.

profit. C'est pourquoi aussi les derniers Rois de Suede n'ont point eu d'envie de faire la guerre aux Moscovites. Mais si la Suede & la Pologne se lioient ensemble contre la Moscovie, elles lui pourroient bien rétrecir ses frontieres. Cependant il faut aussi considerer que si les Moscovites se joignoient aux ennemis de la Suede, ils lui donneroient bien des affaires.

Que peut elle esperer du Dannemarc.

La Moscovie ne doit pas faire grand fond sur les alliances du Dannemarc; non seulement à cause que ces deux Etats sont trop éloignez les uns des autres; mais aussi parce qu'en cas que l'un d'eux abandonnât l'autre, après être arrivé à son but en rompant l'alliance, ils ne pourroient pas s'en dedommager ni se venger de sa perfidie. Jusques ici on n'a point vû que les Moscovites se soient trouvez à aucun traité de paix ou d'alliance fait entre la plûpart des Princes de l'Europe.

CHA-

CHAPITRE XIII.
DE LA
MONARCHIE DU PAPE,
OU
DU PONTIFE ROMAIN.



SOMMAIRE.

§. 1 *LE Pape peut être consideré ou comme Monarque spirituel ou comme Monarque temporel.* 2. *Tous les hommes vivoient dans une profonde ignorance des choses divines avant la naissance de Christ. Quelles fins se proposoient-ils dans la pratique de la vertu. En quoi faisoient-ils consister leur culte religieux.* 3. *La Religion Judaïque étoit la seule veritable avant Jesus-Christ. En quoi elle differoit de la Religion Chrétienne. Pourquoi les Gentils avoient-ils de la repugnance à l'embrasser. D'où venoit l'aigreur & la haine entre les Juifs & les Gentils.* 4. *La Religion Chrétienne est la seule qui soit propre pour tous les hommes. Elle les rend tous égaux. Elle n'est point contraire au Gouvernement Politique. Elle en est l'appui & le fondement. Aucune autre Religion ni Philosophie ne lui est point comparable. Elle doit être embrassée & introduite par tout. D'où procedent les déreglemens*

glemens de plusieurs Chrétiens. 5. De qui dépend le Gouvernement exterieur de la Religion. Que faut-il entendre par ce Gouvernement. En quoi consiste le Ministere de l'Eglise, & à qui appartient-il. De qui les Apôtres avoient-ils leur vocation. Tous les hommes doivent se soumettre à ce qu'ils leur annoncent. 6. La necessité du Gouvernement de l'Eglise peut être considerée en trois manieres. Cette necessité ne vient pas de la nature de chaque Religion en general. Quels sont les premiers qui ont eu le Gouvernement exterieur de la Religion, & à qui a-t-il été deferé dans la suite. 7. La Religion Chrétienne n'empêche point que le Souverain n'ait ce Gouvernement. Quel est le devoir & l'interêt du Souverain en ce point. Il n'en peut point être privé, & pourquoi. 8. Progrès surprenans de la Religion Chrétienne par la prédication des Apôtres. Pourquoi les gens du commun peuple l'embrassent-ils plûtôt que les gens puissans & doctes. Quelle a été la conduite de Dieu dans l'établissement de cete Religion. Il confond les sages du monde dans leur sagesse. Que pensent ces sages de la prédication des Apôtres. Comment les Jesuites annoncent l'Evangile aux Chinois. Pourquoi Dieu a plûtôt appellé les simples & les idiots que les doctes & les sages. 9. Persecutions excitées contre la Religion Chrétienne dès qu'elle parut. Calomnies forgées contre les premiers Chrétiens. Pourquoi les Romains s'opposent

s'opposent à l'établissement de la Religion Chrétienne. Les persecutions s'augmentent contre les Chrétiens, & pourquoi. Injustice de ces persecutions. 10. *Quels ont été les premiers Directeurs de l'Eglise Chrétienne. Assemblées établies pour terminer les differends de cette Religion. Elles n'étoient ni illicites ni pernicieuses. Pourquoi devoient-elles être permises.* 11. *Quelles erreurs sont nées de ce Gouvernement mis entre les mains des premiers Chrétiens. Si le Gouvernement de l'Eglise peut être separé & distinct de la Puissance seculiere. Quelle difference y a-t-il entre l'Apostolat & le Ministere. De qui les Ecclesiastiques doivent recevoir leur vocation.* 12. *Constantin le Grand ne pouvoit pas entierement changer le Gouvernement de l'Eglise. Raisons pour prouver cela. Comment les Evêques & les autres Ecclesiastiques usurperent l'autorité du Souverain. Le Souverain peut lui seul présider dans les assemblées Ecclesiastiques, & pourquoi. Abus des Conciles. Les Papes se sont attribué divers privileges.* 13. *Abus introduit dans l'Eglise à l'occasion des differends & des procès. Autre abus au sujet du mariage. Autre abus dans la Discipline Ecclesiastique touchant les scandales. Autre abus des Papes dans l'excommunication. Pourquoi ces abus n'allerent pas si loin dans les Eglises d'Orient.* 14. *Comment les Papes usurperent une autorité souveraine dans l'Eglise. L'ignorance & la barbarie y contribuerent*

contribuerent beaucoup. Causes de cette ignorance. Le Clergé aida fort à l'augmenter. Les Decretales sont intruses dans l'Eglise. La pedanterie est introduite dans les Ecoles. L'ignorance de la vraye Politique n'a pas peu servi à l'affermissement du Papisme. Pourquoi les Politiques Grecs & Romains debitoient des opinions contraires à la Monarchie. D'où vient que la Politique fut aneantie entre les Ecclesiastiques. 15. *Pourquoi le Monarque de l'Eglise Romaine a pris Rome pour le lieu de sa residence. Etablissement de la Hierachie du Pape. Origine des Evêques Metropolitains, & quels furent les principaux. Qui fut celui qui prit le premier le titre d'Evêque Oecumenique ou Universel, & qu'emportoit ce titre. Comment l'Evêque de Rome s'est élevé au-dessus des autres. Reflexions sur la puissance du Pape.* 16. *De quelle maniere le Pape a étendu sa puissance sur tout l'Occident. Cause de son agrandissement. Il s'approprie la confirmation des Evêques dans leurs Eglises. Les Decisions des Papes sont publiées & reçûës. Origine de leurs Dispenses. L'Archevêque de Paris est établi Vicaire du Pape en France. Le Moine Vinfried commence à paroître. Il se devouë entierement au Siege de Rome. Il est fait Cardinal & ensuite Vicaire du Pape Gregoire III. Il contribuë à augmenter l'autorité des Papes. Ceremonies du* Pallium *changée en loi. Levée des Annates. Les Synodes*

des sont abolis. Les Evêques sont contraints de prêter le serment de fidelité au Pape. Les Nonces ou Legats sont envoyez en tous lieux. 17. *D'où sont venuës les grandes richesses de l'Eglise. Les Ecclesiastiques employent toutes sortes de moyens pour les augmenter. Etablissement des Croisades, dont les Papes sont les Chefs & les Directeurs. Elles augmentent le pouvoir des Papes, qui en abusent.* 18. *Le nombre des Ecclesiastiques s'accroît, & pourquoi. Origine des Moines ou Religieux & des Religieuses. Leurs Cloîtres ou Couvens avec leurs revenus. Les Ordres des Mendians sont établis. Par quels motifs plusieurs embrassent ce genre de vie. Quelles sortes de gens se jettent dans la vie Monastique. Les Papes se servent utilement des Moines, & ils les soutiennent. Ils ont l'adresse de les contenter tous. Les Moines ont porté un grand préjudice aux autres Ecclesiastiques. Ils leur ont toûjours été contraires & ont épié leur conduite. Ils ont empêché les Evêques de s'opposer à la puissance des Papes. Plusieurs de ces Evêques souffrent impatiemment la domination de Rome. Ils défendent leurs droits naturels. Pourquoi le Concile de Trente sera le dernier qui se convoquera. Il est avantageux aux Evêques d'être soumis aux Papes.* 19. *Pourquoi les Papes ont dû s'affranchir de toute domination. Ils ont employé bien du tems & des pratiques pour y parvenir. Comment ils se sont soustraits à*

l'obéïssance

l'obeïssance des Empereurs. Occasion qu'ils prirent pour y reüssir. Fin de l'Exarchat en Italie. 20. *Les Lombards font de grands progrès en Italie. Les Papes recherchent la protection des Rois de France contre eux. Pourquoi ces Rois & autres prennent le parti des Papes. Ils leur procurent de grands biens & leur font de grandes liberalitez. Les Papes s'en servent pour secoüer le joug de leur domination. Les Sujets tâchent de conserver les privileges qui leur ont été accordez. Les peuples s'opposent aux prétentions des Papes, & pourquoi. Les Papes possedent les païs de leur domination sous la souveraineté des Empereurs.* 21. *Par quelles voyes secouent-ils le joug de la domination de ces mêmes Empereurs. Ils établissent une souveraineté absoluë dans l'Eglise. Le Pape Gregoire VII. déclame contre l'Empereur Henri IV. Il l'excommunie & le contraint de lui ceder le droit de conferer les Evêchez. Comment il auroit pû se rendre souverain dans le temporel aussi-bien que dans le spirituel. Par quels moyens tâche-t-il de dominer sur l'Empereur Henri IV. Le Pape Paschal est contraint de renoncer à l'investiture des Evêques. L'Empereur Henri V. est obligé de le rétablir dans ce droit. Accommodement fait entre le Roi d'Angleterre & les Evêques au sujet de leur investiture. Les Papes ne peuvent obtenir ce droit sur les Rois de France. Ils s'attachent principalement à abaisser l'Empereur. Ils s'unissent*

pour

pour cela avec les Princes de l'Empire. Les Empereurs Frederic I. & Frederic II. tâchent inutilement de rétablir l'autorité Imperiale. Leurs successeurs s'estiment fort heureux de pouvoir se maintenir en Allemagne. 22. *Les Papes s'élevent au-dessus des Puissances temporelles. Moyens dont ils se servent pour cela. Ils poussent leurs usurpations plus loin. Ils fondent le Droit Canon pour appuyer leurs prétentions. Ils sçavent colorer leurs usurpations. Ils s'arrogent le pouvoir de détrôner les Rois, & défendent les mariages en certains degrez. Ils attirent à leur Cour plusieurs gens habiles pour les seconder dans leurs entreprises. Ils trouvent des gens qui s'opposent à leurs tyrannies.* 23. *Les Schismes affoiblissent beaucoup leur autorité. Premier Schisme sous les Papes Innocent II. & Anaclet. Second Schisme sous les Papes Alexandre III. & Victor IV. Troisieme Schisme sous les Papes Urbain VI. & Clement. Quatrieme & dernier Schisme sous les Papes Eugene IV. & Felix V.* 24. *Les Papes ne peuvent empieter sur l'autorité des Conciles. Certains d'entr'eux reconnoissent cette autorité des Conciles. Autres Papes déposez par les Conciles. Pourquoi les Papes font difficulté de convoquer le Concile de Trente.* 25. *Translation du Siege Papal de Rome à Avignon faite par Clement V. Elle fut très-préjudiciable à l'autorité des Papes. Elle ne fut pas moins préjudiciable aux biens Ecclesiastiques en Italie. Le Pape*

Boniface IX. réduit la ville de Rome. César Borgia fils naturel du Pape Alexandre VI. soumet la plûpart des petits Princes, qui occupoient l'Etat Ecclesiastique. Il machine d'empoisonner les plus riches d'entre les Cardinaux. Le Pape Jules II. reünit au Siege de Rome tout ce qui en avoit été démembré. 26. *Tout l'Occident se soumet à l'Eglise Romaine. Une bonne partie de l'Europe secouë le joug du Pape. Quel Pape étoit Leon X. Il fait publier les Indulgences pour attraper de l'argent. Il etablit un certain Arcimbold pour ramasser cet argent. Les Dominicains en Saxe sont employez à prêcher les Indulgences. Ils les exaltent beaucoup. Luther s'oppose à ce vilain trafic. Il fait afficher des Theses sur cette matiere. Il combat la puissance du Pape. Il montre la necessité de réformer l'Eglise. Son dessein est approuvé de plusieurs personnes considerables. Certains Moines avec les commis des Indulgences crient contre lui.* 27. *Etat déplorable du Christianisme en ce tems-là. Extreme corruption & ignorance parmi le Clergé. Luther a de grands avantages sur ses adversaires. Les Prêtres & les Moines persecutent les gens de lettres. Ils sont cruellement raillez par Reuchlin ou Capnion & par le Chevalier de Hutten. Les gens doctes & entr'autres Erasme prennent le parti de Luther. Erasme diminuë fort le credit des Adversaires de Luther: Les Princes & Etats d'Allemagne sont*

ent très-mecontens des Papes. 28 Pourquoi Charles-Quint souffre que la doctrine de Luther se répande dans l'Empire. Quels étoient ses desseins en cela. Il ne peut point les faire réüssir. Le Pape Paul III. excite le Roi de France contre cet Empereur. Le Pape Leon X. soutient mal-à-propos les Marchands d'Indulgences contre Luther. Le Cardinal Cajetan s'emporte contre Luther & le traite rudement. Luther défend sa cause auprès du Duc de Saxe. Il en appelle à un Concile. Henri VIII. Roi d'Angleterre & la Maison de Navarre contribuent à avancer le grand ouvrage de la Reformation. 29. Causes qui arrêtent les progrès de la doctrine de Luther. Schismes entre les Protestans, qui leur sont fort dommageables. Plusieurs d'entre eux donnent occasion à decrier la doctrine de Luther. Les Fanatiques avec les Paysans forcenez sont un grand obstacle à la Reformation. La doctrine de Luther devient suspecte & odieuse. La Sorbonne condamne Luther & favorise Ecktius. Le Roi d'Espagne s'oppose fortement aux progrès de la Religion Protestante. Zuingle & Calvin sont accusez d'avoir empêché l'entiere Reformation de l'Eglise. Luther y laisse plusieurs choses exterieures. Zuingle & Calvin font tout le contraire & détruisent tout. Effets contraires que produisent les grandes richesses de l'Eglise Romaine. 30. Les Papes d'à présent ont si bien rétabli leurs affaires, qu'ils ne craignent plus les Protestans. Ils agissent avec plus de douceur

& de moderation envers les Souverains. Ils terminent sans bruit les diff. rends qu'ils peuvent avoir avec eux. Ils menent une vie plus reglée & suivent des maximes contraires à celles de leurs prédecesseurs. Les Prêtres & les Moines ont bien reformé leur vie & leurs mœurs. Ils se font distinguer par leurs predications & par leurs livres. Ils sont habiles & adroits Controversistes. Les Jesuites s'appliquent aux sciences & à instruire la jeunesse. Moyens que l'on employe pour attirer les Protestans à la Religion Romaine. La maison d'Aûtriche a beaucoup contribué à relever la puissance du Siege de Rome. 31. Le Pape doit être consideré ou comme un Prince temporel d'Italie, ou comme le Souverain spirituel de l'Eglise d'Occident. Il est le plus puissant Prince d'Italie par les païs qu'il y possede. Le Duché de Parme & le Royaume de Naples sont des fiefs qui relevent de lui. Quels revenus il tire de tous ces païs. Quelles sont ses troupes. Quelles sont ses maximes politiques. Quels sont ses interêts par rapport à l'Allemagne, à la France, & à l'Espagne, & qu'en a-t-il à craindre. Qu'est-ce qu'il a à apprehender des autres Etats d'Italie. 32. Quel est son Etat spirituel. Il a des vûës & des maximes bien differentes de celles des autres Souverains. Sur quoi prétend-il que sa Monarchie spirituelle est fondée. S'il peut prouver sa puissance absoluë par l'Ecriture Sainte, & s'il est en état de repondre aux objections que l'on fait là-dessus.

dessus. S'il peut se servir de l'exemple de St. Pierre pour prouver cela même. Quelle conduite doivent tenir & tiennent en effet les Docteurs de l'Eglise Romaine sur cette matiere. 33. Pourquoi la Souveraineté spirituelle du Pape a dû prendre la forme d'un Etat Monarchique. Il n'y a point d'Etat Monarchique mieux imaginé que le sien. Il se fait le Lieutenant de Jesus-Christ & le Vicaire de Dieu en terre, & le Dispensateur des peines & des recompenses. Pour quelles raisons la Monarchie des Papes devoit être élective. Pourquoi les Papes ne se marient pas. 34. Le Conclave où se fait l'élection des Papes, & à quoi sert-il. Qualitez des personnes Papables. Ordre que l'on observe dans le Conclave. Pourquoi les Papes sont le plus souvent Italiens. Pour quelle raison on choisit ordinairement des vieillards pour Papes. Pourquoi on n'élit point un des parens du Pape précedent. Ni un autre qui soit trop affectionné à la France ou à l'Espagne. 35. Le College des Cardinaux, & quel il est. En quoi consiste leur dignité. Quel doit être leur nombre, & quel titre portent-ils. De qui dépend leur élection. Les Papes tâchent toûjours d'avancer & d'enrichir leurs parens. Exemple & raisons de cela. Le Cardinal Patron quel il est. Quels avantages produit son gouvernement. 36. Quels sont les Sujets de la Monarchie spirituelle du Pape. Pour quelles raisons les Ecclsiastiques s'abstiennent de se marier. Ils sont en très-

grand nombre. Ils sont distinguez en deux ordres. Ils possedent les premieres charges & de grands biens. 37. Les Dogmes & les maximes de l'Eglise Romaine s'accommodent très-bien avec les interêts des Papes. S'ils sont au-dessus des Conciles, & s'ils sont infaillibles. Pourquoi ils ont défendu aux Laïques la lecture de l'Ecriture Sainte. Ils ont introduit les Traditions, & à quelle fin. Que leur sert la distinction des pechez en veniels & en mortels. Pourquoi ont-ils inventé la penitence. Ils ordonnent les œuvres satisfactoires, & dans quelles vûës. Pourquoi établissent-ils le merite des œuvres. A quelle fin inventent-ils les œuvres de surerogation. Pour quelle raison ils ordonnent l'observation des fêtes & autres ceremonies. Dans quelle vûë ont-ils augmenté le nombre des Sacremens, & introduit les Messes pour les vivans & pour les morts. Ils retranchent la coupe aux Laïques, & pourquoi A quelle fin ont-ils fait du mariage un Sacrement, & établi des degrez defendus là-dessus. L'Extreme-Onction leur est très-commode. Le Purgatoire pourquoi inventé. La veneration des Reliques pourquoi introduite. L'invocation des Saints pourquoi ordonnée. La canonisation est très-avantageuse aux Papes. Quelles gens on canonise ordinairement. Autres moyens pour tirer de l'argent. 38. Les Universitez ont beaucoup servi à maintenir l'autorité des Papes. Les Professeurs de ces Universitez & du Droit Canon sont des

creatures

creatures des Papes. Les Philosophes sont leurs esclaves. En quoi consistent la Theologie & la Philosophie Scholastiques. Elles sont encore en vogue à present, & pourquoi. 39. *Pourquoi les Jesuites se sont-ils intrus dans la régence des Colleges. Quels services rendent-ils par là au Siege de Rome. Quelles personnes ils tâchent d'attirer dans leur Societé. Ils se sont introduits adroitement dans les Cours des Princes. Ils sont fort odieux aux autres Moines.* 40. *La Censure des livres ce que c'est, & comment elle est fort avantageuse aux Papes. Les Docteurs Papistes prennent occasion de decrier & diffamer les Protestans. Ils exaltent fort leurs miracles & leurs Martyrs.* 41. *L'excommunication des Papes n'est plus si redoutable qu'elle étoit autrefois. L'Inquisition est établie en Italie & en Espagne, & pour quelles fins.* 42. *Causes qui obligent les peuples à rester dans la Religion Romaine. Plusieurs d'entre eux le font pour conserver leurs biens. D'autres le font par ignorance. De plus il y a des établissemens dans l'Eglise Romaine pour toutes sortes de personnes. Pourquoi les Princes de cette Communion ne l'abandonnent pas & n'entreprennent pas de la detruire.* 43. *Les Papes ont les Italiens dans leurs interêts. De même que les Polonois. Ils n'ont rien à craindre de la part des Portugais. Qu'est-ce qu'ils ont à apprehender du côté des Allemans. Charles-Quint néglige l'occasion de*

faire une reformation en Allemagne. Que lui seroit-il arrivé s'il se fût détaché du Siege de Rome. Les Espagnols sont fort attachez aux Papes. Les François ne sont pas si passionnez pour les interêts des Papes. Formalitez que les Nonces du Pape sont obligez d'observer en France. Si on a eu dessein d'y faire un Patriarche independant du Siege de Rome. S'il auroit été avantageux aux Rois de France. Les Papes ont de l'aversion pour la Monarchie Françoise. Ils se maintiennent dans leur autorité par le moyen de la jalousie & de l'égalité qui se trouvent entre les Couronnes de France & d'Espagne. Quelle conduite ils tiennent à l'égard de ces deux Couronnes. 44. *Les Papes souhaitteroient bien la reünion des Protestans au Siege de Rome. Quelle est leur politique à leur égard. Ils emploient toutes sortes de moyens pour les gagner.* 45. *S'il y a quelque esperance d'accommodement entre le Pape & les Protestans. On le croit impossible, & pour quelles raisons. Les propositions d'accommodement, qui ont été faites sur ce sujet, sont chimeriques, dangereuses, préjudiciables au parti Protestant.* 46. *Quelles sont les forces du parti Catholique, & qui sont ceux qui le composent. Quelles sont les forces du parti Protestant, & qui sont ceux qui le composent. Les divisions & les haines entre les Protestans donnent de l'avantage aux Catholiques, qui sont unis entr'eux sous un même Chef. Ils different dans la discipline*

cipline Ecclesiastique & dans certains points de la Religion. Ils n'ont pas tant de zele que les Catholiques à faire des proselytes. Il y a une grande jalousie entre les principaux de leur parti. Quelle sûreté ont les Huguenots en France. Il n'y a gueres d'apparence que le Roi les force sur leur Religion. Les Polonois ne sçauroient inquieter les Prussiens & les Courlandois sur leur Religion. 47. *Quelles sont les forces des Protestans d'Allemagne. S'ils sont en état de se défendre contre la Maison d'Aûtriche sans le secours de la France & de la Suede. Il leur est avantageux que les François & les Suedois ayent un pied en Allemagne. La sûreté de la Religion Protestante n'est pas fondée sur des traitez.* 48. *Les Etats Protestans, qui sont souverains & independans, n'ont rien à craindre sur le changement de Religion. Quels moyens doivent-ils employer pour maintenir la Religion dans leurs païs.* 49. *Si l'on pourroit faire un accommodement entre les Lutheriens & les Reformez sur les points de Religion controversez. On croit la chose très-difficile, pour ne pas dire impossible. Moyens que l'on pourroit essayer pour parvenir à une si bonne œuvre. Il faut la laisser à la bonne & sage Providence. Ces deux partis doivent se défendre mutuellement contre leur ennemi commun.* 50. *On ne sçauroit reünir les Sociniens ni les Anabatistes à la Religion Protestante, & pourquoi.*

Le Pape peut être consideré ou comme Monarque spirituel, ou comme Monarque temporel.

§. 1. ON peut considerer le Pape ou le Pontife Romain en deux manieres. Premierement entant que ses dogmes, qui sont differens de ceux des autres Chrétiens, sont conformes ou contraires à l'Ecriture Sainte, ou qu'ils sont utiles ou préjudiciables au salut : & c'est cette cosideration que nous laissons aux Théologiens, comme n'étant point de notre ressort. En second lieu eu égard à son pouvoir temporel, entant qu'il s'étend non seulement sur la plus grande partie des Etats de l'Italie ; mais aussi que le Pape prétend être le souverain Chef de toute la Chrétienté du moins dans le spirituel, & qu'en effet il usurpe cette autorité sur les Rois, Princes, & Republiques de l'Europe, qui sont dans les mêmes sentimens que lui au sujet de la foi. C'est cette consideration, qui a un grand rapport à la Politique, & qu'un homme versé dans les affaires civiles ne sçauroit négliger ; puisqu'un tel Empire spirituel choque la puissance des Princes souverains, & qu'il lui prescrit des bornes, ou plutôt qu'il la détruit. Davantage les interêts de la Religion sont tellement mêlez avec ceux de la Republique, qu'il est absolument nécessaire qu'un homme consommé dans la Politique

Les Politiques doivent s'appliquer à bien connoître

que soit bien informé de l'origine de cette Monarchie spirituelle & qu'il découvre les moyens, dont elle s'est servie autrefois pour arriver à son aggrandissement, & dont elle se sert encore aujourd'hui pour se conserver dans le même état : car par cette recherche on reconnoîtra clairement quel rapport cette même Manarchie peut avoir aux controverses, qui sont maintenant en vogue entre les Chrétiens de l'Occident, entant qu'elles sont fondées sur les diverses interpretations de l'Ecriture, ou sur des vûës temporelles. Toutes ces choses étant ainsi bien examinées, les personnes sages & éclairées pourront juger s'il y a quelque apparence qu'on les puisse jamais terminer.

L'origine & les progrès de la puissance du Pape.

§. 2. Si nous voulons remonter jusques à l'origine des choses, nous verrons qu'avant la naissance de *Christ* toutes les nations de l'univers, excepté le peuple Juif, étoient plongées dans les épaisses tenebres de la superstition & vivoient dans une ignorance très-grossiere des choses divines : car ce qu'on leur debitoit en general de leurs Divinitez, n'étoit pour la plûpart que des fictions extravagantes, ou des contes infames. Il est bien vrai qu'il se trouvoit parmi

Tous les hommes vivoient dans une profonde ignorance des choses divines avant J. Christ.

les doctes, ou ceux qui pretendoient être plus sages que le commun peuple, des gens qui vouloient raisonner un peu plus sainement sur les choses divines & sur la nature & l'état des ames, & s'éloigner ainsi des sotises & des extravagances des autres mortels sur cette matiere. Mais au reste tout ce qu'ils en ont dit est si confus, si douteux, si imparfait, & si mal fondé, qu'on peut hardiment avancer qu'ils n'ont sçû ce qu'ils disoient.

Quelles fins ils se proposoient dans la pratique de la vertu.

La plûpart d'entr'eux voyoient bien qu'on devoit s'adonner à la pratique de la vertu; mais au reste ils en ignoroient la force & l'efficace, puisqu'ils n'en connoissoient point d'autres fruits ou effets que l'utilité publique & la gloire & les honneurs. Car ce que les Poëtes disoient de la récompense des bons & de la punition des méchans après leur mort établies des Dieux mêmes, ne passoit dans l'esprit de ceux, qui avoient la réputation d'être les plus sages & les plus éclairez, que pour des fictions ingenieuses inventées pour effrayer la populace & pour la tenir en bride. Le reste du peuple vivoit sans se proposer aucune fin & sans avoir la moindre pensée des choses celestes.

En quoi

Dans ce qu'on nommoit la Religion des

des Payens, on ne remarquoit aucune instruction, ni discipline, ni aucun formulaire, qui renfermât les points principaux touchant la Divinité. La plus grande partie de leur culte religieux ne consistoit qu'en sacrifices, en cérémonies, & en certains jours de fêtes, qu'on consacroit aux jeux, aux spectacles, & à toutes sortes de voluptez, plûtôt qu'à la contemplation des choses divines. De là il paroit clairement qu'une telle Religion ne pouvoit produire dans les vivans aucune sainteté de vie ou de mœurs, ni donner aucune esperance ou consolations aux mourans.

En quoi faisoient ils consister leur culte religieux.

§. 3. En ce tems-là il n'y avoit que le peuple Juif, à qui Dieu eût revelé les mysteres de la veritable Religion, qui pouvoient les conduire au salut. Toutefois il y avoit une notable difference entre la Religion Judaïque & la Religion Chrétienne; à cause que la Religion Judaïque ne contenoit le Redempteur du genre humain, consideré comme l'unique source du salut, qu'en promesses & en figures; au lieu que la Religion Chrétienne comprend la verité & l'accomplissement des Oracles, & enseigne que le Messie est maintenant venu au monde. Davantage la Religion Judaïque étoit

La Religion Judaïque étoit la seule veritable avant J. Christ.

En quoi elle differoit de la Religion Chrétienne.

comme

comme revêtuë de quantité de cérémonies fatigantes, dont plusieurs étoient accommodées au gouvernement politique & au genie de cette nation : de sorte que vû la diversité de ses cérémonies elle ne pouvoit que très-difficilement être reçuë pour la Religion universelle de tous les autres peuples ; & que ces ceremonies étoient comme un mur, qui separoit les Juifs des autres nations de la terre.

Pourquoi les Gentils avoient-ils de la repugnance à l'embrasser.

Il est bien vrai que les autres peuples n'étoient pas si absolument exclus du salut qu'ils n'eussent pû l'obtenir par la foi au Messie à venir. Il y avoit même des Juifs qui s'employoient avec assez de zele à convertir les Gentils, & particulierement ceux avec lesquels ils avoient quelque familiarité ou quelque commerce. Mais ce n'étoit pas encore alors le bon plaisir de Dieu d'envoyer par toute la terre des Apôtres ou des Ambassadeurs pourvûs de dons extraordinaires pour inviter toutes les nations à embrasser la Religion Judaïque. Et les soins, que quelques particuliers prenoient de la conversion des Gentils, ne pouvoient pas être fort avantageux ni efficaces à l'égard de la grande multitude de ces peuples idolâtres. Davantage parce qu'en

ce

ce tems-là les Juifs, entant qu'ils étoient le seul peuple adopté de Dieu, avoient l'avantage par-dessus tous les autres peuples, & que l'unique temple du Seigneur étoit parmi eux, ils étoient enflez de la bonne opinion d'eux-mêmes, & méprisoient tous les autres en comparaison d'eux; & ainsi à cause de certaines cérémonies ils étoient obligez de garder des mesures en beaucoup de choses à l'égard des étrangers, & de n'avoir pas avec eux un commerce trop familier, ni des liaisons trop étroites. C'est ce qui causoit une aigreur & une haine perpetuelle entre eux & les autres nations, & qui empêchoit ainsi la propagation de leur créance. Outre cela les autres peuples avoient de la peine à comprendre, que pour faire solennellement & en public le service divin il fallût necessairement se rendre à Jerusalem, comme s'ils n'eussent pas pû bâtir chez eux un temple qui eût le même privilege. A quoi il faut encore ajoûter que ceux qui se convertissoient à la Religion Judaique étoient moins considerez que les naturels du païs: de sorte qu'il n'y avoit que très-peu de Gentils, qui voulussent se resoudre à s'exposer, en embrassant la Religion Judaïque, au mépris, dont on opprime d'ordinaire les étrangers.

D'où venoit l'aigreur & la haine entre les Juifs & les Gentils.

§. 4.

La Religion Chrétienne est la seule qui soit propre pour tous les hommes.

§. 4. Au contraire la Religion Chrétienne a non seulement une lumiere bien plus pure & beaucoup d'autres avantages par-dessus la Judaïque, dont nous laissons la consideration aux Théologiens ; mais de plus elle est exempte des circonstances, qui rendoient le culte Judaïque tout-a-fait singulier & entierement éloigné de celui des autres nations, & elle a toutes les qualitez qui sont requises dans une Religion universelle ; c'est pourquoi aussi il est du devoir de tous les hommes de l'embrasser. Ce qui merite particulierement d'être remarqué, afin de rechercher & de connoître à fonds la nature & le génie de la Religion Chétienne. Car il n'y a point ici de lieu particulier, qui soit choisi de Dieu pour lui rendre son culte en public, & il n'a point donné plus de sainteté ni de majesté à un lieu qu'à un autre ; afin qu'aucune nation n'eût un juste sujet de se plaindre de l'éloignement du temple : mais on peut en tous lieux lui offrir des mains pures, le servir religieusement, & lui presenter des prieres ; Dieu n'ayant plus de temple privilegié, où il ait promis d'exaucer les hommes plûtôt que dans un autre. Il n'y a point de prérogative dans la Religion Chrétienne, dont on puisse prendre

Elle les rend tous égaux.

occasion

occasion de s'estimer au-dessus des autres; *il n'y a ici ni Juif ni Grec, ni serf ni franc : car ils sont tous un en Jesus-Christ ;* comme dit St. *Paul* aux *Galates chap.* III. *vers.* 28. Il n'y a point de tribu ni de famille particuliere destinée à faire le service divin, à l'exclusion des autres, comme autrefois parmi les Juifs : mais on y employe indifferemment toutes sortes de personnes, pourvû qu'ils soient bien instruits des mysteres de la Religion & qu'ils possedent les autres qualitez qui y sont necessaires. Il n'y a rien non plus dans tout le Christianisme, qui nous empêche de vivre en bonne union avec tous les hommes, & de leur rendre tous les devoirs, que le droit naturel exige.

Elle n'est point contraire au Gouvernement Politique.

D'ailleurs la Religion Chrétienne considerée simplement ou en elle-même, & détachée de toutes les vûës & de tous les interêts temporels, n'a rien en soi qui puisse alterer ou troubler le moins du monde les loix & les societez civiles, ou qui leur puisse préjudicier en aucune maniere, entant qu'elles conviennent avec les loix naturelles; mais au contraire elle contribuë à les affermir & à les conserver dans leur entier; bien que ce ne soit pas là sa fin principale. Elle ne renferme rien non plus en elle-même, qui

Elle en est l'appui & le

fondement. qui soit contraire au but qu'on s'est proposé dans le Societez Politiques, ni qui nous empêche de vivre honnêtement, paisiblement, & sûrement sous la protection des Souverains. Car sans choquer aucunement le Christianisme on peut parfaitement bien, tant en general qu'en particulier, remplir tous les devoirs de la Puissance seculiere, conformément à la Loi naturelle, au bon sens, & à la nécessité de l'Etat, & exercer toutes les fonctions des charges & des emplois, qui sont nécessaires dans un Etat bien policé. Le Christianisme au contraire sert beaucoup à toutes ces choses; puisqu'il recommande expressément l'observation de tous les commandemens de la Loi naturelle, & particulierement ceux ausquels les Loix politiques n'ont pû commodément imposer des peines temporelles: d'ailleurs il ordonne à un chacun de s'acquitter de sa charge avec zele & avec fidelité, lorsqu'elle convient avec la Loi naturelle & avec l'honnêteté.

Aucune autre Religion ni Philosophie ne lui est

Ainsi il n'y a aucune sorte de Philosophie ni de Religion dans tout l'Univers qui soit comparable en ce point à la Religion Chrétienne: comme il paroîtra évidemment à tout homme qui les

les examinera de près & les conferera entr'elles. C'est pourquoi il faut non seulement que chaque homme en particulier, entant qu'il est obligé de rendre compte à Dieu pour son ame, embrasse cette Religion; mais aussi tous les Souverains, ou tous ceux qui gouvernent, sont obligez par les raisons, que nous venons d'apporter, de l'introduire dans les païs de leur domination, si elle n'y est pas encore, & de l'y maintenir, en cas qu'elle y soit déjà établie; & cela par un devoir qui suit nécessairement des fonctions de leur charge.

point compa-rable.

Elle doit être embrassée & introduite par tout.

Or si l'on ne remarque pas d'une maniere visible tous ces effets que la veritable Religion peut produire, & que la vie de plusieurs Chrétiens ne soit en rien differente de celle des Payens & des Turcs; ce n'est pourtant pas un defaut qui doive être imputé à la Religion Chretienne, mais à la malice des hommes, qui ne faisant profession du Christianisme que de la bouche en rejettent toute la force par leurs actions, & qui negligeant d'arracher de leur cœur les passions dereglées se mettent ainsi hors d'état de confirmer cette salutaire doctrine par l'integrité de leur vie & par la sainteté de leurs mœurs.

D'où procedent les dereglemens de plusieurs Chrétiens.

§. 5.

De qui dépend le Gouvernement exterieur de la Religion.

§. 5. Comme il n'y a point de personne sage & éclairée, qui puisse nier ou révoquer en doute ce que nous venons d'avancer, il se presente aussi en ce lieu une question d'importance; sçavoir, si la Religion Chrétienne requiert absolument que la direction ou le gouvernement de l'Eglise depende d'un autre que de celui qui a la supreme puissance dans un Etat. Ou, ce qui revient à la même chose, s'il est necessaire que ce même gouvernement réside dans les Prêtres & les Docteurs tous ensemble, ou seulement dans un seul d'entre eux indépendamment du Souverain. Ou bien s'il faut absolument qu'il n'y ait qu'un seul Directeur souverain de la Religion Chrétienne, duquel tous les autres Etats Chrétiens doivent dépendre en ce point. Ou enfin (ce que quelques-uns prennent pour la même chose) de sçavoir si chaque Etat a le pouvoir de se gouverner à sa propre fantaisie & suivant les loix de chaque particulier & les interêts du bien public; ou si tous les autres Etats se doivent soumettre à un seul & s'en rendre comme les esclaves, & chercher son avantage dans leur perte & dans leur ruine.

Que faut-il

Par le Gouvernement exterieur de la Religion nous entendons cette puissance,

ce, qui consiste principalement à établir certaines personnes pour exercer publiquement le service divin : à avoir une jurisdiction absoluë sur leurs personnes : à avoir la direction des biens qui sont consacrez à la Religion : à faire des loix qui soient avantageuses au bien exterieur de la Religion, & à les maintenir dans leur entier : à connoître des differends & à decider les disputes qui peuvent naître entre les Ecclsiastiques : & en plusieurs autres choses de cette nature. entendre par ce Gouvernement.

Nous distinguons ce Gouvernement exterieur de l'Eglise de son Ministere, qui consiste dans l'explication des mysteres de la Religion & dans l'administration des Sacremens ; ce qui sans contestation appartient uniquement aux Prêtres ou aux Ministres ; mais d'un autre côté cela se doit entendre seulement d'une *Eglise qui est déja établie & fondée, & non pas de celle qui le doit être à l'avenir.* En effet puisque la Doctrine Chrétienne se puise dans la Révélation divine comme dans sa source, il s'ensuit necessairement que la Puissance séculiere ne peut en prendre la direction avant qu'elle ait été suffisamment proposée par ceux qui ont été immédiatement autorisez de Dieu pour cet effet. Ainsi lorsque notre

En quoi consiste le Ministere de l'Eglise, & à qui appartient-il.

De qui les Apôtres avoient-ils leur vocatiõ

Sauveur après sa résurrection envoya ses Disciples comme Apôtres ou Ambassadeurs dans toutes les parties du monde pour annoncer la Doctrine de l'Evangile & pour l'introduire parmi toutes les nations, ils ne reçûrent pas leur vocation, ou la puissance de prêcher & d'administrer les Sacremens, des Souverains, mais de Dieu même : de sorte que les Rois, aussi-bien que les gens du commun peuple, devoient les honorer & se conduire à leur égard comme avec des Ambassadeurs envoyez immediatement de Dieu même, & recevoir ainsi avec une entiere soumission tout ce qu'ils leur annonçoient de la part de Dieu. D'ailleurs ce seroit une chose tout-à-fait absurde & ridicule, qu'une personne voulût avoir la direction & le gouvernement d'affaires dont il n'auroit pas la moindre connoissance. D'où il s'ensuit que cette question ne doit s'entendre que des Souverains qui font profession de la Religion Chrétienne avec une veritable connoissance, & non pas de ceux qui méprisent & rejettent les dogmes des Chrétiens, ou qui suivent une Secte infectée d'opinions & d'erreurs pernicieuses sur les points principaux de la Religion Chrétienne ; car il y auroit de la folie & de l'extravagance

Tous les hommes doivent se soumettre à ce qu'ils leur annoncent.

extravagance de vouloir confier le Gouernement des Egliſes à ces derniers, & e ſeroit mettre le troupeau à la garde les loups.

§. 6. On peut conſiderer la neceſſité du Gouvernement exterieur de l'Egliſe en trois manieres. Car premierement on peut demander, ſi cette néceſſité procede de la nature & du genie de chaque Religion en general. En ſecond lieu, ſi elle vient de la conſtitution de la Religion Chrétienne en particulier. Et en troiſieme lieu, ſi elle eſt fondée ſur une ordination envoyée du ciel ou ſur un commandement exprès de Dieu.

La neceſſité du Gouvernement de l'Egliſe peut être conſiderée en trois manieres.

Nous ne pouvons pas remarquer que cette néceſſité procede vrai-ſemblablement de la nature de chaque Religion en general, & certes n'y a-t-il point de raiſon qui puiſſe nous en convaincre: car l'eſprit humain ne peut pas concevoir que pour ſervir Dieu il ſoit abſolument néceſſaire de faire un ſchiſme dans l'Etat ſur le point de la Religion, & d'y introduire deux ſortes de Puiſſances indépendentes l'une de l'autre; puiſqu'un partage ſemblable, ou plûtôt une telle *complication* de la ſouveraine puiſſance dans un Etat ne ſeroit autre choſe qu'un vent continuel, qui y ſoufleroit ſans ceſſe

Cette néceſſité ne vient pas de la nature de chaque Religion en general.

le

le feu de la division & de la jalousie, & qui ne serviroit qu'à y mettre les defiances & la confusion. Mais au contraire ces deux choses ne sont nullement incompatibles ; sçavoir, de servir Dieu, & de laisser en même tems au Souverain le gouvernement exterieur de la Religion, pourvû qu'on suppose que les Souverains n'ayent dessein de contraindre leurs Sujets à recevoir quelque chose qui s'éloigne de la verité de la Doctrine Chrétienne & de la pureté du service divin. Et certes comme chaque homme consideré dans son état naturel est indispensablemenr obligé à servir Dieu, de même il a le pouvoir d'instituer tels signes de son culte que bon lui semble, pourvû qu'il soit persuadé que cela soit agréable à Dieu. Mais d'abord que les hommes eurent formé des societez, ils defererent ce droit à ceux qui avoient la direction de tout le Corps ; ainsi les premiers peres de famille, qui n'étoient pas encore sujets à aucune République, s'étoient acquis ce même pouvoir dans leurs familles, & le transferoient pour l'ordinaire sur l'aîné de leurs enfans comme *hæriditatem eximiam*, le plus précieux héritage ; puisqu'après la mort du pere les freres s'étoient accordez à

Quels sont les premiers qui ont eu le Gouvernement exterieur de la Religion, & à qui a-t-il été deferé dans la suite.

vivre en communauté de toutes choes. Dans la ſuite les Republiques ayant té établies, on tranſporta ce droit à eux qui en étoient les Chefs ; & cela our cette raiſon principale, c'eſt que chacun eût pû faire dans la Religion : qu'il auroit voulu, la diverſité du ilte exterieur auroit infailliblement :oduit de la haine, du mépris, de la viſion, & des deſordres dans l'Etat. Et en qu'autrefois chez les Juifs, qui oient le ſeul peuple choiſi de Dieu, xterieur du culte public eût été dé:é héréditairement à une certaine falle ; néanmoins la direction ſouvene & l'inſpection ſur les Prêtres avoit commiſe à celui qui avoit la ſouaine autorité dans le Gouvernement vil. Et c'eſt auſſi ce qui a été obſerparmi la plûpart des nations.

§. 7. On ne peut voir auſſi que la Religion Chrétienne ait quelque choſe particulier à l'égard du Gouvernet exterieur de l'Egliſe : car quoielle contienne certains chefs du culivin, qui ſurpaſſent les lumieres de aiſon humaine, & qu'on ne peut oir ni entendre que par le moyen a Revelation divine, toutefois cela rouve nullement que le Gouverne-

La Religion Chrétienne n'empêche point que le Souverain n'ait ce Gouvernement.

ment exterieur de l'Eglise appartienne necessairement à quelque autre qu'au Souverain ; pourvû que nous supposions toûjours, (ainsi qu'il a été dit ci-dessus) que les Souverains ne veuillent abuser de ce Gouvernement pour introduire dans l'Eglise des maximes ou des dogmes, qui soient contraires à l'Ecriture sainte, ou qui empêchent les Prêtres ou les Ministres de l'Eglise de s'acquitter des fonctions de la charge, que Dieu leur a confiée, conformément à sa sainte Parole. Et on ne sçauroit comprendre pourquoi celui qui possede l'autorité suprême ne pourroit pas acquerir la capacité requise pour une telle direction, ou du moins qu'il n'en pût faire exercer les fonctions ou les actes par des personnes, qui s'en seroient rendu capables : de même qu'on laisse d'autres parties de la souveraineté à la direction de quelques-uns des Ministres sous le bon plaisir du Prince. Personne ne s'est jamais avisé de ravir au Souverain l'autorité de faire des loix; quoiqu'un Docteur ou Professeur en Droit doive être plus versé dans les loix, qu'un Roi en son particulier; puisqu'en ceci, aussi-bien que dans toutes les autres choses, le Souverain peut & est même obligé de

Quel est le devoir & l'interêt du Souverain en ce point.

de se servir du conseil de ceux qui ont
une connoissance parfaite de tout ce
qui peut être utile & avantageux à l'E-
tat & à l'Eglise ; particulierement à cau-
se qu'un Roi vertueux & éclairé, bien
loin d'avoir interêt que ses Ministres
s'acquittassent mal des charges qu'il leur
a confiées, peut au contraire conformé-
ment à son devoir & selon les mouve-
mens de sa conscience en tirer de grands
avantages, lorsqu'ils en remplissent
bien tous les devoirs. En effet il est cer-
tain que plus un Souverain a de zele &
d'application pour maintenir la Reli-
gion Chrétienne, d'autant plus aussi
ses Sujets en deviennent-ils meilleurs
& plus capables de le servir : outre que
par ce moyen il peut d'autant mieux
s'assûrer du secours du Ciel. D'ailleurs
lorsqu'un Roi est Chrétien & Ortho-
doxe, il n'y a aucune raison qui em-
pêche Dieu de lui prêter son assistance, Il n'en peut
aussi-bien qu'à un autre, pour s'ac- point
quitter dignement d'un tel emploi. Enfin être privé, &
puisque dans tous les autres points de la pourquoi.
Religion Chrétienne on ne voit point
qu'elle empiete aucunement sur les or-
donnances & les loix civiles, ni sur la
suprême puissance, entant que le tout
est fondé sur le Droit naturel, il n'y a

 donc

donc pas lieu de croire qu'elle l'ait fait en celui-ci, à moins que de montrer un ordre formel & positif de la Divinité même. Au reste ceux qui soutiennent le contraire sont obligez de trouver dans l'Ecriture sainte des termes exprès, qui prouvent qu'elle ôte ce Gouvernement exterieur de la Religion à la Puissance seculiere, & qu'elle l'attribuë à quelque autre en qualité de Souverain & indépendant. Cependant nous allons nous attacher à rechercher & à expliquer à quelle occasion & par quels dégrez une telle souveraineté s'est établie dans l'Eglise d'Occident.

Progrès surprenans de la Religion Chrétienne par la prédication des Apôtres.

§. 8. Prémierement donc il est certain qu'après l'Ascension du Sauveur du monde dans le ciel, lorsque les Apôtres commencerent à répandre fort loin la Doctrine de la Religion Chrétienne, suivant l'ordre exprès qu'ils en avoient reçû de leur Maître, ils firent en peu de tems de très-grands progrès dans la conversion tant des Juifs que des autres nations, mais principalement des gens du commun peuple, qui jusques alors avoient croupi dans les épaisses tenebres de l'ignorance & de la superstition & qui menoient une vie pleine de miseres & de calamitez, & qui pour cela

même

nême embrasserent avec d'autant plus
.e joye & d'avidité la Doctrine de l'E-
·angile, qu'ils y découvroient une si
;rande lumiere & de si puissantes con-
›lations contre les incommoditez de la
ie temporelle. Les Apôtres même trou-
erent d'autant plus facilement accès
ans l'esprit de cette sorte de gens, à
ause qu'étant eux-mêmes de basse con-
ition & sans apparence exterieure, ils
voient occasion de converser familie-
:ment avec eux comme avec des égaux.
lais entre ceux qui étoient élevez en
aissance & en dignité, aussi-bien
u'entre les doctes, il ne s'en trouva
resque point au commencement qui
›ulussent recevoir cette Religion, ou
ıi la crûssent digne de leurs recher-
ıes.

Pourquoi les gens du commũ peuple l'embrassent-ils plûtôt que les gens puissans & doctes.

S'il est permis d'examiner les raisons
: la conduite, que la Sagesse Divine
:enuë dans l'établissement de la Reli-
on Chrétienne, il paroît assez vrai-
nblable que pour l'introduire il ne
: a pas plû employer la puissance &
utorité des Souverains, ni l'éloquen-
des Sçavans, de peur qu'on ne la
t pour quelque ruse des Politiques,
pour quelque spéculation des Philo-
›hes: mais si en considerant son com-

Quelle a été la conduite de Dieu dans l'établissement de cette Religion.

mencement & ses progrès on vient à la comparer avec d'autres Religions, il est indubitable qu'on y reconnoîtra quelque chose de grand & d'élevé au-dessus des forces humaines. Car comme les Philosophes & les Doctes avec toutes leurs subtilitez n'avoient presque rien découvert dans les choses divines, qui meritât d'être reçû ; & que *Socrate* même & d'autres Philosophes, qui avoient connu & condamné la superstition de leur tems, n'avoient pû néanmoins l'abolir, ni établir un meilleur culte : ainsi Dieu pour confondre la sagesse des hommes voulut montrer qu'il lui étoit aisé d'operer ce grand ouvrage par le moyen de pauvres Pêcheurs sans étude & sans lettres. D'ailleurs les Sages du monde & les Politiques trouvoient ridicule la prédication des Apôtres, qui commençoient par un *Jesus-Christ* crucifié ; qui prenoient pour le Fils de Dieu & pour leur Sauveur un homme d'une nation haïe & méprisée de tout le monde ; qui durant son sejour sur la terre n'avoit eu aucun crédit, & ne s'étoit point signalé par des actions héroïques, & qui ne s'étoit point rendu fameux dans le monde par de longues études, ni par ses prédications : mais qui au contraire

Il confond les sages du monde dans leur sagesse.

Que pensent ces sages de la prédication des Apôtres.

contraire avoit été puni dans sa jeunesse de la mort du monde la plus infame.

C'est aussi pour cette raison que les Jesuites devant annoncer l'Evangile aux Chinois, qui ont naturellement beaucoup d'esprit, ne commencent jamais par leur prêcher un *Christ* crucifié; mais ayant auparavant raisonné quelque tems avec eux sur la Religion naturelle, & après de longs détours ils en viennent à la fin aux articles de la foi Chrétienne. Au reste je n'examine point si par cette methode & cette Politique il y a apparence qu'ils puissent faire de plus grands progrès que n'ont fait les Apôtres.

Comment les Jesuites annoncent l'Evangile aux Chinois.

On pourroit dire encore que ç'a été le bon plaisir de Dieu de tirer des ténébres du Paganisme les plus simples & les plus chetifs, plûtôt que les principaux & les plus considerables; à cause que les prémiers étoient entretenus dans l'erreur par ceux-ci, qui voyant bien la tromperie & la vanité de la Religion Payenne ne se mettoient pourtant pas en devoir d'en chercher une autre qui fût meilleure & plus pure. Ainsi Dieu en retirant le commun peuple du Paganisme renversa les fondemens de cette

Pourquoi Dieu a plûtôt appellé les simples & les idiots que les doctes & les sages.

grande machine, & fit tomber de cette maniere tout le bâtiment qui étoit posé dessus. Car la simplicité & la crédulité de la populace étoient l'unique bâse, qui soutenoit la Religion des Gentils.

Persecutions excitées contre la Religion Chrétienne dès qu'elle parut.

§. 9. Après que la Religion Chrétienne se fut premierement répanduë & accrûë parmi le commun peuple de la maniere que nous venons de dire, il arriva bien-tôt que les Empereurs Romains (car ce fut dans l'Empire Romain que le Christianisme commença à paroître, & où il fit les plus grands progrès) la persecuterent à toute outrance, & firent tous leurs efforts pour l'opprimer. A quoi contribua beaucoup l'ignorance, où ces Empereurs étoient des fondemens, des dogmes, & du but de cette nouvelle Religion, & particulierement aussi le nombre des nouveaux Chrétiens, qui méprisoient la Religion Payenne, lequel s'augmentoit tous les jours. Car au reste ces Empereurs ne pûrent se resoudre à entrer dans l'examen de cette Doctrine, & s'imaginerent sottement que cela ne convenoit point à la dignité Imperiale.

Calomnies forgées contre les

D'ailleurs entre les premiers Chrétiens il se trouvoit peu de gens polis & capables de présenter leur créance aux gens

;ens d'autorité sous une forme qui ne ût point dégoûtante. C'est pour cette aison qu'on n'avoit point de peine à joûter foi aux mensonges & aux calom-.ies, que les ennemis du nom Chré-ien semoient par tout, comme si dans :urs assemblées secrettes & nocturnes s se fussent abandonnez à la débauche : à l'impudicité, ou qu'ils eussent ma-hiné des conspirations contre l'Etat. prémiers Chrétiens.

Outre cela il y en avoit plusieurs d'en-:e les Romains qui avoient de l'aver-on pour toutes sortes de nouveautez, imaginant que si l'Empire Romain s'é-)it bien trouvé de l'ancienne Religion ırant plusieurs siécles, ils la pou-)ient bien retenir encore. Et particu-erement ils croyoient qu'ils ne de-)ient pas permettre à la populace d'en-eprendre de faire quelque changement ıns la Republique, ou de vouloir de-:nir plus sage que ses Maîtres. Mais : qui rendit encore les Chrétiens plus spects, fut que dans l'exercice de leur eligion ils avoient quelque forme de ɔuvernement Ecclésiastique : ce qui : manqua pas d'être pris par leurs en-:mis pour une faction & une conspira-)n ; comme s'ils avoient voulu former ıe nouvelle Republique dans l'ancien- Pourquoi les Romains s'opposent à l'établissement de la Religion Chrétienne.

ne, diviſer l'Empire, & enfin s'en rendre entierement les maîtres.

Les perſecutiõs s'augmentent contre les Chrétiens, & pourquoi.

A la fin comme les temples des Payens devenoient moins fréquentez, à proportion que le nombre des Chrétiens s'augmentoit; & que cependant l'Empire Romain s'affoibliſſoit de plus en plus par les rudes ſecouſſes dont il étoit agité; il y eut pluſieurs d'entre les Romains qui ſe figurerent que ce malheur venoit du mépris qu'on faiſoit des Dieux, par la faveur deſquels l'Empire Romain avoit été élevé à un ſi haut degré de grandeur & de puiſſance. C'eſt pourquoi ils ſe ruerent ſur les Chrétiens, comme ſur des Athées & des Impies; qui vouloient renverſer les principes de toutes les Religions: & parce que ceux-ci refuſoient d'obéïr aux commandemens des Empereurs touchant la veneration des Idoles, & qu'ils ſouffroient les plus cruels tourmens avec une joye indicible & avec une fermeté extraordinaire; les Empereurs Romains prenant leur conſtance pour une opiniâtreté & une malice deſeſperée, les traitoient d'autant plus cruellement, qu'ils ne connoiſſoient pas d'autre moyen plus propre pour maintenir leur autorité contre ces gens foibles & mépriſables.

Mais

Mais quelques raisons qu'on puisse alleguer pour justifier ces persecutions, que les Empereurs Romains ont excitées contre les pauvres Chrétiens, elles ne laisseront pas néanmoins de passer pour des maximes cruelles & injustes d'une domination tyrannique, qui abuse honteusement de l'autorité suprême. Car les Sujets avoient embrassé cette Religion par un commandement exprès de Dieu, auquel les Souverains ne devoient ni ne pouvoient s'opposer en aucune maniere : sur tout puisque les Souverains n'étoient pas moins obligez que les Sujets à suivre les ordres de Dieu & à recevoir cette doctrine ; & qu'en ne le faisant pas ils se rendoient criminels de leze-majesté divine. Ils ne pouvoient pas non plus s'excuser aucunement sur leur ignorance ; puisque cette Religion étant une chose nouvelle, il étoit de leur devoir de s'en informer exactement, & de ne pas faire mourir si aveuglément des personnes innocentes, & sans les entendre, parce qu'ils n'obéïssoient pas à des commandemens, qui ne les pouvoient obliger. Car on ne peut pas condamner quelqu'un à mort, avant que de connoître à fond le crime dont il est accusé, & sans l'entendre dans sa cause.

Injustice de ces persecutions.

Quels ont été les premiers Directeurs de l'Eglise Chrétienne.

§. 10. Or puisque dans les commencemens de la Religion Chrétienne les Souverains ne se mêloient point de son Gouvernement exterieur, il fallut necessairement que les Chrétiens entre eux en prissent le soin eux-mêmes, & que sans la Puissance suprême ils se fissent une certaine forme de culte divin, & qu'ils fussent obligez à l'affermir & à la maintenir de tout leur pouvoir. C'est ainsi qu'il est arrivé d'ordinaire dans toutes les Societez qui se sont formées dans un Etat sans le consentement du Souverain; où les membres ont dû chercher entre eux les moyens les plus propres pour les gouverner & pour les maintenir, en faisant pour cet effet des ordonnances & en y établissant quelques Directeurs. Car autrement suivant les loix de la Politique, qui sont fondées sur le Droit naturel, il est certain que le Gouvernement exterieur de la Religion appartient aux Souverains. Mais puisqu'alors ces Souverains ne vouloient point exercer cette fonction, il a bien fallu que les premiers Chrétiens ayent établi eux-mêmes les Ministres de leurs Eglises, & qu'ils leur ayent assigné des pensions sur les aumônes & les liberalitez des personnes charitables.

Lorsqu'il naissoit quelque erreur, ou qu'il survenoit quelque grand differend, qui ne pouvoit pas être terminé par une seule assemblée, on communiquoit l'affaire aux Eglises voisines, oubien on convoquoit les Ministres des Eglises les plus proches, qui prenoient connoissance de l'affaire & la décidoient. Mais bien que dans un Etat Politique il ne soit pas permis aux particuliers de former des Societez entre eux, particulierement lorsqu'elles sont composées d'un très-grand nombre de personnes, & qu'elles sont fort frequentes; néanmoins on ne doit pas prendre celles des premiers Chrétiens, ni leurs Synodes, pour des assemblées illicites; puisqu'elles n'avoient point d'autre but que l'exercice d'une Religion, qui leur étoit commandée de Dieu & sur laquelle les loix & les constitutions humaines n'ont ni autorité, ni jurisdiction. Car si les Souverains negligent d'exercer les fonctions de leurs charges, & qu'ils n'ayent aucun soin de leur salut éternel, il ne s'ensuit pas de là que les autres, qui ont été éclairez de la lumiere de l'Evangile, se doivent écarter du chemin qui y conduit; puisque la Puissance suprême ne s'étendoit ni ne peut s'étendre jusque là.

Assemblées établies pour terminer les differends de cette Religion.

Elles n'étoiét ni illicites ni pernicieuses.

Pourquoi elles devoient être permises.

Or comme un chacun peut se deffendre par ses propres forces & avec ses propres armes, lorsque le Souverain n'a ni le pouvoir ni la volonté de le proteger ; de même lorsqu'il ne fait pas son devoir touchant le salut de mon ame, j'ai d'autant plus de raison d'en prendre le soin moi-même, que mon ame m'est plus précieuse que mon corps, & d'autant plus aussi qu'un autre est moins offensé par mon veritable culte, que lorsque je me mets en état de me déffendre par la force ; puisqu'il n'y a point d'homme, qui en se soumettant à la Puissance Civile se dépoüille du soin qu'il doit avoir de son corps & de son ame. Au reste il est indubitable que les Rois & les Empereurs, s'il avoit plû à Dieu de commencer par eux la propagation de la Religion Chrétienne, n'auroient pas manqué de favoriser la doctrine & la prédication des Apôtres & de la confirmer par leurs Edits, de renverser les temples des Idoles, d'interdire & d'anéantir leur culte superstitieux, d'établir un Gouvernement exterieur dans l'Eglise, de le diriger suivant le conseil des Apôtres, & de le maintenir de tout leur pouvoir : comme nous voyons qu'on en a usé dans les lieux où la Religion

Chrétienne

Chrétienne a été premierement reçûë par ceux de la Régence.

§. 11. Cependant le Gouvernement exterieur de l'Eglise étant ainsi resté à la disposition des premiers Chrétiens par la négligence des Souverains, cela donna occasion à des erreurs assez dangereuses : car de là vint que quelques-uns voulurent soutenir que le peuple ou l'assemblée en corps, entant qu'il est opposé au Souverain, a eu dès le premier établissement de la Religion Chrétienne le droit naturel & perpetuel d'élire les Ministres de l'Eglise. On avouë qu'il ne faut pas établir des Prêtres ou des Ministres contre la volonté de l'assemblée, particulierement lorsqu'elle a des sujets légitimes de les rejetter ; parce qu'alors ils ne seroient gueres propres à toucher l'esprit & le cœur de leurs auditeurs & à leur inspirer l'amour de la vertu & de la sainteté. Toutefois il ne suit nullement de là que le droit, que cette assemblée s'est attribué par provision, à cause que le Souverain a negligé les fonctions de sa charge, lui appartienne originairement & à perpetuité : car cette assemblée n'a pas plus de droit d'élire les Ministres de l'Eglise, qu'elle a le pouvoir de donner les charges

Quelles erreurs sont nées de ce Gouvernement mis entre les mains des premiers Chrétiens.

ges & les emplois publics dans un Etat. Et c'est pour cette raison que tout le droit, dont une assemblée joüit dans quelque lieu touchant cette élection, ne lui appartient que par provision & par la concession ou par la connivence du Souverain, que nous supposons toûjours ici être Chrétien & Orthodoxe.

Si le Gouvernement de l'Eglise peut être separé & distinct de la Puissance seculiere.

Il y en a d'autres qui ont voulu conclure de là, que le Gouvernement exterieur de l'Eglise étoit quelque chose de séparé & de distinct de la Puissance seculiere, & qu'il devoit être absolument à la disposition du corps des Ecclesiastiques, ou bien de quelqu'un d'entr'eux; de sorte que dans un Etat Chrétien il faudroit necessairement qu'il y eût deux Societez ou deux Corps separez & indépendans l'un de l'autre; l'un Ecclesiastique, qu'on appelleroit *Ecclesia*, & l'autre Politique, qu'on nommeroit *Civitas*, qui auroient chacun à part une puissance absoluë. Mais ils se trompent en cela: car le droit, dont on a été obligé d'user par provision à cause de la negligence du Souverain, cesse entierement dès qu'il veut reprendre & exercer dûëment les fonctions de sa charge. Il ne s'ensuit pas non plus que la puissance, qui appartenoit aux Apôtres

dans

'Eglise qui devoit premierement être ormée, appartienne aussi aux Ministres lans celle qui l'est déjà, parcequ'ils ne ont chargez du soin du service divin que par une tradition non interrompuë. Car l'Apostolat étoit quelque chose de articulier, & qui étoit different du Ministere, tel qu'il est aujourd'hui ; de même que le Gouvernement exterieur le l'Eglise est distingué du Ministere ; & par consequent comme un Ministre de 'Eglise établi dans les formes ne peut nullement être appellé un Apôtre, de même un Roi ne peut être un Prêtre ou un Ministre.

Quelle difference y a-t'il entre l'Apostolat & le Ministere.

Or quoique la Religion Chrétienne ire son origine de Dieu même, qui ossede une sagesse immense, & qu'elle oit au-dessus des forces de l'entendement humain, cela n'empêche pas néanmoins que le Souverain ne puisse prenre la direction ou le gouvernement exterieur de l'Eglise, en choisissant des ersonnes sages & habiles, qui s'acuittent dignement des emplois qui leur eront confiez. On peut encore conure de ce que nous avons dit, que l'uge ou la pratique de l'Eglise primitive l'égard du Gouvernement exterieur ne re nullement à consequence, & ne doit

De qui les Ecclesiastiques doivent recevoir leur vocation.

doit point être prise pour la regle generale & constante du Gouvernement de l'Eglise dans un Etat, dont le Souverain est Chrétien & Orthodoxe ; puisque cette pratique n'étoit fondée que sur la conjoncture du tems. Mais il en est tout autrement dans un Etat, dont les peuples avec leurs Souverains ont embrassé la Religion Chrétienne, & il n'est nullement necessaire de vouloir pour ce sujet y former un Corps à deux têtes.

Constãtin le Grand ne pouvoit pas entierement changer le Gouvernement de l'Eglise.

§. 12. Et bien que depuis ce tems-là, lorsque *Constantin le Grand* se convertit à la foi Chrétienne, l'Eglise prît une autre forme, à cause que le Souverain étoit propre aux fonctions du Gouvernement exterieur de la Religion ; on ne pouvoit pas néanmoins d'abord rendre ce Gouvernement exterieur tout semblable à celui qu'on auroit pû & qu'on auroit dû établir, si dès la naissance de l'Eglise les Souverains se fussent faits Chrétiens : puisqu'il demeura encore dans l'Eglise beaucoup de restes du Gouvernement provisionnel ou à tems, qui causerent depuis de grands abus dans l'Eglise d'Occident.

Raisons pour prouver cela.

En effet il n'étoit pas possible que les Empereurs, qui n'étant imbus que des premiers élemens de la Religion Chré-

tienne

tienne passoient encore pour des Novices, usassent d'abord d'un si grand pouvoir dans les affaires de l'Eglise, & affoiblissent ou bridassent ainsi l'autorité des Evêques & des autres Ecclesiastiques, dont ils n'eussent pas été bien aises d'être privez. Mais au contraire (puisque la plûpart des peuples, qui étoient alors Chrétiens, étoient fort attachez à leurs Docteurs & à leurs Prêtres) ils étoient bien plûtôt obligez de les caresser & de gagner leur amitié, afin de les avoir toûjours à leur disposition & de s'en servir au besoin pour affermir leur autorité dans un état si chancelant. Outre que ces premiers Empereurs Chrétiens avoient encore à leur Cour beaucoup d'Officiers & de Ministres de la Religion Payenne, qui étoient fort éloignez du culte & des ceremonies de la Religion Chrétienne; de sorte qu'on ne pouvoit gueres commodément traiter des affaires, qui regardoient le Gouvernement exterieur de l'Eglise, dans des assemblées, où il se trouvoit des gens semblables.

De là vint aussi que dans la vocation & l'établissement des Evêques & des autres Ecclesiastiques on s'en tint presque toûjours à l'usage qui avoit été introduit

Comment les Evêques & les autres Ecclesiasti-

ques usurperêt l'autorité du Souverain.

duit auparavant ; & que non seulement la décision des controverses touchant les articles de foi, mais aussi l'institution des loix, qui pouvoient servir à l'avantage exterieur & à la police de l'Eglise, ou les differends importans, qui arrivoient entre les Princes & les Ecclesiastiques, étoient déférez à des Conciles, ou à des assemblées Ecclesiastiques, dans lesquelles le Clergé prit occasion de s'attribuer le droit de présider & de donner ses avis & ses suffrages. Au lieu que le droit de convoquer ces assemblées appartenoit aux Souverains, qui même l'avoient exercé depuis bien long-tems ; & qu'outre cela ils devoient du moins avoir la direction absoluë des affaires & le droit de présider dans ces sortes d'assemblées, quelque matiere qu'on y pût traiter ; si l'on vouloit que les resolutions, qu'on y prenoit, eussent la vertu d'une Loi ou d'une Ordonnance dans l'Etat.

Le Souverain peut lui seul présider dâs les assemblées Ecclesiasti-

Il est bien vrai qu'on ne doit pas plûtôt déferer aux Souverains, qu'aux Ecclésiastiques, le pouvoir de faire de nouveaux articles de foi, ou d'interpreter l'Ecriture à leur fantaisie ; toutefois puisque tous les points de la créance d'un Chrétien sont compris dans ces Livres

vres ſacrez, qui ont été publiez de la part de Dieu en faveur de tous les hommes en général, & qui n'ont point été confiez à la garde de certains Prêtres ou Miniſtres, comme on faiſoit autrefois à l'égard des Oracles & des Livres des Sibylles, & que les autres hommes auſſi bien que les Eccléſiaſtiques peuvent acquerir les ſecours neceſſaires pour comprendre le ſens des ſaintes Ecritures, il ſemble qu'il n'eſt ni deraiſonnable ni abſurde que le Souverain ait à tout le moins le droit de préſider dans ces aſſemblées, où l'on traite des differends de la Religion, qui naiſſent de diverſes interpretations de l'Ecriture : ce qui (ſans parler des autres avantages) pourroit beaucoup ſervir à moderer la chaleur & les emportemens, où l'on ſe laiſſe aller à l'ordinaire dans ces diſputes ; à examiner toutes choſes avec ſoin & avec application ; & à empêcher qu'on ne pouſſe les choſes trop loin par la paſſion de contredire ; qu'on ne calomnie perſonne en interpretant malicieuſement le ſens de ſes paroles, & qu'enfin on ne prononce mal-à-propos anatheme contre des perſonnes innocentes, ce qui n'arrive que trop ſouvent.

ques, & pourquoi.

Abus des Côciles.

Comme les premiers Empereurs Chré-

tiens négligerent entierement ce droit qu'ils avoient, ou qu'ils ne pûrent pas l'exercer commodément, cela fut cause qu'il y eut souvent de grands desordres dans certains Conciles, & que dans la suite les Papes étant devenus puissans commencerent à mépriser l'autorité des autres Evêques d'Occident & des Conciles, & s'attribuerent le droit de décider des articles de foi, & d'introduire dans l'Eglise des Canons ou des Loix Ecclesiastiques, qu'ils jugeoient propres pour avancer leurs affaires particulieres; & enfin ayant usurpé la souveraine puissance ils n'eurent pas de peine à se soustraire avec tout leur Clergé de l'obeïssance qu'ils devoient à leurs Souverains: car dès qu'on fut une fois dans le préjugé que tout cela appartenoit aux Ecclesiastiques, à l'exclusion de la Puissance seculiere, le Pape ne manqua point d'étendre ici son autorité, comme il avoit fait sur le Clergé & sur toute l'Eglise.

Les Papes se sont attribué divers privileges.

Abus introduit dans l'Eglise à l'occasion des differens & des procès.

§. 13. A ceci on doit ajoûter qu'anciennement c'étoit la coûtume dans l'Eglise Chrétienne, que les Chrétiens, suivant l'exhortation de l'Apôtre *S. Paul*, ne voulant point plaider devant les tribunaux des Payens, ils s'en remettoient au

jugement des Evêques sur tous les
erends & procès, qui pouvoient sur-
ir entr'eux, afin de ne donner aucun
ndale aux Gentils, & de leur ôter
t sujet de pouvoir calomnier & me-
e. En effet il n'eût pas été bien-seant
eux qui faisoient profession de mé-
ser les biens temporels de disputer
ır ce sujet. Cette coûtume étoit alors
: utile & fort loüable en soi; mais
ès que les Empereurs Chrétiens, bien
n de l'abolir, l'eurent confirmée de
s en plus, & que les tribunaux fu-
t composez de Juges Chrétiens, les
êques prirent occasion de là de s'at-
ouer une jurisdiction ordinaire, qu'on
pelloit *Audience*, & qui empietoit
n seulement sur l'autorité des Juges
uliers, mais qui même detournoit
Evêques des fonctions particulieres
leurs charges.

C'étoit encore un ancien usage parmi Chrétiens, lorsqu'il naissoit quelque
upule en fait de mariage touchant la
p grande proximité de sang, de s'en
porter au sentiment des Prêtres ou
nistres de l'Eglise & de demander leur
s; on se servoit même de leur arbitra-
dans les differends, qui pouvoient
venir entre des personnes mariées: à
quoi

Autre abus au sujet du mariage.

quoi il faut ajoûter qu'ils assistoient à la célébration des mariages, où ils faisoient la priere & donnoient la benediction. Ces commencemens, qui d'ailleurs étoient très-bons en soi, donnerent depuis occasion à des abus très-dangereux, puisque toutes les affaires, qui regardoient *matrimonium*, *statum hominum*, *divortia*, *nullitates matrimoniorum*, *successiones*, *hereditates*, &c. *le mariage*, *l'état des hommes*, *les divorces*, *les nullitez de mariage*, *les successions*, *les héritages*, & autres choses semblables de très-grande importance, étoient portées devant le tribunal des Papes, qui pour donner plus de couleur à leur usurpation firent du mariage un Sacrement.

Autre abus dãs la Discipline Ecclesiastique touchãt les scandales.

Outre cela les premiers Chrétiens tâchoient, comme il étoit convenable, de rendre en quelque maniere leur Religion recommandable aux Payens par la sainteté de leur vie & par la pureté de leurs mœurs; particulierement à cause qu'il y avoit plusieurs fautes, pour lesquelles les loix Payennes n'avoient point ordonné de peines temporelles. C'est pourquoi dans la primitive Eglise quand quelqu'un avoit donné un scandale public par ses pechez, on lui imposoit une penitence, ou amende Ecclésiastique,

ique ; qui tout au plus n'alloit qu'à 'tre exclus de l'assemblée des fidelles, &]ui étoit appellée *Excommunication :* le- [uel usage peut encore avoir son utilité ous les Puissances Chrétiennes ; pour- û qu'elles s'en reservent la direction, c qu'elles empêchent que les Ecclésiasti- [ues entraînez par leurs passions & uni- uement appliquez à leurs interêts n'a- usent de ces censures, sur tout quand lles produisent des effets d'un avantage onsiderable dans la vie Civile ; comme orsque dans le huitiéme siécle personne e vouloit converser avec un excommu- ié. Or une telle jurisdiction dans un tat ne peut être deferée à personne sans direction du Souverain, à moins que e vouloir partager la Puissance su- ême.

Autre abus des Papes dans l'excô-munication.

On connoit assez par les Histoires jus- 1'où les Papes ont étendu cette Cen- re Ecclesiastique, & avec quelle ty- nnie ils s'en sont servis, quand on lit 1'ils excommunioient des Empereurs, 's Rois, & même des Etats tout en- ers, lorsqu'ils refusoient de suivre leurs lontez ; qu'ils leur deffendoient d'as- ter au service divin ; qu'ils déchar- oient leurs Sujets du serment de fide- é ; qu'ils les dépoüilloient de leurs

Royaumes pour les donner à d'autres ; & qu'enfin ils les forçoient à accepter des conditions très-rudes & à donner leur consentement aux choses du monde les plus préjudiciables à leur autorité.

Pourquoi ces abus n'allerét pas si loin dãs les Eglises d'Orient.

Cependant ces abus n'allerent pas tout-à-fait si loin dans l'Orient ; à cause que les Empereurs de Constantinople maintenoient au moins leur autorité jusque-là, que le Clergé n'entreprit de les insulter & de vouloir dominer sur eux. D'ailleurs il n'y avoit aucun Evêque dans l'Orient, qui eût occasion de s'élever sur ses Collegues en qualité de Chef & de Superieur : car l'Evêque de Constantinople n'avoit rien que le rang au-dessus des autres Evêques, qui étoient hors de son Diocese, & n'exerçoit sur eux aucune jurisdiction.

Comment les Papes usurperent une autorité souveraine dans l'Eglise.

§. 14. Mais dans l'Occident les affaires de l'Eglise prirent toute une autre face ; parceque l'Evêque de Rome avoit medité depuis long-tems une sorte de souveraineté toute particuliere, qui fut enfin portée à son plus haut point, & qui n'eut jamais son semblable ; à cause qu'elle est bâtie sur des fondemens tout differens, & qu'elle se maintient par de tout autres moyens que celles des autres

Etats,

Etats. C'eſt pourquoi après avoir fait une recherche exacte de ſon origine & de ſa conſtitution, nous décrirons enſuite les grandes influences, qu'elle a euës depuis tant de ſiecles dans les affaires de l'Europe ; & nous dirons avec quel zele & quelle chaleur elle eſt attaquée par les uns & deffenduë par les autres ; & enfin nous rapporterons les raiſons pourquoi dans le ſiécle paſſé elle fut agitée de ſi rudes ſecouſſes, & que dans celui-ci elle s'eſt entierement relevée de ſa chûte. Par où les perſonnes ſages & éclairées pourront juger quel ſuccès doivent attendre ces gens, qui ont fait des propoſitions d'accommodement entre les Proteſtans & le Pape.

Une des cauſes, quoiqu'aſſez éloignée, qui n'a pas peu contribué à l'agrandiſſement de la Souveraineté Eccleſiaſtique ſi préjudiciable à la Puiſſance Seculiere, eſt la barbarie & l'ignorance des belles lettres, qui ſe repandirent en Occident après la décadence de l'Empire Romain. Car c'eſt en effet dans l'obſcurité & dans un faux jour qu'on peut mieux debiter de fauſſes marchandiſes ; & l'on peut bien plus facilement perſuader à un ignorant quelque choſe de ridicule, qu'à une perſonne éclairée, qui

L'ignorance & la barbarie y contribuerent beaucoup.

qui a exercé ſon eſprit dans les ſciences les plus relevées.

Cauſes de cette igno-rance. Cette ignorance, ou cette barbarie, qui produiſit enſuite une pedanterie inſupportable, (au lieu que le ſiecle precedent avoit été aſſez éclairé) eut pluſieurs cauſes differentes. Une des principales vint de l'invaſion, que des nations belliqueuſes, mais ſans lettres, firent dans les parties Occidentales de l'Empire Romain, qui fut expoſé durant un ou deux ſiecles à divers changemens dans le Gouvernement, à des deſordres horribles, à des guerres ſanglantes, à des ravages funeſtes, & enfin à toutes les miſeres qu'on peut attendre de la domination d'une nation barbare. Car les Muſes ou les belles lettres ſont les filles de la proſperité & de la paix, & pendant la guerre & dans un Etat agité de troubles elles ſont muettes & fort peu conſiderées; & dans de ſi grands bouleverſemens on n'a gueres le tems de ſonger aux livres; les Ecoles ſont deſertes; l'on eſt errant çà & là; & dans une telle cataſtrophe on aime bien mieux ſuivre le métier de la guerre que de s'appliquer à l'étude des ſciences. De ſorte qu'en ces tems malheureux ceux qui font profeſſion d'enſeigner les belles

belles Lettres n'ont qu'à fermer leurs Ecoles & leurs Academies, & se soumettre au vainqueur, particulierement lorsque ce vainqueur se trouve n'avoir point de connoissance des sciences, & qu'il n'en fait point de cas.

Il y a des gens qui soutiennent que les Ecclésiastiques contribuerent aussi en quelque maniere à l'ignorance de ce tems-là : car comme les Philosophes leur avoient donné beaucoup d'affaires sous les Empereurs Payens, & qu'ils combattoient encore leurs opinions sous les Empereurs Chrétiens ; de là vint qu'ils conçûrent non seulement une grande aversion pour la Philosophie & pour ceux qui s'y appliquoient ; mais ils communiquerent même cette haine à leurs auditeurs ; & dans les lieux où ils avoient la direction des Ecoles, ils arracherent les livres des Payens des mains de la jeunesse, sous pretexte qu'elle pourroit être empoisonnée de leurs erreurs, & que c'étoit un crime à un Chrétien de lire dans des livres remplis de noms des Divinitez & des Idoles Payennes, qu'un Chrétien ne devoit jamais avoir dans la bouche. On rapporte même de S. *Jerôme*, qu'en songe il fut foüetté de verges par le Demon, parcequ'il lisoit *Ciceron*

Le Clergé aide fort à l'augmenter.

ceron avec trop d'application. Environ l'an 400. le Concile de Carthage deffendit à tous les Evêques la lecture des livres Payens. Et comme dans ces tems malheureux les études ne servoient presque qu'à ceux qui étoient destinez à la Prêtrise, & qu'ainsi les restes des belles Lettres ne se trouvant que parmi les Ecclesiastiques, on dirigea toutes choses dans les Ecoles déja ruinées pour parvenir au but qu'on s'étoit proposé, c'est-à-dire, d'entretenir l'ignorance. Enfin les étudians & les disciples se gardoient bien de faire de trop grands progrès dans leurs études & de devenir trop sçavans.

Les Decretales sont introduites dãs l'Eglise.

Outre plusieurs choses qui prouvent que l'ignorance & la barbarie ont beaucoup contribué à l'établissement du Papisme, on le peut encore reconnoître de ce que dans des tems sçavans & éclairez on n'eût jamais pû faire passer pour legitimes & authentiques les Decretales, qu'on attribuë aux premiers Papes : par lesquelles néanmoins on a fait accroire au peuple que dès le commencement du Christianisme les Evêques de Rome avoient eu le pouvoir de donner ces loix à toute la Chrétienté.

Mais

Mais ensuite lorsque l'Europe commença à respirer un peu de dessous ces tems d'ignorance & de confusion, & qu'on ne pût aveugler plus long-tems les esprits des principales nations de la Chrétienté, le Pape qui s'étoit attribué l'intendance & l'inspection sur les Ecoles, y introduisit la plus miserable sorte de pedanterie qui se puisse imaginer. Comme en effet ses creatures & ses esclaves soutiennent encore aujourd'hui avec chaleur toutes ces bagatelles & ces puerilitez, & tâchent de les inspirer à leurs disciples.

La pedanterie est introduite dans les Ecoles.

On peut sur tout remarquer que l'ignorance où l'on étoit des fondemens de la bonne & vraye Politique n'a pas peu servi à l'affermissement de l'autorité du Pape; puisque c'est elle qui traite de l'origine, de la nature, du pouvoir, & du droit de la Puissance suprême, & qui nous apprend qu'il est de la perfection d'un Etat que la souveraineté n'en soit jamais divisée, & qu'elle ne souffre aucune diminution. Car nous voyons même que les Politiques Grecs & Romains ont debité plusieurs dogmes pernicieux touchant le mêlange & le partage de la Puissance absoluë, en prevenant le peuple de quantité de prejugez

L'ignorance de la vraye Politique n'a pas peu servi à l'affermissement du Papisme.

Pourquoi les Politiques Grecs & Romains debitoient

des opinions contraires à la Monarchie.

en faveur de l'Ariſtocratie & de la Democratie, & en lui inſpirant au contraire de l'averſion pour la Monarchie : parcequ'ils s'imaginoient que plus ils bridoient & limitoient l'autorité du Monarque, d'autant plus auſſi cela tournoit-il au bien & à l'avantage de l'Etat. Ces opinions dangereuſes furent encore confirmées par la domination tyrannique des Empereurs, qui étoient haïs mortellement de la plûpart de leurs Sujets, quoiqu'ils diſſimulaſſent leur haine.

D'où viẽt que la Politique fut anéantie entre les Eccleſiaſtiques.

Ainſi on ne ſçauroit trouver étrange que dans une ignorance ſi univerſelle la veritable Politique ait été entierement enſevelie dans les tenebres parmi les Eccleſiaſtiques, qui ſe mêloient d'inſtruire la jeuneſſe, & qui s'imaginoient que cette ſcience étoit abſolument incompatible avec leur vocation. Par là il eſt enfin arrivé, que lorſqu'on jetta les premiers fondemens de la Souveraineté Eccleſiaſtique, il ſe trouva ſi peu de gens qui penetraſſent dans les ſuites fâcheuſes que pouvoit avoir un tel commencement, & combien il ſeroit préjudiciable à l'autorité de la Puiſſance ſeculiere, ſi on ne s'oppoſoit de bonne heure à ſes progrès. Et nous voyons même encore

encore aujourd'hui que dans les Ecoles, où les Prêtres de l'Eglise Romaine sont les seuls maîtres, on y supprime entierement la Politique, ou que l'on y explique ses principes & ses maximes d'une maniere si obscure & si confuse, que non seulement on n'avance rien qui puisse choquer l'autorité du Pape; mais qu'au contraire on ne neglige rien de :out ce qui peut servir à la maintenir.

Pourquoi le Monarque de l'Eglise Romaine a pris Rome pour le lieu de sa residence.

§. 15. Il y a bien de l'apparence que ces motifs, qui porterent les souverains Pontifes de l'Eglise à choisir Rome pour e lieu de leur residence, furent l'autorié & l'état florissant de cette ville, comne étant la capitale de l'Empire Ronain, & où la Religion Chrétienne s'éoit principalement répanduë dès son ommencement. Car tout ce qu'on nous aconte de la chaire de *S. Pierre* n'est u'un vain prétexte, comme on peut le econnoître en ce que le siege de l'Emire ayant été transferé à Constantinole, on donna le second rang à l'Evêque e cette ville pour cette raison seulenent, qu'elle étoit appellée une seconde Rome. Mais dans la suite l'Empire omain ayant été fort ébranlé & enfin ntierement détruit en Occident, & la lle de Rome ayant beaucoup perdu de

ſon éclat & de ſa gloire, l'Evêque de Conſtantinople entreprit de diſputer le premier rang à celui de Rome.

Etabliſſement de la Hierarchie du Pape.

Après que les perſecutions des Empereurs Payens eurent ceſſé, & que la Religion Chrétienne joüiſſoit d'une pleine liberté, le Clergé commença ouvertement à travailler à l'établiſſement d'une Hierarchie dans la Republique, ſous pretexte de vouloir introduire une bonne diſcipline dans l'Egliſe. Pour cet effet les Evêques commencerent d'abord à s'élever fort haut au-deſſus des Prêtres ordinaires, & à mettre même entr'eux de la ſubordination; & parce qu'on donnoit d'ordinaire aux Evêques de la Metropole ou ville capitale de chaque Province l'inſpection ſur les autres Evêques de la même Province, ils furent d'abord nommez Metropolitains, & depuis dans le huitiéme ſiecle ils prirent la plûpart le titre d'Archevêques. Entre les Metropolitains il y en eut quatre principalement qui eurent la prééminence; ſçavoir ceux de Rome, de Conſtantinople, d'Antioche, & d'Alexandrie; parceque c'étoient là les villes les plus conſiderables de l'Empire Romain. A ceux-ci on ajoûta l'Evêque de Jeruſalem à cauſe de la reputation

Origine des Evêques Metropolitains, & quels furent les principaux.

ion de l'ancienne ſainteté de cette ville.

On doit remarquer en ce lieu, que quoique l'Empereur *Phocas*, tranſporté de colere & d'indignation de ce que le Patriarche de Conſtantinople ne vouloit pas approuver le meurtre qu'il avoit commis en la perſonne de l'Empereur *Maurice*, eût donné la prééminence à *Boniface* III. Evêque de Rome, qui pour ce ſujet prit le titre d'Evêque Oecumenique ou Univerſel, neanmoins cette prérogative n'étoit ſimplement fondée que ſur le rang & ſur la dignité, & n'emportoit avec elle aucune juriſdiction ou autorité; comme en effet nous voyons que les autres Patriarches ne lui ont jamais voulu ceder en autorité, & que long-tems auparavant, lorſqu'il prétendit que les Evêques d'Afrique devoient obéïr aux ordres qu'il leur donnoit, ſe ſervant pour couvrir ſon artifice d'un Canon falſifié du Concile de Nicée, ils le refuſerent vigoureuſement.

Qui fut celui qui prit le premier le titre d'Evêque Oecumenique.

Au reſte tout cet ouvrage eſt d'inſtitution purement humaine, ſans qu'il y ait aucun ordre exprès de Dieu. Et nous ne trouvons point d'autre raiſon, pourquoi l'Evêque de Rome étoit le premier

Cõment l'Evêque de Rome s'eſt élevé au-deſſus des autres.

mier, que parceque celui d'Antioche étoit le troisiéme. Et comme un Etat n'a aucun droit de prescrire des loix à un autre Etat; aussi les prérogatives, que les Evêques de Rome ont obtenuës des Empereurs Romains, ou des anciens Conciles, (qui n'étoient autre chose que des assemblées du Clergé de l'Empire Romain) ne pouvoient lier d'autres Etats, & ne s'étendoient pas au-delà des bornes de cet Empire. Et si dans la suite des tems quelques-uns des Etats Chrétiens ont accordé aux Papes quelque droit & autorité sur leurs Eglises, il faut qu'ils en ayent usé de la sorte, ou parcequ'ils sçavoient sur quoi étoit fondée cette puissance prétenduë; ou bien à cause qu'ils s'étoient laissé surprendre.

Reflexion sur la puissance du Pape.

S'il est vrai que ces Eglises pour certaines raisons de prudence ont accordé cette autorité au Pape, on ne peut prendre cela pour autre chose que pour une alliance ou un traité que l'une ou l'autre Republique a fait avec le Pape, afin que sous ses auspices & sa direction les affaires Ecclesiastiques fussent mieux reglées & administrées. Or comme cette alliance n'a sa source que dans le consentement de la Republique, de même elle

elle peut être rompuë ainsi que d'autres traitez semblables, lorsqu'elle est frauduleuse & préjudiciable à la Republique, ou lorsque le Pape abuse du pouvoir qu'on lui a donné. Mais si au contraire la puissance, que le Pape exerce sur les autres Etats, s'est intruse par tromperie ou par erreur, dans une telle occasion il est permis aux Etats, qui ont été surpris & qui se sont apperçûs de leur erreur, de repousser cette usurpation injuste, & ils peuvent outre cela intenter action contre un tel fourbe, pour avoir reparation des dommages qu'ils ont soufferts.

De quelle maniere le Pape a étendu sa puissance sur tout l'Occident.

§. 16. Les Historiens remarquent que ce ne fut pas tout d'un coup que l'Evêque de Rome étendit son empire sur tout l'Occident; mais que ce fut peu-à-peu & comme par degrez qu'il parvint à cette grande puissance par divers artifices & par plusieurs usurpations. Car dès que les Papes se furent fortement appliquez à établir leur domination sur les autres Etats, on vit bien que malgré diverses oppositions qu'ils rencontrerent ils ne cesserent de pousser leurs entreprises, que premierement ils n'eussent obtenu ce qu'ils souhaitoient. D'ailleurs ayant sçû s'accommoder

commoder au tems ils profiterent de toutes les occasions qui pouvoient favoriser l'execution de leurs desseins ; dont il me semble qu'une des principales fut de ce que les Empereurs avoient choisi d'autres villes que Rome pour le lieu de leur residence. Car il y a bien de l'apparence que si ces Empereurs eussent fait leur sejour à Rome, ils auroient empêché par leur presence continuelle que les Evêques de cette ville ne se rendissent leurs égaux ou qu'ils ne s'élevassent audessus d'eux. Comme nous voyons que les Evêques de Constantinople, qui peut-être n'étoient pas moins enflez d'orgueil que ceux de Rome, n'ont pourtant jamais pû monter à un si haut degré de puissance & d'autorité que ceux-ci.

Cause de son aggrandissement.

Ce qui contribua encore beaucoup à l'aggrandissement des Evêques de Rome, fut la division qui se fit de l'Empire d'Occident en diverses parties, dont des nations barbares & sans lettres formerent plusieurs Royaumes : car ces peuples ayant été presque tous convertis par les Prelats de l'Eglise Romaine, croyoient par là être obligez d'avoir pour eux du respect & de la veneration : outre qu'ils leur rendoient encore des

honneurs en qualité des plus anciens & des plus considerables de l'Occident.

Nous n'avons pas dessein de rapporter ici toutes ces choses fort au long, nous nous contenterons seulement d'en toucher quelque chose en passant. D'abord nous remarquons comme une chose certaine que dès le cinquiéme siécle les Evêques, qui demeuroient au-delà les Alpes, commencerent d'aller à Rome pour visiter les sepulchres de Saint *Pierre* & de Saint *Paul*; soit que ce fût par devotion, ou par pure superstition, dans laquelle on étoit alors plongé, ou bien pour faire voir qu'ils suivoient la Doctrine de l'Eglise. Mais ensuite on changea peu-à-peu cette devotion volontaire en une necessité; de sorte que ceux qui negligeoient de faire ce voyage étoient rudement châtiez & censurez. Et c'est aussi de cet usage qu'il a pû arriver facilement que les Papes ont pris pretexte d'obliger les Evêques de venir à Rome demander leur confirmation.

Il s'appropie la confimat on des Evêques dãs leurs Eglises.

Ensuite les autres Evêques eurent souvent recours à ceux de Rome, comme les Novices à leurs Superieurs, en les consultant sur les affaires d'importance & sur l'interpretation des Canons; de

Les décisions des Papes sont publiées & reçûës.

sorte

ſorte que les Papes ayant remarqué qu'on recevoit leurs avis comme des déciſions & des ſentences, commencerent d'abord à faire des ordonnances & des décrets avant que d'en être requis, ſous pretexte que Rome étoit la premiere chaire ou le premier tribunal de la Chrétienté, & que par conſequent les Prélats, qui y reſidoient, avoient droit de faire obſerver les Canons & les Loix Eccléſiaſtiques. C'eſt pourquoi auſſi ils ſe conſtituerent Juges immediats des differends qui naiſſoient entre les Evêques; empieterent ſur la juriſdiction des Metropolitains; dépoſerent les Evêques, dont ils deſapprouvoient l'ordination, ou qui étoient accuſez de quelques grands crimes; & les contraignirent enfin de venir à Rome pour y deffendre leur cauſe.

Origine de leurs diſpenſes.

C'eſt pour cette raiſon auſſi que ceux qui tâchoient d'avoir quelque prérogative ou exemption touchant les Canons ordinaires ſe rendoient à Rome, où on les recevoit favorablement en leur accordant leurs requêtes; afin de pouvoir y établir peu-à-peu un Bureau de toutes ſortes de diſpenſes. D'ailleurs ceux qui avoient perdu leurs procès devant les Juges ordinaires en appelloient à Ro-

me,

e, où ils étoient très-bien venus; &
i on leur octroyoit le contenu de leurs
'quêtes.

Les Historiens de France rapportent
ie lorsque l'Empereur *Honorius* eut
it de la ville d'Arles la capitale de sept
rovinces, le Pape prit pour son Vicai-
: en France l'Archevêque de cette vil-
, de peur qu'avec le tems il n'eût oc-
sion d'introduire un Patriarchat dans
: Royaume. Mais celui-ci aima mieux
'oir par subordination l'inspection sur
x-sept Provinces, que la France com-
:enoit alors, que d'avoir en son pro-
:e chef l'autorité souveraine sur sept
:ovinces seulement. Et afin que sa
)mmission fût d'autant plus respectée,
travailla de tout son pouvoir à accroî-
e l'autorité du Pape.

L'Archevêque d'Arles est établi Vicaire du Pape en France.

Dans le huitiéme siécle lorsque les
:clesiastiques & les Moines furent tom-
:z dans de grands desordres, & qu'ils
ıbandonnerent à des dereglemens in-
mes, un certain Moine Anglois,
)mmé *Vinfried*, qui prit dans la suite
nom de *Boniface*, fut poussé d'un
ouvement de pieté extraordinaire,
ıppliqua à reformer les mœurs du
lergé, & travailla avec beaucoup de
le à planter la foi Chrétienne dans
quelques

Le Moine Vinfried cōmence à paroître.

quelques lieux de l'Allemagne, & particulierement dans la Thuringe & dans la Frise. Mais enfin ayant voulu acquerir de la reputation & du credit dans le monde, il se dévoüa entierement au Siege de Rome; dont il reçût d'abord le manteau Episcopal, & ensuite le titre d'Archevêque de Mayence. Après quoi le Pape *Gregoire* III. le fit son Vicaire, & lui donna un pouvoir absolu de convoquer des Conciles & d'établir des Evêques dans les villes, qu'il avoit converties, en recommandant à ces peuples de lui obéir, & à *Charles Martel*, Maire du Palais en France, de le prendre sous sa protection & de l'aider de tout son pouvoir; ce que *Charles* executa très-volontiers & sans perdre tems.

Il se dévoüe entieremẽt au Siege de Rome.

Il est fait Vicaire du Pape Gregoire III.

Lorsque *Carloman*, fils de ce *Charles Martel*, fit connoître qu'il souhaitoit de rétablir la Discipline Ecclesiastique, *Boniface* se chargea sans repugnance de cette commission, au grand avantage du Siege de Rome. Il assembla aussi un Concile en Allemagne à la sollicitation de *Carloman*, convoqua plusieurs Synodes en France à la priere de *Pepin*, & présida dans toutes ces assemblées en qualité de Legat du Siege de Rome. Dans le premier de ces Conciles

Il contribuë à augmẽter l'autorité des Papes.

les Ecclesiastiques signerent une con-
sion de Foi, par laquelle ils s'oblige-
it non seulement de demeurer atta-
ez à la Religion Catholique & de la
fendre de tout leur pouvoir; mais
tre cela ils consentirent d'être réünis
Eglise de Rome & de se soumettre au
cesseur de S. *Pierre*.

Ce *Boniface* fut encore cause que les
êques d'Allemagne reçûrent le *Pal-*
m, qui étoit la marque de la dignité Ceremo-
iscopale de l'Evêque de Rome. Il nie du
voya aussi ce *Pallium* aux Evêques de Pallium
ance, afin que par cette faveur singu- changée
re il les engageât d'autant plus dans en loi.
interêts du Pape & les attachât plus
tement au Siege de Rome. On doit
narquer ici que cette coûtume de
endre cet ornement Episcopal fut d'a-
rd purement arbitraire; mais dans la
te elle passa en force de loi & devint
olument necessaire, de sorte qu'il
toit pas permis aux Evêques d'exer-
aucune fonction de l'Episcopat avant
e d'avoir pris cette marque de leur
gnité.

D'ailleurs les Papes s'attribuerent le Levée
oit d'empêcher que les Evêques ne des An-
ssent changer d'Evêchez sans sa per- nates.
ssion, & ils obligerent tous les Evê-

ques

ques d'Occident de recevoir d'eux leur confirmation & de leur payer quelque chose pour les Bulles qu'il leur en accordoit ; ce qui depuis fut converti dans cette espece de recompense qu'on appelle communément *Annates*. Outre cela ils détruisirent entierement l'autorité des Synodes Provinciaux & annullerent

Les Synodes sont abolis.

leurs décisions. Ce qui fut cause qu'on abolit enfin la coûtume de convoquer ces sortes de Synodes, quand on eut remarqué qu'ils ne servoient plus de rien, & que le Pape cassoit toutes leurs resolutions & les declaroit nulles & invalides, sans écouter leurs raisons.

Les Evêques sont contraints de prêter le serment de fidelité au Pape.

Enfin le Pape *Gregoire* VII. contraignit les Evêques de lui prêter serment de fidelité & de promettre de demeurer inviolablement attachez au Siege de Rome, & publia un Decret par lequel il deffendoit à qui que ce fût d'entreprendre de condamner ceux qui en

Les Nonces sont envoyez en tous lieux.

auroient appellé au Siege de Rome. On n'oublia pas non plus d'envoyer des Nonces ou des Legats en tous lieux ; qui exerçoient au nom du Pape le pouvoir, qu'on avoit ravi aux Evêques, aux Metropolitains, & aux Synodes Provinciaux ; & qui employoient tous leurs soins à l'avancement de ses desseins.

§. 17.

§. 17. Cette souveraineté Ecclesiasti-ue, qui s'élevoit de plus en plus, étoit 'autant plus préjudiciable à la Puissan-e suprême, que l'Eglise croissoit de our en jour en richesses & en nombre 'hommes. Cette grande abondance de iens vint premierement de la liberalité : de la pieté des plus puissans Princes, tats, & autres personnes illustres, pieu-:s, & bien intentionnées; qui s'ima-inoient rendre à Dieu des services très-greables, lorsqu'ils faisoient à l'envi es donations à l'Eglise & aux Ecclésias-ques. Cette liberalité augmenta enco-: beaucoup après qu'on eut fait accroi-: aux Chrétiens que les bonnes œuvres entre lesquelles les donations faites par 1 motif de pure charité, & appellées *uvres pies*, tenoient le premier rang) oient le vrai & unique chemin du el. Cependant comme toutes ces libe-litez & ces charitez des personnes eufes n'étoient pas capables d'assouvir varice insatiable des Ecclésiastiques, ; imaginerent toutes sortes d'artifices our escroquer de l'argent au peuple : ce fut dans cette vûë qu'ils eurent l'a-esse de fourrer dans la Religion quan-é de choses inutiles, pour lesquelles 1 étoit obligé de leur donner une cer-

D'où sont venuës les grãdes richesses de l'Eglise.

Les Ecclesiastiques employent toutes sortes de moyens pour les augmẽter.

taine

taine ſomme d'argent, & qu'ils introduiſirent les Meſſes ſans nombre pour les vivans & pour les morts, le Purgatoire, les Diſpenſes, les Pelerinages, les Jubilez, & choſes ſemblables. Outre cela ils eurent un ſoin tout particulier de prendre garde aux mourans, qui dans cet état avoient accoûtumé d'être plus liberaux & faiſoient fort peu de cas des biens de cette vie, qu'ils étoient prêts de laiſſer à des héritiers, qui bien ſouvent ſe réjoüiſſoient de leur mort ; & à la fin ils n'eurent point de honte de gueuſer de porte en porte.

Etabliſſement des Croiſades, dont les Papes ſont les Chefs & les Directeurs.

Entre pluſieurs autres ruſes & pratiques, les Papes dans l'onziéme & douziéme ſiécles ſçûrent ſe ſervir très-avantageuſement des Croiſades, qui étoient ainſi appellées, parceque ceux qui s'enrolloient pour la guerre ſainte prenoient la marque de la croix ſur leurs habits, & s'étant ainſi conſacrez à Dieu ſe mettoient en chemin pour aller conquerir la Terre Sainte ſur les Infidelles. Les Papes s'attribuerent le commandement de ces Croiſades & en voulurent être les Directeurs abſolus ; de ſorte qu'on ne pouvoit faire ni entreprendre rien d'important ſans leur volonté & autorité. Ils prirent en leur garde ſpeciale & protection

tection particuliere les personnes & les biens de tous les Croisez : tellement que jusques a leur retour ils étoient à couvert de toutes poursuites, soit civiles, soit criminelles. Par là les Papes eurent occasion de rendre le trafic des Indulgences & des dispenses plus ordinaire & plus florissant qu'auparavant. Leurs Legats avoient l'administration des aumônes, des collectes, & des legs, qu'on faisoit pour le bien de cette guerre sainte. Les Papes prirent encore ce prétexte pour lever la dîme sur les Ecclesiastiques, & firent même commandement aux Rois, Princes, & Seigneurs de se faire croiser. Dans la suite les Papes se servirent de ces mêmes armes contre ceux qu'ils condamnoient comme schismatiques & hérétiques, & déclarerent tous leurs biens vacans & confiscables, faute de légitimes possesseurs, & les partagerent entre ceux qui leur avoient rendu de bons services, sans demander là-dessus le consentement des Seigneurs & des Souverains, qui d'ailleurs n'osoient pas s'opposer à ces investitures.

Elles augmentent le pouvoir des Papes, qui en abusent.

§. 18. Le nombre des Ecclésiastiques & des Moines ne manqua pas aussi de s'accroître, à mesure que les richesses de l'Eglise venoient à s'augmenter ; parce

Le nombre des Ecclesiastiques s'aç-

croît, & pourquoi. parcequ'il y avoit quantité de gens, qui étoient bien aises de pouvoir faire bonne chere, sans qu'il leur en coûtât beaucoup de peine. Ce n'étoit pas encore assez que les Eglises fussent pourvûës des Prêtres ordinaires, des Chapelains, & autres personnes necessaires pour le service ; mais il falloit encore ajoûter des Chapitres de Chanoines aux plus considerables d'entr'elles ; de sorte qu'il se trouva quantité de personnes de haute & de basse condition, qui aspirerent à des fonctions si peu penibles & si lucratives. Car les incommoditez du Celibat, que le Pape introduisit dans l'onziéme & douziéme siécles, non sans beaucoup de peines & d'oppositions, étoient adoucies par l'honneur & les grands revenus, dont on joüissoit si paisiblement.

Origine des Moines ou Religieux & des Religieuses. Outre cela la Chrétienté fut remplie d'une multitude innombrable de Moines & de Religieuses ; qui commencerent à paroître au tems des plus grandes persecutions ; mais qui se multiplierent extraordinairement dans le quatriéme siécle & dans les suivans. Au commencement ces sortes de gens ne vivoient que du travail de leurs mains ; & plusieurs d'entr'eux donnoient leurs biens

biens aux pauvres ſans y être obligez, & vivoient ſous la direction des Evêques ſelon la diſcipline qui leur étoit preſcrite par les Canons.

Leurs Cloîtres ou Couvẽs avec leurs revenus.

Ce fut particulierement dans le ſeptiéme ſiécle que les Moines furent le plus en vogue: car alors les Cloîtres ſe trouvoient remplis de toutes choſes. Les Princes & autres Seigneurs contribuoient fort à leur faire conſtruire de beaux bâtimens, & leur aſſignoient de très-grands revenus. Mais lorſque la liberalité des particuliers ſe fut épuiſée par toutes les donations qu'ils avoient faites à tant de riches Couvens, & que neanmoins il ne s'y trouvoit plus de place pour la grande quantité de perſonnes qui deſiroient y entrer, il ſe forma enfin dans le treiziéme ſiécle des Ordres de Mendians, qui avoient une apparence de ſainteté d'autant plus grande, qu'ils ne vouloient point paſſer pour des gens, qui s'alloient rendre dans les Cloîtres à deſſein d'y vivre dans la molleſſe & dans la volupté, mais qui au contraire étoient reſolus d'y obſerver une ſevere & exacte diſcipline & de renoncer à tous les plaiſirs du monde, puiſqu'ils ne ſouhaitoient autre choſe pour leur neceſſaire que les au-

Les Ordres des Mendians ſont établis.

mônes des personnes charitables.

Par quels motifs plusieurs embrassent ce genre de vie.

Plusieurs d'entr'eux furent portez à embrasser ce genre de vie austere par l'opinion des merites & d'une sainteté particuliere, qu'ils croyoient trouver dans cet Ordre ; ou, pour mieux dire, par un esprit d'ambition, qui n'est que trop ordinaire dans les Ecclesiastiques : car l'orgueil, qui est si naturel aux hommes, est monté à un tel point que de s'imaginer que les commandemens de Dieu ne sont pas suffisans pour les occuper, & d'aimer mieux attribuer leur salut éternel à leurs propres merites qu'à la pure grace de Dieu : de sorte que l'extrême passion qu'ils ont d'être élevez au-dessus des autres s'étend même jusque dans l'autre vie.

Quelles sortes de gens se jettent dans la vie Monastique.

Entre toutes les personnes qui embrassent la vie Monastique, il y en a qui le font par desespoir, & d'autres par paresse. Il y en a plusieurs encore que leurs peres & meres, ou leurs parens jettent dans des Cloitres par un motif de superstition ; ou contraints à cela par la pauvreté ; ou enfin pour éviter que par le grand nombre d'enfans & par le partage des biens entr'eux les familles ne tombent en décadence. C'est de ces sortes de Moines que les Papes

ont

ont formé une espece de Regiment des Gardes, dont ils se servent pour charger non seulement les Laïques comme de garnisons incommodes, mais encore pour contenir dans le devoir les Evêques & les autres Ecclesiastiques. C'est pour cette raison aussi que depuis ce tems-là les Papes ont soutenu les Moines avec beaucoup de chaleur, particulierement lorsque dans le treiziéme siecle ils voulurent se soustraire de l'obéïssance des Evêques, pour ne dépendre immediatement que du Siége de Rome. Aussi le Pape sçait se conduire avec tant d'habileté à leur égard, que bien qu'il y ait une grande jalousie & des disputes continuelles entre leurs Ordres, (comme par exemple entre les Dominicains & les Franciscains) il tient toûjours la balance égale entr'eux, & leur dispense ses faveurs de telle maniere qu'un Ordre ne puisse pas être opprimé par l'autre & qu'ils n'ayent aucun sujet de se plaindre de sa partialité.

Les Papes se servent utilemét des Moines, & ils les soutiennent.

Ils ont l'adresse de les contenter tous.

Ces Moines ont causé un préjudice fort considerable aux Prêtres ordinaires; puisqu'ils ont attiré à eux la plus grande partie des legs pieux, des enterremens des gens riches, la direction des consciences, & l'administration des Sacremens.

Les Moines ont porté un grand préjudice aux

autres Ecclésiastiques. cremens. Ce qui a fait naître dans les Evêques & dans les Prêtres ordinaires une envie mortelle & une haine implacable contre toutes sortes de Moines. Mais au reste ceux-ci ne s'en mettent gueres en peine, parcequ'ils se sentent appuyez de la faveur du Siege de Rome.

Ils leur ont toûjours été contraires & ont épié leur cõduite. Que si un Evêque venant à mépriser l'autorité du Pape se rebelloit contre lui, ou qu'il entreprît d'introduire des nouveautez, on verroit d'abord les Moines après lui, tout comme des chiens de chasse après la bête, qui par leurs cris & leurs déclamations le feroient bientôt tomber dans la disgrace du peuple, auprès duquel ils sont toûjours en grand credit à cause de la bonne opinion qu'il a de leur sainteté, tellement que tout Evêque qui voudroit s'opposer au Pape ne trouveroit aucun parti parmi la populace. Outre cela les Moines éclairoient fort autrefois la conduite des Evêques, & donnoient d'abord avis de tout ce qui se passoit aux Generaux de leurs Ordres, qui faisoient leur residence à Rome; de sorte qu'au même tems le Pape y pouvoit donner ordre.

Ils ont empêché les Evêques Enfin ces Moines ont beaucoup contribué à maintenir l'autorité des Papes contre les entreprises des Evêques, puisqu'ils

qu'ils ont toûjours empêché les Evêques de pouvoir s'oppoſer à la puiſſance des Papes, qui s'élevoient au-deſſus d'eux, & qui mettoient leur liberté en grand danger; c'eſt pourquoi les Evêques ne voyant point de moyen propre pour éviter de ſe ſoumettre aux Papes, ils jugerent qu'il valoit mieux s'accommoder au tems que de reſiſter & de refuſer d'obéïr. Cependant il y avoit pluſieurs de ces Evêques qui n'étoient pas fâchez de voir augmenter la puiſſance des Papes, dans l'opinion qu'ils avoient de participer en quelque ſorte à la ſplendeur & à la grandeur de leur Chef; & parce qu'ainſi ils n'étoient point ſoumis à la puiſſance & à la juriſdiction des Princes temporels, qu'ils devoient bien plus apprehender qu'un tribunal auſſi éloigné que celui de Rome; qui outre cela étant du même métier qu'eux, les traiteroit ſans doute avec plus de douceur qu'un Juge ſeculier. de s'oppoſer à la puiſſance des Papes.

Neanmoins il eſt conſtant qu'il y a quantité d'Evêques, particulierement au deçà des Alpes, qui ſouffrent fort impatiemment cette domination & cette puiſſance du Pape, quoiqu'ils ne diſent mot là-deſſus & qu'ils n'oſent s'en expliquer; ce qui parut ſur tout dans Pluſieurs de ces Evêques ſouffrent impatiemment la domination du Pape.

le Concile de Trente, lorſque les Evêques de France & d'Eſpagne voulurent à toute force qu'on décidât, *quòd reſidentia Epiſcoporum ſit juris divini*; c'eſt-à-dire, *que la reſidence des Evêques dans leurs Egliſes eſt de droit divin*, comme prétendent tous les Janſeniſtes de France & des Païs-Bas. Les perſonnes ſages & éclairées peuvent bien remarquer quel étoit le but de cette doctrine : car ſi chaque Evêque a reçû ordre de Dieu lui-même de conduire ſon Egliſe & de n'en jamais partir, il s'enſuit qu'il en a auſſi le droit & le pouvoir de ce même Dieu, ſans quoi cela ne peut point ſe faire : car, ſuivant le langage de l'Ecole, *qui dat jus ad finem, dat jus ad media*; & par conſequent ils ne ſont pas obligez d'aller courir à Rome pour y acheter l'autorité & le droit d'exercer les fonctions de leur charge. En effet il eſt certain que le Pape fut dans de grandes peines & inquietudes, avant que le Concile de Trente eût ſurmonté cette difficulté & l'eût fait diſparoître. Au reſte il y a bien de l'apparence que le Pape ne ſe laiſſera pas facilement perſuader pour convoquer à l'avenir aucun Concile ; à cauſe qu'il ne voudra plus commettre ſon autorité & ſa dignité dans

Ils défendent leurs droits naturels.

Pourquoi le Concile de Tréte ſera le dernier qui ſe convoquera.

dans de ſemblables aſſemblées, qui d'ailleurs ſont inutiles à preſent, puiſque les Jeſuites & pluſieurs autres ſoutiennent fort & ferme & enſeignent publiquement que le Pape eſt au-deſſus des Conciles; qu'il ne peut errer; & que ſans ſon autorité les Conciles n'ont aucune force & n'obligent à rien.

Cependant, quoi qu'on en puiſſe dire, il eſt de l'interêt des Evêques de demeurer ſoumis aux Papes: car s'ils viennent à ſe ſouſtraire de leur obéiſſance, il eſt indubitable qu'ils tomberont ſous la domination des Puiſſances ſeculieres. Outre qu'ils ne pourroient jamais ſe maintenir, ni ſe deffendre contre le Pape, à moins que d'être protegez d'un Souverain très-puiſſant. C'eſt pourquoi de deux inconveniens ils doivent choiſir le moindre.

Il eſt avantageux aux Evêques d'être ſoumis aux Papes.

§. 19. Au reſte quelque riche & quelque nombreuſe que pût être l'Egliſe, il étoit néanmoins abſolument neceſſaire pour établir une ſouveraineté ſpirituelle, que le Pape fût independant & ne fût point ſoumis à aucune Puiſſance ſeculiere; qu'il fit ſa reſidence dans un lieu qui ne relevât que de lui; & enfin qu'il eût un Etat dont il pût ſubſiſter honorablement, & qu'on

Pourquoi les Papes ont dû s'affranchir de toute domination.

ne le pût dompter en lui enlevant ses revenus, & où ses partisans pûssent trouver une retraite assûrée, lorsqu'ils seroient poursuivis par des Souverains irritez contre eux. Or il a fallu un long-tems & beaucoup de peine, une grande resistance, & bien des pratiques & des ruses malicieuses avant que de pouvoir porter les choses au point où elles sont aujourd'hui.

Ils ont employé bien du tems & des pratiques pour y parvenir.

Les Evêques de Rome n'avoient pas le tems de songer à tout ceci, tandis qu'il y eut un Empereur en Occident, & aussi long-tems que l'Empire des Goths subsista en Italie. Mais après que ce Royaume des Goths eut été détruit sous le regne de *Justinien*, & que Rome & toute l'Italie eurent été reduites en Province par les Empereurs des Grecs, alors les Papes ne négligerent pas une occasion si favorable pour s'affranchir de la domination de ces Empereurs. A quoi leur servit beaucoup l'affoiblissement du credit & de l'autorité des Empereurs en Italie, qui fut causé en partie par le gouvernement tyrannique des Exarques de Ravenne, & en partie par leur propre foiblesse : car les Lombards profitant de l'état chancelant de l'Empire devinrent fort puissans en Italie & s'en

Cõment ils se sõt soustraits de l'obéïssance des Empereurs.

s'en rendirent finalement les maîtres, à mesure que sous le regne de *Justinien* II. les Empereurs n'étoient occupez qu'à se détruire les uns les autres. A quoi il faut ajoûter que quelques-uns de ces Empereurs de Grece condamnerent l'adoration des images, & que *Leon l'Isaurique* les fit jetter hors des temples; parcequ'alors la veneration qu'on leur rendoit avoit degeneré en une idolâtrie abominable, puisqu'il paroissoit de la conduite des hommes à cet égard qu'ils songeoient plus aux Saints qu'à Dieu.

Ce fut dans ce tems-là que le Pape *Gregoire* II. s'étant fortement opposé aux entreprises de *Leon l'Isaurique* défendit & soutint le culte des images avec beaucoup de chaleur; parcequ'il faisoit une bonne partie de ces ceremonies superstitieuses, dont le Pontife de Rome tiroit de grands avantages. D'ailleurs il lui fâchoit extrémement que cet Empereur fit ou entreprît quelque chose en matiere de Religion à son insçû & sans son consentement, pendant que lui-même étoit occupé à établir sa souveraineté spirituelle dans l'Occident. Enfin un des principaux motifs, qui l'obligea à se bander contre cet Empereur, fut que cette conjoncture lui sembloit

Occasiõ qu'ils prirent pour y réüssir.

très-propre pour s'affranchir entierement de la domination des Empereurs Grecs. Comme en effet ce fut à son instigation que les Romains & les autres Italiens, qui jusques alors avoient été fidelles & soumis à cet Empereur, refuserent de lui payer les impôts & les taxes. A la fin l'Exarque ayant voulu deffendre les droits & l'autorité de l'Empereur, il s'excita à cette occasion un tumulte dans Ravenne, qui étoit le siege de l'Exarchat, & l'Exarque fut tué au milieu des troubles. C'est ainsi que finit la domination des Empereurs Grecs dans cette partie de l'Italie. Et depuis ce tems-là ces païs devinrent entierement libres, sans être soumis à l'obéïssance d'aucun.

Fin de l'Exarchat en Italie.

Les Lõbards y font de grands progrès.

§. 20. Les Papes s'étant ainsi affranchis de la domination des Empereurs de Constantinople, furent menacez bientôt après d'un autre nouveau Seigneur, qui par la proximité des lieux sembloit leur pouvoir imposer un joug plus pesant que n'avoit pû être celui des Empereurs d'Orient à cause du grand éloignement où ils étoient. Car les Rois des Lombards tâchoient de s'emparer des païs qui s'étoient revoltez contre l'Empereur, & de se rendre maîtres de tou-

te

te l'Italie ; comme en effet ils prirent Ravenne avec plusieurs autres places ; parcequ'il n'y avoit personne en Italie capable de s'opposer à leurs progrès ni de les arrêter.

Dans cette extremité les Papes ne pouvant avoir recours ailleurs qu'aux Rois de France, ils implorerent leur assistance. Ces Rois s'étant montrez fort disposez à les secourir tâcherent premierement d'appaiser tout par douceur & par amitié, mais ce fut inutilement : car les Lombards ne voulurent point entendre parler d'accommodement ; ainsi les Rois de France ayant pris les armes entreprirent de deffendre la liberté & les interêts de l'Italie. Ce qu'ils firent d'autant plus volontiers, à cause que non seulement le Pape *Zacharie*, qui siegeoit alors, avoit confirmé par son autorité le Royaume de France à *Pepin le Bref* ou *le Petit*, qui n'étant encore que Maire du Palais s'en étoit emparé après la déposition de *Childeric* III. dernier Roi de la premiere race des Rois de France dite des Merovingiens ; mais aussi parcequ'ils avoient occasion par là de faire des conquêtes en Italie ; à quoi la nation Françoise a toûjours aspiré.

Les Papes recherchent la protection des Rois de France contre eux.

Pourquoi ces Rois prennent le parti des Papes.

Durant cette guerre *Pepin* & son fils

Ils leur

procurent de grands biens & leur font de grandes liberalitez.

Charlemagne ayant fait de grands progrès contre les Lombards en Italie, & ayant enfin conquis tout leur Royaume, ils donnerent au Pape tout ce qui étoit compris sous l'Exarchat de Ravenne. Il y a des gens qui croyent que le Pape pour obtenir & conserver en même tems un present si considerable alla chercher & fit paroître cette donation chimerique de *Constantin le Grand*, laquelle a tant fait de bruit dans le monde; ce qui n'étoit pas difficile de faire accroire à des ignorans dans un siecle où la barbarie & l'ignorance des belles lettres étoient sur le trône. Mais enfin il est constant que les Rois de France avoient des obligations infinies aux Papes pour la raison que nous avons dite. Outre que par les liberalitez qu'ils faisoient d'un bien, qui ne leur appartenoit pas, ils tâchoient d'acquerir une grande réputation de pieté. Comme en effet en ce tems-là les grands aussi-bien que les petits entraînez par une sotte vanité mettoient leur principale gloire à faire de grandes liberalitez au Clergé : & les Rois mêmes tâchoient d'affranchir leurs fondations de toute servitude & d'assûrer aux Ecclésiastiques la possession libre de ce qu'ils leur avoient accordé, sans être

exposez aux taxes & aux charges.

Au reste il est certain que toutes ces grandes donations n'ont pas été les moindres causes qui ont aidé les Ecclésiastiques à secoüer le joug de la domination de ces Rois qui les leur faisoient, dans la crainte où ils étoient que leurs successeurs ne s'avisassent un jour de vouloir revoquer & casser toutes ces donations. C'est aussi pour cette raison que des personnes sages & intelligentes ont remarqué que les Rois en faisant de trop grandes donations, ou en accordant de trop grands privileges à leurs Sujets, se font bien moins d'amis, que d'ennemis & de mal-intentionnez ; à cause que ceux qui les ont reçûs sont dans des soupçons & des deffiances continuelles, qu'on ne retire de leurs mains ce qu'on leur a donné, ou qu'on ne leur retranche des privileges qu'on leur a une fois accordez : ce qui fait qu'ils tâchent de s'en assûrer tellement la possession, qu'ils soient même en état de les conserver en dépit des Rois qui voudroient les inquieter là-dessus.

Les Papes s'en servent pour secoüer le joug de leur domination.

Les sujets tâchent de se maintenir dans ce qui leur a été accordé.

Des Sçavans desinteressez & bien éloignez de vouloir chagriner & haïr quelqu'un, prétendent que le Pape eut dessein de gouverner en Souverain les païs qui

Les peuples s'opposent aux prétentions

des Papes, & pourquoi.

qui lui avoient éte donnez ; mais que le peuple s'y opposa, choisissant plûtôt d'être libre, que de se soumettre à un autre ; particulierement à cause qu'il paroissoit fort extraordinaire & peu convenable à la dignité Papale, que le Pape, qui étoit une personne Ecclésiastique, voulût devenir leur Prince & leur Roi temporel. Ce fut aussi pour cette raison que le peuple de Rome se souleva contre le Pape *Leon* III. qui ayant eu recours à *Charlemagne*, fut d'abord secouru & bientôt rétabli par cet Empereur. Mais d'un autre côté le Pape conjointement avec le peuple de Rome proclama *Charlemagne* Empereur ; par où la souveraineté de l'Exarchat de Ravenne & de toutes les autres parties de l'Empire d'Occident lui demeura, & depuis ce tems-là le Pape ne posseda ces païs que comme Feudataire de cet Empereur, qui fut nommé pour cet effet *Advocatus & Defensor Ecclesiæ.* Ce qui dura jusqu'au tems de l'Empereur *Henri* IV.

Les Papes possedent les païs de leur domination sous la souveraineté des Empereurs.

Par quelles voyes secouët-ils le joug de la do-

§. 21. Mais à la fin les Papes devinrent las de ces titres d'*Avocat* & de *Protecteur*, & ne voulurent plus souffrir que les Empereurs les prissent ; parceque par là l'autorité & les suffrages de ces

ces Empereurs étoient requis pour leur élection, & qu'ils les rangeoient souvent à leur devoir, & les déposoient même quand ils vouloient trop s'émanciper. C'est pourquoi les Papes s'appliquerent fortement à secoüer le joug des Empereurs & à se soustraire de leur domination ; mais ce ne fut qu'après bien du tems & des disputes, & aprés avoir mis en usage quantité de ruses & d'artifices, qu'ils recouvrerent leur liberté & rétablirent leur autorité. Ce fut aussi dans la même vûë qu'ils s'occuperent continuellement à susciter des affaires aux Empereurs, tantôt en Allemagne, & tantôt en Italie, afin d'affoiblir & de diminuer par là leur pouvoir & leur autorité. minatiō de ces mêmes Empereurs.

C'est à quoi aussi les Evêques d'Allemagne contribuerent de tout leur pouvoir ; à cause qu'ils se voyoient avec chagrin liez & assujettis à l'Empereur, entant qu'il avoit à sa disposition la collation des Evêchez. C'est pourquoi aussi ils se liguerent avec le Pape contre lui, afin d'établir une souveraineté absoluë dans l'Eglise : & pour mettre leur dessein à execution ils crûrent ne pouvoir trouver de tems plus propre que celui du regne de l'Empereur Ils établissent une souveraineté absoluë dans l'Eglise.

reur *Henri* IV. qui menoit alors une vie fort débordée, & qui par son mauvais gouvernement s'étoit rendu fort odieux aux Etats d'Allemagne, & avoit causé de grandes dissensions entr'eux.

Le Pape Gregoire VII. déclame contre l'Empereur Henri IV.

Ainsi dès que *Gregoire* VII. (qu'on nommoit auparavant *Hildebrand*, & qui étoit un homme superbe, hardi, & entreprenant) se vit élevé sur le Siege de Rome, il commença à déclamer contre l'Empereur *Henri* IV. & à dire que la collation des Benefices devoit dépendre uniquement de lui, & qu'elle ne pouvoit en aucune maniere appartenir à l'Empereur, qui faisoit un négoce infame de ces Benefices en les vendant à des gens de mauvaise vie, & qui installoit même les Prêtres dans leurs charges après s'être laissez ainsi corrompre & avant qu'ils eussent pris les Ordres de Prêtrise. Et comme l'Empereur soutenoit que ce droit lui appartenoit legitimement & de toute ancienneté, & que le Pape de son côté ne vouloit point le lui laisser, il fulmina une excommunication contre lui, & ayant excité les Evêques & les Etats d'Allemagne contre lui, il le poussa si vivement & lui donna tant d'affaires, qu'il fut à la fin contraint de ceder le droit qu'il pré-

Il l'excommunie & le cõtraint de lui ceder le droit de conferer les Evêchez.

tendoit

tendoit avoir de conferer les Evêchez.

Sous ce prétexte de zele & de pieté pour les interêts de l'Eglise le Pape cherchoit non seulement à soustraire les Evêques de l'obéïssance de l'Empereur, mais aussi principalement à étendre sa domination sur l'Italie & à soumettre tous les Princes à l'obéïssance du Siege de Rome. Il y a des Politiques qui croyent qu'en effet ce dessein auroit pû réüssir au Pape ; parce qu'alors l'Europe étoit divisée en quantité de petits Etats souverains, dont la plûpart des Princes étoient si foibles & si impuissans, que plusieurs d'entr'eux plierent volontairement sous le joug de la domination du Pape, & lui payerent des tributs annuels ; soit qu'ils le fissent de bon cœur & par un principe de Religion, ou bien que ce fût pour éviter d'être soumis à quelque Puissance plus rédoutable ; de sorte que s'il y avoit eu trois ou quatre Papes de suite, qui eussent eu la finesse ou l'habileté de cacher leur dessein de vouloir gouverner l'Eglise sous le manteau de la pieté & de soutenir les interêts du peuple contre l'oppression des Princes, ils se seroient indubitablement rendus Souverains dans le temporel aussi-bien que dans le spirituel.

Cõment il auroit pû se rédre souverain dans le temporel aussi-bien que dans le spirituel.

En

Par quels moyens tâche-t'il de dominer sur l'Empereur Henri IV.

En effet on vit bien par toute la conduite du Pape qu'il ne tâchoit pas seulement de s'affranchir de la domination de l'Empereur, mais qu'il vouloit aussi se l'assujettir entierement ; puisqu'il se constituoit son Juge ; que sur les plaintes de ses Sujets il le citoit à Rome pour venir se justifier devant lui ; & que même faute d'obéïr il le foudroyoit d'anatheme & le déclaroit indigne & déchû de la dignité Imperiale.

Le pape Pascal est contraint de renõcer à l'investiture des Evêques.

Après la mort d'*Henri* IV. quoique l'Empereur *Henri* V. son fils fît tous ses efforts pour récouvrer ce qu'on avoit enlevé à son pere, & qu'il fit même saisir & mettre en prison le Pape *Pascal*, & le contraignît de renoncer à l'investiture des Evêques ; cependant le Clergé de l'Europe, fremissant de rage & transporté d'indignation contre cette conduite violente de l'Empereur, lui fit tant d'affaires, qu'à la fin il fut obligé en l'an 1122. de ceder au Pape entierement son droit sur la collation des Benefices.

L'Empereur Henri V. est obligé de lui ceder ce droit.

Accommodement fait entre le Roi d'Angleterre

Environ le même tems il survint une semblable dispute en Angleterre entre le Roi & le Clergé de ce Royaume au sujet de la collation des Benefices ; mais le differend fut terminé en l'an 1107. de la

la maniere ſuivante. Le Roi renonça à l'inveſtiture des Evêques : & ceux-ci d'un autre côté lui firent hommage & lui prêterent le ſerment de fidelité : ce qui déplût fort au Pape, qui auroit bien mieux aimé que les Evêques n'euſſent rendu aucune ſoumiſſion au Roi là-deſſus.

& les Evêques au ſujet de leur inveſtiture.

C'eſt pour cette raiſon que dans le même tems le Pape défendit expreſſément aux Evêques de France de ne rendre aucun hommage à leurs Rois ſur la collation des Benefices. Mais néanmoins le Roi *Loüis* VI. & ſes ſucceſſeurs ſoutinrent avec tant de vigueur leur droit ſur cet article, que les Papes ne pûrent rien effectuer en France ni par prieres ni par menaces. D'ailleurs les Papes n'oſant pas s'attirer en même tems ſur les bras l'Empereur & le Roi de France, ils jugerent plus à propos de ſe munir dans cette conjoncture de quelque puiſſant ſecours contre tout ce qui pourroit arriver.

Les Papes ne peuvent obtenir ce droit ſur les Rois de France.

A quoi on peut ajoûter, que les Papes ne ſe mettoient pas tant en peine d'affoiblir la France, avec laquelle ils n'avoient gueres à démêler, comme d'abaiſſer l'Empereur, qui étoit très-puiſſant en Italie, & qui vouloit ſou-

Ils s'attachent principalemēt à abaiſſer l'Empereur.

mettre la ville de Rome à ſon obéïſſance. Outre cela les Papes voyoient clairement que l'Allemagne n'étoit pas ſi bien unie enſemble que la France. Enfin les autres Princes de l'Europe, qui étoient jaloux de la trop grande puiſſance de l'Empereur, s'accorderent facilement avec le Pape dans le deſſein d'abaiſſer la grandeur de ce Prince : à quoi leur ſervit le titre ſpecieux de vouloir proteger le S. Siege & défendre l'autorité de l'Egliſe.

* Ils s'uniſſent pour cela avec les Princes de l'Europe.

Les Empereurs Frederic I. & Frederic II. tâchent en vain de rétablir l'autorité Imperiale.

Depuis ce tems-là les Empereurs *Frederic* I. & *Frederic* II. ne négligerent rien pour rétablir l'autorité Imperiale contre l'uſurpation des Papes; mais ils n'en pûrent venir à bout; particulierement à cauſe que l'Italie ſe trouvoit alors partagée en deux factions, ſçavoir celle des *Guelfes*, & celle des *Gibellins*; dont la premiere tenoit le parti du Pape, & la ſeconde celui de l'Empereur : & & qui cauſerent pendant long-tems de ſi grands bouleverſemens en Italie, qu'il fut impoſſible à l'Empereur de la reduire entierement.

Leurs ſucceſſeurs s'eſtiment fort heureux

Après la mort de *Frederic* II. les affaires d'Allemagne ayant été dans une étrange confuſion à cauſe du long interregne qui ſuivit cet Empereur, & après

après bien des secousses l'Empire s'étant un peu remis de ses pertes, les Empereurs suivans s'estimerent fort heureux de pouvoir se maintenir en Allemagne & y vivre en repos sans se mettre plus en peine de reduire l'Italie. De sorte qu'alors le Pape se vit dans la pleine liberté non seulement de gouverner en souverain les païs qui lui appartenoient, mais aussi d'usurper ouvertement un pouvoir absolu sur tous les biens d'Eglise.

de pouvoir se maintenir en Allemagne.

Le Pape non content de se voir élevé à un si haut degré de grandeur & de puissance, osa encore avancer une maxime d'autant plus pernicieuse aux Etats de la Chrétienté, qu'elle étendoit beaucoup plus loin son autorité; & cette maxime étoit, que le Pape avoit une *domination indirecte* sur les Puissances temporelles, & le droit d'observer leur conduite & leur gouvernement. Et bien qu'on n'eût pas la hardiesse de dire en termes exprès que les Princes dépendoient des Papes dans les affaires politiques, on croyoit pourtant que leur puissance absoluë dans les affaires Ecclésiastiques leur donnoit veritablement le droit de juger de leurs paroles & de leurs actions, si elles étoient bonnes ou mauvaises;

Les Papes s'élevent au-dessus des Puissances temporelles.

mauvaises ; de les avertir & de les corriger dans des choses honnêtes & utiles ; & enfin de leur commander ce qu'ils croyoient nécessaire , & de leur défendre ce qu'ils ne trouvoient pas à propos.

Moyens dont ils se servẽt pour cela.

C'est pourquoi quand il survenoit quelque guerre entre les Princes de la Chrétienté , les Papes prenoient sans detour l'autorité de leur ordonner de faire des tréves ou des suspensions d'armes ; de les obliger même à traiter de leurs differends devant eux , & de s'en tenir à la sentence qu'il leur plairoit de prononcer , avec menaces à tous ceux qui ne se soumettroient pas à leurs décisions , non seulement de les excommunier en leur particulier , mais aussi de mettre à interdit tout leur Royaume. A quoi on peut ajoûter , que les Papes s'imaginerent qu'il étoit du devoir de leur charge d'empêcher qu'il ne se commît de ces crimes qui scandalisent les ames pieuses , de relever & consoler les affligez , de soutenir les opprimez contre les injustices & les violences des plus puissans qu'eux , & de rendre justice à tout le monde : c'est pour cette raison qu'ils écoutoient favorablement les cris de tous ceux qui se

ſe plaignoient de leurs oppreſſeurs.

Enſuite les Papes poufferent encore les choſes plus loin ; lorſque non ſeulement ils prirent connoiſſance des injuſtices, que les Princes pouvoient faire à leurs Sujets, & des nouvelles impoſitions, dont les peuples ſe plaignoient qu'on les chargeoit ; mais que quelquefois auſſi ils défendoient d'en lever de nouvelles ſur peine d'anatheme. Souvent même ils confiſquoient corps & & biens de ceux qu'ils avoient excommuniez, & ils abſolvoient les Sujets du ſerment de fidelité, & par là les Souverains ne pouvoient gueres être aſſûrez de leur vie. Ils faiſoient tout cela ſous ce beau prétexte, qu'il n'étoit ni juſte ni raiſonnable que des peuples Chrétiens fuſſent gouvernez par des gens qui s'étoient rebellez contre l'Egliſe. Enfin ils oſerent uſurper ce droit contre pluſieurs têtes couronnées ; ils l'exercerent même contre quelques-unes d'entr'elles, & le confirmerent comme perpetuel.

Ils pouſſ-ſét eurs uſurpations plus loin.

Les Papes voulant en quelque ſorte appuyer leurs prétentions & leurs uſurpations injuſtes & deteſtables, s'aviſerent d'inventer leurs Decretales & de les publier pour en impoſer aux ignorans &

Ils fondent le Droit Canon

pour appuyer leurs prétentions. & aux ſimples. Ces Decretales furent dans la ſuite comme le fondement ſur lequel on commença à bâtir le *Jus Canonicum*, ou le Droit-Canon, qui attribuë au Pape une puiſſance ſans bornes ſur tous les Chrétiens, & qui enſeigne qu'il a le droit, en qualité de Pere Univerſel, de donner des loix & des ordonnances à tous l's fidelles ſur les choſes qui regardent ou leur ſalut ou la défenſe & l'affermiſſement de la Religion, de les avertir & de leur commander, & enfin de punir ceux qui contreviendroient à ſes ordres. Pour donner quelque couleur à cette uſurpation, on ajoûtoit que ſi les prédéceſſeurs de *Gregoire* VII. n'avoient pas exercé cette puiſſance, cela étoit venu, ou de ce que les Empereurs precedens étoient demeurez dans les bornes de leur devoir; ou bien parceque les Papes menant alors une vie ſcandaleuſe, l'avoient negligé.

Ils ſçavent colorer leurs uſurpations. Pour colorer & confirmer en même tems ces prétentions des Papes on ne manquoit pas d'apporter des exemples; comme que Saint *Ambroiſe* Archevêque de Milan avoit cenſuré l'Empereur *Theodoſe*; que les Evêques d'Eſpagne avoient contraint le Roi *Wamba* à ſe dépoüiller

dépoüiller de son Royaume pour l'expiation de ses crimes ; que les Evêques de France avoient déposé *Loüis le Pieux*, qui ensuite ne voulut pas remonter sur le trône qu'avec la permission de ces mêmes Evêques assemblez en corps ; & enfin que *Foulques* Archevêque de Rheims avoit menacé *Charles le Simple* de dispenser ses Sujets du serment de fidelité, s'il s'engageoit dans une alliance avec les Normans, qui étoient alors encore Payens. D'où l'on concluoit qu'indubitablement l'autorité du Pape étoit plus grande que celle de tous les autres Evêques, puisqu'elle n'étoit limitée que par les Canons des Conciles & par les Decrets des Papes mêmes, dans lesquels on ne trouvoit point qu'il fût défendu aux Papes de déposer les Rois : comme en effet il n'y a point d'apparence qu'ils eussent jamais pensé à des incidens si nouveaux & si étranges en même tems.

Ils s'arrogët le pouvoir de détrôner les Rois, & defendent les mariages en certains degrez.

Ensuite les Papes ayant usurpé le droit de donner les titres de Roi, après que quelques-uns le leur eurent demandé, soit par ambition, ou par un motif de superstition, ils s'allerent imaginer qu'ils pouvoient bien par consequent priver des marques de la Royauté ceux qu'ils jugeoient indignes du Royaume.

D'ailleurs ils pouvoient causer de grandes incommoditez aux Princes par la défense qu'ils avoient faite de se marier dans le septiéme dégré de consanguinité, & dans le quatriéme dégré d'alliance ou de parenté. Car comme dans les familles des Grands & des Princes il ne se fait que très-rarement de mariages, où les parties contractantes ne se touchent en quelqu'un de ces dégrez, les Princes étoient dans des craintes continuelles que le Pape ne vînt troubler les nôces ; ou bien ils étoient obligez de le supplier fort humblement pour en obtenir dispense ; de sorte que quelque train que les affaires pussent prendre, ils se voyoient toûjours contraints d'obéïr à ses volontez.

Ils attirent à leur Cour plusieurs gens habiles pour les secõder dãs leurs entreprises.

Enfin comme les Papes avoient une infinité d'affaires à expedier, ils tâchoient d'attirer à leur Cour les personnes les plus habiles & les plus éclairées de toute l'Europe, qui y venoient avec empressement pour y chercher de l'emploi, ou pour se rendre capables des grandes affaires dans une Ecole si illustre & si raffinée. Et comme ces gens-là n'esperoient de l'avancement que de la faveur des Papes, ils ne manquoïent pas aussi d'être à leur devotion en tout ce

ce qu'ils vouloient entreprendre. Outre qu'en qualité de Chefs ils avoient encore tout le Clergé à leur diſpoſition. C'eſt auſſi ce que le Pape *Boniface* VIII. donna ſuffiſamment à connoître dans le Jubilé qu'il fit publier en l'an 1300. où il ſe fit voir, tantôt en habit d'Empereur, & tantôt en habit Pontifical, faiſant porter deux épées devant lui pour marque de ſa puiſſance temporelle & ſpirituelle.

Cependant les Papes ne joüirent pas long-tems d'une domination ſi inſupportable ſans trouver de l'oppoſition; puiſqu'ils eurent des traverſes qui les obligerent en quelque maniere à changer de ton, & à traiter leurs prétentions d'une maniére plus delicate & plus ſubtile. Dans les démêlez qu'ils eurent avec les Empereurs *Henri* & *Frederic* ils remporterent l'avantage; mais quelquefois auſſi ils furent fort maltraitez, & ils tomberent dans un tel mépris, qu'ils furent réduits à entendre bien des choſes qui ne répondoient gueres à leur dignité, & par où ceux qui ne ſont point prevenus peuvent bien juger que ce qui les faiſoit agir n'étoit pas la gloire de Dieu, mais plûtôt la grandeur mondaine. Enfin lorſque le Pape *Boni-*

Ils trouvent des gens qui s'oppoſent à leurs tyrannies.

face VIII. voulut s'attaquer à *Philippe le Bel* Roi de France, celui-ci se servit si bien de l'occasion, & lui porta de si rudes coups, qu'il en ressentit une douleur mortelle. Et de peur de donner du scandale au peuple par un procedé si hardi contre le Pape, on apporta pour prétexte, qu'on n'en vouloit aucunement ni à la personne ni à la dignité du Vicaire ou Lieutenant de *Jesus-Christ*, mais qu'on avoit dessein d'arrêter les violences d'un homme pernicieux, qui s'étoit intrus dans le gouvernement suprême de l'Eglise par des voyes illegitimes, & que par consequent il falloit convoquer un Concile pour délivrer l'Eglise de ses oppressions & de sa tyrannie.

Les Schismes affoiblissent beaucoup leur autorité.

§. 23. Mais les Schismes, qui n'étoient proprement que des dissensions entre les Cardinaux au sujet de la création d'un nouveau Pape, firent une bréche bien plus grande à l'autorité des Papes; car ces Cardinaux élisoient souvent deux Papes en même tems, qui s'excommunioient reciproquement & se déchiroient les uns les autres de la maniére du monde la plus cruelle & la plus scandaleuse. Ce fut alors que pour s'affermir dans leur Siege ils furent obligez

de

de flatter les Rois, & de faire ainsi paroître l'un & l'autre qu'ils ne pouvoient se passer de leur appui. Des Schismes semblables étoient aussi des marques bien évidentes que dans l'élection de ces Papes l'esprit de Dieu n'avoit pas eu de part, & qu'elle ne s'étoit faite que par des vûës d'interêt & des brigues infames. C'est pourquoi aussi plusieurs personnes sages & éclairées furent dans ce sentiment, que s'il arrivoit que par les dissensions des Cardinaux on élût mal-à-propos deux Papes à la fois, on ne devoit reconnoître aucun d'eux pour le successeur de S. *Pierre*; mais qu'on devoit plûtôt proceder à une nouvelle élection. Comme en effet cela arriva dans la suite au Concile de Constance.

Premier Schisme sous les Papes Innocent II. & Anaclet.

Le premier Schisme arriva (si je ne me trompe) en l'an 1134. ou (comme d'autres prétendent) en 1130. lorsqu'après la mort d'*Honorius* II. on élût deux Papes en même tems, sçavoir *Innocent* II. & *Anaclet* ou *Pierre*. Le premier eut plus de partisans que le second, qui ne fut appuyé que du Roi de Sicile & du Duc d'Aquitaine. *Anaclet* étant mort, ceux qui suivoient son parti élûrent un autre Pape en sa place, qui se fit nommer *Victor*; avec lequel *Innocent* II.

s'étant accommodé, il renonça au Pontificat, & se soumit volontairement à lui.

Second Schisme sous les Papes Alexandre III. & Victor IV.

Le second Schisme se fit après la mort d'*Adrien* IV. & on élût encore deux Papes en même tems, sçavoir *Alexandre* III. & *Victor* IV. La France, l'Angleterre, & la Sicile tenoient le parti du premier : & l'Empereur *Frederic* I. avec toute l'Allemagne & la plus grande partie du Clergé de Rome se rangerent du côté du second. Après que *Victor* fut mort, ses partisans en élûrent trois autres de suite : mais *Alexandre* les survecut tous. Comme ces Papes s'excommunioient & se noircissoient les uns les autres de la maniére du monde la plus infame, ils se virent les uns & les autres dans la necessité de se conduire envers ceux dont ils imploroient le secours, d'une telle maniere qu'ils sembloient moins agir en Souverains qu'en Sujets.

Troisiéme Schisme sous les Papes Urbain VI. & Clemét.

Le troisiéme Schisme qui suivit la mort de *Gregoire* XI. fut beaucoup plus grand & plus long que les deux précédens, & on créa encore deux Papes à la fois, qui furent nommez *Urbain* VI. & *Clement*, & dont l'un tint son Siege à Rome, & l'autre à Avignon. Ce Schisme

ne dura près de quarante ans entre leurs ſucceſſeurs. Les deux partis ne manquerent pas de s'excommunier reciproquement, & de vomir l'un contre l'autre toutes les injures qu'on peut s'imaginer. Le Pape d'Avignon étoit appuyé de la France, de l'Ecoſſe, de la Caſtille, de la Savoye, & de Naples : & le reſte de la Chrétienté ſoutenoit le parti de celui de Rome. Les deux factions vantoient à l'envi l'autorité des illuſtres & ſaints perſonnages qu'elles avoient de leur côté, & publioient avec pompe les miracles, les viſions, & les révélations, qui étoient arrivées pour confirmer l'élection qu'ils avoient faite par ordre du Ciel : & l'on apporta tant de raiſons & d'argumens de part & d'autre, qu'à la fin on ne trouva point de meilleur expedient pour faire ceſſer les diſſenſions que d'en appeller au Concile de Conſtance, où l'on ordonna aux deux Anti-Papes de renoncer au Pontificat, & où l'on créa un autre Pape en leur place.

Quatrieme & dernier Schiſme ſous les Papes

Le quatriéme & dernier Schiſme arriva en l'an 1433. lorſque le Concile aſſemblé à Bâle dans la même année dépoſa *Eugene* IV. & élût en ſa place *Felix* V. qui ne voulut jamais ceder à *Eu-*

Eugene IV. & Felix V. *gene*. Cette dissension dura jusques à ce qu'après la mort d'*Eugene* on élût *Nicolas* V. à qui *Felix*, pour l'amour de la paix & pour son propre repos, ceda son droit en l'an 1438. à des conditions avantageuses pour lui. Je laisse à penser comment tous ces Schismes découvrirent les infirmitez & le peu de credit des Papes; puisque dans ces occasions on avoit recours aux Conciles pour les tenir en bride, & qu'on commença à en appeller du Siege Papal à ces mêmes Conciles, dont on se servoit comme d'un épouvantail pour effrayer les Papes, lorsqu'ils s'émancipoient trop.

Les Papes ne peuvent empieter sur l'autorité des Conciles. §. 24. Il est aisé de voir que les Papes ne pouvoient se soustraire à l'autorité des Conciles; puisque *Gregoire* VII. lui-même, dans le tems que l'ancienne querelle se renouvella entre lui & l'Empereur *Henri* IV. promit solemnellement qu'il convoqueroit un Concile dans un lieu de sûreté & de liberté, où les amis & les ennemis, tant Ecclésiastiques que Seculiers, se pourroient trouver, pour juger si c'étoit lui, ou l'Empereur, qui avoit rompu la paix, & pour aviser aux moyens de rétablir le repos & la tranquillité entre les Chrétiens. Certains d'entre Le Pape *Gelase* II. fit une semblable déclaration,

claration, lorſqu'il eut des démêlez avec l'Empereur *Henri* V. & il ajoûta même qu'il étoit prêt de s'en tenir à la déciſion des Evêques ſes freres, que Dieu même avoit conſtituez pour Juges dans l'Egliſe, & ſans l'autorité deſquels il ne pouvoit pas traitter d'une affaire de cette nature. *Innocent* III. écrivit de même & déclara ſur la diſpute ſurvenuë au ſujet du mariage de *Philippe Auguſte* Roi de France & d'*Engebourg* Princeſſe de Dannemarc, qu'il ne pouvoit rien décider ſur cette matiére ſans l'autorité & le jugement d'un Concile Univerſel; & que s'il convoquoit ce Concile, il courroit riſque d'être dépoüillé de ſa charge & de ſa dignité : par où il ſemble qu'il reconnoiſſoit qu'un Pape qui abuſe de ſon autorité peut être depoſé. Mais quand on voulut depuis rapporter de telles paroles aux Papes & s'en ſervir contr'eux, ils ne manquoient point de les avoir oubliées, ou ils ne les expliquoient que comme de ſimples complimens, qui partoient bien moins du fonds du cœur que du devoir d'honnêteté, & que d'ailleurs ils ne jugeoient pas qu'on dût être trop reſervé à tenir de ſemblables diſcours.

Eux reconnoiſſent cette autorité des Conciles.

Ainſi le Concile de Piſe ſans avoir égard

Autres Papes

dépofez par les Conciles. égard à tous ces complimens dépofa en en l'an 1409. les deux Anti-Papes, *Benoit* XII. & *Gregoire* XII. & élût en leur place *Alexandre* V. Le Concile de Conftance confirma non feulement la dépofition de ces deux Anti-Papes ; mais il dépofa encore *Jean* XXIV. qui avoit été créé Pape après la mort d'*Alexandre* V. Le Concile de Bâle en ufa de la même maniére à l'égard du Pape *Eugene* IV. & outre cela il fit un décret, par lequel il ordonnoit que ni à la Cour de Rome, ni en aucun autre lieu on n'eût à prendre aucun argent pour les dépêches Ecclefiaftiques. Comme tout cela ne tendoit qu'à fapper les fondemens de la puiffance & de la grandeur des Papes, on ne doit pas trouver étrange que les Papes ayant eu depuis tant de peine à fe refoudre à la convocation du Concile de Trente ; qu'ils ayent employé tant de rufes & d'artifices pour empêcher qu'on n'y fit des décifions préjudiciables à leur autorité ; & qu'enfin ils ayent renoncé pour jamais à ces fortes d'affemblées.

Pourquoi les Papes font difficulté de convoquer le Concile de Trente.

Tranflation du Siege Papal de Rome à Avignon faite par §. 25. Entre tous ces Schifmes, ce qui fit encore une grande bréche à l'autorité des Papes, fut la tranflation du Siege Papal de Rome à Avignon faite par *Clement* V. à la follicitation (comme

me je crois) de *Philippe le Bel* Roi de France ; qui ayant eu auparavant des demêlez avec *Boniface* VIII. en avoit été excommunié, & qui trouvant l'occasion favorable pour arrêter l'effet de cet anathéme, engagea le Pape *Clement* V. à transferer le Siege Papal en France, esperant en même tems d'empêcher qu'à l'avenir les Papes n'osassent entreprendre de telles choses, sur tout si les Cardinaux étoient choisis pour la plûpart de la nation Françoise. Les Papes residerent dans Avignon plus de soixante & dix ans, sans parler encore du tems que les Anti-Papes y demeurerent. Au reste ce changement porta un très-grand préjudice à la souveraineté des Papes : car jusques alors on avoit, entr'autres prétextes, bâti l'autorité du Pape sur ce fondement, que S. *Pierre* avoit été Evêque de Rome, & que par sa presence il avoit communiqué une grande autorité & une sainteté particuliere au Siege de cette ville, que l'on doutoit fort qu'on pût transporter à Avignon avec le Siege Papal. D'ailleurs les Papes étoient obligez par là de se conformer le plus souvent aux desirs des Rois de France & de se soumettre à leur autorité. Cependant les François, qui s'imaginerent

Clemēt V.

Elle fut très préjudiciable à l'autorité des Papes.

ginerent d'abord avoir fait une grande capture par cette tranſlation du Siege Papal à Avignon, ſe plaignent aujourd'hui que par le ſejour de la Cour de Rome en France ils n'ont gagné autre choſe, ſi ce n'eſt que la Simonie, la chicane, l'avarice, & un autre crime abominable, qu'on a honte de nommer, ſe ſont introduits en France. A quoi il faut ajoûter, que la Cour Papale ayant été arrachée comme de ſon païs natal & tranſportée chez les étrangers, on en pouvoit bien mieux découvrir les défauts & les infirmitez, & qu'ainſi elle étoit d'autant plus expoſée au mépris.

Elle ne fut pas moins préjudiciable aux biés Eccleſiaſtiques en Italie.

Cette abſence des Papes de la ville de Rome ne fut pas moins préjudiciable aux biens de l'Egliſe en Italie : car après que les Empereurs y eurent entiérement perdu leur autorité, un chacun y vouloit vivre en Souverain, & les factions des Guelfes & des Gibellins y mettoient tout en combuſtion. On ne faiſoit pas non plus difficulté de ſe ſaiſir des biens Eccléſiaſtiques, parceque l'abſence du Pape avoit fait oublier le reſpect qu'on lui devoit. La plûpart des villes de l'Etat Eccleſiaſtique pouſſées particulierement par les Florentins chaſ-

ſerent

ſerent les Legats du Pape, & tomberent preſque toutes ſous la puiſſance de petits Princes. A quoi il faut ajoûter, que l'Empereur *Loüis de Baviere*, qui étoit alors broüillé avec le Pape, mais qui avoit ſçû gagner les peuples de l'Etat Eccleſiaſtique, ſe rendit maître de ce païs-là, comme étant fief de l'Empire, & en inveſtit ceux qui tenoient ſon parti contre le Pape ; de ſorte qu'alors le patrimoine de l'Egliſe étoit réduit en un pitoyable état Et quoique long-tems après les Papes recouvraſſent une partie de ce qu'ils avoient perdu, ils furent néanmoins obligez de laiſſer la plûpart de ceux qui s'étoient appropriez de ces biens, dans la paiſible poſſeſſion de ce qu'ils occupoient.

Le pape Boniface IX. réduit la ville de Rome.

Cependant la ville de Rome fut à la fin contrainte de ſe remettre ſous l'obéïſſance du Pape, à quoi elle s'étoit oppoſée ſi long-tems, lorſque le Pape *Boniface* IX. la brida par le moyen du château S. *Ange* en l'an 1393. Ce fut particulierement *Alexandre* VI. qui fut cauſe que l'Etat Eccleſiaſtique retomba ſous la puiſſance des Papes.

Céſar Borgia fils naturel du

Celui-ci avoit un fils naturel, nommé *Ceſar Borgia*, auquel on donnoit ordinairement le titre de *Duc de Valenti-*

nois

Pape Alexandre VI. réduit la plûpart des petits Princes, qui occupoient l'Etat Ecclesiastique.

nois à cause du Duché de Valentinois qu'il avoit eu avec *Charlotte d'Albret* sa femme. Comme le Pape son oncle souhaitoit avec passion de lui procurer des richesses immenses & la souveraineté de toute l'Italie, il resolut de detruire les petits Seigneurs, qui possedoient des terres dans l'Etat Ecclesiastique, & de les dépoüiller de leurs Etats, pour les soumettre ensuite à l'obéïssance de son fils & lui en assûrer la possession pour toûjours. La premiere de ces entreprises lui réüssit : car *Cesar Borgia* réduisit la plûpart de ces petits Seigneurs, ou par stratagême, ou par la force. Quoique ce *Borgia* entraîné par ses passions infames & criminelles commît toutes sortes de violences & d'injustices, il avoit pourtant la hardiesse de dire qu'il sçavoit très-bien ce qu'il faisoit, & qu'il n'avoit point entrepris d'executer temerairement ce que son pere divinement inspiré & ayant le S. Esprit en sa puissance lui permettoit. Au reste lorsque l'argent lui manqua pour payer les troupes, il forma le dessein avec son pere d'empoisonner les plus riches & les plus puissans d'entre les Cardinaux dans un festin qu'il avoit fait préparer à cette fin, tant pour se saisir de leurs biens

Il machine d'empoisonner les plus riches & les plus puissans d'entre

biens & de leurs richesses, que pour empêcher qu'ils ne s'opposassent à ses entreprises. Mais le domestique, qu'il avoit aposté pour leur verser à boire, prit par mégarde la bouteille empoisonnée, qui étoit destinée pour les Cardinaux, & donna ainsi imprudemment à l'un & à l'autre deux verres empoisonnez; de sorte que le poison s'étant d'abord répandu dans leurs veines, le Pape en mourut sur le champ, & son fils n'en rechappa qu'après avoir souffert de grandes douleurs, & depuis ce jour-là il ne fit que languir sans pouvoir jamais rétablir sa santé.

les Cardinaux.

Après la mort de son pere, lorsqu'il fallut proceder à l'élection d'un nouveau Pape, il ne pût si bien tourner les esprits des Cardinaux, qu'ils en élûssent un qui fût dans ses interêts & qui favorisât ses desseins; ainsi tous ses projets s'en allerent en fumée; d'autant plus qu'après la mort de *Pie* III. qui n'occupa le Siege de Rome que très-peu de semaines, on élût en sa place *Jules* II. qui étoit ennemi mortel de *Borgia*, qui lui enleva tout ce dont il s'étoit saisi, & qui le chassa enfin de tout l'Etat Ecclesiastique. Ce Pape fit tant par ses brigues & par ses artifices, qu'il remit sous

Le Pape Jules II. réünit au Siege de Rome tout ce qui en avoit été demêbré.

son

son obéïssance tous les païs que l'Eglise avoit possedez auparavant, excepté le Duché de Ferrare, qui vint pourtant en la puissance des Papes vers la fin du XV. siecle, après que la race legitime des Princes d'Este fut éteinte. Ce Pape renversa encore les desseins des François contre l'Italie & empêcha qu'ils ne s'en rendissent maîtres.

Tout l'Occident se soumet à l'Eglise Romaine.

§. 26. Dans ce tems-là la grandeur & la puissance des Papes sembloit être dans un état très-florissant & être montée à son plus haut point; puisque tout l'Occident avoit embrassé la Communion de l'Eglise Romaine & s'étoit rangé sous son obéïssance, excepté quelques petits restes de Vaudois en France & d'Hussites en Boheme, qui n'étoient pas fort considerables; & que d'ailleurs la querelle entre le Pape *Jules* II. & *Loüis* XII. Roi de France, qui auroit pû facilement faire naître encore un Schisme, avoit été heureusement appaisée après la mort de *Jules* II. par *Leon* X. son successeur; & qu'enfin les vieilles plaintes, qu'on avoit faites jusques ici contre l'ambition & l'audace des Papes, eurent presque entierement cessé. Ce fut pourtant dans ces tems heureux & tranquilles qu'il se fit par une occasion peu considerable

Une bõne partie de l'Europe se-

considerable un si terrible soulevement contre le Siege de Rome, qu'une grande partie de l'Europe secoüa le joug du Pape, qui dès-lors se vit en grand danger de perdre toute son autorité. Au reste dans cette affaire, comme dans toutes les autres, nous nous contenterons de remarquer en peu de mots la part que les hommes y ont euë, & les moyens qu'ils ont employez pour la faire réüssir. Car il vaut beaucoup mieux adorer en silence & admirer en toute humilité les secrets ressorts de la Divine Providence & ses desseins impenetrables, que d'avoir la présomption de vouloir les sonder & les approfondir. Sur quoi on pourroit fort bien appliquer ce beau mot de *Tacite* Auteur grave & fameux, que l'on trouve dans ses *Annales, livre* VI. *chap.* VIII. *paragraphe 6. Abditos Numinis (seu Principis) sensus exquirere illicitum, anceps, nec ideo assequare :* C'est-à-dire, *Que la recherche des pensées secrettes de la Divinité* (ou *du Prince*) *n'est pas permise, qu'elle est même dangereuse, & que par consequent on ne sçauroit les pénétrer.*

couë le joug du Pape.

Le Pape *Leon* X. étoit fort civil, d'un naturel fort doux, magnifique & somptueux, & liberal & bienfaisant envers

Quel Pape étoit Leon X.

les

les honnêtes gens & les Sçavans ; de ſorte qu'avec ces grandes qualitez il auroit pû paſſer pour un bon Pape, s'il avoit eu ſeulement une médiocre connoiſſance de la Religion & plus de penchant aux exercices de la pieté : deux choſes pour leſquelles il avoit une très-grande indifference. Lorſque dans ſon état le plus floriſſant il eut épuiſé ſes tréſors par ſa grande magnificence & par des dépenſes exceſſives, & que d'ailleurs il n'entendoit gueres l'art de faire & d'amaſſer de l'argent, il eut recours en cette occaſion au Cardinal *Laurent Puccius*, qui voyant toutes les ſources de l'argent taries, s'aviſa de ſe ſervir des Indulgences, comme d'un moyen très-propre & très-facile pour amaſſer de groſſes ſommes ; ainſi le Pape fit expoſer en vente dans toute la Chrétienté, & fournit ſes Agens d'un ample pouvoir pour accorder aux vivans & aux morts le pardon de leurs pechez & pour donner à ceux qui les acheteroient la permiſſion de manger des œufs, du lait, &c. dans les jours maigres, & pluſieurs autres privileges ſemblables. L'argent, que ces negocians eſperoient tirer de ce honteux trafic, étoit déjà aſſigné : car par exemple celui qu'ils devoient ramaſſer

Il fait publier les Indulgences pour attraper de l'argent.

masser en Saxe & dans tous les païs circonvoisins jusques à la mer étoit destiné pour en faire present à *Madelaine* sœur du Pape *Leon*. Afin de tirer un plus grand profit de ces sortes de marchandises, on donna la commission d'amasser l'argent qui en proviendroit à un certain *Arcimbold*, qui n'ayant que le nom & l'habit d'Evêque fit voir qu'il entendoit parfaitement bien tous les détours & toutes les fourberies des Marchands de Genes. Celui-ci ne délivra des commissions qu'à ceux qui étoient les plus ardens à encherir leurs marchandises & qui n'avoient point d'autre but que de faire de grands gains.

Il établit un certain Arcimbold pour ramasser cet argent.

Autrefois en Saxe c'étoient les Hermites de S. *Augustin*, qui avoient accoûtumé de prêcher les Indulgences; mais les Commis d'*Arcimbold* ne s'en vouloient plus fier à eux, craignant que des gens si experimentez dans ce métier ne leur joüassent quelque mauvais tour, ou que du moins ils ne leur en donnassent pas davantage que ce qu'on en recevoit d'ordinaire. C'est pourquoi ils commirent cet emploi aux Dominicains: ce qui fâcha extrémement les Augustins, puisque par là on faisoit une grande bréche à leur réputation, à leurs droits, & à leur profit.

Les Dominicains en Saxe sôt employez à prêcher les Indulgences.

Ainsi

Ils les exaltent beaucoup. Ainsi les Dominicains, pour faire paroître leur zéle & leur application dans l'exercice de cette nouvelle charge, exaltoient extraordinairement leur marchandise dans les chaires publiques, au grand scandale de leurs auditeurs. Cependant les Commis consumoient dans les débauches les plus infames ce que les pauvres païsans épargnoient pour expier leurs crimes & pour racheter leurs pechez. Sur quoi *Luther*, qui étoit un Moine de l'Ordre des Hermites de Saint *Augustin*, prit occasion de s'élever contre ce commerce infame; & après avoir examiné avec soin cette matiere, & y avoir découvert des erreurs grossieres, il fit afficher en l'an 1517. publiquement à Wittenberg quatre-vingt quinze Theses sur cette matiere; contre lesquelles *Jean Tecel*, Moine Dominicain à Francfort sur l'Oder, en publia d'autres directement opposées.

Luther s'oppose à ce vilain trafic.

Il fait afficher des Theses sur cette matiere.

Il cóbat la puissance du Pape. La dispute étant ainsi entamée, chacune des parties voulut exposer ses propositions plus au long & les appuyer de plusieurs argumens. *Luther* ayant l'Ecriture & la Raison de son côté avoit un grand avantage sur *Tecel*, qui ne pouvoit alleguer autre chose pour soutenir sa cause que l'autorité du Pape & de l'Eglise.

l'Eglise. C'eſt ce qui obligea *Luther* à entrer plus avant en matiere, à examiner ſur quel fondement l'autorité du Pape étoit bâtie, & en quel état l'Egliſe ſe trouvoit alors; par où il découvrit de plus en plus les erreurs & les mœurs corrompuës dans l'Egliſe, & eut occaſion de reprendre en public les ruſes & la vie ſcandaleuſe des Prêtres & des Moines; montrant en même tems qu'il étoit du devoir des Souverains de reformer de tels abus. Pour ſoutenir ce qu'il avançoit & en même tems pour avoir de l'appui contre ſes adverſaires, il commença à répréſenter noblement & à défendre vigoureuſement l'état, la grandeur, les richeſſes, & l'autorité des Puiſſances Seculieres, dont les Prêtres & les Moines n'avoient juſques alors donné que des idées de mépris, & avoient inſpiré les mêmes ſentimens aux jeunes gens, qu'on leur avoit confiez. De ſorte que ces maximes de *Luther* furent d'abord ſuivies par un grand nombre de perſonnes & ſe répandirent fort loin en très-peu de tems.

Il montre la neceſſité de reformer l'Egliſe.

Mais afin de bien concevoir comment un ſimple Moine comme *Luther*, dont le credit & l'autorité n'étoient pas fort conſiderables, pût donner de ſi terribles

Son deſſein eſt approuvé de pluſieurs

Personnes considerables. ribles secousses au Siege de Rome, il est important d'examiner avec quelque précision (après avoir fait attention aux voyes de la Providence) la conjoncture de ces tems-là, la disposition où se trouvoient les esprits d'alors, les motifs qui les faisoient agir, & quels étoient leurs sentimens sur une affaire si interessante. Premierement donc il est constant que la cause de *Luther* touchant les Indulgences étoit très-juste & qu'elle étoit appuyée de bonnes & solides raisons; de sorte que d'abord elle fut défenduë par plusieurs Théologiens, (que l'on vit dans la suite s'opposer à ses entreprises avec beaucoup de chaleur) par quelques Cardinaux, & même par *George* Duc de Saxe. A quoi il faut ajoûter, que les adversaires de *Luther* étoient si corrompus & si ignorans, que tous les gens de bien en gemissoient.

Certains Moines avec les Commis des Indulgences criét contre lui.

Il est bon de remarquer qu'il n'y eut personne au commencement qui s'imaginât que les deux parties s'échauffassent si fort dans la dispute, qu'elles en vinssent à causer un Schisme dans l'Eglise; & *Luther* lui-même ne songeoit pas alors à se revolter contre le Pontife de Rome. L'Empereur *Maximilien* n'étoit pas fort éloigné des sentimens & des dogmes

dogmes de *Luther* ; & l'on rapporte de lui que d'abord qu'il eut entendu parler de *Luther*, il dit, qu'on me garde avec ſoin ce Moine : car j'ai deſſein de me ſervir un jour utilement de lui. Il n'y eût que quelques Moines & les Commis des Indulgences, qui craignant avec raiſon de voir tout leur negoce ruïné, firent beaucoup de bruit & exciterent de grands tumultes, juſqu'à ce qu'enfin d'une petite étincelle ils allumerent un grand feu.

§. 27. On doit encore conſiderer que le Chriſtianiſme étoit alors dans un état déplorable. Preſque le monde entier n'étoit occupé qu'à des ceremonies vaines & inutiles. Une multitude prodigieuſe de Moines corrompus & vicieux dominoient en tous lieux impunément & à leur fantaiſie, & ayant engagé les hommes dans la ſuperſtition ils les y retenoient par des liens indiſſolubles. La Théologie n'étoit plus qu'une chicane & qu'une pure ſophiſtiquerie. Rien n'étoit plus commun ni plus frequent en ce tems-là que d'introduire des dogmes & d'avancer des propoſitions, ſans ſe mettre en peine de les prouver & de les appuyer par de bonnes & ſolides raiſons. Outre cela les Eccleſiaſtiques de tout

Etat déplorable du Chriſtianiſme en ce tems-là.

tout ordre & de toute qualité étoient devenus l'objet de la haine & du mépris de tout le monde par leurs actions infames & par leurs mœurs dépravées.

Extrême corruption & ignorance parmi le Clergé Romain

Les deux derniers Papes, sçavoir *Alexandre* VI. & *Jules* II. qui venoient de gouverner l'Eglise, avoient laissé après eux une très-mauvaise reputation à cause de leurs actions honteuses, de leurs conseils violens & pernicieux, de leurs perfidies, de leur humeur altiere & meprisante, & d'autres vices indignes d'un Ecclesiastique. Ceux d'entre les Evêques qui se faisoient distinguer des autres par leur bonne vie, ayant negligé l'étude des choses sacrées, s'étoient engagez bien avant dans les affaires civiles & n'étoient occupez qu'aux choses de ce monde; plusieurs même menoient une vie dereglée & scandaleuse, & ils faisoient voir qu'ils entendoient bien mieux tous les plaisirs de la chasse que la Sainte Ecriture. Enfin les Prêtres & les Moines croupissoient dans une profonde ignorance, se rendoient odieux au peuple & le scandalisoient par leurs débauches & par leurs dereglemens, & devenoient insupportables à tout le monde par leur avarice insatiable & par leurs pratiques infames.

De

De plus ceux qui entrerent les premiers en dispute avec *Luther* étoient des gens mal-habiles, dignes de mépris, grossiers, & la plûpart fort débauchez; qui tout interdits & étourdis de la nouvelle maniere de disputer, dont *Luther* se servoit, se trouvoient d'abord sans réplique, & ne sçavoient par où s'y prendre. Et bien qu'autrefois le Clergé eût été soüillé de plusieurs vices infames, neanmoins l'ignorance & la barbarie de ces tems-là les avoit dérobez à la vûë du monde. Mais ensuite lorsque les lettres commencerent à revivre en Europe & qu'on devint plus éclairé, ces taches & ces difformitez se découvrirent aux yeux de toute la terre. Et c'est aussi pour cette raison que les Prêtres & les Moines ignorans, dont la vûë ne pouvoit souffrir l'éclat d'une si grande lumiere, commencerent à se mettre en colere contre les restaurateurs des belles lettres, à les chagriner & à leur susciter des affaires de toutes les manieres; & lorsqu'ils ne pouvoient rien gagner en agissant ainsi, ils en vouloient faire un point de Religion, & peu s'en falloit qu'ils n'accusassent les Sçavans d'être heretiques, qui prenoient de là occasion de tourner en ridicule leur bêtise & leur simplicité,

Luther a de grans avantages sur ses adversaires.

Les Prêtres & les Moines persecutent les gens de lettres.

& de découvrir de plus en plus la corruption des mœurs & leur ignorance. Ce fut de cette maniere que les Moines eurent l'effronterie d'entamer mal à propos une dispute contre *Jean Reuchlin*, & firent tous leurs efforts pour lui imputer le crime d'herefie, quoiqu'il en fût exempt; mais ils en eurent toute la honte, & ayant fuccombé dans la difpute, ils donnerent au fçavant *Ulric de Hutten* Gentilhomme de Franconie (fi je ne me trompe) une ample matiere pour les railler agreablement & fortement dans un certain Recuëil de lettres, qu'il intitula *Epiftolæ obfcurorum virorum*, qui firent beaucoup de bruit & qui produifirent de bons effets.

Les Sçavans & entre autres Erafme prennent le parti de Luther.

Pendant que la guerre, qui s'étoit ainfi allumée entre les reftaurateurs & les défenfeurs des belles lettres & leurs perfecuteurs, continuoit avec beaucoup de chaleur & d'animofité, l'affaire de *Luther* parut tout de nouveau. Les Moines donc tâcherent de toutes leurs forces pour engager les Sçavans dans des difputes contre lui, afin d'avoir occafion par là d'opprimer les uns & les autres. Ce qui fut caufe que la plûpart de ceux, qui cultivoient les belles lettres & qui avoient le plus contribué à leur réta-

blisse-

blissement, se rangerent du parti de *Luther*. Comme en effet on ne peut pas nier qu'*Erasme* de Rotterdam n'ait beaucoup contribué à bannir la superstition & à établir une bonne Reformation: car il fut un des premiers qui découvrit & reprit plusieurs erreurs & abus; qui rejetta la Theologie Scholastique; qui exhorta les Chrétiens à ne plus s'arrêter aux minucies & à l'écorce de la Religion, mais de s'attacher à la lecture des Livres sacrez & des écrits des Saints Peres; qui tourna en ridicule la barbarie & l'ignorance, qui avoit été introduite par les Moines & les Prêtres dans l'Eglise & dans les Ecoles; & qui enfin favorisa fort au commencement la cause de *Luther*, bien que neanmoins la maniere d'écrire aigre & emportée de *Luther* lui déplût extremement.

Erasme diminue fort le credit des adversaires de Luther.

Le seul silence d'*Erasme* fut fort désavantageux aux adversaires de *Luther*: car comme il passoit pour le plus sçavant & le plus excellent Theologien de son tems, on ne doutoit nullement qu'il ne s'appliquât à réfuter *Luther* par quelque écrit, s'il n'eût reconnu que *Luther* avoit le droit de son côté, & que sa cause étoit bonne. Et quand il mit depuis en lumiere son livre *de Libero Arbitrio* ou *du*

Franc Arbitre, il ne pût gagner par là les esprits ni se faire beaucoup de partisans ; à cause qu'il étoit aisé de remarquer qu'il l'avoit plûtôt écrit à la sollicitation d'autrui, que de son propre mouvement. A quoi il faut ajoûter, que c'étoit là une matiere qui ne regardoit pas proprement le principal de la question ; outre que *Luther* y répondoit avec beaucoup de solidité.

Les Princes & Etats d'Allemagne sont très-mécontens des Papes.

D'ailleurs les Princes & les Etats d'Allemagne étoient très-mécontens de ce que les Papes s'étoient avisez de les charger de quantité d'impositions excessives, & en même tems de les exiger d'eux : car ils voyoient bien qu'on ne cherchoit à escroquer leur argent & à les dépoüiller adroitement de leurs biens, qu'afin de pouvoir fournir au luxe & aux somptuositez de la Cour de Rome. La crainte où on étoit alors que les Turcs ne fissent une invasion dans l'Empire, & les brouilleries survenuës entre *Charles-Quint*, *François* I. & *Henri* VIII. qui se faisoient la guerre depuis plusieurs années, apporterent aussi un grand retardement à cette affaire : car dans de si grands bouleversemens on n'avoit pas le tems de penser à cette dispute de Theologie & encore moins de l'examiner.

§.

§. 28. Il y a des Politiques qui disent, que *Charles-Quint* lui-même voulut bien souffrir que la doctrine de *Luther* se répandît en Allemagne, parce qu'il espe-roit qu'à la faveur d'un Schisme il auroit une belle occasion pour affoiblir & opprimer les Etats de l'Empire, & pour s'emparer de la souveraineté de l'Allemagne & se l'assûrer à perpetuité. Car autrement il auroit pû facilement éteindre les flammes de cet embrasement, avant qu'elles eussent gagné plus loin, s'il eût voulu se saisir en l'an 1521. de *Luther* à la Diete de Wormes & l'y faire mourir. Ce qui auroit pû passer pour un de ces petits tours d'adresse, que les Politiques mettent au nombre de ceux que les Princes employent pour regner.

Pourquoi Charles-Quint souffre que la doctrine de Luther se repande dans l'Empire.

Cependant ce n'étoit pas encore une chose fort certaine, qu'en faisant mourir *Luther* contre la parole, qu'on lui avoit donnée, sa secte & sa doctrine eussent été entierement détruites avec lui; mais il paroit plus vrai-semblable que l'Empereur *Charles-Quint*, qui étoit encore jeune, & qui à cause de la foiblesse de son âge ne pouvoit gueres prévoir l'avenir, ne crut pas que cette affaire allât si loin, & il ne trouva pas qu'il fût de son interêt de rien faire qui pût

Quels étoient ses desseins en cela.

choquer l'Electeur de Saxe, qui étoit alors en très-grand credit. D'ailleurs les guerres, qu'il avoit en même tems contre le Turc & la France, le mettoient dans une plus grande impuissance d'attaquer les Princes d'Allemagne; sur tout lorsque *François* I. Roi de France commença à se joindre au parti de ces Princes & à faire des alliances avec eux. Il est pourtant très-certain que dans la suite ce même Empereur prit le prétexte specieux de la Religion pour faire la guerre aux Etats Protestans de l'Empire, esperant par leur ruine de s'ouvrir le chemin à la Monarchie de l'Allemagne.

Il ne peut point les faire réüssir.

Mais bien que la fortune lui fût favorable dans la guerre qu'il eut à soûtenir contre ces mêmes Etats Protestans, qui avoient fait une ligue à Smalcalde contre lui, il ne pût neanmoins venir à bout de ses desseins, ni executer ce qu'il avoit si heureusement commencé, parce qu'il avoit toûjours besoin de ces mêmes Etats, soit qu'il leur demandât du secours contre la France & le Turc, soit qu'il voulût transmettre la dignité Imperiale à son fils *Philippe*.

Le Pape Paul III. excite le Roi de

Ce fut aussi dans ce tems que le Pape *Paul* III. étant dans une grande inquietude sur les heureux succès de l'Empe-

reur

reur *Charles-Quint*, & craignant extrémement qu'il n'entreprît de reformer la Cour de Rome & de la remettre dans son premier état de simplicité & d'innocence, il incita le Roi *François* I. à s'opposer à l'agrandissement de cet Empereur, & à empêcher la ruine totale des Protestans; & il le sollicita même de se servir contre lui de l'assistance du Turc. France contre cet Empereur.

Enfin le Pape *Leon* X. s'attira de grands malheurs par sa propre faute; car il commit une grande bévûë lorsqu'il entreprit de soûtenir avec tant de chaleur les Marchands d'Indulgences, & de décider par une Bulle du mois de Novembre de l'an 1519. les questions sur lesquelles on commençoit à disputer; & par là il avoit rompu toutes les voyes d'accommodement & avoit ôté à *Luther* toute esperance de faire sa paix avec lui; au lieu qu'il auroit été beaucoup plus avantageux au Pape de se tenir neutre, & en imposant silence aux deux partis de tâcher à appaiser *Luther* par les voyes de la douceur & en le caressant. Le Pape Leon X. soûtient mal-à-propos les Marchands d'Indulgences, contre Luther.

En l'an 1519. le Cardinal *Cajetan* en usa aussi fort imprudemment avec *Luther* à Augsbourg, lorsqu'il s'avisa de le traiter fort rudement, & que *Luther* lui ayant offert de ne rien dire ni écrire con- Le Cardinal Cajetan s'emporte contre Luther

&le trai-te rude-ment. tre ses adversaires, pourvû qu'on leur ordonnât d'en faire de même, ce Cardinal ne voulut point accepter cette condition, & le poussant ainsi à bout, il le força à s'attaquer directement au Pape. D'ailleurs c'étoit encore une grande bévûë de ce Cardinal de vouloir ainsi contraindre un homme aussi resolu & aussi vigoureux que *Luther* à rétracter ses écrits. Car en effet on auroit bien pû lui accorder qu'il y avoit quelque corruption dans les mœurs des Ecclesiastiques & quelques defauts dans la Discipline Ecclesiastique, pourvû qu'il n'entreprît point d'examiner les dogmes de l'Eglise ni de réfuter les opinions déjà établies.

Luther défend sa cause auprès du Duc de Saxe. D'ailleurs comme le Pape faisoit de fortes instances auprès de l'Electeur de Saxe, afin qu'il lui livrât la personne de *Luther*; celui-ci se sentit obligé de prouver de plus en plus combien étoient injustes les demandes du Pape, & de faire voir les solides raisons sur lesquelles sa cause étoit fondée, pour empêcher par là cet Electeur d'accorder au Pape ce qu'il lui demandoit.

Il en appelle à un Concile. Mais ensuite lorsque *Luther* en appella à un Concile, le Pape rendit sa cause fort suspecte en cherchant des échapatoires pour

pour tirer l'affaire en longueur : car on voyoit aſſez qu'il deſeſperoit preſque de la gagner, ſi on l'examinoit ſans animoſité, ſans paſſion, ſans crainte, & d'un eſprit déſintereſſé.

D'ailleurs les affaires du Pape s'empirerent de plus en plus par le démêlé & la diſpute qu'il eut mal-à-propos avec *Henri* VIII. Roi d'Angleterre; qui pour faire dépit au Siege de Rome ouvrit, pour ainſi dire, la porte à la Reformation dans ſon Royaume; de même que la Maiſon de Navarre contribua fort à l'avancement de la même Religion en France par la haine qu'on croit qu'elle avoit contre le Pape, qui avoit ſollicité *Ferdinand le Catholique* à s'emparer de ce Royaume. A quoi il faut ajoûter, qu'il y avoit quantité d'honnêtes gens dans la Religion Romaine, qui étoient bien aiſes de voir que *Luther* cenſurât un peu plus fortement les mœurs dépravées & la vie débordée des Moines & des Prêtres, & qu'aux maux extrêmes on appliquât les remedes extrêmes. C'eſt ainſi que toutes choſes ſe diſpoſoient admirablement bien pour l'execution des Decrets de Dieu par rapport à la Reformation.

Henri VIII. Roi d'Angleterre & la Maiſon de Navarre contribuent à avancer le grand ouvrage de la Reformation.

§. 29. Au reſte il ſemble que les raiſons;

Cauſes

qui arrê-tent les progrès de la do-ctrine de Luther.

sons, qui empêcherent la doctrine de *Luther* de faire de plus grands progrès, & de renverser entierement le Papisme, furent celles qui s'ensuivent. Premierement donc il faut remarquer qu'après que certains Rois, Princes, Republiques, & Villes eurent abandonné le Pape & se furent séparez du corps de l'Eglise Romaine, il falloit necessairement que le gouvernement suprême des affaires Ecclesiastiques dans chaque Etat tombât d'abord entre les mains de chaque Souverain. Que s'il arrivoit que quelqu'un d'entre eux se fût attribué la souveraine autorité sur les autres, faisant profession de la même Religion, & eût pris en même tems le gouvernement suprême de l'Eglise; cependant les autres prétendant devoir posseder le même droit & la même dignité, auroient constamment refusé de lui obéir. Ce qui ayant causé de grandes dissensions entre eux, affoiblit aussi beaucoup leur union, & les empêcha d'agir tous de concert contre le Pape, comme il pouvoit faire contre eux.

Schismes entre les Protestans, qui leur sont

Il faut encore considerer qu'au commencement on n'entreprit pas la Reformation de propos déliberé, ou comme si après une meure déliberation sur chaque chose

chose on eût eu dessein de former un nouveau gouvernement : mais on se trouva dans ce changement même avant qu'on l'eût esperé, & on ne pût consulter ensemble que sur le champ; c'est pour cela qu'on n'établit d'abord qu'une certaine forme de gouvernement Ecclesiastique, qui ne fut pas de longue durée, & qui, pour ainsi dire, fut faite fort tumultuairement. Bien que *Luther* eût été le premier qui osât disputer avec les partisans du Pape & les irriter contre lui; neanmoins les autres ne vouloient pas précisément se conformer en toutes choses à ses sentimens & à ses inclinations, & ils prétendoient aussi avoir quelque rang & crédit. C'est ce qui fit naître aussi des differends & des disputes entre eux, qui causerent bien-tôt des Schismes; à cause qu'il n'y avoit personne qui eût l'autorité d'accommoder les parties, & que chacun demeuroit opiniâtrement attaché à son sentiment; de sorte que les Protestans ne songerent plus à se munir contre leur ennemi commun, pendant qu'ils s'acharnoient les uns contre les autres. Ce qui donna aux Papistes un sujet assez apparent de dire, que les Heretiques, depuis qu'ils étoient sortis du sein de l'Eglise Romaine, étoient

Fort dommageables.

tombez dans un si grand nombre d'erreurs, qu'ils étoient dans l'impuissance de se dépoüiller de celles qu'ils avoient embrassées, & ne sçavoient plus eux-mêmes ce qu'ils devoient croire.

Plusieurs d'entre eux donnent occasion à décrier la doctrine de Luther.

D'ailleurs il y en avoit plusieurs qui abusoient du nom de l'Evangile pour mener une vie impie & scandaleuse, comme si la liberté Evangelique consistoit dans un abandonnement à toutes sortes de vices & de débauches. Cette conduite dereglée donna occasion à ceux de l'Eglise Romaine de noircir la doctrine de *Luther*; particulierement à cause qu'il avoit repris severement les mœurs des Ecclesiastiques, & que c'étoit par là qu'il s'étoit fait tant de sectateurs.

Les Fanatiques avec les Paysans forcenez sont un grand obstacle à la Reformation.

Ce qui fut encore un grand obstacle & qui causa un notable préjudice à la Réformation, c'est qu'immediatement après que *Luther* eut publié sa doctrine & sa morale, il parut par tout comme des essaims de Fanatiques & de gens qui avoient des opinions monstrueuses, tels qu'étoient les Anabaptistes & autres Sectaires semblables; & que les paysans se porterent à commettre d'horribles desordres en Allemagne, & y exciterent une sedition dangereuse. Car les partisans & les esclaves du Pape ne manque-

La doctrine de Luther

rent

rent pas d'imputer tous ces maux à la doctrine de *Luther*, & il y eut même plusieurs Princes en Allemagne qui commencerent à en concevoir une mauvaise idée, comme si elle introduisoit la licence & le dereglement parmi la populace: ce qui leur paroissant un plus grand mal, ils aimerent mieux se soumettre en quelque sorte aux Ecclesiastiques, que de s'exposer aux insolences de la populace, & ainsi ils s'opposerent de tout leur pouvoir à cette nouvelle Religion, afin qu'elle ne s'étendît plus loin.

devient suspecte & odieuse.

Quelques-uns ont prétendu que l'Academie de Paris apporta quelque retardement à la propagation de l'Evangile; à cause que *Luther* s'étant imaginé, que cette Academie mal satisfaite du Pape *Leon* X. pour avoir annullé la Pragmatique Sanction, touchant l'élection des Evêques, chercheroit les occasions de se venger, dans cette vûë il soumit au jugement de cette Academie les disputes qu'il avoit euës avec *Eckius*; mais elle le condamna en des termes très-rudes & très-choquans.

La Sorbonne condamne Luther & favorise Eckius.

De même le Roi d'Espagne voyant qu'il lui étoit necessaire pour l'execution de ses desseins de se porter pour défen-

Le Roi d'Espagne s'oppo-

seur

se forte-ment aux pro-grès de la Reli-gion Protes-tante.

seur & protecteur du Siege de Rome, s'opposa de toutes ses forces à la Religion Protestante, qui commençoit à s'étendre beaucoup, & il appuya si fortement cette faction Françoise, que l'on appelloit communément *la Ligue*, qu'*Henri* IV. pour se conserver la Couronne fut obligé d'abjurer la Religion Réformée.

Zuingle & Calvin sont accusez d'avoir empêché l'entiere reforma-tion de l'Eglise.

Il y a d'autres gens qui ont observé que ce fut un grand préjudice à la Religion Protestante, lorsque *Zuingle* & ensuite *Calvin* introduisirent une trop grande & trop subite réformation dans l'Eglise, tant à l'égard de la forme exterieure & des ceremonies, que des points essentiels de la Foi; tombant ainsi d'une extremité dans l'autre.

Luther y laisse plusieurs choses exteri-eures.

Or *Luther* avoit apporté peu de changement dans les choses ausquelles le peuple étoit accoûtumé depuis bien longtems: car il laissa dans les Eglises les ornemens, les cloches, les orgues, les cierges, & choses semblables. Il garda aussi la plus grande partie de la Messe, en y ajoûtant seulement quelques formulaires de prieres en langue vulgaire; de sorte que la plûpart le regardoient comme un homme qui vouloit corriger & retrancher les abus & établir une reforme dans l'Eglise, & non comme voulant

lant inventer & introduire de nouveaux dogmes. Mais lorſqu'il ſembloit que tout le monde Chrétien étoit ſur le point de ſecoüer le joug du Pape, il arriva que *Zuingle* en Suiſſe & *Calvin* en France ſe mirent à la traverſe : car au lieu de tenir la même route que *Luther*, ils commencerent à prêcher ouvertement contre la préſence du corps de *Chriſt* dans l'Euchariſtie, que les Lutheriens ſoutenoient être renfermé dans l'hoſtie; ils abolirent les rites & les ceremonies dans l'Egliſe, ils ôterent les ornemens, ils rejetterent les reliques, ils détruiſirent & briſerent les autels & les images, ils anéantirent tous les ordres de la Hierarchie ou du gouvernement Eccleſiaſtique, & pour le dire en un mot, ils dépoüillerent la Religion de tout ce qui frappoit & attiroit en même tems les yeux & les ſens exterieurs. Par où le peuple conçût de l'averſion & de l'animoſité contre de tels Docteurs, & embraſſa encore avec beaucoup plus de zele la Religion, qu'ils avoient reçûë de main en main de leurs ancêtres.

Zuingle & Calvin font tout le contraire & détruiſent tout.

Les richeſſes immenſes, dont l'Egliſe joüiſſoit, contribuerent auſſi en partie aux grands progrès de la doctrine de *Luther*; à cauſe que les uns pouſſez du de-

Effets contraires que produiſent les

ſir

grandes richesses de l'Eglise Romaine.

sir de posseder ces richesses abandonnerent l'Eglise Romaine. Mais d'un autre côté ces mêmes richesses ont fait rester dans l'Eglise Romaine quantité de Prelats, qui auroient bien voulu se revolter & sortir du sein de l'Eglise Romaine, si la crainte de ne pouvoir supporter patiemment la perte de leurs grands revenus & de leurs bons benefices ne les y avoit retenus. Comme on sçait très-bien que cela arriva en France, lorsque les Ecclesiastiques, qui avant la Réformation faisoient très-peu de cas de l'autorité du Pape, aussi bien que le commun peuple, s'attacherent fortement à lui, lorsqu'ils s'apperçûrent que leur ruine étoit assûrée, s'ils embrassoient la Religion Réformée, & l'on voit jusqu'à present que le menu peuple de France temoigne beaucoup d'aversion & d'aigreur contre les Réformez & leur fait toutes sortes d'avanies,

Les Papes d'à présent ont si bien rétabli leurs affaires, qu'ils ne craignent

§. 30. Ce fut à-peu-près dans ce temslà que le Pape voyant ses partisans revenus de leur premiere frayeur, & ses adversaires déchirez entr'eux par diverses factions, eut occasion de remettre ses affaires dans un état beaucoup meilleur, & il rétablit & raffermit si bien son autorité, que non seulement les Protestans

ne

ne sont plus capables de lui nuire, mais aussi qu'il peut lui-même les incommoder & recouvrer insensiblement une partie de ce qu'on avoit perdu. Car aujourd'hui on a entierement aboli les choses, qui donnerent prise à *Luther*, & dont il sçût se servir pour causer de grandes pertes au Siege de Rome ; ou du moins si elles sont encore en usage dans l'Eglise Romaine, cela se fait plus adroitement, en se servant de cette maxime, *si non castè, saltem cautè ;* & on use de grandes précautions pour en dérober la vûë au peuple.

plus les Protestans.

Les Papes se servent présentement contre les Sectateurs de *Luther* des mêmes armes, que *Luther* employoit contr'eux : ils n'entreprennent plus aujourd'hui d'insulter les Souverains avec tant de fierté, comme ils faisoient autrefois ; mais ils s'attachent à les traiter avec beaucoup plus d'honnêteté & de douceur. Il est bien vrai que dans le XV. siecle le Pape *Paul* IV. se broüilla un peu trop imprudemment avec l'Espagne, & que dans le XVI. siecle *Paul* V. attaqua mal-à-propos la République de Venise : mais neanmoins ces differends furent bientôt terminez par des Mediateurs moderez avant que les choses éclatassent.

Ils agissent avec plus de douceur & de moderation envers les Souverains.

Ils terminent sans bruit les differends qu'ils peuvent avoir avec eux.

taſſent. Depuis ce tems-là les Papes ont bien appris par experience que des conſeils trop précipitez & trop violens ne convenoient nullement à leur condition ni à leurs interêts. Comme en effet *Paul* V. ſe laiſſa d'abord mettre à la raiſon, lorſque l'Ambaſſadeur de France lui inſinua que les Venitiens avoient mandé des Prédicateurs de Geneve, & qu'ils ſe déclareroient bientôt pour la Religion Réformée.

Ils menent une vie plus reglée & ſuivent des maximes contraires à celles de leurs predeceſſeurs.

A preſent on ne voit plus de Papes débauchez & corrompus comme *Alexandre* VI. ni turbulens & d'une humeur Martiale comme *Jules* II. Au contraire ils tâchent ſeulement d'executer leurs entrepriſes ſans éclat & par le moyen des intrigues, & ils ne s'appliquent qu'à faire paroître exterieurement un grand zele pour procurer & conſerver la paix & la tranquillité publique. On a entierement aboli ou fort adouci le négoce ſcandaleux des Indulgences, & la Simonie trop groſſiere, qui avoient été en grand ſcandale aux peuples, & on a trouvé aujourd'hui des expediens plus doux & plus honnêtes pour attraper de l'argent. D'ailleurs la plûpart des Evêques d'aujourd'hui ayant effacé la plus grande partie des taches de leur vie paſ-

ſée

ſeé ſe ſont fort corrigez, & ſoutiennent maintenant leur caractere avec bien plus de dignité & de gravité, que du tems de *Luther* : outre que parmi eux il ſe trouve des gens d'eſprit, vertueux, ſages, & ſçavans.

On a fait auſſi dans l'Egliſe Romaine une grande reforme parmi les Prêtres & les Moines, & on ne remarque plus maintenant en eux ces impuretez & ces vices qu'on y voyoit autrefois. Comme *Luther* & ſes Diſciples gagnerent d'abord l'affection d'une infinité de perſonnes & les attirerent dans leurs ſentimens par leurs prédications ſçavantes & pleines d'onction, & qu'ils les inſtruiſirent dans les devoirs de la pieté par les livres qu'ils publioient en langue vulgaire, pour exciter les hommes à s'appliquer avec ardeur à la pieté, à la priere, à la ſainteté, & aux autres exercices du culte divin : c'eſt ainſi auſſi que font maintenant les Docteurs de l'Egliſe Romaine ; car on trouve aujourd'hui parmi eux un grand nombre d'habiles Prédicateurs & de livres remplis de prieres admirables & d'excellens preceptes de morale ; de ſorte qu'à preſent les Eccleſiaſtiques Proteſtans n'ont gueres rien à reprocher à ceux de Rome s'ils viennent à ſe comparer

Les Prêtres & les Moines ont bien reformé leur vie & leurs mœurs.

Ils ſe font diſtinguer par leurs prédications & par leurs livres.

parer avec eux ſur ces qualitez exterieures de l'eſprit & ſur la pureté apparente de leurs mœurs.

Ils ſont habiles & adroits Controverſiſtes.

D'ailleurs les Docteurs de l'Egliſe Romaine ſe ſont fort attachez à entendre toutes ſortes de controverſes, & ils ont toûjours une infinité de diſtinctions toutes prêtes pour répondre en quelque ſorte aux objections qu'on leur fait. Par exemple, comme on ne peut rien imaginer qui ſoit plus ridicule & plus abſurde que le pardon des péchez que le Pape accorde pour vingt ou trente mille ans, cependant ces Docteurs ont tâché de rendre probable cette opinion par le moyen de certains termes obſcurs & de ces diſtinctions frivoles de l'Ecole, *intenſivè* & *extenſivè, potentialiter* & *actualiter*; auſquelles les jeunes étudians mal-aviſez prennent un goût merveilleux, & ſous leſquelles les ignorans par un aveuglement extrême ſe perſuadent qu'il y a quelque grand myſtere caché.

Les Jeſuites s'appliquent aux ſciences & à l'inſtruction de la jeuneſſe.

De plus comme du tems de *Luther* l'ignorance & la barbarie du Clergé & ſa haine contre les gens de lettres furent fort deſavantageuſes à la Religion Romaine, ainſi ſes Eccleſiaſtiques, & particulierement les Jeſuites, ayant pris une route oppoſée ont remedié depuis

à

à cet inconvenient ; car ces derniers ſe ſont fortement appliquez à inſtruire la jeuneſſe dans les belles lettres, & dans les lieux où ils ſont établis ils ont entrepris d'y faire comme un monopole d'érudition : de ſorte que les études, bien loin de leur être préjudiciables maintenant, leur apportent au contraire de très-grands avantages.

D'autre part les Catholiques Romains n'employent plus aujourd'hui le fer & le feu pour la propagation de leur Religion ; mais ils tâchent d'y attirer les principaux des Proteſtans par de bonnes paroles, par de grandes promeſſes, & par des avancemens effectifs. Ceux qui embraſſent cette Religion peuvent aſſûrément, s'ils ont de la capacité, y trouver de bons établiſſemens & des charges lucratives ; à quoi ceux de la Communion Romaine ſont en état de contribuer à cauſe des richeſſes de leurs Egliſes ; de ſorte qu'ils peuvent facilement en accommoder tous ceux qui viennent à eux, même les gens faineans & qui ne ſont nez que pour manger & pour boire. Au contraire ſi quelqu'un de leur Religion ſe convertiſſoit à la Proteſtante, & qu'il n'eût point de moyens de lui-même, à moins qu'il n'eût auſſi une

Moyens que l'on employe pour attirer les Proteſtans à la Religion Romaine.

capacité

capacité plus qu'ordinaire, il est certain qu'il n'y pourroit rien attendre que la faim & la disette.

La maison d'Aûtriche a beaucoup contribué à relever la puissance du Siege de Rome.

Enfin la maison d'Aûtriche a beaucoup contribué à augmenter la puissance du Siege de Rome, lorsqu'elle a chassé les Protestans, non seulement de ses païs héréditaires, mais aussi de la Bohême & des provinces qui en dépendent, & encore même depuis peu la plus grande partie de la Hongrie; ou bien lorsqu'elle les a forcez à embrasser la Religion Romaine.

Le Pape doit être considéré ou comme un Prince temporel d'Italie, ou comme le Souverain spirituel de l'Eglise d'Occident.

§. 31. On peut clairement voir par tout ce que nous avons rapporté jusqu'ici, de quelle maniere cette Monarchie spirituelle s'est établie & augmentée en Occident: mais pour mieux comprendre encore la structure de cette machine, & le rapport de tous les ressorts qui la font joüer, comme aussi les moyens par lesquels elle est entretenuë, il ne sera pas hors de propos de considerer ici le Pape sous deux égards, ou comme un des Princes d'Italie, ou comme le Souverain spirituel de l'Eglise d'Occident.

Il est le plus puissant Prince d'Italie

Que si on regarde le Pape comme un Prince d'Italie, il y possede à la verité de si grandes richesses & de si beaux domaines, qu'il peut bien être mis au nombre

par les Païs qu'il y poſſede.

nombre des plus grands Seigneurs d'Italie : mais neanmoins à cet égard ſeulement il ne peut pas entrer en comparaiſon avec la plûpart des Princes de l'Europe. Les païs qu'il poſſede maintenant en Italie ſont la ville de Rome, avec les terres qui ſont de l'un & de l'autre côté du Tibre ; le Duché de Benevent dans le Royaume de Naples ; les Duchez de Spolette, d'Urbain, & de Ferrare ; la Marche d'Ancone ; diverſes places en Toſcane ; la Romagne, avec les villes de Bologne & de Ravenne ſituées dans ce païs. A quoi il faut ajoûter le Comté d'Avignon en France.

Le Duché de Parme & le Royaume de Naples ſont des fiefs qui relevent de lui.

Parme eſt un fief mouvant de l'Egliſe Romaine, que le Pape *Paul* III. donna autrefois en cette qualité à ſon fils *Pierre Loüis Farneſſe.* Dans la ſuite on publia un decret, par lequel il étoit défendu aux Papes de ne donner plus à l'avenir aucun fief de l'Egliſe à qui que ce fût, ni d'acorder à perſonne aucun bien Eccleſiaſtique; & on prit cette précaution, afin que les richeſſes & la puiſſance des Papes ne vinſſent à diminuer, & que s'il arrivoit qu'on leur enlevât les revenus qu'ils tirent des Etats étrangers, ils pûſſent pourtant avoir aſſez de quoi s'entretenir & eux & leur Cour. Le

Royaume

Royaume de Naples eſt auſſi un fief qui releve de l'Egliſe Romaine, pour lequel le Roi d'Eſpagne donne aux Papes tous les ans en réconnoiſſance une haquenée blanche avec quelques mille ducats. Pour ce qui eſt des autres droits que les Papes s'attribuent dans d'autres païs, on a refuſé conſtamment de les lui accorder juſqu'à l'heure préſente.

Quels revenus il tire de tous ces païs. Les païs qui ſont ſous la domination du Pape, ſont bien peuplez & extremement fertiles, & comprennent pluſieurs villes conſiderables, dont le Pape peut bien tirer deux millions de livres tous les ans. D'ailleurs ſes Officiers & ſes Miniſtres donnent bon ordre pour empêcher que ſes Sujets ne deviennent trop riches.

Quelles ſont ſes troupes. Quoiqu'on pût trouver un aſſez grand nombre de bons ſoldats dans l'Etat Eccleſiaſtique ; neanmoins les troupes que le Pape tient à ſon ſervice ne ſont pas fort conſiderables ; à cauſe qu'il a d'autres moyens pour ſe défendre & ſe maintenir, que les autres Souverains. Il entretient environ vingt galeres armées, qui ſont toûjours en ſûreté dans le port de Civita Vecchia.

Quelles ſont ſes Entre les maximes politiques que le Pape employe pour affermir de plus en plus

plus sa domination, entant qu'il soutient le caractere de Prince seculier, il n'a rien tant à cœur que d'entretenir la paix en Italie, & de faire en sorte que ces païs demeurent divisez cemme ils sont entre plusieurs petits Princes; il tâche sur tout d'empêcher qu'il n'y ait personne qui y devienne si puissant, qu'il soit en état de prescrire des loix à tout le reste. D'ailleurs il doit bien prendre garde que le Turc venant à traverser les mers ne mette le pied en Italie. Que s'il arrivoit que le Turc entrât â main armée en Italie, tous ses Princes & Etats Souverains seroient obligez non seulement de joindre toutes leurs forces ensemble, mais aussi d'appeller à leur secours tous les Princes de la Chrétienté: car les autres nations de l'Europe ne souffriroient jamais qu'un si beau païs tombât entre les mains de ces Barbares. maximes politiques.

Le Pape n'a plus rien à craindre du côté de l'Allemagne, tandis qu'elle demeurera dans la même forme de gouvernement, qu'elle a présentement. Mais s'il arrivoit que quelqu'un s'en rendît le Souverain, il seroit dangereux pour le Pape qu'un jour il ne fit revivre l'ancien droit de l'Empire sur l'Italie. La France & l'Espagne sont les seu- Quels sont ses interêts par rapport à l'Allemagne, à la France, & à l'Espagne, & qu'en a-t-il à

craindre.

les en état de détruire le Pape, ou du moins de lui en donner la peur. Le Pape, pour tâcher d'éluder en quelque sorte les desseins que ces deux Etats pourroient avoir contre lui, observe cette maxime à leur égard, d'entretenir toûjours la division entre ces deux Etats, & de tenir tellement la balance égale, que l'un ne puisse pas détruire entierement l'autre. Je n'aurois pas de peine à croire que les Papes souhaitent passionnément de voir les Espagnols entierement chassez de l'Italie, & sur tout du Royaume de Naples; mais il n'y a pas d'apparence qu'ils en pûssent venir à bout, s'ils vouloient l'entreprendre seuls. Que s'ils tâchoient de chasser les Espagnols du Royaume de Naples par le moyen des François, sans doute qu'ils ne gagneroient autre chose si ce n'est qu'en voulant éviter un moindre mal ils tomberoient dans un plus grand. C'est pourquoi il doit suffire aux Papes de prendre garde que l'Espagne n'étende pas plus avant sa domination en Italie; & si les Espagnols vouloient entreprendre quelque chose de semblable, assûrément que la France & les Etats d'Italie ne manqueroient pas de s'opposer vigoureusement à leurs entreprises. D'ailleurs il

il n'est pas moins de l'interêt du Pape de ne pas souffrir que les François s'établissent si bien en Italie qu'ils y puissent gouverner toutes choses à leur fantaisie, & c'est aussi ce qu'il doit principalement éviter.

Le Pape n'a presque rien à craindre de la part des autres Princes & Etats d'Italie : car quoiqu'ils ayent une haine secrette contre lui, à cause que sa trop grande puissance spirituelle leur est devenuë formidable, & quelques-uns d'entr'eux ont été fort mal traitez par le Pape ; cependant en apparence ils sont obligez de lui rendre du respect & de la veneration, & ils n'osent même avoir la pensée de s'opposer à sa puissance. Toutefois ces mêmes Princes ne souffriront jamais que le Pape entreprenne rien contre quelqu'un d'entr'eux, ni qu'il aggrandisse son Empire par la ruine de quelqu'un d'eux : car comme les Italiens sont fort rusez & extremement jaloux de leur autorité, ils tâchent aussi de garder une telle égalité entre leurs Princes, qu'aucun d'eux ne puisse s'élever au-dessus des autres. Qu'est-ce qu'il a à apprehender des autres Etats d'Italie.

§. 32. Si d'un autre côté nous considerons le Pape comme le Monarque spirituel de la Chrétienté & le Lieutenant Quel est son Etat spirituel.

de *Jesus-Christ* sur la terre, nous découvrirons dans son Etat Monarchique des maximes si subtiles & des principes si bien concertez, qu'on peut bien dire que depuis le commencement du monde on n'a jamais vû de machine composée avec plus d'art & d'industrie que celle-là. Aussi pour établir & pour conserver cette souveraineté il a fallu que les Papes employassent d'autant plus de ruses & de subtilitez, que leurs vûës & leurs maximes sont differentes de celles des autres Etats, & que le titre en est plus mal fondé.

Il a des vûës & des maximes bien differentes de celles des autres Souverains.

Dans le gouvernement des autres Etats on n'a d'autre but que de subsister en paix & en sûreté : & c'est à quoi chaque membre d'une République non seulement contribuë de ses biens & de ses facultez, mais il hazarde même sa vie pour se mettre en état de se procurer & de se conserver ce repos au-dehors & au-dedans, & pour repousser les insultes & l'oppression des étrangers. D'ailleurs dans un Etat semblable un chacun doit faire en sorte de subsister de ses propres biens, soit qu'il les ait héritez de ses peres, soit qu'il les ait acquis par son industrie & par son travail. Au lieu que l'unique but du Pape avec tout son Clergé

Clergé eſt de ſe rendre riche, puiſſant, & conſiderable dans le monde, & de ſe ſervir pour l'ordinaire du bien d'autrui pour pourvoir à ſa ſûreté & pour maintenir ſon autorité: car il ne manque ni de ruſes ni d'artifices pour engager les ſimples & les idiots à ſoutenir ſes interêts & à lui rendre de bons ſervices; en cela bien different des autres Princes & Etats, qui pour ſe maintenir ſont obligez de faire de grandes dépenſes, & d'entretenir des troupes & des garniſons pour la ſûreté de leurs places: car il faut conſiderer que les Papes font ſubſiſter leurs troupes nonſeulement ſans faire des frais & ſans qu'elles leur ſoient à charge, mais qu'outre cela ils en tirent de grands avantages. D'ailleurs les autres Souverains trouvent qu'il eſt de leur prudence d'obſerver cette maxime, *de Imperio intra terminos coërcendo*, c'eſt-à-dire, de ne pas étendre trop loin les limites de leur Empire; au lieu que le Pape n'a point de telles meſures à garder, & qu'il n'a pas le moindre ſujet de rien craindre là-deſſus, quand même il étendroit ſa domination juſques dans les Indes Orientales & Occidentales.

On peut clairement prouver tant par la droite raiſon que par l'inſtitution &

l'ordonnance de Dieu même, que la puissance des Souverains & des Magistrats est juste & legitime: car sans elle il est impossible que les hommes vivent commodément & tranquillement, & qu'ils se conduisent selon les régles de la justice & de l'équité. Mais je suis sûr qu'on ne produira jamais un titre si clair de la puissance du Pape, ou qu'on ne pourra jamais prouver que la souveraineté spirituelle ou qu'un Chef visible de l'Eglise soit aussi necessaire à la Chrétienté, que les Puissances temporelles le sont au bien & au repos du genre humain. Quiconque trouvera la chose difficile à croire, n'a qu'à produire une seule preuve du contraire, mais qui soit bonne & convainquante; & alors nous nous soumettrons à son jugement.

Sur quoi prétend-il que sa Monarchie spirituelle est fondée.

S'il peut prouver par l'Ecriture sainte sa puissance absoluë, & s'il est en état de répondre aux objections que l'on

Or puisque les partisans du Pape en veulent appeller à l'autorité des Livres sacrez & à l'ordonnance positive de Dieu, ils devroient sur tout prouver celle-ci clairement & distinctement dans tous les points essentiels & par des conclusions & des propositions qui en resultent necessairement, que nôtre Sauveur, lorsqu'il envoya ses Disciples dans toutes les parties du monde pour annoncer & établir la foi Chrétienne, leur donna le pouvoir

pouvoir non ſeulement de l'enſeigner à toutes les nations, ſans qu'aucun homme leur pût défendre de prêcher, ou les contraindre de retrancher, ni d'ajoûter rien à leur doctrine; (ce qui eſt hors de doute & indiſputable) mais auſſi que ſans le conſentement du Souverain, quand même il feroit une ſincere profeſſion de la Religion Chrétienne, ils pourroient établir dans le Miniſtere public telles gens que bon leur ſembleroit, & en tel nombre qu'il leur plairoit; & leur accorder enſuite le pouvoir d'augmenter le nombre de ceux de leur Ordre ſans meſure & ſans nombre, contre le gré de tout le monde & ſans conſulter perſonne, non pas même celui ſur l'autorité légitime duquel ils empieteroient. Davantage, que puiſque les Prêtres & les Paſteurs ne pouvoient pas vivre de vent, il leur étoit permis d'amaſſer des biens de toutes les manieres, non ſeulement pour la neceſſité de la vie, mais auſſi pour le luxe & pour le ſuperflu. Qu'outre cela tous ceux qui embraſſeroient la profeſſion de Moine & de Prêtre, ne ſeroient point ſujets à la domination des Souverains, ni les biens, que ceux de cet Ordre auroient acquis par quelque moyen

fait là-deſſus.

que ce pût être, quoiqu'ils fussent provenus des domaines mêmes de la République, qu'ils fussent dans l'étenduë de ses terres, & qu'ils leur fussent conservez par son autorité ; de sorte que les Magistrats ne peuvent point charger de tels biens d'aucune imposition, ni les limiter en aucune maniere, ni les employer à d'autres usages. Et qu'enfin la direction souveraine des membres de cet Ordre, tant à l'égard de l'administration de leurs biens, que des fonctions de leurs charges, appartiendroit à une personne du même Ordre, dont ils dépendroient absolument, sans que le Souverain pût prétendre d'y avoir aucun droit, qui prévalût contre celui-ci : quand même la trop grande multitude & la rebellion de ceux d'un tel Ordre tendroit à la ruine de la République : ou bien qu'on ne la pût sauver que par le moyen de leurs biens, qu'on ne pourroit obtenir, à moins que le Directeur d'un tel Ordre n'y donnât son consentement. Touces ces choses (dis-je) doivent être clairement prouvées & appuyées de bonnes & de solides raisons par les partisans du Pape, s'ils veulent convaincte les contredisans.

S'il peut se servir

D'ailleurs il faudroit que ces mêmes partisans

partisans du Pape prouvassent solidement certains évenemens de l'Histoire ; comme par exemple, que *Jesus-Christ* confera la souveraineté spirituelle de l'Eglise uniquement à l'Apôtre *Saint Pierre*, à l'exclusion de tous les autres Apôtres ; & qu'une telle prérogative n'étoit pas seulement attachée à sa personne, mais qu'elle seroit aussi transmise à perpetuité & avec le même droit à tous ceux qu'il auroit pour successeurs dans le lieu, où on diroit qu'il auroit possedé l'Episcopat. Davantage il faudroit prouver que *Saint Pierre* a été Evêque de Rome ; qu'il y a exercé la souveraineté de l'Eglise ; qu'il l'a communiquée pour toûjours à cette ville ; & qu'il a voulu qu'elle lui fût propre, à l'exclusion de toutes les autres, où il auroit pû prêcher l'Evangile.

de l'exemple de Saint Pierre pour prouver cela même.

Or comme ces propositions sont extrement difficiles à prouver, pour ne pas dire impossibles, & qu'on ne sçauroit gueres les confirmer par des témoignages tirez de l'Ecriture Sainte, les Docteurs de l'Eglise Romaine doivent bien prendre garde de ne pas proposer cette question à leurs auditeurs d'une maniere trop simple & trop distincte, mais de l'envelopper sous des termes

Quelle conduite doivent tenir & tiennent en effet les Docteurs de l'Eglise Romaine sur cette matiere.

équivoques & confus, ou de la traiter fort legerement : car il leur est bien plus expedient de remplir les oreilles du peuple de ces sortes de raisonnemens frivoles & hors d'œuvre ; comme par exemple, de mettre devant les yeux de leurs auditeurs les promesses que fait l'Ecriture, que les portes d'enfer ne prévaudront point sur son Eglise ; de répresenter en termes pompeux & empoulez l'ancienneté, l'autorité, & la prosperité de cette même Eglise, la succession non interrompuë des Papes, les témoignages des anciens Peres & des Conciles, la pureté du culte divin confirmée par la suite de tant de siecles, par l'autorité de tant de peuples, & par un grand nombre de miracles tout-à-fait surprenans, & choses semblables, qui sont très-propres pour orner un discours & le remplir de beaux traits d'éloquence. Ils ont encore un expedient fort singulier & extrémement commode, c'est que sans se mettre en peine de raisonner, ils traitent d'abord d'Heretiques tous ceux qui veulent leur faire des objections, ou disputer avec eux sur cette matiere ; & par là ils obtiennent que ces gens-là sont déclarez ignorans & mal-habiles, qui n'entendent pas leur métier, ou qui n'osent

prou-

prouver leur ſentiment devant des perſonnes ſçavantes & intelligentes, & qui ne le pourroient quand ils le voudroient, & qui enfin doivent être conduits ſur le champ au ſupplice & condamnez au feu.

§. 33. Cependant il n'y a perſonne qui ne voye que cette ſouveraineté ſpirituelle devoit neceſſairement dépendre d'un ſeul & prendre la forme d'une Monarchie, & qu'elle étoit incompatible avec la nature ou la conſtitution de l'Ariſtocratie, ou de la Democratie, non ſeulement à cauſe de pluſieurs inconveniens, mais particulierement parce qu'il n'étoit pas poſſible qu'une Democratie ou Ariſtocratie, où tant de gens d'un ſentiment contraire & qui le ſoutiennent opiniâtrement ſe rencontrent, fût tellement retenuë par des loix, quelque exactes & quelque rigoureuſes qu'elles fûſſent, qu'il ne s'y formât bien-tôt des diſſenſions, & enſuite des factions & des ſeditions, qui euſſent en peu de tems renverſé les fondemens mal aſſûrez de tout l'édifice.

Pourquoi la ſouveraineté ſpirituelle du Pape a dû prendre la forme d'un Etat Monarchique.

Entre les diverſes ſortes de Monarchies les Papes en ont choiſi une tellement conſtituée, qu'on n'en pouvoit jamais imaginer d'autre, qui fût plus commo-

Il n'y a point d'Etat Monarchique mieux

imaginé de pour les fins qu'ils s'étoient proposées : car il est certain que toutes les subtilitez speculatives des Politiques ne sont rien en comparaison de ce qui paroît ici. Il est bien vrai qu'il y a eu des Rois autrefois, qui ont rendu leurs personnes & leurs Royaumes celebres & puissans, soit parce qu'ils rapportoient leur origine aux Dieux, ou que leur Etat avoit été fondé par leur commandement exprès, ou par quelque heureux présage, qui venoit de leur part ; ou bien enfin à cause qu'après leur mort on les avoit mis au rang des Dieux, & qu'en cette qualité on leur avoit rendu des honneurs divins. Mais nous voyons ici que le Pape non content de cela a persuadé aux hommes qu'il étoit le Lieutenant de *Jesus-Christ*, qu'il a toute puissance au ciel & en terre, & qu'il est comme le Vicaire de Dieu en terre ; & que ces titres lui conviennent dans un sens bien plus relevé, que lorsqu'il est dit quelquefois dans l'Ecriture des Souverains, qu'ils sont Dieux, qu'ils tiennent la place de Dieu en terre, & qu'ils rendent la justice en son nom ; puisqu'il prétend être le seul Dispensateur de la grace & du salut que le Seigneur *Jesus* nous a acquis ; & que ceux qui ne veulent pas se soumet-

que le sien.

Il se fait le Lieutenant de Jesus-Christ & le Vicaire de Dieu en terre, & le Dispensateur des peines & des récompenses.

mettre à son autorité ni reconnoître sa majesté, n'ont point de salut ni de bonheur éternel à attendre. Car en effet il n'y a rien de plus propre pour inspirer du respect aux hommes & pour leur donner une sainte horreur que la majesté de Dieu, ni rien qui soit plus puissant & plus efficace pour porter à l'obéissance & à toutes sortes de travaux & de dépenses, que l'apprehension de la colere de Dieu, & la crainte de perdre le salut. Quand on a une fois imprimé cela au peuple & aux idiots, il n'est plus besoin d'autres preuves pour confirmer les autres points de la foi, que d'employer cet axiome des anciens Philosophes, *αὐτὸς ἔφα*, *il l'a dit ainsi*.

Au reste, bien que la plûpart des nations ayent estimé les Royaumes hereditaires plus sûrs & plus avantageux que les électifs, & qu'ainsi ils ayent pretendu que les Rois étoient Rois par la naissance, & qu'on ne les élisoit point, neanmoins cette sorte de gouvernement ne s'accommodoit nullement aux interêts des Papes : car il est presque impossible que dans les lieux, où les Royaumes sont hereditaires, il ne se trouve souvent de jeunes Princes qui succedent, & qui à cause de cela ne sont gueres pro-

Pour quelles raisons la Monarchie des Papes devoit être élective.

propres à gouverner l'Etat ; de ſorte qu'il ſeroit abſurde & honteux qu'un enfant, qui croit aller à cheval lorſqu'il a un bâton entre ſes jambes, fût appellé le Vicaire de Dieu, & que le Protecteur & le Monarque de la Chrétienté eût encore beſoin d'un Tuteur. D'ailleurs il ſeroit aſſez difficile de trouver quelque jeune Prince, qui fût propre à ſoûtenir dignement ce caractere, accompagné d'une ſi grande gravité ; & on n'auroit pû eſperer que tous les deſcendans d'un Pape, les uns après les autres euſſent du penchant à un emploi de cette nature. En un mot, le droit hereditaire auroit rendu ſeculier cet Empire, de ſpirituel qu'il étoit ; de ſorte qu'étant fondé ſur un titre ſi étrange & ſi peu conforme, il n'auroit pû durer long-tems en ſon entier. Outre que les premiers & les principaux Miniſtres d'un tel Etat, étant venus à dépoſſeder & à ſoumettre les Papes, ils ſe ſeroient ſans doute portez à s'emparer de la ſouveraineté de l'Egliſe ; au lieu qu'à preſent ils ſont obéiſſans & ſoumis aux Papes, dans l'eſperance que n'ayant pû obtenir le Pontificat à force ouverte, ils y parviendront un jour par la voye des ſuffrages, ou eux, ou quelqu'un de leurs partiſans. Enfin il naît

naît encore cet inconvenient du droit hereditaire, c'est que la famille qui auroit possedé la souveraineté de l'Eglise ayant été éteinte, il auroit été dangereux qu'il ne se fût élevé quelque dispute au sujet de l'élection d'un nouveau Pape, laquelle auroit pû renverser toute la machine.

D'ailleurs on a trouvé à propos que ces Souverains vécussent dans le Célibat : ce qui s'accommodoit très-bien avec la gravité de la Cour de Rome : car il n'est pas croyable que des femmes étant parvenuës à une si haute dignité & à de si grandes richesses, eussent reglé d'une telle maniere leur vie & leurs mœurs, qu'à leur exemple les autres personnes auroient été excitées à l'étude de la pieté & de la sainteté. C'étoit encore un trait d'hypocrisie des Papes de paroître si fortement attachez aux choses divines & spirituelles, qu'on crut qu'ils étoient entierement dégoûtez des plaisirs charnels, & qu'ils n'en avoient pas le moindre sentiment. De plus il n'étoit pas vrai-semblable que celui qui auroit une femme & des enfans ne lâchât quelquefois la bride à ses passions, & ne préferât ses propres interêts au bien public ; car il n'y a point de consideration

Pourquoi les Papes ne se marient pas.

deration plus puissante ni plus efficace que celle qu'on a d'ordinaire pour l'entretien de sa femme & de ses enfans, & qui nous tienne plus au cœur. Les fils naturels d'*Alexandre* VI. & de *Paul* III. nous fournissent un bel exemple de ceci par rapport aux affaires des Papes. Peut-être aussi qu'on apprehendoit qu'il ne prît envie à quelque Prince séculier de se saisir du Pontificat & de le transmettre à perpetuité dans sa maison & dans sa famille. Ce qu'on a évité par l'obligation où sont les Papes de vivre dans le Celibat.

Le Conclave où se fait l'élection des Papes, & à quoi sert-il.

§. 34. Les Conclaves ont aussi été inventez fort à propos & fort utilement pour tenir les assemblées des Cardinaux, afin de mettre des bornes à l'ambition démesurée des Membres du sacré College, & afin de faire cesser les dissensions qui avoient ci-devant extremement affoibli la dignité & la puissance des Papes. Par le moyen des Conclaves on empêche encore qu'il n'arrive de longs interregnes dans cette Monarchie. Ainsi par la voye des suffrages il semble qu'il est plus facile de trouver une personne, qui soit capable de faire paroître constamment une hypocrisie fine, & duquel les partisans du Pape puissent publier

parmi

parmi le peuple, qui ignore les ruses & les artifices du Conclave, qu'il a été élû avec plus de vrai-semblance, qu'à la faveur de la succession par une providence particuliere de Dieu, comme le plus capable & le plus digne d'être son Lieutenant en terre. Et certainement par la voye des suffrages on peut trouver un tel homme qui soit versé dans les affaires du monde & dans la politique, & qui étant délivré des fougues & des folies de la jeunesse se rende venerable & acquierre de l'autorité par son grand âge & par son experience.

Qualitez des personnes Pables.

C'est encore une Ordonnance assez juste, & en même tems utile, qui s'observe dans l'élection des Papes, que celui qui doit être élû doit aussi avoir les deux tiers des voix du Conclave, afin que par là le Pape nouvellement créé ne déplaise pas à un trop grand nombre de Cardinaux.

Ordre observé dans le Conclave.

Aujourd'hui lorsqu'on élit un Pape, les Cardinaux regardent principalement à ceci, qu'il ne soit point de delà les Alpes, mais qu'il soit Italien. Et on en use de la sorte, non seulement parce que les Cardinaux, qui sont eux-mêmes pour la plûpart Italiens, aiment mieux donner ces grands honneurs & ces grands avan-

Pourquoi les Papes sont le plus souvent Italiens.

avantages du Pontificat aux originaires du pays qu'à des étrangers ; mais aussi à cause que la sûreté & la conservation du Siege de Rome consiste à tenir la balance égale entre la France & l'Espagne. Ce qui ne pourroit pas être, si un Pape étoit François, ou Espagnol : parce que l'un & l'autre favoriseroient si fort leur nation, que leurs richesses mises dans la balance pencheroient toûjours trop d'un côté, & par là ils donneroient aux autres nations de l'aversion pour le Pape.

Pour quelle raison on choisit ordinairement des vieillards pour Papes.

Dans l'élection des Papes on a aussi égard à l'âge, & on ne confie pas temerairement à un jeune homme le gouvernement de l'Eglise ; ainsi les Cardinaux choisissent ordinairement des personnes âgées pour remplir ce poste important, afin que les autres puissent aussi concevoir quelque esperance de parvenir un jour à la même dignité. Outre qu'ils craignent, si quelqu'un d'entre eux obtenoit le Pontificat à la fleur de son âge, que par une trop longue régence il ne renversât les fondemens, sur lesquels la souveraineté des Papes se soutient, ou qu'il ne changeât les anciennes maximes de la Cour de Rome, ou qu'il ne rendît sa maison trop puissante & trop opulen-

opulente, ou que même il ne se fit tant de creatures parmi les Cardinaux, qu'à la fin il fût en état de laisser pour toûjours le Pontificat à ceux de sa famille. Au reste la vigueur de la jeunesse n'est pas necessaire aux fonctions de cette charge, puisqu'elle n'oblige point les Papes à de grandes fatigues ni à entreprendre quelque expedition, & qu'ils semblent avoir satisfait à leur devoir, pourvû que seulement ils paroissent toûjours avec un air grave & serieux.

Les Cardinaux considerent encore le parentage & l'alliance, & font si bien, que celui qu'on élit ne soit ni parent ni allié du Pape precedent; de peur que toutes les bonnes cures & tous les bons benefices ne tombent ainsi dans une seule famille, & afin que le Pape suivant puisse d'autant mieux reformer & corriger les abus & les fautes que son predecesseur auroit pû introduire & commettre.

Pourquoi on n'élit point un des parens du Pape precedent.

Enfin ces mêmes Cardinaux ont accoûtumé d'élire un Pape, qui ne soit point trop dans les interêts du Roi de France, ou dans le parti du Roi d'Espagne; mais qui se tenant neutre, ne soit haï ni de l'un ni de l'autre. Comme en effet ces deux Couronnes ont accoû-

Ni un autre qui soit trop affectionné à la France ou à l'Espagne.

tumé de nommer à la dignité Papale ceux qu'elles ſouhaitent en être exclus. Toutefois il arrive ſouvent que celui, auquel on avoit le moins penſé, eſt élevé à cet honneur. Cela vient ſans doute de ce que les Cardinaux ennuyez des brigues & des intrigues, par leſquelles il ſe fait le plus ſouvent des cabales dans le Conclave, ne ſouhaitent rien tant que de voir l'aſſemblée congediée & de ſortir comme de priſon & de ſe mettre en liberté; ainſi ſouvent à l'occaſion des differens partis les eſprits changent tout d'un coup en faveur de celui pour lequel on n'avoit eu aucun égard au commencement. Au reſte, il arrive aſſez ſouvent que celui qu'on a élû eſt tout autre, quand il eſt aſſis ſur le trône Pontifical, qu'il n'avoit paru auparavant, lorſqu'il n'étoit que Cardinal.

Le College des Cardinaux, & quel il eſt.

§. 35. Quand le Pape entre dans ſon gouvernement ſpirituel, on ne lui impoſe aucune condition; parce qu'il ne ſeroit pas de la dignité Pontificale de brider par des loix humaines & par des clauſes celui qui eſt dit porter par tout le Saint Eſprit *in ſcrinio pectoris* ou dans le fond de ſon cœur. Comme il y a un College de Chanoines auprès des principaux Evêques d'Allemagne, de même

le

le Pape a un College de Cardinaux pour gouverner les provinces de ſon Empire, qui lui tient comme lieu de Senat perpetuel, que le Pape conſulte dans les affaires d'importance. Neanmoins il arrive ſouvent que le Pape & ſes Neveux mépriſant l'autorité & les conſeils des Cardinaux, ſe conduiſent d'une tout autre maniere & gouvernent tout à leur fantaiſie.

La principale dignité des Cardinaux conſiſte dans le pouvoir d'élire les Papes, & de les prendre de leur Corps; puiſqu'ils ont le plus de droit à cette éminente charge, & qu'ils doivent en choiſir un qui ſoit verſé dans les affaires & dans les négociations de la Cour de Rome.

En quoi conſiſte leur dignité.

Le nombre fixe des Cardinaux doit être de ſoixante-dix: mais il eſt rarement complet. Le Pape *Urbain* VIII. fut le premier qui ordonna que les Cardinaux ſeroient appellez par honneur *Eminentiſſimi* ou *Eminences*; parce que le titre d'*Illuſtriſſimi* ou de *Grandeurs*, que cet Ordre prenoit auparavant, avoit commencé de devenir trop commun en Italie. A l'exemple des Cardinaux, qui venoient de prendre des titres plus relevez & plus honorables, les Princes d'Italie

Quel doit être leur nombre, & quel titre portent-ils.

ſe

se firent traiter de *Celsissimi* ou d'*Altesses*, au lieu du titre d'*Excellentissimi* ou d'*Excellences*, qu'on leur donnoit auparavant.

De qui dépend leur élection.

L'élection des Cardinaux dépend absolument de la volonté du Pape ; qui neanmoins en y procedant a beaucoup d'égard aux recommandations des Rois de France & d'Espagne & des autres Potentats. Certains flatteurs de la Cour de Rome & esclaves des Papes ont bien eu l'impudence d'avancer que la dignité des Cardinaux étoit égale à celle des Rois. Et à present les Cardinaux prétendent d'être au-dessus des Electeurs de l'Empire & avoir le pas devant eux.

Les Papes tâchent toûjours d'avancer & d'enrichir leurs parens.

Depuis le tems que *Sixte* IV. tenoit le Siege Pontifical, sçavoir, l'an 1471. les Papes s'appliquerent sur tout à procurer l'avancement de leurs parens & à les enrichir des revenus de l'Eglise; dont voici quelques exemples. *Sixte* V. dans l'espace de cinq ans, que dura son Pontificat, apporta dans sa maison plus de trois millions de ducats. *Gregoire* XV. en vingt-sept mois de tems qu'il gouverna l'Eglise, laissa en mourant à sa famille plus de trois millions d'écus en terres & en domaines, sans parler de l'argent comptant. On dit encore que la

Exemple &

la maiſon ſeule des *Barberins* après la mort d'*Urbain* VIII. poſſedoit environ deux cens vingt-ſept charges & benefices, chacun montant par an depuis trois mille juſques à cinq, huit, ou dix mille écus; de ſorte qu'on eſtimoit les richeſſes de cette famille juſqu'à trente millions d'écus. Ces immenſes richeſſes ſcandaliſerent extremement pluſieurs perſonnes; cependant ſi on conſidere cette conduite des Papes ſans prévention, on reconnoîtra aſſûrément que ce ſeroit une grande folie aux Papes (puiſque leur charge n'eſt fondée que ſur les richeſſes & ſur l'autorité qu'ils ont parmi les Eccleſiaſtiques) d'étouffer l'inclination naturelle, que chacun a pour ceux de ſa famille, & de ne pas ſe ſervir de l'occaſion pour amaſſer de l'argent & pour enrichir leurs parens, & pour recueillir pendant qu'ils peuvent, les fruits de cette dignité où ils ſont. C'eſt une choſe fort ordinaire de porter envie à des favoris & à ceux qui font fortune; parce qu'on eſt fâché de n'avoir pas le même bonheur. Au reſte comme les Papes ne ſont point obligez de faire de grandes dépenſes pour l'entretien de leurs troupes & pour des expeditions militaires, je ne vois point qu'ils puiſſent

raiſons de cela.

puissent mieux employer ces grands revenus de l'Eglise qu'à enrichir leurs parens & leurs alliez.

Le Cardinal Patron, & quel il est.

Depuis le tems qu'*Urbain* VIII. fut élevé au Pontificat, on commença de donner la premiere dignité à un des Neveux du Pape, & on lui confera la charge de premier Ministre d'Etat avec le titre de Cardinal Patron. Entre les motifs, qui portent les Papes à donner le manîment des affaires à leurs Neveux, on rapporte particulierement celui-ci; c'est qu'il est naturel & juste que celui qui est parent du Pape soit préferé à tout autre, & en même tems qu'il est beaucoup plus sûr de confier la personne du Pape à la garde de quelqu'un de ses proches parens: car il est certain que les Papes sont beaucoup plus exposez aux embûches, & se trouvent dans de plus grands dangers, que des Princes hereditaires, dont les successeurs peuvent venger la mort. Il est aisé de juger combien les Papes apprehendent d'être empoisonnez, en ce que lorsqu'ils communient, le Chapelain, qui tient le pain & le vin consacrez entre ses mains, en doit goûter avant que de les presenter au Pape.

Quels avanta-

On prétend encore que le gouvernement

ment des Neveux des Papes produit cet avantage, c'eſt que comme l'élection du Pape dépend des ſuffrages des Cardinaux, ils empêchent auſſi que les Gouverneurs de Province & les Miniſtres d'Etat ne commettent des rapines & des extorſions, n'amaſſent de l'argent par des voyes illicites, & ne ſe ſupplantent & détruiſent les uns les autres. D'ailleurs ces Neveux étant en petit nombre, leur avarice peut d'autant plus aiſément être aſſouvie, & ils ne permettent pas non plus aux autres Miniſtres de piller impunément & d'attirer à eux les avantages qui leur reviendroient de leurs malverſations dans l'Etat, parce que toute la haine en tomberoit ſur eux. Les Neveux procurent encore cet avantage aux Papes, en ce qu'ils examinent & penetrent bien mieux les conſeils ſecrets & les interêts des Princes, que d'autres Officiers ou Miniſtres, qui n'ont aucune liaiſon de ſang avec le Pape, & qu'ils veillent auſſi beaucoup plus ſoigneuſement qu'aucun autre au ſalut & à la conſervation de l'Etat, dans la crainte qu'ils ont d'être punis, s'ils venoient à les négliger. Et c'eſt auſſi dans cette vûë qu'ils tâchent par des bienfaits & des ſervices réels d'engager dans leurs inte-

ges produit ſon gouvernement.

rêts l'un ou l'autre Prince, qui soit riche & puissant, pour se pouvoir servir de leur appui en cas de necessité. Enfin c'est par le moyen des Neveux que les Papes peuvent plus commodément tenir secrettes les affaires, qu'il est de l'interêt de l'Etat de ne pas publier; & il est indubitable que sans eux ils seroient contraints de dépendre absolument des Cardinaux, qui se sont appliquez à faire des factions parmi les puissans Princes, qu'ils ont attirez dans leurs interêts par de grosses pensions annuelles & par de bons benefices Ecclesiastiques, qu'ils leur ont procurez.

Quels sont les Sujets de la Monarchie spirituelle du Pape.

§. 36. Les sujets de la Monarchie spirituelle du Pape sont divisez en deux classes. La premiere est composée du Clergé, ou des Ecclesiastiques; & la seconde comprend tous les autres Chrétiens, qui font profession de la Religion Romaine, & ausquels on donne le nom de Laïques ou de Seculiers. Les premiers peuvent être comparez à des troupes nombreuses de quelque puissant Prince, qui sont toûjours entretenuës, & dont il se sert pour tenir dans le devoir les peuples qu'il a subjuguez & les provinces qu'il a réduites sous son obéïssance. Les seconds sont les pauvres Sujets tri-

tributaires, qui doivent fournir de grosses contributions pour l'entretien de ce grand nombre de troupes.

Les Ecclesiastiques ont ceci de particulier, qui les distingue des Laïques, c'est qu'ils sont obligez de s'abstenir de l'état du mariage. On a accoûtumé de dire qu'ils observent cette maniere de vivre par un pur motif de sainteté, & afin qu'étant délivrez des embarras & des soins domestiques qu'apporte le mariage, ils puissent mieux s'acquitter des fonctions de leurs charges. Mais il est certain que les principales raisons, pour lesquelles le mariage a été défendu aux Ecclesiastiques, sont celles-ci; afin qu'ils n'eussent pas plus de soin de leurs femmes & de leurs enfans, que des interêts de l'Eglise; qu'ils fussent moins attachez aux Souverains, sous la domination desquels ils sont obligez de vivre; qu'ils ne détournassent les biens Ecclesiastiques au profit & à l'avantage de leurs familles; & qu'ils fussent d'autant plus propres & plus prêts à executer ponctuellement les ordres du Pape, particulierement contre ces Princes, sous l'Empire desquels ils vivent; parce que n'étant pas attachez fort étroitement à l'Etat, & que n'ayant d'autre soin que

Pour quelles raisons les Ecclesiastiques s'abstiennent de se marier.

 celui

celui de ſuſtenter leur vie, ils peuvent ſans crainte mépriſer la colere & l'indignation de ces Princes: car les Souverains n'ont pas de gage plus ſûr de la fidelité de leurs Sujets ni de meilleurs ôtages que les femmes & les enfans de chaque citoyen. Mais les perſonnes qui vivent dans le Celibat ne devant ſonger qu'à eux ſeuls, ils peuvent chercher à vivre en tous lieux. Le Pape de ſon côté a ſi bien fait qu'il a affranchi les Eccleſiaſtiques du joug & de la domination des Princes & des Magiſtrats, & les a ſoumis à ſes propres loix. Et les Eccleſiaſtiques n'auroient point trouvé ſi abondamment dequoi ſatisfaire leur avarice, s'ils avoient fait ſoupçonner que c'étoit pour eux & pour leurs femmes & leurs enfans qu'ils amaſſoient des richeſſes, & non pour l'Egliſe qu'ils demandoient l'aumône. Au reſte ceux qui ont contraint les Eccleſiaſtiques à vivre dans le Celibat, ont commis une groſſe faute en ce qu'ils ont négligé de pourvoir à leur chaſteté en leur fourniſſant quelque remede ſouverain pour dompter leur cupidité; ce qui ſans doute auroit été très-agreable & fort decent à cet Ordre.

Ils ſont en très- On peut juger du grand nombre des Eccleſiaſtiques & des Moines de cela ſeul que

que le Pape *Paul* IV. avoit accoûtumé de dire, qu'il avoit ſous ſa domination deux cens quatre-vingt huit mille Paroiſſes & quarante-quatre mille Cloîtres ; pourvû que ce nombre, & particulierement celui des Couvens ſoit juſte. grand nombre.

On peut encore diviſer les Eccleſiaſtiques en ceux qui ſont ſimplement Prêtres, & en ceux qui ont fait des vœux particuliers & qui ſuivent une certaine regle, tels que ſont les Moines & les Jéſuites, qui ſemblent être comme les Gardes du corps du Pape. Les gages que l'on donne en enrôllant cette milice ſacrée, ſont des honneurs & des dignitez, de grands revenus, l'exemption des charges, l'oiſiveté ou une vie paiſible, & une bonne table bien aſſûrée ; & à ceux d'entre eux, qui obſervent une regle un peu plus ſevere, on leur propoſe pour récompenſe une grande opinion d'une ſainteté exquiſe & toute-à-fait ſinguliere, l'excellence des œuvres meritoires, & ſemblables prérogatives par deſſus les autres. Ils ſont diſtinguez en deux ordres. Ils poſſedent les premieres charges & de grands biens.

§. 37. Les moyens, dont le Pape ſe ſert pour tenir les Laïques dans le devoir & ſous ſon obéïſſance, tendent uniquement à les accoûtumer à le regarder & ſes Miniſtres ſacrez, comme les auteurs Les dogmes & les maximes de l'Evangile Romaine

s'accommodent très-bien avec les interêts du Pape.

& les promoteurs de leur salut, & les maîtres & les directeurs de leurs consciences : car aussi n'y a-t'il point de frein plus propre pour mener quelqu'un à sa fantaisie. Mais afin que cela pût s'accommoder à la souveraineté Ecclesiastique qu'on s'étoit proposée, on y a depuis employé d'anciens dogmes de la Religion Chrétienne, ou on en a inventé de nouveaux pour la même fin ; de sorte que si l'on y veut bien prendre garde, on trouvera que dans les points, sur lesquels ceux de la Religion Romaine sont en contestation avec leurs adversaires, il y a presque toûjours quelque interêt mêlé, qui regarde la dignité, la puissance, & les revenus du Clergé.

Si les Papes sont au-dessus des Conciles, & s'ils sont infaillibles.

Un des principaux est celui de la majesté & de l'autorité du Pape ; laquelle on prétend être si grande, que non seulement il est au-dessus des Conciles, mais aussi qu'il est infaillible. C'est cet article que les Jésuites particulierement ont tâché de bien établir ; à cause qu'étant une fois posé, il n'y a rien qu'on ne puisse croire ou soûtenir. Au contraire rien n'ébranle davantage les fondemens de la souveraineté des Papes, que le sentiment où l'on étoit autrefois, & qui étoit reçû par la plûpart des Chrétiens,

&

& qui l'eſt encore aujourd'hui (ſi je ne me trompe) par la Sorbonne ou Academie de Paris, par lequel l'autorité des Conciles eſt miſe au-deſſus de celle des Papes, ou du moins elle ne lui eſt point inferieure; parce que cette opinion ſentant je ne ſçai quoi du gouvernement Democratique eſt entierement contraire au gouvernement Monarchique; & il ne ſemble gueres convenable, que le Pape étant en quelque ſorte élevé au-deſſus des autres hommes, ſoit pourtant ſujet à la cenſure & à la critique de ſes creatures & de ſes vaſſaux. Car de prétendre appliquer au Pape ſeul ce que l'Ecriture ou les Peres attribuent à l'Egliſe, ce ſeroit tout comme ſi on vouloit attribuer à un Royaume ce que fait le Souverain.

Les Papes ont défendu aux Laïques la lecture de l'Ecriture Sainte, & ils ne l'ont permiſe qu'aux Eccleſiaſtiques. Ce qui ſert non ſeulement à rendre les Prêtres plus venerables, comme s'ils étoient les ſeuls privilegiez pour regarder de près dans les Divins Oracles; mais auſſi à empêcher que les Laïques n'y trouvent quelque choſe qui ſoit contraire aux interêts des Eccleſiaſtiques, ou qu'ils n'apprennent à être ſages, ou que les

Pourquoi ils ont défendu aux Laïques la lecture de l'Ecriture Sainte.

tenebres, dont on avoit accoûtumé de se servir pour les tromper impunément, ayant été dissipées, ils ne commencent à se défier des Prêtres & ne veuillent plus recevoir ce qu'ils leur proposent. Davantage les Papes ayant ôté aux Laïques la liberté de s'appliquer à la Theologie & d'en examiner à fonds les questions, ils en laissent l'examen aux Prêtres seuls. Afin donc qu'on n'avance rien qui soit contraire ou nuisible aux interêts des Papes, les Docteurs & les Theologiens de la Communion Romaine donnent aux Papes seuls le pouvoir d'interprêter l'Ecriture. Par la même raison ces Docteurs prétendent que les Papes seuls ont le droit de décider absolument tous les points de controverse.

Ils ont introduit les Traditions, & à quelle fin.

On pretend encore que l'Ecriture Sainte est imparfaite & défectueuse, & qu'on a besoin des Traditions ainsi nommées pour suppléer à ce qui y manque. Expedient merveilleux, afin que lorsqu'on veut introduire quelque dogme avantageux au Siege de Rome, dont on ne peut trouver aucunes traces dans la Revelation, on n'ait pour le soûtenir qu'à en appeller aux Traditions, sans se mettre en peine d'autres preuves.

Que leur est la

Dans la doctrine du peché les Scholasti-

laſtiques de l'Egliſe Romaine diſtinguent les pechez en veniels & en mortels, & établiſſent auſſi des cas reſervez, le tout au profit & à l'avantage du Clergé. Car cette infinité de livres de confeſſion (dont on pourroit remplir des chariots ou des vaiſſeaux) ne ſont pas écrits pour corriger les vices, mais afin que par un certain prix, qu'on établit pour l'expiation de chaque peché, les richeſſes des Eccleſiaſtiques en fuſſent augmentées, & leur avarice en fût aſſouvie.

distinction des pechez en veniels & en mortels.

Le dogme conſolant de la remiſſion des pechez eſt auſſi entierement conforme aux interêts des Eccleſiaſtiques. Car comme le pardon des pechez, que l'on obtenoit par la repentance & par la foi en Dieu appaiſé par le ſang de *Jeſus-Chriſt*, n'apportoit aucun profit aux Eccleſiaſtiques, on a trouvé que pour avoir une veritable repentance & une abſolution parfaite, il falloit faire à un Prêtre une énumeration exacte de tous les pechez, juſques aux plus petits, & les dépoſer comme dans ſon ſein. Par là les Eccleſiaſtiques ont ſi bien fait, que non ſeulement ils ont attaché les hommes à eux, & ont imprimé dans leur eſprit toutes les opinions & les penſées qu'ils jugeoient conformes à leurs interêts;

Pourquoi ont-ils inventé la penitence & la confeſſion.

mais ils peuvent encore découvrir les pensées secrettes, les desseins cachez, les maximes, les mœurs, le naturel & l'humeur de chaque penitent, & choses semblables; ce qui dans la suite leur est d'une grande utilité pour bien regler & executer leurs projets. Cependant il est défendu aux Confesseurs de ne rien reveler de tout ce qui se passe dans les confessionaux : car si cela n'étoit, ils n'auroient jamais pû établir & soûtenir un dogme si étrange & si opposé à l'inclination naturelle des hommes.

Ils ordonnent les œuvres satisfactoires, & dans quelle vûë.

Les Docteurs de Rome veulent encore qu'il y ait des œuvres satisfactoires envers Dieu, à proportion que le Prêtre trouve à propos de les ordonner; ce qui leur apporte une moisson fort abondante & leur donne moyen de faire de grands gains: car quoiqu'il soit ordinaire d'imposer au penitent pour l'expiation de ses crimes de certains formulaires de prieres, des pelerinages, des jeûnes, des macerations, & autres choses de cette nature; cependant il se trouve souvent des hommes pecheurs, particulierement du nombre des riches, que l'on condamne à quelque amende pécuniaire pour l'expiation de leurs fautes, laquelle doit être appliquée à l'entretien des Couvens & des

des Eglises, & à la nourriture des pauvres, sous lesquels on comprend cet Ordre de Moines que l'on appelle Mendians. On doit remarquer en passant que ces Moines s'appliquant le passage de *Saint Matthieu chap. XXV. vers.* 40. ont voulu être nommez *Minimi fratrum* ou *les plus petits des freres*, afin que par cette apparence d'humilité ils engageassent les hommes superstitieux à leur distribuer de leurs biens; de sorte que par cette interpretation des paroles de l'Ecriture on a chargé la Chrétienté de plus de cent mille personnes robustes & vigoureuses, qu'on est obligé d'entretenir. D'ailleurs on peut racheter à prix d'argent la premiere sorte de penitence, lorsqu'on la trouve trop rude & trop pénible : & en effet quelles liberalitez ne feroit pas un homme riche, & quelles soûmissions ne rendroit-il pas à un Reverend Pere, dont il auroit déjà éprouvé la douceur & la moderation comme naturelle dans la penitence qu'il lui auroit imposée, ou que dans la suite il tâche de l'acheter par des aumônes & des liberalitez.

Il est fort aisé de concevoir, pourquoi on a mis les bonnes œuvres entre les causes du salut, & qu'on leur a attribué la Pourquoi établissent ils

le merite des œuvres. vertu de meriter quelque chose devant Dieu. Car lorsqu'on vient à définir ces bonnes œuvres, on ne manque pas de donner le premier rang aux liberalitez faites aux Ecclesiastiques, aux Eglises, & aux Monasteres, & ensuite à ces sortes de choses qui ont été introduites par les Papes & par leurs partisans, & qui ne partent que d'un principe de superstition & d'hypocrisie.

A quelle fin inventent-ils les œuvres de surérogation. Outre cela on a commencé à enseigner que les Moines possedoient la vertu dans un degré si éminent, qu'ils pouvoient non seulement satisfaire à Dieu pour eux-mêmes, mais qu'ils avoient encore beaucoup de merites de reste pour en faire part aux autres, & qu'ils étoient en état d'expier les pechez des pauvres Laïques par ces œuvres de surérogation, comme ils les appellent communément. Et c'est de ce surcroit ou superflu qu'on a fait un grand magasin, qui est inépuisable & rempli de marchandises fort profitables au Clergé; car celui qui les vend, n'est point obligé de les acheter ni de faire aucuns frais pour les conserver; qui ne se gâtent point par la longueur du tems; qui ne souffrent aucune diminution; & qu'enfin l'acheteur ne peut point rendre à son vendeur, après qu'il en

en a reconnu les defauts & le peu de valeur.

D'un autre côté on a rempli le culte de l'Eglise Romaine d'une infinité de rites & de ceremonies, on y a introduit sans fondement des fêtes & des processions, & on les a multipliées à l'infini, & on y a bâti & consacré un grand nombre d'Eglises, de Chapelles, & d'Autels superflus; afin que les Ecclesiastiques eussent toûjours dequoi s'occuper, & qu'il parût qu'ils ne vouloient point vivre dans l'oisiveté & dans la paresse. Ajoûtez à cela, qu'il revenoit toûjours quelque profit de ces ceremonies au Clergé. C'est aussi dans la même vûë que les Papes ont augmenté le nombre des Sacremens, & qu'ils ont ordonné qu'il y en auroit sept; parce qu'aucun d'eux n'est jamais administré, que les Prêtres n'en soient payez. Les Papes ont encore introduit l'usage des Messes sans Communians, & ils ont prononcé qu'elles étoient des sacrifices établis pour le salut des vivans & des morts; afin que par là ils se rendissent les uns & les autres tributaires, & les missent sous contribution. On a accoûtumé de nommer cela le sacrifice de la Messe. Il n'y a personne, qui entreprenne quelque affaire importante, qu'il

Pour quelle raison ordonnent-ils l'observation des fêtes & autres ceremonies.

Dans quelle vûë ont-ils augmenté le nombre des Sacremens, & introduit les Messes pour les vivans & pour les morts.

n'ait

n'ait soin avant toutes choses de faire dire quelque Messe pour avoir un heureux succès dans son entreprise ; & il ne meurt jamais de personne tant soit peu riche, quelle n'ordonne par son testament de celebrer au tems préfix un certain nombre de Messes pour le salut de son ame, dont les Prêtres ne manquent pas de se faire bien payer.

Ils retranchent la coupe aux Laïques, & pourquoi.

L'abus de refuser la coupe aux Laïques qui communient, ayant été une fois introduit, passa à la fin en force de loi. Et bien que l'institution de *Jesus-Christ* lui-même & la pratique de l'Eglise durant plusieurs siecles fussent évidemment contraires à ce retranchement, neanmoins il a plû aux Papes d'y persister opiniâtrement, pour ne pas avoüer que l'Eglise avoit erré, & afin que les Ecclesiastiques eussent quelque prérogative dans l'usage de ce Sacrement par dessus les autres Chrétiens. Jusques-là même que pour se mocquer avec d'autant plus d'impudence & de Dieu & des hommes, on donne aux Laïques un calice, qui n'a pas été consacré, qu'on dit avec le dernier mépris n'être administré que pour laver la bouche, comme si on avoit avalé quelque chose d'impur en communiant, qui eût besoin d'être purifié.

Les

Les Papes ont encore mis le mariage au nombre des Sacremens, quelque absurde & extravagant que cela parût; afin de tirer devant le tribunal des Ecclesiastiques une infinité d'affaires matrimoniales, qui devoient leur apporter de grands profits, & qui sont d'une très-grande consequence; puisque de là dépendent la condition & l'état des hommes, les heritages, les successions, & souvent même des Royaumes entiers. C'est ainsi que *Marie* Reine d'Angleterre ne pouvant sans l'autorité du Pape passer pour une Princesse née d'un mariage legitime, fut obligée pour obtenir de lui ce privilege d'introduire de nouveau la Religion Romaine dans son Royaume. Et ce fut encore par là, entre plusieurs autres faveurs, que *Philippe* III. Roi d'Espagne eut une grande obligation au Pape de ce qu'ayant accordé dispense à son pere, il avoit épousé sa cousine germaine, dont il étoit né. Et certes un tel mariage n'auroit pas été facilement approuvé des autres Chrétiens. Davantage les Papes ayant voulu procurer aux Prêtres les moyens de faire de grands profits par les dispenses qu'ils pourroient accorder à ceux qui les demanderoient, ils établirent divers dégrez de parenté pour empê-

A quelle fin ont-ils fait du mariage un Sacrement, & ont-ils établi des degrez étendus là-dessus.

empêcher qu'on ne se mariât, & par un nouvel artifice ils inventerent encore une espece de parenté spirituelle.

L'Extrême-Onction leur est très-commode.

Dans l'Extrême-Onction les Prêtres ont trouvé un expedient très-commode pour exhorter les mourans d'une maniere insinuante à laisser par testament des legs pour des œuvres pies, comme ils les appellent; en quoi chacun travaille de son mieux à l'avantage & au profit de son Ordre.

Le Purgatoire pourquoi inventé.

On n'a point eu aussi d'autre vûë en inventant le Purgatoire, que de porter les agonisans, qui ne sont plus de cas des biens, qu'ils sont prêts de laisser à d'autres, à se montrer genereux & liberaux envers les Ecclesiastiques, afin que par leurs Messes & par leurs prieres ils puissent sortir d'autant plûtôt d'un lieu si chaud & si alterant.

La veneration des Reliques pourquoi introduite.

La veneration des Reliques apporte encore aux Ecclesiastiques de grands profits, & entre autres celui-ci, c'est que le Pape peut recompenser d'un morceau d'os venerable par son antiquité prétenduë les grands bienfaits & les services considerables des hommes illustres.

L'Invocation des Saints.

Par l'invocation des Saints on a eu un spécieux prétexte pour bâtir & consacrer des Eglises, pour instituer des jours

jours de fêtes, & pour donner aux Prêtres les emplois sacrez, par où ils puissent subsister & s'entretenir. Mais ce qui a encore beaucoup augmenté le credit des Papes, c'est que personne ne peut être cononisé ou mis au nombre des Saints & des Bienheureux sans leur autorité & sans une déclaration expresse de leur part; tout comme s'ils avoient le pouvoir de donner à qui bon leur semble les charges & les dignitez dans le ciel même, & que Dieu fût obligé d'approuver tous les Referendaires, (ainsi qu'on a de coûtume de les appeller) qu'ils lui auroient fortement recommandez. Par ce moyen les Papes peuvent aussi tourner comme il leur plaît l'esprit & le cœur des hommes dans d'autres Etats, en leur promettant de contenter leur ambition & leur credulité par de grandes recompenses, s'ils appliquent tous leurs soins & toutes leurs pensées à soutenir ses interêts. C'est pour cela qu'anciennement, sur tout lorsque la superstition eut gagné le dessus, on n'avoit accoûtumé de mettre au nombre des Saints que des Ecclesiastiques, qui s'étoient rendus fameux dans le monde ou par des visions ridicules qu'ils débitoient, ou par une devotion affectée qu'ils faisoient

pourquoi ordonnée.

La Canonisation est très-avantageuse aux Papes.

Quelles gens on canonise ordinairement.

soient paroître par tout. Que si on a fait cet honneur & cette grace à quelque Laïque, il a fallu necessairement que lui, ou bien ceux qui sollicitoient en sa faveur, ayent pout cet effet rendu de grands services au Siege de Rome.

Autres moyens dont les Prêtres se servent pour tirer de l'argent.

Au reste je ne m'arrêterai point à rapporter ici comment les Prêtres ont accoûtumé de tirer adroitement de l'argent des simples & des superstitieux par le moyen des miracles, des fantômes, des prodiges, de la terreur panique des apparitions & des spectres, des conjurations, des exorcismes, des indulgences, des jubilez, de la défense des viandes, & autres artifices de cette nature.

Les Universitez & les Academies ont beaucoup servi à maintenir l'autorité des Papes.

§. 38. Les Universitez & les Academies ont aussi beaucoup contribué à l'affermissement de l'autorité & de la domination des Papes : car elles ont été fondées, en partie par les Papes mêmes, & en partie par d'autres Souverains, neanmoins de quelle maniere que la plûpart d'entre elles ont dû recevoir leur confirmation du Pontife, & sur lesquelles il pretend encore aujourd'hui avoir une autorité souveraine. On peut voir facilement quelles sont les raisons & les suites d'une telle Politique : car ceux qui doivent un jour être ou Docteurs

teurs ou Professeurs dans ces Academies, suivent des prétextes & embrassent des opinions, qu'ils font ensuite voir eux-mêmes dans leurs vies & dans leurs mœurs, ou qu'ils donnent de main en main à ceux qui leur succederont. Par où tout ce qu'on faisoit & traitoit dans ces Academies étoit entierement accommodé aux interêts des Papes; vû que non seulement les Professeurs en Theologie, qui y tenoient le premier rang, étoient les Créatures & les Ministres des Papes; mais aussi que les Professeurs du Droit Canon s'occupoient à augmenter l'autorité du Pape & à défendre ses décrets, dont il avoit chargé le monde Chrétien, & à accroître considerablement les gains sordides qu'il avoit déjà faits. Car après que les Ecclesiastiques se furent attribué une si grande jurisdiction, ils ne manquerent pas d'envelopper les procès & les jugemens de tant de difficultez par le moyen du Droit Canon, qu'ils n'ont presque jamais de fin & qu'ils ne sont terminez que bien tard, afin qu'ils eussent par là d'autant plus d'occasion d'assouvir leur avarice des grands présens, qu'ils recevoient de ceux qui plaidoient.

Les Professeurs de ces Univer-sitez, & du Droit Canon sont des créatures des Papes.

De même les Philosophes étoient pour la plûpart si fort attachez aux Papes, qu'ils

Les Philoso-

phes font leurs esclaves.

qu'ils en étoient comme les Esclaves ; de sorte que si quelqu'un d'entre eux s'avisoit de vouloir renoncer à la bagatelle pour examiner à fonds ce qu'il y auroit de veritable & de réel dans chaque chose, les autres se jetteroient incontinent sur lui, & condamneroient absolument son dessein. Et d'ailleurs la Theologie & la Philosophie, qu'on enseignoit dans ces Academies, n'étoient nullement dirigées pour donner aux hommes des preceptes de science & de prudence ; mais elles servoient plûtôt à abâtardir & à gâter l'esprit des plus grands hommes par des bagatelles vaines & ridicules & par des questions obscures & inutiles ; de sorte qu'en les détournant de la connoissance exacte des choses ils leur ôtoient le moyen de découvrir les tromperies des Papes. Car en effet la Theologie Scholastique ne fournissoit aucun secours pour examiner avec soin & expliquer clairement l'Ecriture Sainte ; mais elle s'occupoit le plus souvent à proposer & à définir ces questions frivoles & inutiles, qui sont sorties du cerveau de *Pierre Lombard*, de *Thomas d'Aquin*, de *Scot*, & autres inventeurs de semblables subtilitez & fadaises. Tout ce que ces Scholastiques nommoient alors

En quoi consistent la Theologie & la Philosophie Scholastique.

alors Philoſophie, n'étoit abſolument qu'un amas d'imaginations creuſes & d'impertinences dont la connoiſſance, qui ne renferme que des termes barbares & vuides de ſens, eſt plus préjudiciable qu'avantageuſe à l'eſprit : car n'étant occupé qu'à ces bagatelles, il n'eſt point cultivé par l'étude des belles lettres; de ſorte qu'on peut dire que la plûpart de ces gens-là font conſiſter tout leur ſçavoir dans une profonde ignorance, & font, tout comme a dit ce Poëte Comique, qu'en voulant comprendre quelque choſe ils ne comprennent du tout rien.

Elles ſont encore en vogue à préſent, & pourquoi.

On s'eſt donné beaucoup de peine dans les Univerſitez & dans les Academies pour apprendre & pour enſeigner ces bagatelles & ces vaines ſubtilitez non ſeulement dans ces tems où la barbarie étoit le plus en vogue, mais ce qui eſt étonnant encore aujourd'hui, que les belles lettres ſont reſuſcitées & floriſſantes, on voit que les Docteurs de l'Egliſe Romaine ſuivent cette même methode de raiſonner ſottement & tâchent de l'enſeigner aux autres, tellement qu'il ſemble qu'ils prennent plaiſir à ſe nourrir de gland après une abondante recolte de toutes ſortes d'au-

tres fruits ; & l'on ne fait plus aucun cas des arts & des ſciences, ſur tout de celles qui ſervent comme de flambeau aux hommes pour regler leurs actions dans la ſocieté civile. Ces mêmes Docteurs ont principalement corrompu & renverſé cette ſcience ſi utile & ſi neceſſaire, qui concerne les mœurs & la conduite de la vie, je veux dire la Morale, & ils l'ont enveloppée d'un nombre infini d'erreurs & de difficultez, dont on ne peut ſe débarraſſer. Par où ils n'ont point eu d'autre vûë que d'acquerir l'eſtime de tous les particuliers dans le tems qu'ils font une ſecrette confeſſion de leurs pechez, & de remplir leurs conſciences de tant de ſcrupules, de doutes, & d'inquietudes, qu'ils ne ſçavoient point comment ſe conduire, & qu'ils n'étoient plus capables de diriger & de regler leurs actions par des prétextes de prudence, qui fuſſent clairs & ſolides, mais qu'ils étoient obligez de ſe laiſſer conduire à la fantaiſie des Prêtres intereſſez & âpres au gain, qui ſeroient leurs Confeſſeurs.

Pourquoi les Jeſuites ſe ſont-ils intrus dans la régence

§. 39. L'étude des belles lettres, qu'on négligeoit fort du tems de *Luther*, ayant fait une grande bréche à l'autorité du Pape, les Jeſuites, qui ſont comme les Gardes du corps du Pape, voulant reparer

reparer cette bréche se chargerent dans la suite de la régence des Colleges, & se mirent à enseigner publiquement les sciences les plus difficiles & les plus importantes non seulement dans les Academies ou Universitez; mais ils ont encore pris sur eux l'instruction des jeunes gens, afin de diriger tellement l'étude des belles lettres, que bien loin d'être préjudiciables au Royaume des tenebres, elles lui servent d'appui, & contribuent à son affermissement. Comme en effet par cette éducation de la jeunesse les Jesuites ont acquis non seulement de grandes richesses & une grande autorité; mais ils ont encore puissamment soutenu la Monarchie du Pape, pour la conservation duquel ils font des vœux ardens & auquel ils se sont dévoüez plus particulierement que tous les autres Moines. Car par ce moyen ils inspirent aux enfans, qui sont encore dans un âge tendre, des sentimens de veneration pour le Pape, & leur donnent toutes les inclinations qui peuvent être utiles au but qu'ils se sont proposé de procurer le bien & l'avantage du Pape; de sorte qu'ils les accoûtument dès l'enfance à persister opiniâtrement dans les opinions qu'ils ont une fois embrassées,

des Colleges.

Quels services rendent-ils par là au Siege de Rome.

ſans s'en laiſſer jamais détourner par des raiſons contraires, quoique ſolides; par où ils deviennent incapables de parvenir jamais à la connoiſſance de la verité. C'eſt encore par une ſemblable conduite que les Jeſuites examinent à fonds le naturel & toutes les diſpoſitions d'eſprit & de cœur de leurs diſciples; afin que ſi ceux-ci viennent un jour à être employez dans les affaires d'Etat, ils puiſſent les conſulter & prendre leurs meſures ſuivant le genie & les inclinations de chacun d'eux. C'eſt pour cela qu'ils font tous leurs efforts pour attirer dans leur Ordre ceux qui leur plaiſent, ſoit par leur genie, ou par leurs richeſſes; de ſorte que la celebre diſcipline de leurs Colleges ne tend qu'à maintenir l'autorité du Pape. Et quoiqu'ils ſe vantent d'avoir une méthode excellente & abregée pour apprendre aux enfans la Langue Latine, cependant ils ſe donnent bien de garde de rendre leurs Ecoliers trop ſçavans, ſi ce n'eſt ceux qu'ils ont deſſein de faire entrer dans leur Societé.

Quelles perſonnes tâchent-ils d'attirer dans leur Societé.

Outre cela comme les Jeſuites par cette methode d'inſtruire la jeuneſſe ont eu occaſion d'attirer dans leur Ordre pluſieurs perſonnes d'un grand eſprit & d'un ſçavoir exquis, & que dans leurs con-

Ils ſe ſont introduits adroitement dans les Cours

conversation & dans leur maniere de vivre ils sont très-civils & très-polis, étant fort éloignez de la grossiereté des autres Moines & des mœurs dépravées des Philosophes insipides & malhonnêtes, ils se sont introduits dans les Cours de la plûpart des Princes sous le prétexte de la Confession ; & se sont tellement intriguez dans les affaires du monde, que dans plusieurs lieux tout se fait & se regle selon leurs avis : & dans ce poste important ils n'oublient jamais leur interêt particulier, ni celui du Pape. Cependant il y a de certains lieux, où ils se sont rendus très-odieux & ont perdu tout leur credit à cause de leur avarice insatiable, & de l'extrême demangaison qu'ils ont de se mêler dans toutes sortes d'affaires & de negociations. Outre cela les anciens Ordres des autres Moines sont extremement fâchez contre les Jesuites, de ce qu'ils leur ont beaucoup fait perdre de leur autorité, de leurs richesses, & de leurs revenus.

des Princes.

Ils sont fort odieux aux autres Moines.

§. 40. Un des moyens, dont on se sert encore pour maintenir l'autorité du Siege de Rome & pour empêcher qu'on ne decouvre rien qui lui soit desavantageux & nuisible, est le pouvoir que le Pape & ses suppôts se sont attribué

La Censure des livres ce que c'est, & comment elle est fort a-

vantageuse aux Papes.

bué de censurer les livres, afin qu'on ne mette rien en lumiere, qui leur puisse être préjuciciable. Au reste ils procedent à cette censure avec tant d'artifice & de malignité, que non seulement ils retranchent ce qu'ils n'approuvent point dans les anciens Auteurs, qui s'impriment de nouveau, mais aussi qu'ils en alterent le sens & qu'ils y inserent des passages tout entiers, qui paroissent servir à leur but. Les ouvrages nouvellement écrits dans l'étenduë de leur jurisdiction, ou dans celle de leurs partisans, n'ont pas plûtôt vû le jour, qu'ils sont revûs & corrigez : & si on découvre qu'il s'y soit glissé quelque chose qui choque leurs interêts, on ne manque pas de le marquer dans l'Indice expurgatoire, afin qu'on l'omette dans une autre édition. D'ailleurs les livres de leurs adversaires sont absolument défendus dans les païs où ils dominent, & il n'est permis à personne de les lire, si ce n'est à ceux qui en ont obtenu une permission expresse, & dont la fidelité & l'adresse ont été suffisamment reconnuës & éprouvées; de sorte que n'exposant jamais aux yeux des gens de leur parti rien de tout ce qui a été écrit pour réfuter les dogmes de l'Eglise Romaine,

ils

ils peuvent imputer à leurs adverſaires tout ce que bon leur ſemble, puiſque leurs troupeaux ne liſent point leurs écrits, ni leur réfutation.

Les Docteurs Papiſtes prennent occaſion de decrier & diffamer les Proteſtans.

D'ailleurs on a déjà remarqué que la vie ſcandaleuſe des Papes fut fort prejudiciable à la Religion Romaine, & que les Proteſtans publioient leurs vices infames par des imprimez ; il eſt auſſi arrivé que les Papiſtes ont rétorqué les mêmes reproches contre les Miniſtres de la Religion Proteſtante, en ramaſſant non ſeulement les fautes où quelques particuliers pouvoient être tombez, mais en les chargeant des plus noires calomnies & des plus infames crimes, & en n'apportant d'autre preuve de leur fauſſe accuſation ſi ce n'eſt qu'on leur prouvât le contraire ; de ſorte que par une telle conduite ils ont donné à leurs auditeurs de très-méchantes impreſſions contre les Proteſtans, & leur ont inſpiré de la haine & du mépris contre eux.

Ils exaltent fort leurs miracles & leurs Martyrs.

Outre cela comme ils ont renoncé à toute honte, ils oſent bien nous venir prôner leurs miracles, les ſupplices, les tourmens, & la conſtance de leurs Martyrs, & autres actions illuſtres & extraordinaires, qu'ils racontent avoir faites dans des païs fort éloignez, dans

l'esperance qu'ils ont d'acquerir par là un grand credit & de donner une haute idée de leur sainteté, du moins parmi les simples & les idiots. Tous ces artifices & traits fabuleux ont été fort exactement remarquez par un Chevalier Anglois, nommé *Edwin Santis*, dans le livre qu'il a mis au jour & qu'il a intitulé *de Statu Religionis, de l'Etat de la Religion.*

L'excommunication des Papes n'est plus si redoutable qu'elle étoit autrefois.

§. 41. On trouve que les Papes ont employé autrefois & employent encore aujourd'hui des moyens beaucoup plus violens & plus iniques pour soutenir leur dignité & pour conserver leur autorité. Ainsi aux siecles passez rien n'étoit plus formidable aux pauvres mortels que l'excommunication, que les Papes fulminoient assez souvent, & dont on a vû de funestes exemples, par laquelle ils mettoient à l'interdit des Etats & des Royaumes entiers, & obligeoient les Empereurs & les Rois à faire leur devoir & à se soumettre à leur obéïssance. Mais à present ces foudres du Vatican ne sont plus si redoutables qu'ils étoient autrefois, si ce n'est peut-être à quelques petits Princes d'Italie.

L'Inquisition est établie en Italie

Au defaut de l'excommunication les Papes ont si bien fait qu'ils ont établi en Italie, en Espagne, & en Portugal un

un Tribunal fort étrange, qu'on appelle communément *l'Inquisition* ou *le Saint Office*, où l'on informe & procede contre ceux qui pourroient en quelque maniere être soupçonnez de quelques héréfies, entre lesquelles on compte pour les principales & qui ne peuvent être expiées que par le feu, les opinions qui choquent l'autorité ou la Monarchie spirituelle du Pape, ou bien qui sont opposées aux loix ou aux dogmes, qu'ils ont introduits. Et c'est par là que les habitans de ces païs-là ayant été assujettis aux Papes sont aussi retenus dans leur devoir, & ils doivent éviter ce terrible Tribunal plus que tous les maux du monde; parce qu'on exerce avec la derniere rigueur les jugemens qu'il prononce, & que tous ceux qui ont le malheur de tomber entre les mains des Inquisiteurs sont toûjours contraints d'y perdre leurs biens, s'ils évitent la mort, quand même ils auroient fait voir évidemment leur innocence.

& en Espagne, & pour quelles raisons.

§. 42. Or bien que le gouvernement & le culte de la Religion Romaine, avec les autres expediens, que nous avons rapportez ci-dessus, soient des motifs assez puissans pour retenir les peuples dans la sujettion & dans l'obéissance

Causes qui obligent les peuples à rester dans la Religion Romaine.

ſance des Papes, particulierement à cauſe que les Eccleſiaſtiques ſçavent conduire leurs affaires de telle ſorte, qu'ils tâchent de contenter tout le monde; je crois neanmoins qu'une grande partie de ceux qui vivent ſous la domination du Siege de Rome, ſont perſuadez que tout ce que leurs Docteurs leur propoſent eſt veritable; & qu'il y en a d'autres qui n'ont point d'occaſion de chercher & de découvrir la verité : toutefois il eſt fort croyable que pluſieurs Sçavans & pluſieurs Politiques penetrent parfaitement bien dans tous les reſſorts de cette machine, & combien elle eſt mal aſſûrée, & qu'ils ne demeurent ſous ce joug que pour des vûës particulieres.

Pluſieurs d'entre eux le font pour conſerver leurs biens.

Cela étant ainſi, je ſuis perſuadé que la plûpart d'entre eux ſont retenus dans cette Communion, non ſeulement parce qu'ils ne trouvent point d'autre expedient pour reformer l'Egliſe, & qu'ils ſont eux-mêmes incapables de le faire : mais auſſi à cauſe qu'ils ne veulent pas perdre leur fortune, pour paſſer du côté des Proteſtans, où ils n'auroient que la faim & la diſette à attendre, & où ils ne pourroient que trop éprouver leur patience. Et c'eſt auſſi dans cette vûë qu'ils s'imaginent que pour être ſauvé

&

& obtenir la beatitude éternelle il suffit de mettre sa confiance en *Jesus-Christ* & de croire en ses mérites. Et pour ce qui regarde les autres choses, qui ont été ajoûtées à la Religion Romaine par un esprit de superstition, elles peuvent être observées exterieurement, & on peut s'y tenir aussi long-tems qu'on le trouve à propos sans choquer la Religion; & il importe aussi fort peu que les femmelettes & le vulgaire ignorant, qui ont un penchant naturel aux choses extraordinaires & aux superstitions les plus étranges, les croyent fort serieusement.

D'ailleurs il est indubitable qu'il y en a plusieurs qui ne peuvent pas distinguer ce qu'il y a de divin dans la Religion Chrétienne, d'avec ce que les Ecclesiastiques y ont ajoûté en vûë de leur interêt particulier; de sorte que venant à découvrir les artifices des Ecclesiastiques, ils se portent ensuite à prendre pour des contes fabuleux tout ce que Dieu leur prescrit, & ils dépoüillent enfin tout sentiment de la Divinité, en coûvrant neanmoins leur impieté ou Athéïsme de l'apparence de la pieté & du faux semblant de la Religion, pour ne pas tomber dans le mépris & dans la

D'autres le font par ignorance.

haine du monde. De là les perſonnes ſages & éclairées peuvent facilement juger comment un Italien ou un Eſpagnol de grand eſprit & ſubtil, qui n'aura jamais lû la Bible, ni aucun bon livre des Proteſtans, peut tomber ſans nulle peine dans ces ſortes de penſées, quand il commence à découvrir les artifices & les ruſes du Clergé Romain. D'un autre côté il eſt très-certain que depuis le tems de *Luther* l'Egliſe Romaine a pris une autre face, & que du moins on y ſauve bien plus les apparences qu'on ne faiſoit auparavant.

Il y a des établiſſemens dans l'Egliſe Romaine pour toutes ſortes de perſonnes.

Davantage un grand nombre de perſonnes de la premiere qualité, & d'autres d'une condition mediocre, peuvent voir qu'on a ſongé à eux & qu'on a pris ſoin de leurs interêts dans l'établiſſement de la Monarchie des Papes, puiſqu'ils ont entrée dans les Ordres ſacrez, ſoit de Chevaliers, ſoit de Moines, ſoit de Prêtres, où rien ne leur manque & où ils ont tout à ſouhait; ce qui ſert beaucoup au ſoulagement & à l'élevation de pluſieurs familles illuſtres. Du moins eſt-il certain que les peres ſuperſtitieux ſont fort ſatisfaits, lorſqu'ils voyent leurs enfans quitter le monde & entrer dans des maiſons Reli-

gieuſes

gieuſes & celebres pour leur grande ſainteté & être mis comme au nombre des Saints. Enfin il arrive aſſez ſouvent que des perſonnes, qui ont été malheureuſes toute leur vie, & qui ne voyent pas de moyen de ſortir de tous ces malheurs, ſe jettent de deſeſpoir dans un Couvent, où elles ſont aſſûrées de trouver leur ſubſiſtance. De ſorte que ceux de la Communion de Rome n'auroient pas occaſion de joüir de tous ces avantages, ſi le Papiſme tomboit en décadence, & que les biens Eccleſiaſtiques fuſſent réünis au domaine des Souverains.

Au reſte le gouvernement Monarchique des Papes a jetté de ſi profondes racines dans les païs où il ſe trouve aujourd'hui établi, que quand même quelque Souverain voudroit entreprendre de le détruire, il n'en viendroit jamais à bout ; parce que les Eccleſiaſtiques ne manqueroient pas de remuer ciel & terre pour s'oppoſer aux deſſeins de ce Prince, & ils ne feroient pas difficulté de ſe ſervir de quelque autre *Jaques Clement*, ou de quelque autre *Ravaillac*, pour l'aſſaſſiner. D'ailleurs la plûpart des Princes trouvent ici quelque interêt de Politique, & bien loin de voir quelque avantage dans ce changement, ils

Pourquoi les Princes de cette Communion ne l'abandonnent pas & n'entreprennent pas de la détruire.

n'en pourroient attendre au contraire qu'une confusion dangereuse dans leurs Etats.

Les Papes ont les Italiens dans leurs interêts.

§. 43. Les Italiens ont beaucoup d'interêt à maintenir l'autorité du Siege de Rome ; parce que l'Italie devient fort considerable à cause que les Papes y font toûjours leur residence, & qu'à present on n'éleve au Pontificat que des originaires du païs. A quoi on peut ajoûter, qu'il n'y a presque point d'illustre maison en Italie qui ne tire quelque avantage d'être sous la domination des Papes.

De même que les Polonois.

Comme les Evêchez & les riches Prébendes sont possedées en Pologne par la Noblesse du païs, qui a entre ses mains la souveraine puissance, aussi a-t-elle grand interêt d'empêcher que l'autorité & le credit des Papes ne diminuent. De même les Evêques, en qualité de Senateurs & Conseilers du Royaume, y ont un très-grand crédit.

Ils n'ont rien à craindre de la part des Portugais.

Les Ecclesiastiques n'ont pas un moindre pouvoir en Portugal ; de sorte que si le Roi entreprenoit d'innover quelque chose dans la Religion du païs, tous ces Ecclesiastiques ne manqueroient pas de l'abandonner & de se ranger du côté du Roi d'Espagne, dont ils soutiendroient fortement le parti qu'il pour-

roit

roit avoir en Portugal. C'est pour cela aussi qu'on a vû dans ces dernieres années que le Roi de Portugal ni ses Ministres n'eurent pas le courage de rien dire contre le Pape ; bien que pour faire plaisir à l'Espagne il les eût fort maltraitez au sujet du refus qu'ils avoient fait de créer de nouveaux Evêques, tellement qu'ils avoient alors une raison assez juste pour secoüer le joug de la domination du Pape.

Qu'est-ce qu'ils ont à aprehender du côté des Allemans.

En Allemagne on trouve encore certains Etats qui ont demeuré attachez au Pape, & entre les villes qu'on nomme Imperiales nous voyons celle de Cologne, qui fourmille de Prêtres & de Moines, comme aussi les villes de Mayence & de Treves, d'autres & moins considerables. Entre les Comtes & les Ordres de Chevalerie ceux-la ne se sont point revoltez contre les Papes, qui n'ont pas voulu qu'on leur fermât le chemin aux riches benefices & aux dignitez Ecclesiastiques. Parmi les Princes seculiers, comme on les appelle, ceux de la maison de Baviere ont été retenus dans leur devoir envers les Papes par le desir naturel qu'ils ont de parvenir à la dignité Imperiale ; de sorte que s'ils abandonnoient la Religion Romaine,

ils ne manqueroient pas d'être frustrez des esperances qu'ils ont conçûës. D'ailleurs on connoit assez les motifs, qui ont porté quelques Princes Protestans à se réünir à l'Eglise Romaine. On ne doit pas non plus s'étonner que les Evêques & les Prelats d'Allemagne perseverent dans leur soumission au Siege de Rome, parce qu'il leur semble beaucoup plus commode & plus conforme à leurs desirs d'être Princes & de regorger de biens, que d'occuper la place d'un pauvre Ministre Protestant & de vivre toûjours dans l'indigence. Au reste ils ne sont pas peu effrayez de l'exemple des deux Electeurs de Cologne, qui dans le XV. siecle entreprirent de reformer & de rétablir la discipline de l'Eglise qui étoit fort dépravée & fort déchûë, mais ce fut avec un succès malheureux.

Charles-Quint néglige l'occasion d'établir la Réformation en Allemagne.

Dès que *Charles-Quint* fut parvenu à l'Empire, les Espagnols firent tant par leurs pratiques qu'ils lui ôterent l'occasion d'y établir la Réformation: & depuis ce tems-là l'état des affaires d'Allemagne ne pût permettre à cet Empereur de se détacher du Siege de Rome, quoiqu'il le souhaitât fort: car à present les Princes Ecclesiastiques d'Allemagne sont

obligez

obligez de suivre le parti de l'Empereur, afin d'avoir un appui contre les Puissances seculieres.

Que si l'Empereur eût voulu abandonner le Siege de Rome, premierement il est indubitable qu'il auroit irrité contre lui tout le Clergé d'Allemagne; & qu'ensuite il n'auroit pas pû se promettre un grand secours des Princes seculiers, particulierement à cause que les anciennes maisons des Princes, ausquelles il semble qu'en ce tems-ci la Religion seule ôte toute esperance de parvenir à la dignité Imperiale, auroient eu autant de droit d'y prétendre que la maison d'Aûtriche. Outre que le Pape n'auroit pas manqué de remuer ciel & terre contre lui; & que le Roi de France de son côté n'auroit pas négligé une occasion si favorable pour envahir l'Empire & pour s'élever à la dignité Imperiale; & qu'il auroit pû arriver qu'une bonne partie des Ecclesiastiques d'Allemagne se seroient joints à lui pour lui aider à executer son entreprise.

Que lui seroit-il arrivé s'il se fût détaché du Siege de Rome.

Les Espagnols veulent passer pour les plus zélez & les plus affectionnez partisans du Siege de Rome; parce qu'ils ont besoin de la faveur des Papes pour conserver & pour posseder en repos le Royau-

Les Espagnols sont fort attachez aux Papes.

me de Naples & le Duché de Milan. Auſſi voyons-nous qu'ils couvrent d'ordinaire leurs entrepriſes du prétexte de vouloir maintenir & répandre la Religion Catholique; bien que ſouvent elles leur ayent mal réüſſi. Je ne dirai rien en ce lieu des richeſſes immenſes, que les Eccleſiaſtiques poſſedent en Eſpagne, ni des opinions fauſſes & horribles, qu'ils inſpirent au peuple ignorant contre tous les Proteſtans pour les lui rendre odieux.

Les François ne ſont pas ſi paſſionnez pour les interêts des Papes.

La France ne paroît pas exterieurement ſi paſſionnée pour les interêts de Rome; & l'Egliſe Gallicane n'a jamais voulu ſe ſoumettre tellement à l'autorité du Pape, qu'elle dépendît abſolument de ſa volonté. Et lorſque les Papes inſiſtent à demander quelque choſe, qui ſemble choquer les libertez de l'Egliſe Gallicane, le Parlement de Paris en prend d'abord connoiſſance & s'y oppoſe. Et d'ailleurs la Sorbonne même rejette & condamne pluſieurs propoſitions, qui ont été avancées par les flateurs & les eſclaves des Papes.

Formalitez que les Nonces du Pape ſont obligez

On obſerve auſſi de fort près les Nonces des Papes en France, de peur qu'ils ne pouſſent les affaires trop loin. Lorſqu'ils ſortent de Rome, ils portent leur croix toute droite & levée en haut; mais d'abord

d'abord qu'ils sont arrivez sur les frontieres de France, ils la tiennent baissée jusqu'à ce que le Roi leur ait permis de faire les fonctions de leur charge. D'ailleurs ils donnent des assûrances au Roi par un écrit signé de leur main de ne l'exercer qu'autant de tems & de la maniere qu'il plaira à Sa Majesté. Outre cela ils sont contraints de se servir de Secretaires François, de laisser en partant un Memoire ou Registre de leurs affaires ou négociations & le cachet avec lequel ils avoient accoûtumé de fermer leurs lettres, & de garder d'autres formalitez, sans quoi tout ce qu'ils auroient fait & négocié seroit nul & sans effet. C'est pourquoi les François ont accoûtumé de dire que le Nonce du Pape reçoit le pouvoir d'exercer sa Nonciature du Roi aussi bien que du Pape; qu'il ne peut s'en acquitter que par sa permission; & qu'enfin il peut en être privé, lorsque Sa Majesté l'ordonne. C'est pour cette raison que le Nonce fait ôter & disparoître sa croix lorsqu'il est devant le Roi; tout comme si à la présence du Roi sa jurisdiction & son pouvoir s'évanoüissoit.

d'obserl-ver en France.

On croit même que du tems que le Cardinal de *Richelieu* avoit le maniment des

Si on a eu dessein de

faire un Patriarche en France, & s'il auroit été avantageux à ce Royaume.

des affaires, on mit en déliberation de faire un Patriarche en France. Neanmoins il me semble qu'un tel projet ne pouvoit être avantageux à ce Royaume: car d'abord les Ecclesiastiques n'auroient pas souffert cela patiemment, ayant tout sujet de craindre que le Roi ne prît de là occasion de diminuer & de retrancher de leurs grands revenus & de leurs bons benefices. Et d'ailleurs si le Roi de France aspiroit en quelque maniere à la dignité Imperiale, ce seroit une chose entierement contraire à son dessein & à ses interêts que de se détacher du Pontife Romain: car un Prince aussi puissant que lui devenant maître de l'Empire, non seulement feroit revivre les prétentions & les droits des anciens Empereurs, qui sont maintenant presque ensevelis dans l'oubli, & dont plusieurs sont annexez à la ville de Rome; mais aussi il lui seroit facile, sous le prétexte specieux de soûtenir les interêts du Pape, de ramener dans leur devoir ceux qui ont abandonné l'Eglise Romaine.

Les Papes ont de l'aversion pour la Monarchie

D'un autre côté le Pape a une furieuse aversion pour la Monarchie Françoise, craignant avec raison que dans une semblable conjoncture le Roi de France venant à reformer les abus de la Cour

de

de Rome & à limiter la puissance du Pape, il ne le reduisît à se contenter de l'autorité d'un simple Patriarche. Le Pape n'auroit pas été mieux traité, si le Roi d'Espagne étoit parvenu à cette Monarchie universelle, qu'il meditoit & qu'il étoit sur le point de faire éclatter. Et certainement, si une telle Monarchie fût venuë à s'établir, les affaires politiques & Ecclesiastiques des Protestans auroient couru risque d'en souffrir beaucoup, & ils se seroient vûs eux-mêmes dans un état très-dangereux.

François.

Ainsi on peut conclure de tout ce que nous venons de dire sur cette Monarchie universelle de l'Europe par rapport aux Rois de France & d'Espagne, que le Siege de Rome ne subsiste que par la jalousie & l'égalité qui se trouvent entre ces deux Princes. C'est pourquoi les Papes doivent employer tous leurs soins pour empêcher que l'un d'eux ne ruine entierement son rival & ne s'empare de l'Empire de toute l'Europe. C'est aussi ce qu'on peut aisément remarquer dans la conduite, que les Papes ont tenuë depuis long-tems : car lorsque la France se vit abattuë & fort affoiblie après la mort du Roi *Henri* II. Le Pape fut obligé, bon gré mal-gré qu'il en eût, de suivre le

Ils se maintiennent dans leur autorité par le moyen de la jalousie & de l'égalité qui se trouvent entre les Couronnes de France & d'Espagne.

parti.

parti des Eſpagnols ; à quoi ils ſçûrent le contraindre par de bons & de mauvais moyens. Ils ne ceſſoient de tourmenter les Neveux du Pape (comme on les appelle) pour tâcher de les gagner ; & ceux-ci ſe laiſſoient aller à leurs ſollicitations dans la forte paſſion qu'ils avoient de conſerver les biens de leurs familles & de les augmenter autant qu'il leur ſeroit poſſible , durant le peu de tems que leur oncle avoit à vivre & à occuper le Pontificat. Les Eſpagnols donc , pour ſatisfaire les deſirs des Neveux & pour les engager plus fortement dans leurs interêts , leur procuroient des penſions annuelles , de bons benefices, de beaux domaines,des charges fort conſiderables , & des mariages avantageux & honorables ; de ſorte que ceux-ci perſuadoient ſouvent au Pape de faire en faveur des Eſpagnols plus qu'il ne devoit ou qu'il ne pouvoit. Que ſi ces bienfaits & ces faveurs n'étoient pas aſſez puiſſans pour engager les Neveux à trahir le Saint Siege , les Eſpagnols ne ceſſoient de leur faire mille chagrins & de les perſecuter cruellement après la mort du Pape. C'eſt pour cette raiſon que les Eſpagnols tâchoient toûjours d'exclure du Pontificat ceux qu'ils ſoupçonnoient de

Quelle conduite ils tienent à l'égard de ces deux Couronnes.

de n'être pas dans leurs interêts. Mais après que la France se fut rétablie & qu'elle eut repris de nouvelles forces, les Papes ne craignant plus tant les Espagnols, rentrerent aussi dans leur indifference & dans leur liberté, & sans se montrer plus favorables aux uns qu'aux autres, ils leur témoignerent leur bienveillance autant qu'ils le jugeoient avantageux pour leurs propres affaires. C'est pour cela aussi qu'au mois de Juillet de l'an 1637. un certain Jésuite, nommé *Guichard*, prêcha publiquement dans une des principales Eglises de Paris, que la guerre, que les François faisoient alors aux Espagnols, étoit une sainte guerre & qu'elle avoit été entreprise pour la défense de la Religion; puisque les Espagnols avoient eu dessein de faire du Pape l'Aumônier du Roi d'Espagne, & qu'ils l'auroient sans doute executé, si le Roi de France ne s'y fût opposé.

§. 44. Pour ce qui regarde ceux qui ont abandonné la Religion Romaine, les Papes seroient bien aises, qu'ils fussent remis sous leur obeïssance; pourvû neanmoins que par leur abattement quelque Prince ne se rendît pas si puissant, qu'il devînt formidable à tout le reste de l'Europe par sa trop grande puissan-

Ils souhaiteroient bien la réünion des Protestans au Siege de Rome.

ce:

ce : car il vaut bien mieux laiſſer vivre nos ennemis, que de nous ôter la vie conjointement avec eux. Comme en effet, on vit bien quelle fut l'inquietude & l'apprehenſion du Pape *Paul* III. lorſque *Charles-Quint* remporta de ſi grands avantages ſur les Proteſtans; puiſqu'il rappella d'abord les troupes qu'il avoit envoyées au ſecours de cet Empereur. De même le Pape *Sixte* V. ſouhaitoit en ſon cœur que l'expedition, que *Philippe* II. avoit entrepriſe contre l'Angleterre, ne fût trop heureuſe, puiſque ſi elle eût réüſſi à ce Roi, le Pape auroit eu tout le loiſir de ſe repentir de lui avoir donné du ſecours avec tant d'empreſſement. Pareillement un démêlé étant ſurvenu entre le Roi d'Eſpagne & les Griſons au ſujet de la Valteline, le Pape *Gregoire* XV. favoriſa le parti des Griſons contre l'Eſpagne, ſans avoir égard à la Religion; car ces peuples faiſoient profeſſion de la Religion Reformée. Et le Pape *Urbain* VIII. ne fut pas fâché que *Guſtave Adolphe* Roi de Suede donnât quelque échec à la maiſon d'Autriche: particulierement lorſqu'elle eut fait voir dans l'exemple tout recent du Duc de Mantouë, qu'elle n'épargnoit pas plus les Catholiques que les Proteſtans.

Quelle eſt leur politique à leur égard.

teſtans. Enfin il y a des Ecrivains qui nous aſſûrent que quand l'Empereur *Ferdinand* II. demanda de l'argent à ce Pape, ſuivant la promeſſe qu'il lui avoit faite de lui en donner ; celui-ci envoya pour l'Empereur & pour toutes ſes troupes des Indulgences plenieres à l'article de la mort, afin ſans doute de les faire perir avec d'autant plus de réſolution. Enfin la Cour de Rome ne fut pas moins inquiete & allarmée depuis quelques années, lorſque le Roi de France fit de grands progrès contre la Hollande, & que la perte de cette République ſembloit être inévitable.

Cependant les Papes appliquent tous leurs ſoins à gagner les Proteſtans par des artifices bien menagez, & ils ne ſouhaitent rien tant que cela. Les artifices, que les Papes employent, ſont ; de ſemer & de fomenter les diviſions entre eux ; de les careſſer ; de les marier avec des femmes Catholiques ; d'attacher pour toûjours à l'Egliſe Romaine les cadets de bonne maiſon par des dignitez, par des benefices, & par de bons revenus Eccleſiaſtiques ; de faire un accueïl favorable & de donner des emplois & des richeſſes à ceux qui quittent la Religion Proteſtante pour embraſſer la Religion

Ils employent toutes ſortes de moyens pour les gagner.

gion Catholique; de ne pas s'amuser à écrire des livres contre les Theologiens Protestans, mais plûtôt de les laisser déchirer & détruire entre eux par des disputes & des contestations; & autres semblables artifices. Au reste il n'est que trop certain que le Clergé de Rome a fait de grands progrès dans ce siecle-ci contre les Protestans, & qu'il est maintenant en état d'en faire encore de plus grands; ayant une joye interieure de voir que ses adversaires se déchirent & se détruisent chaque jour par des schismes & par des divisions, qui regnent entre eux.

S'il y a quelque esperance d'accommodement entre les Protestans & les Catholiques.

§. 45. De tout ce que nous avons dit jusques-ici, on peut aisément juger, s'il y a quelque esperance d'accommodement entre les Protestans & les Catholiques; de telle maniere qu'en relâchant de part & d'autre un peu de l'opiniâtreté à soûtenir ses sentimens, on dressât du consentement unanime des deux partis un Symbole ou une Confession de foi, & que l'on reduisît en un corps les dogmes essentiels de la Religion, en renvoyant à l'Ecole les questions moins importantes & qui ne sont point necessaires à salut; ou bien que chacun des deux partis demeurât dans ses opinions,

&

& que nonobſtant la diverſité des ſentimens on ſe conſiderât les uns les autres comme freres en *Jeſus-Chriſt* & membres d'une même aſſemblée Chrétienne, & qu'ainſi il y eût une mutuelle union de cœur & d'eſprit entre les deux partis oppoſez.

Cependant ſi l'on examine bien la choſe en elle-même & les principes & les interêts du Pape, on ſera obligé d'avoüer qu'une telle réconciliation eſt abſolument impoſſible; puiſque les deux partis different entre eux non ſeulement dans les choſes qui regardent les dogmes & la diſcipline de l'Egliſe, mais ils ont encore des interêts tout oppoſez; car premierement le Pape prétend d'être rétabli dans la poſſeſſion des biens Eccleſiaſtiques; au lieu que les Proteſtans ſouhaitent de les garder dans le même état où ils ſe trouvent maintenant. Le Pape prétend être le ſouverain Monarque de l'Egliſe & le Chef de toute la Chrétienté; & les Etats Proteſtans au contraire tâchent de ſe conſerver la direction des affaires de la Religion, comme une partie eſſentielle de leur ſouveraineté. De ſorte que ce ſont deux choſes contradictoires en elles-mêmes, de vouloir que ceux-là vivent en bonne union & en bonne

On le croit impoſſible, & pour quelles raiſons.

bonne intelligence avec le Pape, qui ne veulent pas le reconnoître pour le ſouverain Monarque de l'Egliſe ; de même que ſi quelqu'un vouloit paſſer pour Citoyen d'un Royaume, ſans vouloir neanmoins reconnoître le Roi pour ſon propre Seigneur. Outre cela l'infaillibilité prétenduë du Pape eſt la pierre angulaire & fondamentale, qui ſoutient ſon autorité, & ſi on l'ôte une fois, tout le Papiſme tombe en ruine. C'eſt auſſi pour cette raiſon d'Etat qu'il eſt impoſſible que les Papes cèdent quelque choſe aux Proteſtans dans le moindre point de Religion qui ſoit encore controverſé : car s'ils avoüoient qu'ils s'étoient trompez en ſoûtenant quelque ſentiment, il s'enſuivroit qu'ils ne ſeroient plus infaillibles, puiſque s'ils avoient erré en un point, ils pourroient bien encore errer dans un autre. Que ſi au contraire les Proteſtans accordent aux Papes l'infaillibilité, il faut neceſſairement qu'ils avoüent que les Papes ne ſe ſont point trompez dans tous les autres articles. Au reſte il n'y a aucune apparence que les Proteſtans retractent jamais ce qu'ils ont écrit contre les Papes ; car quoique les Laïques ne ſe miſſent point en peine de ce que les Eccleſiaſtiques pourroient faire

re dans cette occaſion, que prétendroit-on faire de leurs femmes & de leurs enfans ?

Ainſi quelque bonne que paroiſſe l'intention de ceux qui ſe ſont aviſez de faire de ſemblables propoſitions d'accommodement entre les Catholiques & les Proteſtans, qu'ils appellent du nom de *Syncretiſme*, il eſt certain pourtant que leur projet eſt chimerique & imprudent, & qu'il fournit aux Catholiques une ample matiere de ſe mocquer d'eux. Du moins ſont-ils bien aiſes de voir les Theologiens Proteſtans ſi fortement occupez à de telles penſées, leſquelles, bien loin de leur être préjudiciables, ne peuvent que leur être avantageuſes; puiſque ces queſtions agitées de part & d'autre ſur le Syncretiſme n'engendrent pas ſeulement de grandes diſputes & de groſſes querelles entre les Theologiens Proteſtans, mais auſſi qu'elles rallentiſſent extremement l'ardeur & l'impetuoſité avec laquelle ils ont accoutumé d'attaquer les Catholiques. De là il peut arriver facilement, que lorſqu'un particulier, qui n'a qu'une legere teinture des dogmes de la Religion Chrétienne, apprendra qu'on parle d'accommodement, ſoupçonnera d'abord que la diffe-

Les propoſitions d'accommodement qui ont été faites ſur ce ſujet, ſont chimeriques, dangereuſes, & préjudiciables au parti Proteſtant.

rence, qu'il y a entre les Catholiques & les Proteſtans, ne doit pas être fort grande, ni fort conſiderable; de ſorte qu'un tel homme étant dans cette penſée, & ayant d'ailleurs quelque eſperance de ſe procurer un établiſſement plus avantageux, ſe laiſſera facilement perſuader à abandonner la Religion Proteſtante & à embraſſer la Religion Romaine; car il en eſt ici tout comme d'un pucelage, ou d'un château, ou d'une ville forte aſſiegée, qui courent grand riſque de ſe rendre, dès qu'on commence à parlementer.

Quelles ſont les forces du parti Catholique, & qui ſont ceux qui le compoſent.

§. 46. Maintenant ſi on nous demandoit ſi le Pape avec tous ſes partiſans pourroit bien par la force ſoumettre les Proteſtans à l'obéïſſance du Siege de Rome; nous répondons qu'il eſt évident que les Catholiques ſurpaſſent de beaucoup les Proteſtans en force & en nombre. Car les pays, qui ſuivent le parti du Pape & qui ſoutiennent puiſſamment la Religion Romaine, ſont l'Italie & l'Eſpagne toutes entieres, avec le Portugal, la plus grande partie de la France & de la Pologne, les plus foibles Cantons des Suiſſes, en Allemagne les pays hereditaires de la maiſon d'Autriche, le Royaume de Bohême, & maintenant

tenant presque tous les pays de Hongrie qui sont sous la domination de l'Empereur, les Evêques & les Prélats, les Maisons de Baviere & de Neubourg, le Marquis de Bade Baden, quelques Princes moins considerables, une partie des Comtes, des Barons, des Chevaliers de l'Ordre Teutonique, & des Villes libres de l'Empire, sans parler encore de plusieurs Catholiques qui demeurent dans des Etats soumis à l'obéissance des Protestans. Tout cela, selon ma conjecture & ma supputation, fait bien pour le moins les deux tiers de l'Allemagne. D'ailleurs en Hollande on trouve un grand nombre de Catholiques Romains, & il reste encore aujourd'hui en Angleterre une bonne partie de ceux de cette Religion.

Quelles sont les forces du parti Protestant, & qui sont ceux qui le composent.

Entre les Etats Protestans nous trouvons l'Angleterre, la Suede, le Dannemarc, la Hollande, la plûpart des Electeurs & Princes seculiers, & des Villes Imperiales d'Allemagne. Les Huguenots ou les Reformez de France sont à present desarmez & hors d'état de rien entreprendre. Les Protestans de Pologne étant dispersez dans le Royaume n'ont aucune puissance & ne sont nullement à craindre. Les villes de Prusse & de Cour-

 lande

lande s'estiment assez heureuses de pouvoir conserver en son entier la liberté de leur Religion ; & c'est tout ce qu'elles peuvent faire. La Transilvanie n'entre pas en grande consideration , & elle est presque comptée pour rien.

Les divisions & les haines entre les Protestans donnent de l'avantage aux Catholiques, qui sont unis entre eux sous un même Chef.

Les Catholiques Romains ont encore cet avantage par dessus les Protestans, en ce qu'ils reconnoissent tous le Pape pour le Souverain & le Chef de leur Eglise, & qu'ils s'accordent dans l'unité de la Foi , si ce n'est de cœur , du moins le font-ils exterieurement & de bouche. Au contraire les Protestans n'ont point de semblable Chef visible dans leur Religion ; ils sont miserablement divisez entre eux, & ils se déchirent cruellement par les differens partis. Car sans parler des Sectes moins considerables des Arminiens, des Sociniens, des Anabaptistes, & autres semblables, le Corps même des Protestans est partagé en deux partis ; sçavoir , les Lutheriens & les Réformez, parmi lesquels il s'en trouve plusieurs (chose honteuse à dire) qui n'ont pas moins d'aigreur & d'animosité les uns contre les autres, qu'ils en ont contre les Papistes.

Ils n'ont pas tant de zele

Outre cela les Protestans n'ont pas un gouvernement universel, ni une police uni-

uniforme dans la Religion, ni dans leurs Eglises : mais en cela chaque Souverain en use comme bon lui semble. On ne peut pas nier non plus qu'en general le Clergé de l'Eglise Romaine n'ait plus de zele & d'industrie, & n'employe plus de soins & de peines pour la propagation de la Foi, que n'ont & n'employent les Ecclesiastiques Protestans ; car plusieurs d'entre eux ne remplissent les fonctions de leur ministere que dans la vûë principale de pouvoir en subsister, de la même maniere que les artisans s'appliquent à quelque mêtier pour gagner leur vie. Car au reste l'avancement du Royaume de Dieu est le moindre de leurs soins. Au lieu que les Moines & sur tout les Jésuites se rendent fort recommandables par leurs Missions, qu'ils envoyent en Orient & à l'Amerique ; & quoiqu'ils ayent accoûtumé de mêler quantité de fables & de fictions dans les fonctions de leurs charges ; neanmoins leur dessein est très-beau & très-loüable.

que les Catholiques à faire des proselytes.

Davantage les Etats les plus considerables des Protestans ont ensemble une haine presque implacable, qui vient de la jalousie qui regne entre eux ; de sorte qu'étant menacez de la guerre, il n'y a gue-

Il y a une grande jalousie entre les princi-paux de

leur parti. gueres d'apparence qu'ils voulussent joindre leurs forces ensemble & concerter comment ils pourroient l'éloigner de leurs frontieres. Car sans parler d'autres Souverains, cette haine & cette jalousie regnent entre les Rois de Suede & de Dannemarc, & entre l'Angleterre & la Hollande. Quoique, si l'on jette les yeux sur le parti opposé, on trouvera que cette jalousie n'est pas moins violente entre le Roi de France & le Roi d'Espagne, & qu'elle est suffisante pour empêcher que ces deux Princes unissant leurs forces ensemble, ne s'avisent jamais d'attaquer les Protestans, ni de rien entreprendre temerairement contre eux. Et c'est aussi pour cette raison que les Protestans, quoiqu'inferieurs aux Catholiques en plusieurs choses, ne doivent gueres craindre que le Pape les réduise par la force.

Cependant il y a une grande difference entre les Protestans qui forment un Etat indépendant, & les autres qui sont sous la domination des Papistes : car il s'en faut beaucoup que les derniers ne soient aussi assûrez à l'égard de la liberté de leur Religion, que les premiers. Ainsi par exemple toute la sûreté des Huguenots ou des Réformez de France, n'est fondée que sur la simple parole du Roi &

Quelle sûreté ont les Huguenots en France.

& sur l'Édit de Nantes : & il est indubitable qu'ils passeroient très-mal leur tems, si quelque Roi de France se laissoit aveugler d'un zele semblable à celui de la maison d'Autriche pour la propagation de la Foi. Neanmoins je ne sçaurois m'imaginer que Sa Majesté ait dessein de leur faire violence au sujet de leur Religion, pourvû qu'ils demeurent en repos & n'entreprennent des nouveautez, particulierement si elle n'a pas oublié & qu'elle considere les bons & fidelles services, qu'ils ont rendus à *Henri* IV. son ayeul de glorieuse memoire, pour lui faire obtenir le Royaume, & que sans leur secours il auroit eu bien de la peine d'y parvenir selon toutes les apparences.

Il n'y a gueres d'apparence que le Roi les force sur leur Religion.

Les Polonois n'entreprendront pas mal-à-propos de persecuter les Courlandois & les Prussiens à cause de la Religion : car ils ne pourroient que difficilement opprimer ces peuples, particulierement tant que Dantzik joüira de sa liberté.

Les Polonois ne sçauroient inquieter les Prussiens & les Courlandois sur leur Religion.

§. 47. Les Protestans d'Allemagne ont des forces assez considerables ; de sorte, que s'ils occupoient des pays contigus & s'ils étoient soumis à l'autorité d'un seul Souverain, ils pourroient former un

Quelles sont les forces des Pro-

testans d'Allemagne. Royaume très-puissant & très-florissant; mais comme ils ont plusieurs differens Chefs, qui sans se mettre en peine du bien public n'ont chacun en vûë que leur interêt particulier, & que d'ailleurs ils sont dispersez & éloignez les uns des autres, par là leurs forces sont extremement affoiblies & elles ne sçauroient subsister long-tems dans un même état. Durant l'espace de cent ans les Empereurs réduisirent les Protestans à deux diverses fois dans de telles extremitez, que si les Rois de France & de Suede ne les eussent secourus à tems, il sembloit que c'étoit fait de leur Religion & de leur liberté, qui sont tellement jointes ensemble, que l'une ne peut être opprimée sans l'autre.

S'ils sont en état de se défendre contre la maison d'Autriche sans le secours de la France & de la Suede.

Il est bien vrai que depuis quelques années on s'est avisé de publier une nouvelle maxime, & on a tâché de la faire goûter; qui est, que les Protestans d'Allemagne ont des forces suffisantes pour défendre leur liberté & leur Religion contre les insultes de la maison d'Autriche, sans qu'ils ayent plus besoin du secours de ces deux Rois que nous venons de nommer, & que l'Electeur de Brandebourg semble avoir assez d'autorité & de capacité pour qu'on lui donne la conduite

duite & la direction de toute l'affaire. Cependant la maison d'Autriche a un grand interêt qu'on demeure dans cette opinion. Et c'est sous le prétexte de soûtenir cette maxime que les deux Princes de Brandebourg & de Lunebourg cachent le desir violent qu'ils ont de se rendre maîtres des provinces, qu'on a accordées au Roi de Suede, pour lui donner satisfaction sur ce qu'il avoit maintenu avec vigueur la Religion & la liberté de ces Princes d'Allemagne, aussi bien que des autres Etats Protestans. Mais supposé que ces deux Princes viennent à bout de leurs desseins, il est certain que par un tel agrandissement ils seroient moins formidables à l'Empereur, qu'ils n'étoient dans le tems qu'ils étoient soûtenus par les Suedois. D'ailleurs ils se trompent fort, s'ils croyent avoir trouvé un aussi puissant appui dans le Dannemarc & dans la Hollande, que dans la France & dans la Suede.

Il leur est avantageux que les François & les Suedois ayent un pied en

Davantage, supposé que l'Empereur pût arriver à ses fins & executer son projet; qu'ayant dépoüillé les Rois de France & de Suede des terres qu'ils occupent en Allemagne, & que les ayant entierement chassez de l'Empire, il relevât le parti abattu des Espagnols & lui redonnât

Alle- magne. nât ses premieres forces ; supposé enfin que les Etats de l'Empire entierement épuisez fussent las d'entretenir les troupes de l'Empereur, & fatiguez par les autres incommoditez de la guerre ; qui est-ce qui pourroit (car ce seroit une question difficile à resoudre) contraindre l'Empereur à licencier une armée nombreuse & fiere de ses victoires ? Ne pourroit-il pas trouver un prétexte specieux pour retenir ses troupes, & pour ordonner aux Etats Protestans de leur fournir des vivres ? Les deux Maisons de Brandebourg & de Lunebourg seront-elles bien capables de s'opposer aux desseins violens de l'Empereur ? Que si enfin les Protestans ayant reconnu que leurs forces seules n'étoient pas suffisantes pour lui résister, ces deux Rois, dont ils se seroient si fort attiré la haine, voudroient bien accourir à leur secours dès qu'ils en seroient priez & qu'ils seroient appellez pour cela ? ou quand même ils le voudroient, qui leur promettra que leurs affaires leur permettront de se charger d'un fardeau si pesant ? ou si enfin lorsqu'ils seroient à deux doigts de leur ruine, il ressuscitera un second *Gustave Adolphe*, qui étant envoyé du ciel volera au secours des affligez & des opprimez,

primez, & aura le même bonheur que le prémier pour les delivrer de l'oppression & du joug tyrannique de leurs ennemis?

On peut remarquer en ce lieu, que ceux qui s'imaginent qu'il a été suffisamment pourvû à la sûreté de la Religion Protestante par les traitez & les promesses par écrit qui ont été faits là-dessus; ou que l'Empereur negligera l'occasion de s'emparer de la Monarchie de l'Allemagne, à quoi la défense de la Religion Romaine & la restitution des biens Ecclesiastiques lui fournissent de si beaux prétextes; certainement ces gens-là doivent entierement avoir perdu la memoire de ce qui s'est passé dans les siecles précedens. Mais au reste le traité de paix conclu à Nimegue a assez fait voir combien tous ces projets ont été vains & inutiles. La sûreté de la Religion Protestante n'est pas fondée sur des traitez.

§. 48. Les Etats Protestans, qui sont libres & independans, n'ont pas sujet d'apprehender qu'on leur fasse abandonner leur Religion par la force. Car comme la conformité des sentimens dans la Religion ne détruit point la jalousie qui regne entre des Etats de même Religion, ainsi qu'on le peut remarquer dans les François & les Espagnols, les Les Etats Protestans qui sont souverains, & independans, n'ont rien à craindre sur le changement

Anglois

ment de Religion. Anglois & les Hollandois ; de même la diversité des sentimens dans la Religion ne produit pas un tel effet, qu'en cas qu'un puissant Prince Catholique entreprît de ruiner un Prince Protestant, tous les autres Princes de la Communion Romaine abandonnassent incontinent celui qui seroit opprimé, pourvû qu'ils ayent quelque interêt à sa conservation.

Quels moyens doivent-ils employer pour maintenir la Religion dans leurs païs.

Ainsi la durée & la conservation en son entier de la Religion Protestante dans les Etats qui en font profession, ne consiste que dans les soins assidus, qu'ils doivent apporter à maintenir en son entier le service divin, qu'ils auront une fois établi dans leur païs. A quoi ils n'ont pas besoin d'employer les artifices & les ruses, dont les Catholiques se servent ; mais il n'ont qu'à suivre une methode courte & aisée. L'essentiel de l'affaire se réduit à ces chefs principaux. Que les Eglises & les Ecoles soient pourvûës de gens habiles & sçavans ; que les Predicateurs prêchent aux peuples une doctrine pure & salutaire, & les édifient par leurs bons exemples & par l'integrité de leurs mœurs, que dès le bas âge on instruise dans les fondemens de la veritable Religion tous les enfans,

fans, & principalement ceux qui font deftinez aux emplois importans de l'Etat, afin de les bien munir contre les rufes & les furprifes des Papiftes, particulierement lorfqu'ils doivent voyager dans des païs Catholiques; & qu'enfin les Pafteurs tâchent d'acquerir la fageffe & l'érudition neceffaires pour refifter à leurs adverfaires, & pour découvrir & éluder toutes les fubtilitez & tous les artifices, à quoi ils s'appliquent nuit & jour, & qu'ils mettent en ufage dans leurs controverfes.

Si l'on pourroit faire un accommodement entre les Lutheriens & les Reformez fur les points de Religion controverfez.

§. 49. Il y a des gens qui croyent que ce feroit une chofe fort utile & fort avantageufe, fi les deux partis Proteftans, fçavoir les Lutheriens & les Reformez, pouvoient trouver quelque moyen pour faire un accommodement entr'eux & fe réünir en un Corps : car outre les differends qu'ils ont entr'eux fur des points de Religion, ils fe laiffent fouvent emporter à ces mouvemens de haine, qui font excitez par des interêts oppofez, & qui les portent à fe détruire les uns les autres; & ces mêmes gens fe perfuadent que cet ouvrage ne feroit pas abfolument impoffible, pourvû qu'on pût feulement fe défaire de la haine, de la colere, de l'aigreur, de l'amour pro-

pre,

pre, de la fierté, & des préjugez, & qu'enfin on se dépoüillât de cette passion maligne, qui nous porte à donner des sens forcez aux paroles de nos adversaires.

On croit la chose très-difficile, pour ne pas dire impossible.

Mais si l'on considere bien le genie & le naturel de la plûpart des hommes, on trouvera que les choses qu'on demande sont d'une telle nature qu'il est plus facile de les souhaiter que de les esperer. Car quand on lit les livres de controverse sans prévention & avec un esprit desinteressé, c'est une chose surprenante de voir comment les Theologiens & les Docteurs de l'un & de l'autre parti se tourmentent & se tournent de tous côtez pour soutenir opiniâtrement l'opinion qu'ils ont une fois avancée & embrassée, ne se mettant gueres en peine si elle s'accorde avec l'Ecriture, ou si elle y est contraire; & combien de fois ne remettent-ils pas sur le tapis des choses, qui ont été souvent refutées & ausquelles on a repondu cent & cent fois. Ni on ne peut point aussi suivre en même tems les opinions des deux partis sans pencher d'un côté ou d'autre : car quand on est indifferent dans de certains points de Religion, & qu'on ne se determine point à prendre parti,

parti, on donne assez à connoître qu'on ne se met gueres en peine de tout ce qu'on nomme Religion. Outre qu'il est fort dangereux de vouloir tenir pour problematique les points dont on ne peut convenir ensemble : car qui nous a donné l'autorité de prendre un article pour nécessaire & fondamental, ou bien pour problematique ?

Il y a d'autres gens qui sont tombez dans cette pensée, qu'il faudroit essayer, si de tous les articles, dont les deux partis conviennent, on ne pourroit pas faire un Systeme de Theologie parfait & bien lié, qui comme une espece de chaîne se tînt ensemble depuis le commencement jusques à la fin. De sorte que si ce dessein pouvoit réüssir, quand même il resteroit encore quelques opinions differentes, pourvû qu'elles ne rompissent point la liaison & la continuité de tout le corps, du moins seroit-on assûré de convenir des points fondamentaux & absolument necessaires pour acquerir le salut; & pour les autres points controversez, ils ne pourroient nous empêcher de composer une même Eglise & d'entretenir la paix & la concorde entre nous. Mais au reste on ne sçauroit prononcer de jugement assûré

Moyens que l'on pourroit essayer pour parvenir à une si bonne œuvre.

ſur toutes ces voyes d'accommodement qu'en ayant devant les yeux un projet de ce Syſteme parfait & bien lié, dont nous venons de parler.

Il faut la laiſſer à la bonne & ſage Providence.

Pour moi, je crois qu'il vaut beaucoup mieux laiſſer cette bonne œuvre aux ſoins de la ſageſſe infinie de Dieu, & d'attendre de ſa bonté qu'il lui plaiſe avec le tems de trouver quelque voye d'accommodement entre les deux partis & de mettre la paix & la concorde entr'eux. Car il eſt certain que des expediens à contre-tems ne ſerviroient qu'à faire naître de nouveaux ſchiſmes, qui rendroient infailliblement la playe incurable.

Ces deux partis doivent ſe défendre mutuellement contre leur ennemi commun.

Cependant ces deux partis, nonobſtant cette diverſité de ſentimens, ne doivent pas négliger de défendre mutuellement leurs interêts contre leur ennemi commun : mais au contraire appliquez qu'ils doivent être à leur ſûreté commune, ils peuvent bien s'aſſûrer que le Pape ne veut pas moins de mal aux uns qu'aux autres, ſoit qu'ils ſuivent la doctrine de *Luther*, ou les ſentimens de *Calvin*.

On ne ſçauroit réünir les Sociniens,

§. 50. Pour ce qui regarde les Sociniens, les Anabaptiſtes, & autres ſemblables Sectaires & Fanatiques, il eſt évident qu'on ne ſçauroit les accorder avec

avec les Proteſtans ſur le fait de la Religion, ni les ramener à une bonne paix & union avec eux ; puiſque les prémiers ont changé tous les myſteres de la Religion Chrétienne en une Philoſophie purement morale ; & que les autres ſe trouvent dans des opinions ſi mal fondées, qu'ils ne ſçavent pas même quelle eſt leur diſcipline & leur creance ; outre qu'ils ſe ſont mis en tête je ne ſçai quelle nouvelle forme de Gouvernement Politique, qui les rendoit très-dangereux dans un Etat, s'ils y devenoient les plus forts. Mais je ne puis pas ſçavoir bien précisément ſi les Sociniens ſont dans les mêmes ſentimens ; puiſque juſques ici ils ont été en ſi petit nombre & ſi peu conſiderables, qu'ils n'ont pû exciter des troubles dans les Etats où ils ſe trouvent.

ni les Anabaptiſtes à la Religion Proteſtante, & pourquoi.

Suite Chronologique des Papes, des Schismes & des Conciles Generaux, jusqu'à l'an 1700.

Dans le chapitre précedent qui eſt entiérement de M. de PUFENDORFF on a vû l'Hiſtoire politique des Papes, telle que le parti Lutherien dans lequel il étoit, la lui avoit fait concevoir; & on peut dire qu'il a marqué aſſez juſte une partie des vices & des artifices de la Cour de Rome, Mais ce chapitre a des défauts conſidérables. Le premier, que l'Auteur n'étant pas Théologien, s'eſt jetté dans des matiéres de controverſe, contre la réſolution qu'il avoit priſe dès le commencement, & que ne ſçachant pas aſſez l'Hiſtoire Ecclésiaſtique, & n'ayant lû que quelques abregez faits par des Auteurs de ſon parti, il s'eſt ſouvent trompé, & rapporte comme nouveau dans un ſiécle, ce qui ſe trouve uſité long-tems auparavant. On auroit pû remedier à ce défaut par des notes, mais outre que cela auroit trop groſſi l'ouvrage, ç'auroit été agir contre le plan général qui n'eſt pas de traiter de la Religion; mais de donner une connoiſſance Hiſtorique & Politique des Etats de l'Univers. Un autre défaut qui a plus de rapport avec notre deſſein; c'eſt que l'Auteur n'obſerve point une ſuite des Papes, comme

comme il a fait dans les autres Etats qu'il a touchez. Entraîné par les matiéres, il passe d'un siécle à l'autre, & parle des Schismes & des Conciles d'une maniére peu propre à les arranger dans la mémoire des jeunes gens pour qui cet ouvrage est particuliérement destiné. Pour y suppléer, nous joignons ici une Suite Chronologique des Papes, & nous marquons les Conciles Généraux & les Schismes, sous le Pape qui siégeoit alors. Il y auroit de la témérité à en vouloir garantir la Chronologie. Quand il s'est agi de choisir quel Auteur nous préférerions, il s'est trouvé tant de diversité entre leurs sentimens, qu'on s'est vû embarassé qui choisir. Les Auteurs mêmes ne conviennent pas toujours durant les Schismes qui étoit le vrai Pape. Le Clergé de Rome élisoit le sien; l'Empereur en créoit un autre, & chacun appelloit Anti-Pape celui qu'il n'approuvoit pas. Ainsi les Allemands, & les Italiens, ne s'accordent pas quelquefois sur le Pape qui doit être tenu pour légitime. Il en est de même des Conciles Généraux. Les Ultramontains en rejettent deux, parce qu'on y a décidé que le Pape est inférieur & soumis au Concile, & pour cette raison ils n'en comptent que dix-huit. Par cette même raison l'Eglise Gallicane en compte vingt,

& regarde ces deux Conciles rejettez, comme un Oracle qui met un frein aux abus de la Cour de Rome.

Mort l'an.

1 S. PIERRE, martirisé à Rome le 29. Juin. 67
2 S. LIN, Toscan, martir, commença son Pontificat le 29. Juin, il tint le siége XI. ans, 2. mois 23. jours. 78
3 S. CLET, Romain, martir, du 24. Septembre, XII. ans, 7. mois, 2. jours. 91
4 S. CLEMENT, Romain, martir, du 26. Avril, IX. ans, près de 6. mois. 101
5 S. ANACLET, Athénien, martir, du 3. Avril, IX. ans, 3. mois, 10. jours. 110
6 S. EVARISTE, Grec, martir, du 26. Juillet, IX. ans, trois mois. 119
7 S. ALEXANDRE, Romain, martir, du 23. Novembre, X. ans, 6. mois, 20. jours. 130
8 S. SIXTE, Romain, martir, du 15. May, IX. ans, 10. mois, 9. jours. 141
9 S. THÉLESPHORE, Grec, martir, du 8 Avril, XI. ans, près de 9. mois. 152
10 S. HIGIN, Athénien, martir, du 13. Janvier, IV. ans. 156
11 S. PIE, d'Aquilée, martir, du 15. Janvier, IX. ans, 6. mois, 25. jours. 165
12 S. ANICET, Sirien, martir du 25. Juillet, VII. ans, près de 9. mois. 173
13 S. SOTER, de Fondi, martir, du 4. Mai près de IV. ans. 177
14 S. ELEUTHERE, Grec, martir, du 3. May, XV. ans, 23. jours. 192
15 S. VICTOR, Africain, martir, du 1. Juin,

Mort l'an.

Juin, IX. ans, I. mois, 28. jours. 202

16 S. ZÉPHIRIN, Romain, du 8. Août, ce fut le premier qui mourut de mort naturelle, ayant tenu le siége XVIII. ans, 18. jours. 219

17 S. CALIXTE, Romain, martir, du 2. Septembre, V. ans, I. mois, 12. jours. 224

18 S. URBAIN I. Romain, martir, du 21. Octobre, VI. ans, 7. mois, 4. jours. 231

19 S. PONTIEN, Romain, martir, du 24. Juin, IV. ans, près de 5. mois. 235

20 S. ANTERE, Grec, martir, du 2. Decembre, I. mois, I. jour. 236

21 S. FABIEN, Romain, martir, du 15. Janvier, XV. ans, 5. jours. 251

22 S. CORNEILLE, Romain, martir, du 28. Avril II. ans, 4. mois, 15. jours. 253

I. SCHISME, Novatien, Prêtré Romain, s'élevant contre le Pape Corneille, à la sollicitation de Novat, Evêque Africain, forma le premier Schisme, qui ait rompu l'union de l'Eglise. Novatien appelloit ses disciples *Cathares*, c'est-à-dire, purs, & nets. Ils ne vouloient pas que ceux qui avoient renoncé la foi durant la persécution, fussent reçus à la pénitence quand ils la demandoient. Ce Schisme causa beaucoup de trouble dans le Clergé & parmi les fidelles.

23 S. LUCIUS I. Romain, martir, du 20. Octobre, I. an, 4. mois, 10. jours. 255

24 S. ETIENNE I. Romain, martir, du 9. Avril, II. ans, 3. mois, 22. jours. 257

25 S. SIXTE II. Grec, martir, du 24.

Mort l'an

Août, 11. mois, 13. jours. 258

26 S. DENIS, Grec, martir, du 10. Septembre, XII. ans, 3. mois, 14. jours. 270

27 S. FELIX I. Romain, martir, du 31. Decembre, IV. ans, 5. mois. 275

28 S. EUTICHIEN, Toscan, martir, du 4. Juin, VIII. ans, 6. mois, 4. jours. 283

29 S. CAJUS, Dalmate, martir, du 17. Septembre, XII. ans, 4. mois, 5. jours. 296

30 S. MARCELLIN, Romain, du 13. May VII. ans, 11. mois, 26. jours. 304

31 S. MARCEL, Romain, martir, du 21 May, IV. ans, 2. mois. 309

32 S. EUSEBE, Grec, du 5. Fevrier, 11 ans, 7. mois, 21. jour. 311

33 S. MELCHIADE, Africain, du 3. Octobre, 11. ans, 2. mois, 7. jours. 314

34 S. SILVESTRE, Romain, du 1. Fevrier, XXI. an, 11. mois. 336

I. CONCILE GENERAL.

235, I. Concile Général de Nicée, ville de Bithinie dans l'Asie Mineure. Il dura deux mois & 12. jours, il y avoit 318. Evêques. Le Grand Osius Evêque de Cordouë y assista, comme Légat du Pape Silvestre. L'Empereur Constantin, qui fournit toute la dépense du Concile, & tous les frais du voyage des Evêques, se trouva aussi dans cette sainte assemblée. Voici comme il en est parlé dans les inscriptions Latines qui sont au-dessous des Tableaux des Conciles Généraux, & que le Pape Sixte V. a fait mettre dans la Bibliothéque du Vatican à Rome : I. *Concile qui est celui*

lui de Nicée en 325. S. Silvestre étant Pape, & Flavius Constantin, surnommé le Grand, Empereur : Jesus-Christ fils de Dieu est déclaré consubstantiel à son Pére, l'impiété d'Arius est condamnée, & l'Empereur, suivant un Decret du Concile, fait brûler les livres des Ariens. On dressa dans ce Concile le Symbole de Nicée qui se chante encore aujourd'hui solemnellement dans la Messe.

35 S. MARC, Romain, du 16. Janvier, VIII. mois, 22. jours. 337
36 S. JULE, Romain, du 27. Octobre, XV. ans, 5. mois, 17. jours. 352
37 LIBERIUS, Romain, du 8. May, XV. ans, 4. mois, 1. jour. 367

II. SCHISME. Durant l'absence de Liberius les Ariens élevérent Felix Diacre au siége Pontifical. Ce Schisme dura environ trois ans. Quelques-uns mettent ce Felix au nombre des Papes.

38 S. DAMASE, Espagnol, du 15. Septembre, XVII. ans, 2. mois, 27. jours. 385

III. SCHISME. Urcisin Diacre de l'Eglise de Rome, se fit proclamer Pape par quelques factieux contre Damase, il éleva siége contre siége, ce qui dura un an & quelques mois.

II. CONCILE GENERAL.

I. Concile Général de Constantinople, Capitale de la Thrace, & de tout l'Empire d'Orient, nommée la nouvelle Rome, sur le Bosphore de Thrace. Il y avoit 150. Evêques,

contre Macédonius, qui combattoit la divinité du S. Esprit, & contre Apollinaire. Voici l'Inscription qui est dans la Bibliothéque du Vatican : II. *Concile qui est celui de Constantinople en 381. S. Damase étant Pape, & Theodose I. Empereur. La Divinité du S. Esprit est défenduë contre l'impie Macedonius, dont la fausse doctrine est frapée d'anathéme.* On ajoûta au Symbole de Nicée, ce qui s'y voit à présent, sur la Divinité du S. Esprit.

39 S. SIRICE, Romain, du 11. Janvier, XIII. ans, 1. mois, 14. jours. 398

40 ANASTASE I. Romain, du 14. Mars, IV. ans, 1. mois, 13. jours. 402

41 S. INNOCENT I. d'Albane, du 18. May, XV. ans, 2. mois, 10. jours. 417

42 S. ZOZIME, Grec, du 2. Avril, 1. an, 4. mois, 9. jours. 418

43 S. BONIFACE I. Romain, du 28. Decembre, IV. ans, 9. mois, 8. jours. 423

IV. SCHISME. Eulalius, Archidiacre de l'Eglise de Rome, se fit élire Pape par quelques Prêtres & Diacres, gagnez par les sollicitations du Préfet Simmaque. Ce Schisme dura 3. mois, 7. jours.

44 S. CELESTIN I. Romain, du 3. Novembre, VIII. ans, 3. mois, 3. jours. 432

III. CONCILE GENERAL.

I. Concile Général d'Ephése, ville Capitale d'Asie près de l'embouchure du Caïstre. Il s'y trouva plus de 200. Evêques, S. Cirille d'Alexandrie y présida pour le Pape Celestin I, la

la Sainte Vierge y fut déclarée Mére de Dieu, & on condamna Nestorius, Evêque de Constantinople. On y renouvella la condamnation de Pélage. Voici l'Inscription, qui se trouve dans la Bibliothéque du Vatican : III. *Concile qui est celui d'Ephése en 431. S. Celestin étant Pape & Théodose le Jeune Empereur : Nestorius qui divisoit Jesus-Christ en deux personnes est condamné, & la Sainte Vierge reconnuë Mere de Dieu.*

45 S. SIXTE III. du 26. Avril, VII. ans, 11. mois, 2. jours. 440

46 S. LEON I. Toscan, surnommé le Grand, du 10. May, XX. ans, 11. mois. 461

IV. CONCILE GENERAL.

Concile Général de Calcédoine dans l'Asie Mineure, sur le Bosphore de Thrace. Il y vint 630 Evêques. On y condamna Eutichès, & Dioscore Evêque d'Alexandrie, qui soutenoient qu'il n'y avoit en Jesus-Christ qu'une seule nature. On excommunia Eutichès, & Dioscore fut chassé de son siége d'Alexandrie. Voici l'Inscription qu'on a donnée à ce Concile dans la Bibliothéque du Vatican : IV. *Concile qui est celui de Calcédoine en 451. S. Leon, étant Pape & Marcien Empereur. On prononça anathême contre le malheureux Eutichès, qui ne connoissoit qu'une nature en Jesus-Christ.*

47 S. HILAIRE, de Sardaigne, du 12. Novembre, V. ans, 9. mois, 29. jours. 467

48 S. SIMPLICIUS, de Tivoli, du 20. Septembre, XV. ans, 5. mois, 10. jours. 483

49 S. FELIX II. ou III. Romain, du 8.

Mort l'an

Mars, VIII. ans, II. mois, 22. jours. 492

50 S. GELASE I. Africain, du 2. Mars, IV. ans, 8. mois, 19. jours. 496

51 S. ANASTASE II. Romain, du 28. Novembre, I. an, II. mois, 23. jours. 498

52 S. SIMMAQUE, de Sardaigne, XV. ans, 7. mois, 27. jours. 514

V. SCHISME. Laurent Archidiacre de Rome, soutenu de l'Empereur, fut élû Pape par une partie du Clergé, & du peuple, ce qui causa un Schisme dont l'Eglise souffrit beaucoup, & qui dura plus de 3. ans.

53 S. HORMISDAS, de la Campagne de Rome, du 28. Juillet, IX. ans, 10. jours. 523

54 S. JEAN I. Toscan, du 13. Août, II. ans, 9. mois, 14. jours. 526

55 S. FELIX III. ou IV. de Benevent, du 24. Juillet, IV. ans, 2. mois, 18. jours. 530

56 S. BONIFACE II. Romain, II. ans, 2. jours. 532

VI. SCHISME. Dioscore se fit élever à prix d'argent à la chaire de S. Pierre. Cette Election tachée de Simonie eut peu de suite, Dioscore fut excommunié & mourut environ 18. jours après.

57 JEAN II. Romain, du 23. Octobre, II. ans, 8. mois, 3. jours. 535

58 S. AGAPIT I. Romain, 10. mois, 14. jours. 536

59 S. SILVERE, Campanois, IV. ans entiers. 539

VII.

VII. Schisme. Il y a des Historiens qui mettent ici un Schisme, parce que Vigile se fit élire Pape du vivant de Silvere banni.

60 S. Vigile, Romain, xv. ans, 6. mois, 20. jours. 555

V. CONCILE GENERAL.

II. Concile Général de Constantinople de 165. Evêques. Il fut convoqué 1°. pour refuter les erreurs de Théodore Evêque d'Edesse; 2°. pour confirmer les IV. premiers Conciles Généraux, & particuliérement celui de Calcédoine que les Acéphales contestoient. Voici l'Inscription qu'on lui a donnée dans la Bibliothéque du Vatican : V. *Concile qui est le* II. *de Constantinople en 553. Vigile étant Pape & Justinien Empereur. Les contestations touchant les trois chapitres qui regardoient la doctrine de Théodore Evêque de Mopsueste, d'Ibas Evêque d'Edesse, & de Théodore Evêque de Tyr, sont assoupies, & les erreurs d'Origine retranchées de la sainte Doctrine.*

61 S. Pelage I. Romain, du 16. Avril, III. ans, 10. mois, 18. jours. 559

62 S. Jean III. Romain, du 27. Juillet, XII. ans, 11. mois, 16. jours. 572

63 S. Benoît I. Romain, du 16. May, IV. ans, 2. mois, 15. jours. 577

64 Pelage II. Romain, du 10. Novembre, XII. ans, 2. mois 27. jours. 590

65 S. Gregoire I. Romain, surnommé le Grand, du 3. Septembre, XII. ans, 6. mois, 10. jours. 604

66 Sabinien, Toscan, du 1. Septembre, 5. mois, 17. jours. 606

Mort l'an

67 BONIFACE III. Romain, du 15. Février, 8. mois, 23. jours. 607

68 BONIFACE IV. de Valérie, du 18. Septembre, VI. ans, 9. mois, 20. jours. 614

69 DEUS-DEDIT, Romain, du 13. Novembre, II. ans, II. mois, 26. jours. 617

70 BONIFACE V. Napolitain, du 29. Decembre, VII. ans, 10. mois, 1. jour. 626

71 HONORIUS I. de Campanie, du 14. May, XII. ans, 4. mois, 27. jours. 639

72 SEVERIN, Romain, du 29. May, 2. mois, 4. jours. 640

73 JEAN IV. Dalmate, du 31. Decembre, 1. an, 9. mois, 13. jours. 642

74 THEODORE, de Jerusalem, du 23. Novembre, VI. ans, 5. mois, 19. jours. 649

75 S. MARTIN I. de Todi, du 21. Juillet, VI. ans, 3. mois, 12. jours. 655

76 EUGENE I. 6. mois, 20. jours. 656

77 VITALIEN, de Ségni, du 13. Juillet, XIV. ans, 5. mois, 27. jours. 669

78 ADEODAT, Romain, du 9. Avril, VII. ans, 2. mois, 17. jours. 676

79 DOMNUS, Romain, du 1. Novembre, 1. an, 5. mois, 10. jours. 678

80 S. AGATHON, Sicilien, du 16. Juin, III. ans, 6. mois, 25. jours. 683

VI. CONCILE GENERAL.

III. Concile Général de Constantinople, où se trouvérent 289. Evêques, sur la fin 2. Patriarches, l'un de Constantinople, & l'autre d'Antioche, & l'Empereur afin que sa pré-

fence,

fence retînt les esprits mutins. Ce Concile fut assemblé pour détruire entiérement le Monothélisme, & pour établir en Jesus-Christ deux volontez une divine, & l'autre humaine, & autant d'actions, qu'il y a de natures. On excommunia Sergius, Pirrus, Paul, Macaire, & tous leurs Sectateurs. Voici l'Inscription qu'on à donnée à ce Concile dans la Bibliothéque du Vatican : VI. *Concile qui est le* III. *de Constantinople en 620. S. Agathon étant Pape, & Constantin Pogoniate Empereur. Les hérétiques Monothélites qui n'admettoient qu'une volonté en Jesus-Christ sont condamnez.* Ce Concile se nomme Concile de Constantinople in Trullo. Trullus étoit une Salle du Conseil, dans le Palais Impérial de Constantinople, ainsi nommée parce qu'elle étoit voutée en forme de coupe renversée, que les Latins appellent Trulla, ou Trullus.

81 S. Leon II. Sicilien, du 15. Août, 10. mois, 24. jours. 684
82 S. Benoît II. Romain, du 20. Août, 7. mois, 17. jours. 685
83 Jean V. Sirien, 1. an, 11. jours. 686
84 Conon, originaire de Thrace, du 20. Octobre, 11. mois, 23. jours. 687

VIII. Schisme. Avant que Conon fût élû, Théodore Prêtre, & Pierre Archi-Prêtre, firent deux partis, & prétendoient l'un & l'autre à la Papauté, cela dura peu & les deux partis se rëünirent, quand le Clergé eut nommé Conon.

85 S. Sergius I. Sirien d'origine, mais né en Sicile, du 26. Decembre, XIII. ans,

Mort l'an

ans, 8. mois, 14. jours. 701
86 JEAN VI. Grec, du 29. Octobre, III. ans, 2. mois, 12. jours. 705
87 JEAN VII. Grec, du 10. Mars, II. ans, 7. mois. 708
88 SISINNIUS, Sirien, du 18. Octobre, 20. jours. 000
89 CONSTANTIN, Sirien, du 23. Decembre, VI. ans, 1. mois, 2. jours. 714
90 GREGOIRE II. Romain, du 22. Mars, XVI. ans, 8. mois, 20. jours. 731
91 GREGOIRE III. Sirien, du 16. Fevrier, X. ans, 9. mois, 12. jours. 741
92 S. ZACHARIE, Grec, du 6. Decembre, X. ans, 3. mois, 10. jours. 752
93 ETIENNE II. du 27. Mars, 8. jours. 000
94 ETIENNE III. du 30. May, V. ans, 20. jours. 757
95 PAUL I. Romain, du 29. May, X. ans, 1. mois, un jour. 768

IX. SCHISME. Etienne III. étant mort, il se forma deux partis, l'un pour Théophilacte, & l'autre pour Paul, dont la vie étoit fort approuvée. Après de longues contestations Paul fut élû de tous les gens de bien.

96 ETIENNE IV. Sicilien, du 5. Août, III. ans, 5. mois, 27. jours. 772

X. SCHISME. Paul n'avoit pas encore rendu l'esprit, qu'un certain Toton Duc de Népi, fit sacrer Pape Constantin qui étoit Laïque; il fut dégradé & eut les yeux crevez. Un certain Philippe Prêtre qui fut mis en sa place, céda bien-tôt à Etienne IV. On exer-

ça durant ce Schisme des inhumanitez étranges.

97 ADRIEN I. Romain, du 10. Fevrier, XXIII. ans, 10. mois, 1. jour. 795

VII. CONCILE GENERAL.

II. Concile Général de Nicée de 350. Evêques, convoqué par l'Empereur Constantin, & sa mere Iréne. Les Légats du Pape Adrien, & Tarasius Patriarche de Constantinople, y présidérent. On y régla la vénération düë aux Saintes images. Voici l'Inscription, qu'on a donnée à ce Concile dans la Bibliothéque du Vatican : VII. *Concile qui est le* II. *de Nicée en* 787. *Adrien étant Pape & Constantin fils d'Irene Empereur : L'impiété des Iconomaques est rejettée, & le culte des saintes images rétabli dans l'Eglise.*

98 LEON III. Romain, du 26. Decembre, XX. ans, 5. mois, 17. jours. 816
99 ETIENNE V. Romain, du 21. Juin, 7. mois, 3. jours. 817
100 PASCAL I. Romain, du 27. Janvier, VII. ans, 3. mois, 17. jours. 804
101 EUGENE II. Romain, du 15. May, III. ans, 2. mois, 23. jours. 827

XI. SCHISME. Zizinnus, ayant le peuple pour lui, fut competiteur d'Eugene II. qui avoit la Noblesse dans ses intérêts, & dont le parti prévalut.

102 VALENTIN, Romain, 40. jours. 827
103 GREGOIRE IV. Romain, du 26. Janvier, XV. ans, 4. mois. 844

104 SER-

Mort l'an.

104 SERGIUS II. Romain, du 10. Février, III. ans, 2. mois, 23. jours. 847

105 LEON IV. Romain, du 12. Avril, VIII. ans, 3. mois, 5. jours. 855

C'eſt ici que quelques écrivains placent la fameuſe Papeſſe JEANNE, qu'ils diſent avoir été une fille de Mayence. Ils ajoûtent qu'étant partie de ſon Païs avec un galand qui la menoit à Athénes, elle paſſa par Rome où ſa ſcience fut admirée, & comme elle étoit traveſtie en homme, après la mort de Leon IV. on l'élût Pape. Cette fable refutée même par d'habiles Proteſtans ne laiſſe pas de ſe trouver rapportée par XVII. écrivains Allemands; autant de François, XXVII. Italiens, VI. Eſpagnols, V. Anglois, I. Ecoſſois, IX. Flamands, I. Polonois, I. Hongrois, II. Grecs, & par autant de Juifs. On attribuë à la Papeſſe Jeanne II. ans, I. mois & 4. jours de ſiége.

106 BENOÎT III. Romain, du 29. Septembre, II. ans, 6. mois, 9. jours. 858

XII. SCHISME. Un certain Anaſtaſe, Prêtre excommunié voulut uſurper le Souverain Pontificat, & ſe fit ſacrer Pape, ce Schiſme ne dura que quatre jours. Benoît III. fut rétabli.

107 S. NICOLAS I. dit le Grand, Romain, du 29. Avril, IX. ans, 6. mois, 21. jour. 867

108 ADRIEN II. du 14. Decembre, IV. ans, 10. mois, 17. jours. 872

VIII. CON-

VIII. CONCILE GENERAL.

IV. Concile Général de Conſtantinople, où ſe trouvérent 300. Evêques. On y brûla les actions d'un Conciliabule, que Photius avoit aſſemblé contre le Pape Nicolas, & contre Ignace légitime Patriarche de Conſtantinople. On y condamna Photius, qui s'étoit emparé de cette dignité, & Ignace fut rétabli avec honneur. Le culte des images de la ſainte Vierge, & des Saints y fut encore maintenu. Voici l'Inſcription qu'il y a dans la Bibliothéque du Vatican : VIII. *Concile qui eſt le* IV. *de Conſtantinople en* 869. *Adrien* II. *étant Pape, & Baſile Empereur, Ignace Patriarche de Conſtantinople eſt rétabli dans ſon ſiége, & Photius l'uſurpateur en eſt honteuſement chaſſé.*

109 Jean VIII. Romain, du 14. Decembre, x. ans, un jour. 882
110 Martin II. Toſcan, du 19. Decembre, 1. an, 29. jours. 884
111 Adrien III. du 21. Janvier, un an, 3. mois, 19. jours. 885
112 Etienne VI. du 13. May, vi. ans, 9. jours. 890
113 Formose, du 31. May, vi. ans, 10. jours. 896

XIII. Schisme. Sergius Romain, Cardinal. Diacre de l'Egliſe Romaine fut élevé par quelques factieux au Pontificat contre Formoſe. Ce Schiſme dura peu de jours.

114 Boniface VI. 15. jours. 897
115 Etienne VII. du 20. Août, iv. ans. 901

116 Jean

Mort l'an

116 JEAN IX. de Tivoli, du 10. Septembre, III. ans, 15. jours. 905

117 BENOÎT IV. Romain, du 24. Septembre, quelques mois. 906

118 LEON V. d'Ardée, 40. jours. 000

XIV. SCHISME. Christophle usurpa le S. Siége, & s'y maintint sept mois tiranniquement.

119 CHRISTOPHLE, Romain, 7. mois. 907

120 SERGIUS III. de Tuscule, III. ans, 3. mois, 4. jours. 910

121 ANASTASE III. Romain, du 14. Avril, II. ans, 2. mois. 912

122 LANDO, Sabin, du 7. Juin, 8. mois. 913

123 JEAN X. du 24. Janvier, XV. ans, 2. mois, 15. jours. 928

124 LEON VI. Romain, du 9. Avril, VI. mois, 15. jours. 929

125 ETIENNE VIII. du 24. Octobre, II. ans, I. mois, 15. jours. 931

126 JEAN XI. de Tuscule, d'une naissance honteuse, du 11. Decembre, IV. ans, 10. mois. 936

127 LEON VII. Romain, du 27 Octobre, III. ans, 6. mois. 939

128 ETIENNE IX. Allemand, du 7. Juin, III. ans, 4. mois, 5. jours. 943

129 MARTIN III. Romain, du 3. Fevrier, III. ans, 6. mois, 13. jours. 946

130 AGAPIT II. Romain, IX. ans, 7. mois 10. jours. 955

131 JEAN XII. du 9. Janvier, IX. ans. Il fut fait Pape à 18. ans. 964

XV. SCHISME. Leon, Romain, Diacre de l'Eglise

glise de Latran, s'éleva contre Jean XII. & ce Schismatique se maintint plus de deux ans. Il y a des Auteurs qui mettent ce Leon parmi les Papes, d'autres le rejettent. Les affaires de l'Eglise, & la ville de Rome étoient dans une si grande confusion, qu'on a beaucoup de la peine à démêler le vrai Pape d'avec le faux Pape. Les Romains alors fort séditieux, & peu remplis de Religion faisoient des Papes selon leurs passions. L'Empereur les déposoit, faisoit un autre Pape. Chacun vouloit maintenir son Idole. Rome étoit un théatre où il se passoit des Scénes bien tragiques & bien honteuses.

132 BENOÎT V. Romain, 1. an. 965

133 JEAN XIII. Romain, du 2. d'Octobre, VII. ans, 11. mois, 5. jours. 972

134 DOMNUS II. Romain, du 24. Septembre, 3. mois. 975

135 BENOÎT VI. Romain, du 2. Decembre, 1. an, 3. mois. 000

XVI. SCHISME. Boniface, Diacre homme très-méchant usurpa le Souverain Pontificat, & le posseda un an & un mois, il vola le trésor de S. Pierre, & s'enfuit à Constantinople. Il y en a qui lui donnent rang entre les Papes.

136 BENOÎT VII. du 11. May, IX. ans, 1. mois, 9. jours. 984

137 JEAN XIV. Evêque de Pavie, du 26. Juillet, 1. an, quelques mois. 985

XVII. SCHISME. Boniface chassé de Rome y revint, & se mit tiranniquement en possession du siége Apostolique, où il se maintint quatre

quatre mois, six jours, il fut tué par ses Valets, & traîné nud à la voirie dans les ruës de Rome.

138 JEAN XV. Romain, du 1. Août, x. ans, 6. mois, 12. jours. 996
139 GREGOIRE V. Alleman, du 12. Juillet, 11. ans, 8. mois, 6. jours. 999

XVIII. SCHISME. Jean Evêque de Plaisance soûtenu par Crescentius, se fit proclamer Pape. Ce Schisme dura 6. mois.

140 SILVESTRE II. Moine Auvergnat, du 1. Novembre, IV. ans, 2. mois. 1009
141 JEAN XVI. Romain, nommé vulgairement par erreur XVII. du 7. Juin, 5. mois.
142 JEAN XVII. Romain, du 20. Novembre, v. ans, 7. mois, 28. jours. 1009
143 SERGIUS III. Romain, du 31. Août, 11. ans, 8. mois, 13. jours. 1012
144 Benoît VIII. du 7. Juin, XI. ans, 7. mois, 6. jours. 1024

XIX. SCHISME. Grégoire Prêtre appuyé de quelques personnes considérables, qui le saluérent Pape, s'éleva contre Benoît VIII. & forma un Schisme qui dura un peu plus d'un an.

145 JEAN XVIII. des Comtes de Toscane, du 28. Fevrier, IX. ans, 8. mois. 1034
146 BENOÎT IX. des Comtes de Toscane, âgé de 12. ans fut fait Pape par tirannie, & par Simonie, du 11. Novembre, x. ans, 4. mois. 1044

XX. SCHIS-

XX. SCHISME. Jean se mit à la place de Benoît, qui fut chassé pour sa mauvaise vie. Jean prit le nom de Silvestre III. & occupa le siége 3. mois. Benoît qui se démit volontiers pour suivre plus librement ses débauches, opposa à l'Anti-Pape Jean, un autre Jean qui tint le siége 2. mois, 21. jour. On vit alors un monstre à trois têtes dans la Chaire Apostolique, ou pour parler sans figure, trois Anti-Papes, qui se mêloient tout à la fois de gouverner l'Eglise.

147 GREGOIRE VI. du 1. May, II. ans, 8. mois. 1046

148 CLEMENT II. du 21. Decembre, IX. mois, 19. jours. 1048

149 DAMASE II. du 17. Juillet, 23. jours. 1049

150 S. LEON IX. Allemand, du 12. Fevrier, V. ans, 2. mois, 27. jours. 1054

151 VICTOR II. Allemand, du 13. Avril, II. ans, 3. mois, 16. jours. 1057

152 ETIENNE X. de Lorraine, du 2. Août, 7. mois, 28. jours. 1059

153 NICOLAS II. Savoyard, du 2. Janvier, II. ans, 6. mois. 1061

154 ALEXANDRE II. de Luque, du 30. Novembre, XI. ans, 6. mois, 22. jours. 1073

XXI. SCHISME. Cadalous Evêque de Parme s'éleva contre Alexandre II. & cet Anti-Pape prit le nom d'Honorius II. ce Schisme dura trois ans.

155 S. GREGOIRE VII. de Soana, du 29. Juin, XII. ans, 1. mois, 3. jours. 1086

XXII.

XXII. SCHISME. Guibert Evêque de Ravenne, fut élu Pape par des gens que les présens d'Henri IV. Empereur, homme excommunié & très-méchant, avoient gagnez. Cet Anti-Pape prit le nom de Clement III. le Schisme dura 40. ans.

156 VICTOR III. de Benevent, du 21. Mars. 1. an, 3. mois, 24. jours. 1088
157 URBAIN II. François, du 12. Mars, XI. ans, 4. mois, 18. jours. 1099
158 PASCAL II. Toscan, du 13. Août, XVIII. ans, 3. mois, 5. jours. 1118

XXIII. SCHISME. L'Empereur Henri mit à la place de Guibert, qui venoit de mourir, 3. Anti-Papes; sçavoir Albert Attellanus, Théodoric, Romain, & Maginulfe aussi Romain. Albert ayant tenu le siége quatre mois, fut enfermé dans un Monastére pour le reste de ses jours. Théodoric qui prit le nom de Silvestre III. après avoir paru Pape durant 3. mois, 15. jours, fut condamné pareillement à aller faire pénitence dans un Monastére, le reste de sa vie. Maginulfe vécut peu de tems.

159 GELASE II. de Gayete, du 2. Janvier, 1. an, 4. jours. 1119

XXIV. SCHISME. Maurice Burdin poussé par l'Empereur Henri V. se fit Pape, & prit le nom de Grégoire VIII. Cet Anti-Pape dura 3. ans.

160 CALISTE II. Bourguignon, du 1. Février, V. ans, 10. mois, 13. jours. 1124

IX.

IX. CONCILE GENERAL.

I. Concile Général de Latran, sous Caliste II. il y avoit plus de 300. Evêques; il fut tenu pour la paix de l'Eglise qui étoit troublée depuis plus de 45. ans, à l'occasion du droit de la Collation des Bénéfices que l'Empereur prétendoit. On y travailla à rétablir la Discipline Ecclésiastique beaucoup affoiblie par la longueur & la multitude des Schismes; on y chercha aussi les moyens de retirer la Terre Sainte de la puissance des Infidelles. Ce Concile n'a ni tableau, ni inscription dans la Bibliothéque du Vatican. 1123

161 Honorius II. de Boulogne, du 14. Decembre, v. ans, 1. mois, 17. jours. 1130

162 Innocent II. Romain, du 17. Février, xiii. ans, 7. mois, 20. jours. 1143

XXV. Schisme. Pierre de Leon se fit proclamer Pape. Il fut nommé Anaclet II. durant près de 8. ans. Après sa mort un Grégoire intrus encore par violence, prit le nom de Victor II. Il se repentit 5. mois après, & renonça volontairement à la Papauté.

X. CONCILE GENERAL.

II. Concile Général de Latran, de près de 1000. Evêques, sous Innocent II. Pape, & Conrad Empereur. Il fut assemblé pour condamner les Schismatiques, pour rétablir la Discipline de l'Eglise, & pour réfuter les erreurs des Pétrobrusiens. Ce Concile n'a ni tableau,

bleau, ni inscription dans la Bibliothéque du Vatican.

163 CELESTIN II. Toscan, du 25. Septembre, 5. mois, 13. jours. 1144
164 LUCIUS II. Boulonois, du 12. Mars, 11. mois, 14. jours. 1145
165 EUGÉNE III. Pisan, du 25. Février, VIII. ans, 4. mois, 13. jours. 1153
166 ANASTASE IV. du 9. Juillet, 1. an, 4. mois, 24. jours. 1154
167 ADRIEN IV. Anglois, du 3. Decembre, IV. ans, 8. mois, 28. jours. 1159
168 ALEXANDRE III. Siennois, du 1. Septembre, XXI. ans, 11. mois, 21. jours. 1181

XXVI. SCHISME. Octavien Romain se fit Pape, prit le nom de Victor IV. & se maintint 3. ans, 7. mois. Ensuite Gui de Crémone autre Anti-Pape, sous le nom de Pascal III. régna 11. ans ; enfin Jean de Hongrie se fit Pape, se nomma Caliste III. & dura 7. ans, 5. mois.

XI. CONCILE GENERAL.

III. Concile Général de Latran. Il y avoit près de 300. Evêques, sous Alexandre III. Pape. Il fut assemblé pour annuler les Ordinations faites par les Antipapes, pour condamner les erreurs des Vaudois, & pour réformer les moeurs. Voici l'inscription que ce Concile a dans la Bibliothéque du Vatican : *XI. Concile qui est le troisiéme de Latran en 1179. Alexandre III. étant Pape, & Fréderic I. Empereur. Les erreurs*

reurs des Vaudois & des Cathares sont condamnées, les Tournois défendus & la Discipline de l'Eglise rêtablie parmi les Ecclésiastiques & les Laïques.

162 LUCIUS III. de Luque, du 29. Août, IV. ans, 2. mois, 38. jours. 1185

170 URBAIN III. Milanois, du 25. Novembre, 1. an, 10. mois 25. jours. 1187

171 GRÉGOIRE VIII. de Bénevent, du 20. Octobre, 1. mois, 27. jours. 1188

172 CLEMENT III. Romain, du 16. Janvier, III. ans, 2. mois, 19. jours. 1191

177 CELESTIN III. Romain, du 22. Avril, VI. ans, 8. mois, 28. jours. 1199

174 INNOCENT III. d'Anagni, du 8. Janvier, XVIII. ans, 6. mois, 19. jours. 1216

XII. CONCILE GENERAL.

IV. Concile Général de Latran. Innocent III. y présida, il y avoit deux Patriarches, celui de Constantinople, & celui de Jérusalem, 71. Archevêques, 416. Evêques, plus de 800. Abbez, le Primat des Maronites nouvellement réüni à l'Eglise Romaine, & Saint Dominique instituteur de l'Ordre des Fréres Prêcheurs. Ce Concile fut assemblé pour condamner les erreurs des Albigeois & autres Hérétiques, & pour la conquête de la Terre Sainte. Voici l'inscription qu'on lui a donnée dans la Bibliothéque du Vatican : *XII. Concile qui est le IV. de Latran, en 1215. Innocent III. étant Pape, & Fréderic II. Empereur ; les fausses opinions de l'Abbé Joachim sont condamnées, la guerre Ste. pour le recouvrement de Jerusalem, resoluë, & les Croisades instituées parmi les Chrétiens.*

Mort l'an

175 HONORIUS III. Romain, du 17. Juillet, x. ans, 8. mois. 1227

176 GRÉGOIRE IX. d'Anagni, du 14. Mars, XIV. ans, 5. mois, 3. jours. 1241

177 CELESTIN IV. Milanois, du 22. Septembre, 18. jours. 1243

178 INNOCENT IV. Génois, du 24. Juin, XI. ans, 5. mois, 14. jours. 1254

XIII. CONCILE GENERAL.

I. Concile Général de Lion, où présida le Pape Innocent IV. où assistérent les Patriarches de Constantinople & d'Antioche, 140. Evêques, Baudoüin II. Empereur d'Orient, & S. Loüis Roi de France. On y excommunia Fréderic II. ennemi de l'Eglise, avec pouvoir aux Allemands d'élire un autre Empereur. On y donna le Chapeau rouge aux Cardinaux, & enfin on résolut d'envoyer une armée dans la Palestine, sous la conduite de S. Loüis. Voici l'inscription que ce Concile a dans la Bibliothéque du Vatican: *XIII. Concile qui est le I. de Lion, en 1245. sous le Pontificat d'Innocent IV. L'Empereur Fréderic II. est déclaré ennemi de l'Eglise & privé du Siége Imperial. On délibére sur le recouvrement de la Terre Sainte, le Roi de France S. Loüis est déclaré Chef de cette Expedition. Les Cardinaux sont honorez du Chapeau rouge.*

179 ALEXANDRE IV. d'Anagni, du 21. Décembre, VI. ans, 5. mois, 4. jours. 1261

180 URBAIN IV. de Troie, du 25. Août, III. ans, 1. mois, 4. jours. 1265

181 CLEMENT IV. de Saint Gile, du 5.

Mort l'an

Février, III. ans, 9. mois, 2. jours. 1271

182 GRÉGOIRE X. né à Plaisance, du 1. Septembre, IV. ans, 4. mois, 10. jours. 1276

XIV. CONCILE GENERAL.

II. Concile Général de Lion, où présidoit Grégoire X. & où assistoient les Patriarches d'Antioche & de Constantinople, 15. Cardinaux, 500. Evêques, 60. Abbez, 2000 Docteurs. On y travailla à réünir les Grecs avec les Latins, sur la Procession du S. Esprit. On ajoûta au Symbole de la Foi, qui avoit été dressé au Concile de Constantinople, le mot *Filioque*. C'est ainsi qu'on le chante dans la Messe présentement; *& in Spiritum Sanctum..... qui ex Patre Filioque procedit*. On chercha les moyens de recouvrer la Terre Sainte. Voici l'inscription qu'on lui a donnée dans la Bibliothéque du Vatican: *XIV. Concile qui est le II. de Lion, en 1274. Grégoire X. étant Souverain Pontife. Les Grecs sont réünis à l'Eglise Romaine: S. Bonaventure rend de signalez services à l'Eglise en ce Concile: Frére Jerôme Religieux de S. François, fait venir au Concile le Roi des Tartares qui y reçoit solemnellement les eaux salutaires du Baptême.*

183 INNOCENT V. du 22. Février, 5. mois, 5. jours. 1277

184 ADRIEN V. du 12. Juillet, 39. jours.

185 JEAN XIX. du 13. Septembre, 8. mois, 8. jours.

186 NICOLAS III. Romain, du 25. No-

 vembre,

Mort l'an

vembre, III. ans, 8. mois, 29. jours. 1281

187 MARTIN IV. de Brie, du 23. Mars, IV. ans, I. mois, 7. jours. 1285

188 HONORIUS IV. Romain, du 2. Avril, II. ans, I. jour. 1287

189 NICOLAS IV. d'Ascoli, du 22. Février, IV. ans, I. mois, 14. jours. 1290

190 CELESTIN V. d'Isern, du 5. Juillet, 5. mois, 8. jours.

191 BONIFACE VIII. d'Anagni, du 24. Décembre, VIII. ans, 9. mois, 28. jours. 1303

192 BENOIT X. de Trevise, du 22. Octobre, 8. mois, 17. jours. 1305

193 CLEMENT V. de Bazas, du 5. Juin, VIII. ans, 10. mois, 16. jours. 1316

XV. CONCILE GENERAL.

Concile Général de Vienne en France, assemblé par ordre de Clement V. Il y avoit les deux Patriarches d'Antioche & d'Alexandrie, 300. Evêques, 3. Rois, Philippe IV. Roi de France, Edoüard II. Roi d'Angleterre, Jacque II. Roi d'Arragon. On y parla particuliérement des erreurs & des crimes des Templiers, des Béguards & des Béguines, d'une expédition dans la Terre Sainte, de la réformation de l'Etat Ecclésiastique, & d'établir dans les Universitez des Professeurs pour enseigner les Langues Orientales. Voici l'inscription qu'on lui a donnée dans la Bibliothéque du Vatican: XV. *Concile qui est celui de Vienne, en 1311, sous le Pontificat de Clement V. Le Livre des Décretales, appellées Clementines, du nom de ce Pape, est reçu &*

ſu & publié, la Proceſſion du S. Sacrement instituée dans toute la Chrétienté, & des Profeſſeurs des Langues Orientales établis dans les quatre plus célébres Univerſitez de l'Europe, pour la propagation de la Foi dans le Levant.

194 JEAN XX. de Cahors, du 7. Août, XVIII. ans, 3. mois, 23. jours. 1334

XXVIII. SCHISME. Pierre de Corbare Cordelier, ſoûtenu par Loüis de Baviére Empereur, ſe fit Pape ſous le nom de Nicolas V. Ce Schiſme dura 2. ans, 3. mois, 14. jours.

195 BENOIT XI. de la Comté de Foix, du 20. Décembre, VII. ans, 4. mois, 6. jours. 1342

196 CLEMENT VI. Limoſin, du 7. Mai, X. ans, 6. mois, 29. jours. 1352

197 INNOCENT VI. Limoſin, du 28. Décembre, IX. ans, 8. mois, 20. jours. 1362

198 URBAIN V. de Mende, du 28. Octobre, VIII. ans, 1. mois, 23. jours. 1371

199 GREGOIRE XI. Limoſin, du 30. Décembre, VII. ans, 2. mois, 24. jours. 1378

200 URBAIN VI. Napolitain, du 8. Avril, XI. ans, 6. mois, 8. jours. Il avoit nom Prégnani, & étoit natif d'un village près de Naples, & qu'on nomme l'Enfer. 1389

XXIX. SCHISME. Le plus long & le plus ſcandaleux de tous; Robert Evêque de Cambrai, prétendit que l'élection d'Urbain VI. n'étoit

n'étoit pas Canonique, il se fit Pape, & prit le nom de Clément VII. Il étoit de la Maison de Genéve, qui étoit alors très-florissante, & il étoit Cardinal du titre des XII. Apôtres. Son exemple fraya le chemin à Pierre de la Lune autre Antipape : Ce dernier divisa long-tems l'Eglise, par son opiniâtreté. Il étoit Cardinal de Sainte Marie en Cosmedin, il fut Antipape près de 30. ans, sous le nom de Benoît XIII.

201 BONIFACE IX. du 2. Novembre, XIV. ans, 11. mois, 2. jours. 1404

202 INNOCENT VII. de Sulmone, du 17. Octobre, II. ans, 22. jours. 1406

203 GREGOIRE XII. Vénitien, du 30. Novembre, II. ans, 6. mois, 14. jours. 1409

204 ALEXANDRE V. Candiot, du 7. Juillet, X. mois, 8. jours. 1410

205 JEAN XXI. Napolitain, du 17. Mai, V. ans, 4. jours. C'est le même que l'Auteur appelle Jean XXIV. page de ce volume. Théodore de Niem qui a écrit la vie de ce Pontife, l'appelle Jean XXIII. ce qui fait voir que la suite des Papes est fort embrouillée, car quand même on accorderoit la chimére de la Papesse Jeanne, on n'y trouveroit pas encore son compte. 1417

XVI. CONCILE GENERAL.

Concile Général de Constance, en Allemagne. Il fut assemblé par les soins de l'Empereur Sigismond, pour condamner les erreurs de Wiclef mort ; & de Jean Hus qui vivoit alors, & afin d'éteindre le Schisme, en déposant

ſant 3. Antipapes, qui déchiroient depuis 37. ans, l'union de l'Egliſe. Il y avoit IV. Patriarches, 47. Archevêques, 160. Evêques, 564. Abbez & Docteurs. Jean Gerſon Chancelier de l'Univerſité de Paris y étoit. Jean Hus, & Jerôme de Prague furent brûlez vifs, après avoir été convaincus de leurs erreurs. Ce Concile n'a point de tableau dans la Bibliotéque du Vatican, cependant Martin V. approuva tous les Decrets qu'on y fit en matiére de foi; mais les Papes n'ont jamais voulu approuver le Decret qui enſeigne que le Concile Univerſel tient ſon autorité de JESUS-CHRIST, & que les Souverains Pontifes ſont eux-mêmes obligez de s'y ſoûmettre. En France nous adoptons volontiers ce Decret du Concile de Conſtance, qui met le Concile au-deſſus des Papes, & les Italiens mettent le Pape au-deſſus du Concile: mais, dit M. Doujat, les François penſent & parlent bien autrement: *Gallorum alia eſt ſententia quantùm ad illa decreta.* DOUJAT *Pranotion. Canonic. lib.* 11. *cap.* 7. *pag.* 188.

206 MARTIN V. Romain, du 11. Novembre, XIII. ans, 3. mois, 12. jours. 1431
207 EUGENE IV. Vénitien, du 3. Mars, XV. ans, 11. mois, 20. jours. 1447

XVII. CONCILE GENERAL.

Concile Général de Bâle, Ville ſur le Rhin entre la Suiſſe & l'Allemagne, ſous Eugêne IV. Sigiſmond étant Empereur. Il fut aſſemblé pour la Réformation de l'Egliſe, & ſur les erreurs des Boëmiens, auxquels le Concile accorda l'Uſage du Calice, pourvû qu'ils n'improuvaſſent pas la Communion de ceux qui ne

communieroient que ſous une eſpéce. On confirma dans ce Concile le Decret fait au Concile de Conſtance ſur la *Supériorité du Concile au-deſſus du Pape*.

Les Italiens qui accordent au Pape une puiſſance ſans bornes, réprouvent en ce cas ce Concile, mais en cela même, dit M. Doujat, il eſt reçû & approuvé en France: *Sed apud Gallos omnino recipitur*. Enéas Silvius qui fut Secretaire du Concile de Bâle, & qui avoit écrit pour la Superiorité du Concile Univerſel au-deſſus du Pape, ſe dédit, & prit le parti contraire, quand il fut devenu Pape, ſous le nom de Pie II. Ce Concile, non plus que celui de Conſtance, n'a point de tableau dans la Bibliotéque du Vatican. Comme les Italiens rétranchent ces deux Conciles d'entre les Conciles Généraux, cela fait qu'ils en comptent deux moins que nous: ils en comptent 18. & nous en comptons 20.

XXX. SCHISME. Amedée, Duc de Savoye, Moine de profeſſion, ſe fit Pape à la faveur d'une faction de mal-honnêtes gens, & ſe nomma Felix V. Ce Schiſme dura 9. ans, 6. mois, & 7. jours. Il abdiqua enfin la Thiare Pontificale, comme nous le diſons ailleurs.

XVIII. CONCILE GENERAL.

Concile Général de Florence, il fut commencé dès l'an 1438. à Ferrare, mais la peſte qui ſe fit ſentir dans cette Ville, obligea de transférer ce Concile à Florence. Eugene IV. y préſida. Il y avoit 150. Evêques. Joſeph Patriarche de Conſtantinople, avec Jean Paléologue Empereur d'Orient, s'y trouvérent. Il fut aſſemblé

ſemblé particuliérement pour réünir les Grecs avec les Latins. On y arrêta que le Saint Eſprit procéde du Fils comme du Pére, & qu'ainſi les Latins avoient ajoûté avec raiſon au Simbole de Nicée, *Filioque*. On y convint du Purgatoire, de l'état des bien-heureux, de la Primatie de l'Egliſe Romaine, & qu'après le Souverain Pontife de Rome, le Patriarche de Conſtantinople eſt le ſecond, le Patriarche d'Alexandrie le troiſiéme, le Patriarche d'Antioche le quatriéme, & le Patriarche de Jeruſalem le cinquiéme. Voici l'inſcription qu'on lui a donnée dans la Bibliotéque du Vatican : *Le Concile de Florence, en* 1439. *les Armeniens, & les Ethiopiens, ſont réünis à l'Egliſe Catholique, ſous le Pontificat d'Eugêne IV.*

208 NICOLAS V. de Luque, du 6. Mars, VIII. ans, 19. jours. 1455

209 CALISTE III. Eſpagnol, du 18. Avril, III. ans, 5. mois, 29. jours. 1458

210 PIE II. Siennois, du 20. Août, V. ans, 11. mois, 27. jours. 1464

211 PAUL II. Vénitien, du 31. Août, VI. ans, 10. mois, 26. jours. 1471

212 SIXTE IV. de Savonne, du 9. Août, XIII. ans, 5. jours. 1484

213 INNOCENT VIII. Génois, du 29. Août, VII. ans, 10. mois, 17. jours. 1492

214 ALEXANDRE VI. Eſpagnol, du 11. Août, XI. ans, 8. jours. 1503

215 PIE III. Siennois, du 22. Septembre, 26. jours. 1503

216 JULE II. de Savonne, du 1. Novembre, IX. ans, 3. mois, 26. jours. 1513

XIX. CONCILE GENERAL.

V. Concile Général de Lattran, où préſida Jule II. & puis Léon X. Maximilien I. étant alors Empereur d'Allemagne. Ce Concile dura 5. ans. Il y avoit 16. Cardinaux, 77. Archevêques, & Evêques, &c. Il fut aſſemblé, 1. Afin d'empêcher une eſpéce de Schiſme naiſſant : 2. Pour terminer pluſieurs différends qui étoient entre le Pape Jule II. & Loüis XII. Roi de France : 3. Pour réformer le Clergé. On arrêta dans ce Concile, qu'on feroit la guerre à Sélim Empereur des Turcs : On nomma pour Chefs de cette Expédition l'Empereur Maximilien I. & François I. Roi de France. La mort de Maximilien, & la conduite de Luther, qui jetta de grands troubles dans l'Allemagne, renverſérent ce grand deſſein. Voici l'inſcription qu'on a donnée à ce Concile dans la Bibliotéque du Vatican : *Concile* V. *de Latran, commencé en* 1512. *& fini en* 1517. *On declare la guerre aux Turcs, qui ſe ſont emparez de l'Iſle de Chypre, & de l'Egipte par la mort du Soudan qui en étoit Roi. Maximilien, & François Roi de France ſont nommez Généraux de cette guerre : il fut tenu ſous les Papes Jule II. & Léon X.*

217 Leon X. Florentin, du 11. Mars, VIII. ans, 20. jours. 1522

218 Adrien VI. d'Utrecht, du 2. Mars, 1. an, 8. mois, 6. jours. 1523

219 Clement VII. Florentin, du 29. Novembre x. ans, 10. mois, 7. jours. 1534

220 Paul III. Romain, du 13. Octobre, xv. ans, 28. jours. 1550

221 Jule III. Toſcan, du 8. Février, v. ans,

Mort l'an
ans, 3. mois, 16. jours. 1555

XX. CONCILE GENERAL.

Concile Général de Trente, Ville Episcopale, dans la Marche Trévisane, sur les frontiéres de la Rhétie, & de l'Allemagne. Ce Concile dura près de 18. ans, depuis 1545. jusqu'en 1563. sous 5. Papes, Paul III. Jule III. Marcel II. Paul IV. Pie V. & sous les regnes de Charle-Quint, & de Ferdinand Empereurs d'Allemagne. Il y avoit dans ce Concile 5. Cardinaux, Légats du Saint Siége: 3. Patriarches: 33. Archevêques: 235. Evêques: 7. Abbez: 7. Généraux d'Ordres Monastiques: 160. Docteurs en Théologie. Il fut assemblé pour condamner les Luthériens, & pour la réformation des mœurs, tant des Ecclésiastiques que des Laïques. Voici l'inscription qu'on lui a donnée dans la Bibliotéque du Vatican: *Concile de Trente, dernier des Généraux, tenu depuis 1545. jusqu'en 1563. Paul III. Jule III. Marcel II. Paul IV. & Pie V. régnans à Rome: les Luthériens, & autres Hérétiques sont condamnez: & l'ancienne discipline de l'Eglise rétablie dans sa pratique exacte & réguliére.*

222 MARCEL II. du 9. Avril, 21. jours. 1559
223 PAUL IV. Napolitain, du 23. Mai, IV. ans, 3. mois, 24. jours. 1559
224 PIE IV. Milanois, du 26. Novembre, V. ans, 11. mois, 15. jours. 1566
225 PIE V. d'Alexandrie, du 7. Janvier, VI. ans, 3. mois, 24. jours. 1572
226 GREGOIRE XIII. Bolonois, du 3. Mai, XIII ans, 2. mois, 29. jours. 1585
227 SIXTE V. de la marche d'Ancône, du

Mort l'an

24. Avril, 5. ans, 4. mois, 3. jours. 1590

228 Urbain VII. du 15. Septembre, XIII. jours. 1590

229 Gregoire XIV. Milanois, du 15. Décembre, X. ans, 11. mois, 10. jours. 1591

230 Innocent X. Bolonois, du 19. Octobre, 11. mois, 1. jour. 1592

231 Clement VIII. Aldobrandin, de Florence, du 30. Janvier, XIII. ans, 1. mois, 3. jours. 1605

232 Leon XI. de Médicis, Florentin, du 3. Avril, 25. jours. 1605

233 Paul V. Borghése, du 17. Mai, XV. ans, 8. mois, 12. jours. 1621

234 Gregoire XV. Ludovisio, Bolonois, du 6. Février, 11. ans, 5. mois, 1. jour. 1623

235 Urbain VIII. Barberin, Florentin, du 6. Août, XX. ans, 11. mois, 22. jours. 1644

236 Innocent X. Pamfile, Romain, du 14. Septembre, X. ans, 4. mois, 22. jours. 1655

237 Alexandre VII. Chigi, Siennois, du 7. Avril, XII. ans, 1. mois, 15. jours. 1667

238 Clement IX. Rospigliosi, de Pistoye, du 20. Juin, II. ans, 5. mois, 19. jours. 1670

239 Clement X. Altieri, Romain, du 29. Avril, VI. ans, 2. mois, 24. jours. 1676

240 Innocent XI. Odescalchi, Milanois, du 21. Septembre, XIII. ans, moins 5. semaines. 1689

241 Alexandre VIII. Ottoboni, du 6. Octo-

Mort l'an
Octobre, XIV. ans, 1. mois, 3. jours. 1691
242 INNOCENT XII. Pignatelli, du 12. Juillet. 1700
243 CLEMENT XI. fut élû le 13. Novembre, il est de la maison d'Albani, mort le 19. Mars. 1721
244 MICHEL-ANGE, Conti, élû le 8. Mai de la même année.

ADDITION à L'HISTOIRE DE POLOGNE.

CE Prince se laissant persuader par Innocent XI. entra dans la ligue contre le Turc, & ces Infidelles ayant assiégé Vienne en 1683. il courut au secours de cette place, avec environ vingt mille hommes de ses troupes. Sa valeur secondée par les Ducs de *Baviere*, de *Saxe*, & de *Lorraine*, & fortifiée par les prieres du pieux Empereur *Leopold*, dégagea cette Capitale de l'Empire du danger éminent où elle étoit. Les Turcs furent chassez de l'Autriche dans un desordre qui ne leur laissa point le tems de se reconnoître, jusqu'à ce qu'ils eurent regagné la *Hongrie*. Mais le Roi de *Pologne* n'eut pas contr'eux le même bonheur à *Barcan*, lors qu'il voulut les combattre avant l'arrivée des Allemands, avec qui il ne vouloit point partager l'honneur de la

la victoire. Ses troupes furent défaites dans cette action, lui même & le Prince son fils risquerent d'y perdre la vie. Un Turc avoit déja le sabre levé pour le tuer, lorsqu'un Cavalier para le coup, en tuant le *Turc*; le Monarque étoit si las qu'il ne pouvoit plus se tenir sur son cheval, & il ne se seroit jamais tiré de la mêlée, sans le secours du grand Maréchal, & d'un Gentilhomme Lithuanien qui le prirent chacun par un bras, & le mirent en lieu de sureté. Un des ennemis tenoit le Prince par son manteau, mais il eut assez de presence d'esprit pour en détacher l'agraffe, & le laissant aller, il eut le bonheur d'échaper des mains qui lui alloient ôter la vie.

Le Roi de *Pologne* ne fut pas long-tems sans avoir sa revanche. L'arrivée de l'armée Impériale le remit en état de livrer à ces barbares encouragez par le succès, une bataille où il les défit, & la conquête de *Grann* fut un des fruits de cette victoire. Après cette campagne il eut avec l'Empereur, une entrevûë dans laquelle il lui parut que l'Empereur ne lui rendoit pas les honneurs qu'il croyoit mériter par le service qu'il venoit de rendre. A ce mécontentement se joignit celui qu'il eut de ce que dans la distribution des quartiers d'hiver, que l'on avoit donnez aux troupes auxiliaires en *Hongrie*, on avoit donné aux siennes les moins bons. Cette conduite fut cause qu'étant retourné en *Pologne*, il se soucia moins de revenir prendre le commandement des troupes; & sa retraite diminua les progrès que l'armée Chrétienne, auroit pû faire contre les *Turcs*. Cependant il ne laissa pas d'être utile par les diversions qu'il fit, car après son retour en *Pologne*, il forma de grands desseins pour reparer

rer les rudes pertes que la Couronne avoit faites durant la guerre précédente. Il comptoit de reprendre la *Podolie*, & l'importante place de *Caminieck*. La réüssite de son plan dépendoit autant de la promptitude de l'éxécution, que des forces qu'on y devoit employer. Mais il étoit de la destinée de la République de mettre en elle-même le seul obstacle qu'il eût à craindre. Il avoit à faire à des Grands jaloux, dont l'envie jointe à la lenteur ordinaire avec laquelle les armées de la République s'assemblent, firent avorter ces desseins si avantageux à la Chrétienté. Ce Prince fit quelques campagnes en personne en *Podolie*, en *Moldavie*, & même jusques dans la Province de *Budtzau*; mais n'étant pas secondé, il n'en rapporta presque aucun fruit. Les Tartares au contraire entrérent en Pologne, & par la rapidité imprévuë de leur Marche, ils la desolerent, & y firent d'horribles ravages, & la ville de *Kaminieck*, qui étoit le but de tous les travaux auxquels le Roi s'exposoit, ne pût être prise sur les *Turcs*, qui eurent plus de soin que jamais de la bien munir d'hommes, & de provisions.

Comme le Roi de Pologne avoit épousé une Dame Françoise, nommée *Marie Casimire Loüise d'Arquien*, lorsqu'il n'étoit encore que Grand Maréchal de la Couronne, les François avoient regardé cette Princesse comme une occasion, que la fortune leur présentoit de se faire un parti en *Pologne*, & d'en tirer de grandes ressources. Ils s'étoient d'abord figuré que par son moyen ils gouverneroient le Roi de Pologne, & s'insinueroient dans l'esprit des Grands. Mais le Roi de *France* manqua pour elle de complaisance, & le refus qu'il

lippe Guillaume, & elle donna la Princeſſe *Thereſe Cunigonde*, à l'Electeur de *Baviere*.

Le Roi de Pologne devenant infirme à meſure qu'il avançoit en âge, à cauſe des grandes fatigues qu'il avoit eſſuyées à la guerre, & par conſequent ne ſe trouvant plus en état de ſe mettre encore à la tête de ſon armée, ne ſongea plus qu'à joüir du repos, qui lui étoit devenu néceſſaire. Il ſe déchargea des ſoins de la guerre ſur le Grand Général *Jablonowski*. Il y avoit long-tems qu'à force de groſſir, cette incommodité avoit degeneré en Hidropiſie, il tomba le 17. Juin *1696*. dans une eſpéce d'apoplexie, qui ne fut pas d'abord fort violente; il fut quelque-tems dans un aſſoupiſſement aſſez tranquille; mais lorſqu'il fut revenu de cette inſenſibilité létargique, & qu'on lui eut fait comprendre que la rechûte étoit dangereuſe, il ſe prépara à la mort. Il embraſſa ſes enfans qu'il recommanda à ſes amis, & mourut la 72. année de ſa vie, & la vingt-deuxiéme de ſon Regne. Peu de tems avant ſa mort, trente mille *Tartares* s'étant mis en marche le 15. de Mai, avec un détachement de *Turcs*, firent entrer le 2. un grand convoi dans *Kaminieck*. Leur deſſein étoit d'attaquer enſuite le *Fort de la Trinité* bâti à l'oppoſite de cette ville; mais le Grand Général de *Pologne*, & celui de *Lithuanie*, aſſemblerent des troupes, & rompirent les meſures de ces barbares.

Le Cardinal *Radziowski* Archevêque de *Gneſne*, & Primat du Royaume ſe rendit à *Varſovie*, preſque auſſi-tôt qu'il eut appris cette mort. Il y fit ſon entrée le 24 de Juillet, avec toute la magnificence qui convenoit à un Regent du Royaume pendant l'interregne. Une pompeuſe Cavalcade compoſée des Senateurs Interregne.

&

& d'un très-grand nombre de Nobles, alla le recevoir à plus d'une lieuë de la ville avec les Etendarts & les Drapeaux déployez, au bruit des Timbales, & au milieu d'une foule incroyable de peuple. Elle accompagna jusqu'au château son Eminence, qui monta à la sale où le corps du feu Roi étoit exposé; après y avoir fait sa priére, il salua la Reine & les Princes. Le 25. il dit la Messe dans la *Sale*, où étoit le corps du Roi, auprès duquel il posa une couronne enrichie de Diamans, d'un très-grand prix. Le 26. le Senat s'assembla, & continua ses seances durant trois jours en présence du Cardinal. On y fixa au 29. de Juillet l'assemblée des petites Diétes, par tout le Royaume; & la grande convocation pour l'Election d'un nouveau Roi fut indiquée pour le 29. d'Août. Le Pape ordonna à *Davia*, son Nonce à Cologne de se rendre à *Warsovie*, en cette qualité, pour y menager les interêts de la Cour de Rome.

On commença selon la coutume de nommer plusieurs prétendans à la Couronne. La voix publique designoit le Grand Maréchal du Royaume, le Prince *Jacque*, le Prince *Alexandre* son frére, l'Electeur de *Baviere*, les Princes de *Bade*, de *Vaudemont*, & le Duc de *Lorraine*. Les Dietes provinciales qui s'étoient assemblées, pour nommer les Députez qu'elles devoient envoyer à la Diéte préliminaire, se passérent en contestations, & elles se séparerent. Celle de *Marienbourg* fut si troublée par la desunion, que plusieurs personnes y furent blessées. La Diete particuliere de *Varsovie*, & la Diete Générale de *Masovie*, & plusieurs autres furent également tumultueuses, & plusieurs Diétes proposérent que la Reine,

&

& les Princes ses fils fussent obligez de s'éloigner pendant le tems de l'assemblée générale, & de l'Election. On craignoit que leur présence ne favorisât les brigues que l'on auroit pû faire, pour les élever au Trône. Un accident mal rapporté causa une allarme qui auroit pû avoir de fâcheuses suites, si l'on n'en avoit pas decouvert d'abord la fausseté. La Reine voulant faire avec ses fils le partage du Tresor immense que le Roi avoit laissé dans ses cofres particuliers, & de tous les biens immeubles qui appartenoient à la Maison Royale, le Cardinal se transporta à *Zolkieu*, où le partage se devoit faire. Comme dans des tems de trouble, & de defiance la moindre bagatelle est capable d'augmenter le desordre, le bruit courut que le Cardinal Primat, avoit été en danger de perdre la vie dans une attaque que les gens de plusieurs Gentilshommes voisins avoient faite à ceux de sa suite, après avoir eu querelle ensemble. Cette insulte prétenduë se trouva fausse, & on reconnut que cette querelle n'avoit été faite qu'aux domestiques du Cardinal d'*Arquien* Pere de la Reine. Les Députez s'étant rendus le 29. d'Août à l'Eglise de S. Jean de *Varsovie*, où le Cardinal avoit officié, allerent ensuite au lieu de l'Assemblée. Après l'ouverture on mit en déliberation, de proceder aux choix d'un Maréchal de la Diete, ce qui ne se passa point sans de grandes contestations; la Noblesse de la Petite *Pologne*, prétendoit que c'étoit à son tour d'avoir un Maréchal de son corps; ce que la Noblesse de la Grande *Pologne* prétendoit aussi. Après qu'elle eut cédé son Droit à la Diéte préliminaire, afin d'avoir un Maréchal de son corps à la Diéte d'Election,

Il y eut enſuite quelques débats touchant le tems de l'élection du Roi futur, & la maniere de la faire & après pluſieurs diſputes il fut enfin reſolu qu'elle ne ſe feroit que le 15. de Mai 1697, en pleine Compagnie par la convocation de toute la nobleſſe à cheval, ſelon ce qui ſe pratiqua à l'Election du Roi Michel. On ajoûta que ceux qui propoſeroient d'élever au Trône un Polonois, ſeroient conſiderez comme ennemis de la Patrie. Cette propoſition étoit faite pour detruire les brigues qu'on prévoyoit qui ſe devoient faire en faveur des Princes fils du dernier Roi.

Juſque-là on n'avoit preſque point nommé le Prince de *Conti*, on ne parloit de ſes prétentions que d'une maniere confuſe & incertaine; mais l'Abbé de *Polignac* déclara alors ouvertement que ce Prince étoit un des Candidats.

Le 1. d'Octobre l'Acte de Conféderation fut ſigné par le Cardinal Primat; l'Evêque de *Poſnanie*, & une partie des Nonces le ſigna le lendeman. On fit en même tems une levée d'argent par forme de Capitation, pour payer l'Armée conféderée, & prévenir en la ſatisfaiſant tout le trouble qu'elle pouvoit cauſer en entrant dans le cœur du Royaume, comme elle en avoit fait la menace.

Pendant que la Republique s'appliquoit à appaiſer les deſordres dont elle étoit menacée par l'armée confederée, le Sous-Maréchal de *Lithuanie* ſouleva l'armée de cette Province, contre le Grand Général, & ne ſe contentant pas de faire cette injure à ſon ſuperieur, entra à main armée dans ſes terres. Le Grand Général de *Lithuanie* aſſembla des troupes contre cette armée revoltée. Le Roi de *Suede* &

le Marggrave de *Brandebourg*, lui offrirent trente-deux Regimens, pour reprimer les mutins. Sur ces entrefaites un Corps de *Tartares*, s'avança jusqu'à huit milles de *Léopold*. Ils escarmouchérent avec l'armée confédérée, qui ne se sentant pas assez forte pour risquer un combat général, se retrancha dans les postes qu'elle occupoit.

Ce fut aussi dans ce tems-là que l'Empereur & les *Venitiens*, qui avoient interêt de maintenir l'Alliance qu'ils avoient faite avec la Republique de *Pologne*, sous le Regne de *Sobieski*, en demanderent le renouvellement au Senat de Pologne, qui ne balança point à y consentir.

L'Abbé de *Polignac*, toûjours attentif aux interêts du Prince de *Conti*, pour lequel il ne cessoit point d'applanir toutes les difficultez, fut admis à l'Audience par les Senateurs, à qui il fit une harangue Latine, assaisonnée de toutes les graces de l'Eloquence, & où il étaloit amplement le bonheur qui étoit préparé à la *Pologne*, sous un Roi tel que le seroit le Prince dont il leur faisoit le portrait.

L'Electeur de *Baviére* étoit aussi un des prétendans à la Couronne, & les Polonois n'étoient pas moins prévenus en sa faveur, par la reputation qu'il s'étoit acquise en *Hongrie*, & dans les *Pais-bas*, que par la liaison qu'il y avoit entre lui, & la famille du feu Roi dont il avoit épousé la fille. Quoique cette Alliance fût capable de causer de la jalousie aux Polonois, & de leur faire craindre qu'il ne voulût un jour s'en prévaloir pour rendre la Couronne héréditaire dans sa Maison, son mérite l'emporta, & s'il eût voulu profiter des dispositions favorables où l'on étoit à son égard, il auroit

auroit apparemment obtenu la préference. Mais il en fut détourné par la Cour de *Vienne*, qui avoit des vûës fort opposées. On lui fit comprendre que c'étoit un artifice de la *France* qui vouloit le retirer des *Païs-bas*, & se défaire d'un des plus puissans & des plus braves défenseurs de ces Provinces contre l'invasion qu'elle en projettoit. Il y a sujet de croire que l'on joignit à cette réflexion quelque motif plus pressant. Quoi qu'il en soit, loin de seconder ceux qui vouloient lui procurer cette Couronne, il se contenta d'envoyer en Pologne l'Abbé *Scarlati* pour faire les complimens de Condoleance à la Reine, & pour recommander à la Republique les interêts des enfans du feu Roi.

Cependant les *Tartares* qui étoient au nombre de cinquante mille n'ayant pû entrer en *Pologne* du côté de *Léopold*, se jettérent sur la *Wolhinie*, où ils saccagérent *Olesko* & *Brodi*, & après avoir laissé par tout des marques de leur cruauté ordinaire, ils emmenérent un grand nombre d'Esclaves. L'Armée confédereé les ayant poursuivis inutilement dans leur retraite, revint en diligence dans son camp, appréhendant que *Jablonowski*, Grand Général de Pologne n'allât avec le peu de Troupes qui étoient demeurées dans leur devoir, enlever ses bagages & ses munitions.

Ces demarches firent connoître qu'il ne seroit pas facile de la ranger à la raison. Au contraire bien loin de vouloir se remettre sous l'obéïssance, elle exigeoit par tout d'énormes contributions. Pour remedier à ce desordre, le Prince de *Sapieha* ayant levé en *Lithuanie*, une armée de dix mille hommes, & s'étant joint avec d'autres troupes s'approcha des

Con-

très-sensibles, il leur fit espérer que le Prince ne seroit pas plûtôt élu, que la France le mettroit en état de rendre à la République *Kaminieck* & toute la Podolie.

Quoique la Reine Doüairiére n'eût point de plus forte envie que de placer un de ses enfans sur le Trône, il arriva entre elle & son fils aîné une mésintelligence qui dura peu. Le parti du Prince *Jacque* se formoit peu à peu, & prenoit de nouvelles forces malgré les intrigues de l'Abbé de Polignac. L'Evêque de *Cujavie*, voyant que les offres de ce Ministre pouvoient être préjudiciables au parti qu'il avoit embrassé, tâcha de lui ôter toute espérance, en lui déclarant que tous les mouvemens qu'il se donnoit pour un Prince François, étoient inutiles ; que la République avoit de l'aversion pour cette nation, & en particulier pour la Reine dont la conduite lui étoit odieuse.

Une des raisons qui avoient fait perdre à cette Princesse la considération que l'on devoit avoir pour sa dignité, c'est que l'on s'étoit apperçu qu'elle vouloit faire donner l'exclusion au Prince *Jacque*, pour faire élever le Prince *Alexandre*, quoiqu'il n'eût pas encore atteint l'âge que demandent les loix de Pologne, en celui qui doit être élû. L'Abbé de Polignac répondit à l'Evêque de *Cujavie* par une lettre, où pour justifier la Nation aux dépens de la Reine, il la ménageoit si peu, qu'il rejettoit sur elle tout le blâme. Elle le sçut, s'en plaignit hautement, & écrivit à l'Abbé de Polignac, un billet plein de sanglans reproches, l'accusant de la trahir auprès des Senateurs, pendant qu'il l'accabloit d'offres de la part du Roi son maître. Polignac qui avoit ordre

ordre de la Cour de *France* de menager cette Princesse, lui en fit des excuses.

On tint une Diéte à *Rawa* & à *Sochaizon*, d'où l'on envoya des Députez au Cardinal *Primat*, pour faire prier la Reine de se retirer du Royaume. Mais les esprits se calmerent un peu, lorsqu'elle & le Prince *Jacque* eurent offert à la République de satisfaire aux prétentions qu'elle avoit contre la Maison Royale.

Cependant prévoyant le danger où les brigues des competiteurs alloient exposer la République, on fit une proposition à la Diéte, suivant laquelle il fut conclu de n'élire qui que ce fût pour Roi, qui eût tâché de monter sur le Trône par des intrigues & des voyes indirectes.

Ce n'étoit pas seulement dans le Royaume que le Prince *Jacque* avoit des amis qui appuyoient ses interêts, le *Czar* qui avoit déjà commencé à faire des instances pour ce Prince auprès de la République, les continuoit avec chaleur, & s'étoit déjà hautement declaré pour lui.

Les ordres que le Senat donnoit pour prévenir les desordres qui menaçoient l'Etat, étoient mal exécutez, & par consequent fort inutiles, & au mépris de ces loix, les hostilitez de l'armée confédérée continuoient toûjours. Mais quel que fût ce soulévement, on ne desesperoit pas encore entiérement de faire rentrer les troupes dans leur devoir. Ce fut dans ce tems-là que l'écrit d'un prétendu Chevalier Polonois parut, c'étoit une espéce de reponse à la lettre que l'Abbé de Polignac avoit écrite à l'Evêque de *Cujavie* pour recommander le Prince de *Conti*. Ce fut aussi sur ces entrefaites que le Senat ordonna que la Reine s'éloigneroit

roit de *Warsovie*, pour empêcher les caballes qu'on craignoit qu'elle ne fît dans la Diéte d'Election.

Les Députez de l'Armée confederée ayant reglé avec les Commissaires de la République, la liquidation de ce qui lui étoit dû, on chercha les moyens d'y satisfaire afin de l'obliger ensuite à se separer, ce qu'elle refusoit de faire avant qu'elle fût payée, & comme ces Troupes menaçoient de se jetter sur la *Prusse*, les villes de *Thorn*, *Marienbourg*, *Elbing*, & quelques autres se mirent en état de repousser l'insulte qu'elles pouvoient craindre de cette part. La ville de *Dantzick* fit lever quelque Cavalerie qui se cantona dans les villages voisins, & elle fit distribuer des armes aux païsans pour mettre le territoire de cette ville en état de défense.

Ce fut dans ce même tems que le Cardinal Primat reçut un exprès par lequel on lui donnoit avis que nonobstant l'accord qui avoit été fait avec les troupes confederées sur les principaux points de leurs prétentions, elles avoient fait de nouvelles propositions, & demandé un delai, jusqu'au mois de Mai. Ces nouvelles demandes donnérent lieu de conjecturer avec beaucoup de vrai-semblance que les confédérez avoient dessein de troubler la liberté de l'Election du nouveau Roi, & qu'ils n'avoient nulle envie de se separer, & de profiter de l'amnistie & des autres avantages qu'on leur accordoit en cas qu'ils se separassent. On soupçonna le Prince *Jacques* de fomenter leur rebellion.

Pendant que ces choses se passoient dans le cœur du Royaume, les Tartares de *Budziac* firent entrer un convoi de Vivres & de Mu-

nitions dans *Kaminieck*, & se retirerent ensuite sans faire aucun dégât sur les frontieres de Pologne. Ce ménagement surprit agréablement les Polonois, qui dans le desordre où étoit le Royaume à cause de l'interregne ne s'attendoient à rien moins qu'à une irruption de ces Barbares, & à des ravages encore plus funestes que les précedens.

Le tems de la Diéte préliminaire s'approchoit; on représenta encore à la Reine, qu'il étoit absolument nécessaire qu'elle se retirât de *Warsovie*, le plûtot qu'il seroit possible; les *Palatinats* persistant à ne vouloir point envoyer de Députez à la Convention, qui devoit être tenuë dans le Château, jusqu'à ce qu'elle fût partie. Elle le promit quoiqu'avec beaucoup de répugnance, ayant de la peine à s'éloigner de la Diéte, où elle vouloit faire agir en faveur de sa famille.

Il se présenta alors un nouveau *Candidat*, auquel personne n'avoit songé. On n'auroit jamais cru que *Dom Livio Odescalki*, neveu du Pape Innocent XI. eût dû élever ses vûës jusqu'au Trône. Comme il étoit extrémement riche en argent comptant, il crut que ses grandes richesses lui tiendroient lieu de tout ce qui lui manquoit pour y parvenir. Dans cette vûë il offrit à la République huit millions argent comptant pour payer tous les arrerages de ce qu'on pouvoit devoir aux troupes, & comme il n'avoit aucun penchant pour le mariage, il déclara qu'il laisseroit la République héritiere de tous ses biens meubles, & immeubles, qui montoient à plus de vingt millions.

Les Commissaires de la République qui étoient allez à *Sambre*, pour conferer avec les Députez

Députez des Conféderez, ayant reconnu que les intrigues & les promesses de quelques Ministres étrangers y entretenoient toûjours la désunion, retournérent sans avoir pû effectuer la commission dont ils avoient été chargez, ce qui les obligea de déclarer les Confederez Rebelles, & ennemis de la Patrie; mais ceux-ci pour justifier leur conduite firent publier un Manifeste. Comme les personnes bien intentionnées pour le salut de la République, cherchoient les moyens de prévenir les malheurs que la continuation de ces desordres alloit causer à l'Etat, on tint une Diéte à *Szroda*, où il fut résolu de payer un quartier d'hiver aux Confédérez.

Quoique la Reine eût promis de s'éloigner de *Warsovie*, sur les instances qu'on lui en avoit faites, elle ne se pressoit pourtant pas de tenir parole, & ce ne fut que sur les pressantes remontrances du Cardinal *Primat*, qu'elle en partit effectivement le 10. d'Avril: quoique ceux d'entre les Grands du Royaume, qui étoient dans son parti, la dissuadassent d'en sortir, en lui représentant que les instances qui étoient faites pour son éloignement étoient excitées sous main par les intrigues de la Faction du Prince de *Conti*. Elle se retira néanmoins, & arriva le 30. du même mois à *Dantzick*, avec le Cardinal d'*Arquien* son pére.

Un Envoyé des Tartares arriva à *Rustemberg*. Il fit de la part du Grand Seigneur, & du *Kam des Tartares*, des propositions avantageuses pour faire une Paix particuliere avec la *Pologne*. Il offrit même la restitution de l'*Uckraine*, & de la Forteresse de *Kaminieck*. Mais comme il ajouta à ces offres des conditions qui firent soupçonner qu'il n'agissoit que

par les ressorts d'une faction suspecte, on ne voulut pas l'écouter & le Maréchal fut chargé de lui déclarer, que la République ne pouvoit entrer en aucune conférence avec lui, ni avec aucun envoyé du *Kam des Tartares*, qu'après l'Election d'un nouveau Roi.

Sur ces entrefaites l'Empereur envoya à la République de *Pologne* l'Evêque de Passau, en qualité de son Ambassadeur, & ce Prélat fit son entrée publique le 23. de Mai.

La Diéte Générale qui s'étoit separée sans avoir procedé à l'élection d'un Maréchal, ne se rassembla à cause des fêtes de la Pentecôte que le 29. du même mois. On continua à déliberer sur cette élection, mais il y eut tant de contestations, que pour éviter les desordres qu'on prevoyoit, il fut jugé à propos de separer l'assemblée. Les séances des deux jours suivans ne furent pas plus tranquilles; mais le 2. de Juin les déliberations furent continuées plus paisiblement, & suivant la résolution qui avoit été prise dans les derniéres séances on commença à récueillir les voix par Palatinats. Ceux de *Posna*, de *Cracovie*, & de *Vilna* ayant voté les prémiers, le Comte *Bielinski* Grand *Chambellan* de la Couronne eut 334. voix, le jeune Comte *Leczinski Staroste* d'*Oldalanow* 227. & le *Staroste* de *Wielen* 50. Les autres Palatinats voterent, & le 8. de Juin le Comte *Bielinski* eut infiniment plus de suffrages que ses concurrens.

Le Comte ayant été ainsi nommé Maréchal de la Diéte d'élection, ce choix n'eut pas plûtôt été fait, qu'on travailla à régler les articles ausquels le nouveau Roi devoit s'engager par serment, & divers autres points préliminaires.

Le

Le 20. *Davia* Nonce du Pape eut ſon audience publique. L'Ambaſſadeur de Sa Majeſté Impériale l'eut le lendemain, dans laquelle il remit ſes lettres de créance qui ne furent point lûës, parce qu'on y trouva quelque défaut dans la ſuſcription, ou adreſſe à la République; cependant le Cardinal Primat ne laiſſa pas de répondre à ſa harangue. L'Ambaſſadeur de France l'eut le 22. & le jour ſuivant celui de S. A. E. de Brandebourg. Ce qu'il y eut de particulier & à quoi le parti de la France ne s'attendoit pas, le Nonce du Pape, & l'Evêque de Paſſau Miniſtre de l'Empereur, récommandérent tous deux dans leurs harangues S. A. E. de Saxe.

On employa depuis le 25. de ce mois tous les ſoins imaginables pour élire un Roi ſelon les loix du Royaume; mais les difficultez augmentérent tous les jours par la trop grande partialité du Cardinal Primat, de l'Evêque de *Plosko*, & des autres adhérans du Prince de *Conti*. Le parti de la Maiſon Royale & en particulier celui du Prince *Jacque*, eut d'abord quelque belle apparence, mais le nombre de ceux qui ſoutenoient le Prince de *Conti* étoit beaucoup plus grand. Quelques Palatins pour s'oppoſer à ce parti, propoſérent les Princes de *Neubourg* & de *Lorraine*, & quelques autres *Candidats*; mais le nombre l'emportoit toûjours en faveur du Prince de *Conti*. On commençoit veritablement à croire que ce parti auroit l'avantage, lorſque par un coup imprévû on propoſa *Frederic Auguſte*, Electeur de *Saxe* Prince auſſi recommandable par ſa valeur & par ſa naiſſance, que par ſes richeſſes. Tous ceux qui étoient contraires à la faction Françoiſe voyant aſſez qu'il n'y avoit rien à eſpérer

pour eux, résolurent de se joindre en faveur de cet Electeur. Il y eut beaucoup de contestations jusqu'au 27. tout ce jour-là se passa en contradictions, qui mirent toute l'assemblée dans une étrange confusion; tellement que le Cardinal Primat, sur le soir avant que chacun eût achevé de donner ses suffrages, fit sonner les timbales & les trompettes, & proclamer Roi le Prince de *Conti*. Après quoi il se retira subitement, & se rendit à l'Eglise de *Saint Jean* de *Warsovie*, où il fit chanter le *Te Deum*, les portes fermées, sans clarté ni aucunes des Ceremonies usitées en pareilles occasions. Il est constant que la pluralité des Suffrages se trouva favorable au Prince de *Conti*, un moment avant son élection, parce que les factions de la Maison Royale, de même que celles de *Neubourg* & de *Lorraine*, qui prévoyant que celle de France auroit le dessus, s'étoient unies, n'osoient pas se déclarer en faveur de l'Electeur de *Saxe* avant que d'avoir des assurances positives que ce Prince avoit embrassé la Religion Catholique, ainsi que son Ministre l'avoit déclaré dans son Mémoire. Mais du moment que le Nonce du Pape eut assuré que ce Prince avoit fait abjuration du *Lutheranisme* devant le Prince de *Saxe-Zeist* Evêque de *Javarin*, & Grand Prévôt de *Cologne* dont le certificat fut lû, & le seing reconnu de plusieurs, cela parut suffisant pour faire déterminer tous les *Palatinats*, tellement que les suffrages ayant été recueillis, il se trouva que le Prince de *Conti* n'eut que quatre-vingt Enseignes qui le nommérent, & l'Electeur de *Saxe* 150. Alors l'Evêque de *Cujavie* le fit proclamer, tandis que le Grand Maréchal de la Couronne étoit allé protester publiquement contre la prémiere

te élection. Ensuite de quoi ce Prélat accompagné d'un grand nombre de *Palatins* & de Noblesse, se rendit à la grande Eglise de *Warsovie*, où il fit chanter le *Te Deum* avec beaucoup d'illuminations, la Musique & l'exposition du *Saint Sacrement*. Le peuple autorisa par ses acclamations l'élection de S. A. E. de *Saxe*. Cette élection ne fut point troublée par les protestations publiques de la faction opposée comme celle du Prince de *Conti* l'avoit été, lors même qu'on chantoit le *Te Deum*, & elle se fit 1697. deux heures après, d'où il est aisé de juger combien la prémiere étoit précipitée.

Depuis cette double élection il y eut diverses conférences entre les principaux des deux partis. Le 2. du mois de Juillet il s'en tint une dans le Monastére des *Bernardins* de *Warsovie* pour tâcher de finir ces differends à l'amiable. Le *Palatin* de *Wilna*, le Grand Maréchal de *Lithuanie*, le Tresorier de la Couronne & l'Evêque de *Plosko* y assistérent pour le Prince de *Conti*; & les trois Généraux d'armée avec quelques Senateurs, pour l'Electeur de *Saxe*; mais cette tentative n'eut aucun effet, parce que les prémiers bien loin de vouloir se désister de leur élection, sur les remontrances qui leur en furent faites, témoignérent hautement qu'ils avoient résolu de la maintenir par la force; & quelques-uns assurent qu'ils l'auroient fait même le jour de l'élection, si le Grand Général de la Couronne n'eût fait avancer les troupes pour assurer le lieu de l'assemblée; ce qui fut cause, dit-on, que les autres se sentant trop foibles, prirent le parti de se retirer.

Le Cardinal *Primat* voyant les affaires du Prince de *Conti* en assez mauvais état, & qui

pis eſt, le danger où étoit le Royaume de tomber dans le malheur d'une guerre civile, fit propoſer ſous main que l'on procédât à une nouvelle élection, à quoi ceux qui n'avoient encore embraſſé aucun parti, & qui appréhendoient que l'Etat ne fût plongé dans un abîme de maux, donnérent volontiers les mains: mais cet expédient fut rejetté par les partiſans de l'Electeur de *Saxe*. Cependant dans les Palatinats qui avoient proclamé le Prince de *Conti*, toutes choſes ſe firent au nom de ce Prince, comme firent auſſi de leur côté au nom de l'Electeur, ceux qui l'avoient proclamé.

1697. Ceux-ci envoyérent à ce Prince une Ambaſſade compoſée du Grand Général, de dix Senateurs, & de ſoixante-dix Chevaliers, accompagnez de deux mille perſonnes, laquelle étant ſortie des frontieres du Royaume, alla trouver ce Prince en Sileſie & lui offrit la Couronne le 26. de Juillet, en lui préſentant les conventions & la Couronne. Le prémier Ambaſſadeur lui fit une harangue en Latin.

Cependant le Couronnement de cet Electeur fut fixé au 15. de Septembre, à *Cracovie*, où le ſous-Maréchal étant entré avec ſes troupes, en défendit l'entrée au Prince *Lubomirski* ſon beau-frére, parce qu'il étoit dans le parti de la France.

Le Cardinal *Primat* voyant que toutes choſes ſe diſpoſoient en faveur de l'Electeur de *Saxe*, crût que pour donner du tems à ſon parti de ſe rétablir, il étoit à propos de convoquer une Diéte, qu'on appelle de Relation, qu'il indiqua au 26. du mois d'Août, par les Lettres circulaires qu'il envoya dans tous les *Palatinats*, & il retint un grand nombre de *Parti-*

Partisans dans les interêts du Prince de *Conti*, par les remises considérables que l'Abbé de *Polignac* leur fit espérer de la France. Sur ces entrefaites le Prince de *Radzivil*, un des plus zélez *Partisans* de ce Prince, mourut, & le parti de l'Electeur de *Saxe* fut sur le point de perdre par un accident fâcheux le Maréchal de la Grande *Pologne*, qui fut malade à l'extrémité pour avoir pris du *Tabac* en poudre ; ce qui fut cause que beaucoup de gens s'abstinrent d'en prendre dans l'aprehension d'être empoisonnez.

Le Duc de *Saxe* pour engager de plus en plus les *Polonois* à maintenir ses interêts, confera au Grand Général *Jablonowski*, le commandement général de ses troupes qui entrerent en *Pologne*, au nombre de huit mille hommes, sous la conduite du Général *Trautmansdorf* ; ensuite de quoi étant allé à *Pickarie*, il reçut la Communion des mains de l'Evêque de *Samogitie*, ensuite de quoi il écrivit aux Diétes particulieres, qui devoient se tenir le 6. d'Août.

Cependant les deux partis publiérent des Manifestes pour maintenir leurs droits. Les *Partisans* du Prince de *Conti* mirent en avant le peu de fonds que les *Polonois* devoient faire sur la conversion de l'Electeur de *Saxe*, & qu'elle leur devoit être fort suspecte, & ils y ajouterent une autre difficulté, qui est la conversion de l'Electrice son épouse, qui persista toûjours à ne pas vouloir suivre l'exemple de son époux.

Ceux du même parti ajoutoient que l'élection & la proclamation de l'Electeur de *Saxe* ne pouvoient subsister, étant faites contre les Loix ; que les *Pacta Conventa* ou Capitulations

ſur leſquelles ce Prince avoit prêté ferment, avoient été dreſſez ſans aucune autorité par *Flemming* ſon Ambaſſadeur ; que ce Miniſtre avoit prêté le ſerment à une heure induë, dans l'Egliſe de *Saint Jean*, & que cette cérémonie où le *Saint Sacrement* avoit été expoſé, avoit été faite par un *Calviniſte*. Ils ajoutoient que l'Evêque de *Cujavie* continuant d'uſurper l'autorité de *Primat*, & ayant convoqué une Diéte de ceux de ſon parti, celui du Prince de *Conti* qui ne vouloit rien faire que ſuivant les Loix, fit une proteſtation ſolemnelle le 25. de Juillet devant les Officiers du *Palatinat* de *Rawa*, ſur le refus que les Officiers de *Warſovie* avoient fait de recevoir cet Acte. Ils proteſterent enſuite tant en leur nom, qu'en celui du Cardinal *Radziecowski*, Archevêque de *Gneſne*, Primat du Royaume, de l'Archevêque de *Léopold*, de pluſieurs autres Evêques, de *Caſimir Jean Sapieha* Palatin de *Vilna*, Grand Général de *Lithuanie*, d'*Adrien Sieniawski* Palatin de *Belts*, de *Uladiſlas Prziemski*, Caſtelan de *Caliſch*, d'*Alexandre Felix Lipski* Caſtelan de *Siradie*, & de pluſieurs autres Palatins, Caſtelans, Officiers & Nonces : contre *Staniſlas Jablonowski* Caſtelan de *Cracovie*, & *Felix Potoski* Palatin de la même Ville, grand & petit Généraux de la Couronne, *Joſeph-Sluzka* Caſtelan de *Vilna*, petit Général de *Lithuanie*, *Staniſlas Dabski* Evêque de *Cujavie*, & autres Senateurs & Officiers leurs adherens, comme auteurs de la diviſion préſente de la République, & du renverſement des Loix fondamentales. Nous avons jugé à propos de marquer diſtinctement tous ces noms qui ſont ceux des principaux partiſans de l'une & de l'autre faction. Dans cette proteſtation on accuſoit les

partiſans

partiſans du *Saxon*, d'avoir pris enſemble avec pluſieurs Senateurs des meſures pour troubler l'Etat, d'avoir ſemé la diviſion dans tous les *Palatinats*, & d'avoir empêché par promeſſes ou par menaces miſes en effet, pluſieurs Seigneurs de ſe joindre au parti bien intentionné; d'avoir protegé ouvertement les Auteurs & les Promoteurs de la conféderation de l'armée, en s'oppoſant à la recherche qui en devoit être faite. Enfin après avoir déduit amplement tous les défauts qui ſe rencontroient dans l'élection du Duc de *Saxe*, & ſur tout ſa fauſſe converſion, & la Religion de ſon épouſe, qui faiſoit profeſſion du Calviniſme, ils proteſtérent de nullité & d'invalidité contre la nomination de l'Electeur de *Saxe*.

Les Partiſans de *Conti* ayant fait ces démarches, le Cardinal *Primat* qui étoit leur Chef, fit expédier des Lettres circulaires pour convoquer une Diéte le 26. du mois d'Août, déclarant que ſi le parti contraire entreprenoit de vouloir opprimer la liberté publique & empêcher la confirmation de la libre élection, ceux qui l'avoient faite, nommeroient un Generaliſſime de leur côté.

Cependant l'Armée confederée ayant reçu des nouvelles de l'élection, fit trois Salves générales, ſans déclarer pour lequel des deux Elûs ſe faiſoient ces rejouïſſances. Elle envoya auſſi au Senat des Députez, qui avoient ordre de conférer avec les Chefs des deux partis.

Le Nonce du Pape ſe retira en *Pruſſe* pour ne point donner de jalouſie aux uns ni aux autres. Quand il auroit toûjours demeuré en *Pruſſe*, il ne pouvoit faire gueres pis qu'il avoit fait contre le Prince de *Conti*. Il faiſoit en cela à

peu

peu près comme Pilate, quand il se lava les mains; ou comme font les Serpens qui fuyent quand ils ont jetté leur venin.

L'Electeur de *Saxe* craignant que la Diéte convoquée par le Cardinal *Primat*, pour maintenir la liberté de l'élection, ne détruisît la sienne, fit entrer en *Pologne* les troupes qu'il avoit en Silesie; & y étant venu lui-même il alla loger au Château de *Lobzow*, dans le voisinage de *Cracovie*, où plusieurs des principaux Seigneurs de son parti vinrent le complimenter. Il se rendit quelques jours après dans cette Capitale, & alla entendre la Messe dans l'Eglise des *Bernardins*. Son entrée dans le Royaume avec des troupes, y donna sujet à de grands murmures en général, & en particulier à plusieurs plaintes des Partisans du Prince de *Conti*, qui regardoient son entrée dans le Royaume avec des troupes étrangeres, comme un attentat contre les Loix de la République.

Cependant tout se préparoit pour la Diéte générale, indiquée au 26. d'Août 1697. près de la ville de *Warsovie*. Les 20. *Palatinats* qui avoient adheré à l'élection de *Conti*, la confirmérent de nouveau; & comme la conversion du *Saxon* étoit devenuë fort suspecte, & par conséquent dangereuse à la Religion Catholique, qui est la dominante du Royaume, il y eut plus de sept mille Gentilshommes qui se liguerent entr'eux pour le maintien de cette Religion, des Loix, de la liberté, & de l'autorité Primatiale, comme aussi pour empêcher les troupes étrangeres d'entrer dans le Royaume. Cette confédération ayant été confirmée par serment, on y élût un Maréchal.

Le Cardinal *Primat* qui craignoit les suites fâcheu-

fâcheuſes de toutes ces diviſions, témoigna avoir une envie extrême que les deux partis en vinſſent à un accommodement. Les partiſans de *Saxe* y ayant donné les mains après de puiſſantes ſollicitations, on nomma de part & d'autre des Députez qui tinrent leurs conférences en préſence du Baron d'*Overbeck* Miniſtre médiateur envoyé par l'Electeur de *Brandebourg*; mais le Cardinal *Primat*, entre autres conditions, ayant propoſé que tout ce qui avoit été fait pour l'élection du *Saxon*, fût revoqué & annullé, & que les choſes à cet égard fuſſent remiſes en leur premier état, on ſe ſepara ſans rien conclure.

Sur ces entrefaites la Diéte s'aſſembla à *Warſovie* le 26. d'Août. Quelques-uns des Députez déclarérent qu'ils ne tenoient pour aucun parti, & qu'ils n'avoient point d'autre interêt en récommandation que le rétabliſſement de la tranquillité publique. Le plus grand nombre parut fort animé contre le parti de *Saxe*, & quelques-uns de ce nombre étoient même d'avis que ſans employer plus de tems en délibérations, on allât s'emparer par force de *Cracovie*.

Le Cardinal *Primat* s'efforça de rendre l'Electeur de *Saxe* odieux par la comparaiſon de la modération du Prince de *Conti* qui juſques là n'avoit pas voulu accepter le titre de Roi, ni ſortir de *France* pour venir en *Pologne*, avant que d'y être appellé en cette qualité par les ſuffrages unanimes de tous les Sénateurs; au lieu que le parti oppoſé s'étoit emparé de *Cracovie*, lieu du Couronnement, & s'y étoit fortifié à main armée, contre les Loix & les Coûtumes de la République.

Ceux qui voulurent parler en faveur de l'E-
lecteur

lecteur de *Saxe*, non-seulement ne furent point écoutez, mais coururent même risque de la vie, & l'un d'eux fut si maltraité, que ses blessures le mirent en danger d'en mourir. Enfin pour marquer de plus en plus le zéle dont on étoit animé pour la défense du parti contraire, on conclut de signer un *Rokosz*, ou un Acte de Conféderation contre le nouveau Roi, contenant entre autres choses, que ceux qui s'opposeroient au Cardinal *Primat*, seroient traitez comme ennemis de la patrie, de même que ceux qui entretiendroient correspondance avec l'Electeur de *Saxe*. Cet Acte ayant été lû en présence de ceux du parti du *Primat*, fut signé par eux, de même que par le Maréchal de *Lithuanie*, comme Généralissime, ce qui fut accompagné de grandes acclamations.

Pendant que la faction de *Conti* prenoit toutes ces mesures pour maintenir l'élection de ce Prince; celle de *Saxe* n'en faisoit pas moins de son côté pour soutenir tout ce qu'elle avoit fait. Ce fut dans cette vûë que s'étant assemblée au Couvent des *Bernardins*, elle dressa un Acte de protestation contre le *Rokosz*.

Il se forma cependant un troisiéme parti lequel prévoyant tous les desordres que la double élection alloit causer dans le Royaume, proposa une nouvelle élection, comme le moyen le plus prompt & le plus sûr pour appaiser la discorde, & pour rémedier aux maux qui étoient sur le point de desoler la République. Mais cette proposition n'eut aucun effet, les deux autres partis témoignant une obstination égale à maintenir ce qu'ils avoient établi. Ce troisiéme parti sembloit favoriser le Prince *Jacques*.

Pendant que tout se passoit de la sorte à *Warsovie*,

sovie, la faction de *Saxe* qui s'étoit emparée de *Cracovie*, y préparoit toutes choses pour le Couronnement de celui qu'elle avoit élû, & qui avoit été fixé au 15. de Septembre. L'Electeur de *Saxe* qui y faisoit son séjour, fut alors complimenté sur son avenement à la Couronne, par l'Ambassadeur de *Moscovie*, qui lui offrit de la part du *Czar* son Maître, une armée toute prête à entrer dans le Royaume, s'il le souhaitoit, pour maintenir son élection. On croyoit alors que le parti *François* entreprendroit le siége de *Cracovie*, mais c'étoit contre toute apparence de raison, puisqu'on avoit fait travailler aux fortifications de la place, qui d'ailleurs étoit munie d'une bonne garnison.

Cependant l'Electeur de *Saxe* voulant s'insinuer de plus en plus dans la bien-veillance des *Polonois*, paroissoit tous les jours à cheval, vêtu à la maniére de cette Nation, & pour engager davantage les troupes de *Pologne* à se déclarer en sa faveur, il leur fit distribuer de grosses sommes, & par là s'acquit la bienveillance de toute l'armée, excepté d'un petit nombre de troupes qui sembloit favoriser le parti contraire.

Les Partisans de la *France* irritez de la fermeté du parti opposé, & ne gardant plus de mesures, firent quelques ravages dans les endroits où ils étoient les plus forts, & raserent jusqu'aux fondemens les maisons de campagne de quelques Evêques de la faction *Saxonne*.

Cependant ceux qui soutenoient le parti de l'Electeur, envoyérent des Députez au Cardinal *Primat* & à ceux de son parti, pour leur notifier le jour qu'ils avoient pris pour son Couronnement, & pour tâcher en même tems de

leur

leur persuader de se désister de leur élection. On écouta ces Députez, & on ne refusa pas même d'entrer en conférence avec l'Ambassadeur de S. A. E. de *Brandebourg*, qui avoit fait offrir sa médiation, pour tâcher de terminer les differends à l'amiable. Pour cet effet, le Cardinal *Primat* fit donner par écrit le 15. d'Août une réponse à diverses propositions tant en son nom, qu'en celui de son parti.

Cette réponse contenoit en substance que ceux qui soutenoient l'élection du Prince de *Conti*, assuroient l'Electeur de *Brandebourg*, que l'opposition qu'ils faisoient à la nomination de l'Electeur de *Saxe*, ne venoit d'aucune aversion pour sa personne qu'ils respectoient comme ils le devoient pour plusieurs raisons, mais qu'elle étoit fondée sur le zéle de la Religion Catholique pour laquelle ils étoient prêts de verser leur sang; de même que pour la conservation de leurs Libertez & de leurs Loix; que ces mêmes Loix ordonnoient que non-seulement le Roi, mais aussi la Reine son épouse, fissent profession de la Religion Catholique, avant le Couronnement. Qu'à l'égard de la conversion de l'Electeur à la Religion Catholique, ils vouloient bien croire qu'elle étoit sincére, mais que pour ce qui regardoit son épouse, il étoit constant qu'elle persistoit toûjours dans la Religion Protestante. On allegua quantité d'autres raisons que nous avons déjà touchées ci-devant.

Nous avons oublié de marquer dans le terme de la Diéte du 26. d'Août, que le Cardinal *Primat*, après en avoir fait l'ouverture par un discours, fit ensuite lire une lettre que le Prince de *Conti* lui avoit écrite, pour lui faire sçavoir que le seul motif du retardement de son départ,

départ, venoit de ce qu'il n'avoit eu aucune lettre de la République : cette lettre n'eut pas plûtôt été luë, qu'on en répandit par tout des copies en Langue *Polonoise* ; ensuite de quoi l'on fit tout ce que nous avons déja marqué.

Comme le Couronnement de S. A. E. de *Saxe* demeuroit toûjours fixé au 15. de Septembre, le Cardinal *Primat* n'oublia rien pour le faire differer. Il fit assembler tous les jours ceux de son parti, & enfin il fut résolu que l'on convoqueroit une seconde Assemblée pour le 26. de Septembre ; ce qui n'eut pas plûtôt été conclu, que le Cardinal en fit expédier les Lettres circulaires. Ce Prélat déclara ensuite qu'il étoit prêt d'embrasser avec la Noblesse conféderée le parti de l'Electeur sous plusieurs conditions, dont l'une étoit que ce Prince différeroit de se faire couronner jusqu'au 26. de Septembre, qui étoit le jour fixé pour l'Assemblée, afin que tous y pussent acquiescer. Mais quoique cette proposition parût très-plausible, néanmoins comme elle étoit faite dans un tems où l'on sçavoit que le Prince de *Conti* étoit en chemin pour se mettre à la tête de son parti, on ne douta point que cet expédient n'eût été pratiqué pour lui donner le tems d'arriver avant le 15. de ce mois, afin de s'opposer ensuite au Couronnement de S. A. E. En effet l'Evêque de *Cujavie* ayant demandé des sûretez qui lui furent refusées, on jugea à propos de n'avoir nul égard à la déclaration du *Primat* & de ses adherans, & de passer outre au Couronnement.

Le Palatin de *Plosko* & plusieurs Sénateurs & Gentilshommes partirent en même tems pour *Cracovie*, dans l'intention d'exécuter ce dessein ; & le 13. du même mois S. A. E. de

Saxe

Saxe y fit son entrée avec beaucoup de magnificence.

Le 14. on fit les obséques du feu Roi dans l'Eglise Cathedrale avec la même pompe que si le corps y eût été présent ; car il faut remarquer que le Cardinal *Primat* s'en étoit emparé croyant par là retarder les obséques, & par même moyen le Couronnement. Celui qui pendant la cérémonie portoit l'épée de ce Prince de glorieuse memoire, l'ayant voulu rompre selon la coûtume, S. A. E. l'en empêcha disant tout haut ; *Ne rompez pas cette épée, je veux m'en servir pour chasser du Royaume les Barbares & les autres ennemis, & maintenir la liberté & les Loix.* Ce qui fut regardé par les *Polonois* comme un heureux augure du regne de ce Prince.

Le lendemain 15. qui étoit le jour destiné pour le Couronnement, S. A. E. revêtuë d'une cuirasse & du Manteau Royal, sortit de son appartement vers le midi, accompagnée des Sénateurs, & précedée de *Lubomirski* Grand Maréchal de la Couronne, tenant son bâton à la main. Elle se rendit à l'Eglise, & monta sur un Trône qu'on lui avoit dressé au milieu du Chœur, où elle s'assit sous un Dais. Après quelques cérémonies l'Evêque de *Cujavie* assisté de deux autres Evêques, lut la Confession de Foi devant S A. E. qui étoit à genoux ; ensuite de quoi s'étant assise dans un fauteuil, on lui ôta la cuirasse & l'épée. Avant que de lui ôter la cuirasse on remarqua que S. A. E. étoit tombée dans une espéce de défaillance, parce qu'elle lui serroit trop le corps, ce que plusieurs prirent à mauvais augure : après cela S. A. ayant fait sa profession de Foi, la jura, la signa, & communia. Cette cérémonie étant achevée,

achevée, l'Evêque de *Cujavie* fit les fonctions ordinaires de l'onction sacrée, mit sur S. A. le Manteau Royal, le Sceptre en sa main, & la Couronne sur sa tête, aux acclamations de *Vive le Roi*, qui furent suivies du *Te Deum*, & d'une triple salve de l'artillerie du Château & de la mousqueterie de l'armée campée devant la ville. Le nouveau Roi revêtu des Habits Royaux, remonta sur le Trône, d'où il revint à l'autel pour faire l'offrande qui fut accompagnée d'une belle musique & de nouvelles acclamations. On commença ensuite l'office, & une demie heure après, Sa Majesté retourna devant l'autel où elle reçut la pomme d'or au bruit de l'artillerie & d'une triple acclamation. La Grand'Messe étant finie, on jetta des médailles d'argent au peuple en mémoire de cette action, & le Roi retourna de l'Eglise au Château, dans le même ordre qu'il y étoit allé, au milieu d'une grande foule de Noblesse & de peuple.

La cérémonie dura depuis 12. heures jusqu'à 3. heures après midi. Il se fit ensuite un grand Festin Royal au Château, où les Evêques, les Sénateurs, & autres Principaux de la Noblesse, & les Ambassadeurs furent magnifiquement regalez. On donna aux *Heiduques* un bœuf rôti. Le 16. le Magistrat de *Cracovie* fit hommage au Roi, & la cérémonie fut accompagnée d'une superbe *Cavalcade*, des salves d'artillerie, & de musique, & des mêmes acclamations. Des 24. Conseillers de la ville qui y assistérent, Sa Majesté en fit six Chevaliers. On distribua quatre bœufs rôtis au peuple, & on fit couler des fontaines de vin en abondance.

Le 17. le Grand Conseil commença de s'assembler à *Cracovie*, & la Diéte ordinaire quelques

ques jours après. On avoit craint d'abord quelque suite fâcheuse par l'opposition que quelques-uns de cette Assemblée Provinciale soupçonnez du parti contraire, avoient faite contre le Castelan *Posnanski*, le *Staroste* & le Castelan *Cracowski*, ausquels on imputoit d'avoir empêché le delai du Couronnement, & d'avoir laissé entrer le Roi au Château de *Cracovie* avant le tems prescrit par les Loix; mais ces objections furent sans effet. Il survint aussi une grande dispute entre le Palatin de *Vitepks* & le Castelan *Culmski* sur le choix d'un Maréchal, mais elle fut bien-tôt appaisée, & le 24. on fit choix pour cette Dignité du *Staroste* de *Minsko* en *Lithuanie*.

On n'eut pas plûtôt appris que le Couronnement de l'Electeur de *Saxe* s'étoit fait avec une entiére tranquillité & sans aucun desordre, que la plus grande partie de la Noblesse qui étoit entrée dans la Confèderation, envoya faire ses soumissions au nouveau Roi. *Dzialinski* Officier de la Couronne, qui étoit de la Confèderation, fut du nombre de ceux qui abandonnérent ce parti, & Sa Majesté le revêtit de la Charge d'Administrateur de l'Œconomat de *Magdebourg*, & de la Dignité de Palatin de *Culm*. La ville de *Dantzick*, celles de *Torn* & d'*Elbing*, résolurent de le reconnoître pour Roi de *Pologne*, & se déclarérent en sa faveur, S. A. E. ayant écrit aux Magistrats de ces trois villes pour leur faire part de son Couronnement.

Le Cardinal *Primat* ayant appris que S. A. E. de *Saxe* avoit été couronnée, & qu'elle se disposoit même à se rendre à la tête de son armée, se retira le 20. du même mois de Septembre à *Lowietz*, accompagné du Maréchal

du

du *Rokosz*, de quelques troupes, & de dix-fept piéces de canon. Il fit abattre le pont de *Warfovie*, & embarquer le corps du feu Roi, de l'artillerie, & des munitions pour les tranfporter à *Jaroflaw*. Il envoya une Ambaffade à *Berlin* pour demander au nom de la République la protection de S. A. E. de *Brandebourg*; & n'ayant pas trouvé à propos de faire affembler la Nobleffe le 26. de Septembre, comme il avoit été refolu, il remit cette Affemblée au 10. d'Octobre, pour fe tenir en divers lieux affignez, afin de s'oppofer par la force au nouveau Roi, & il en fit expédier des Lettres circulaires.

Pendant que le Cardinal *Primat*, dans ces Lettres circulaires mettoit de fon côté la caufe publique & la défenfe des Loix & de la liberté, l'Electeur de *Saxe* n'en faifoit pas moins de fa part, & il protefta par de femblables Lettres qu'il n'étoit point parvenu à la Couronne par des voyes illegitimes, mais qu'il avoit été élû par la pluralité des fuffrages, & que depuis il n'avoit rien fait que par l'avis & le confeil des Sénateurs & des Grands du Royaume. Il mit en avant quantité d'autres raifons que l'on pourra voir dans la copie de ces Lettres.

La Diéte ayant été terminée à *Cracovie*, le Roi en partit pour *Warfovie* où l'on avoit préparé des arcs de triomphe pour fa reception. Le Général *Brant* marcha en même tems vers *Marienbourg* avec un corps d'armée pour y prévenir les Confédérez, & le Général *Flemming* fe mit peu de jours après en marche, avec 400. hommes pour fe rendre auprès de *Dantzick*, & empêcher ceux du parti oppofé de fe pofter près de l'Abbaye d'*Oliva* qui eft dans le voifinage de cette ville.

Comme

Comme l'autorité du siége de *Rome* est d'un grand poids en ce qui régarde les affaires de *Pologne*, chacun des deux Princes élus faisoit de grandes instances auprès du Pape, pour empêcher reciproquement qu'il n'approuvât l'élection qui lui étoit contraire ; ce qui mit dans une étrange perplexité la Cour de *Rome*, laquelle en approuvant le choix de l'un, appréhendoit de se brouiller avec le parti de l'autre. Les *François* d'un côté faisoient considérer à Sa Sainteté & à ses Ministres, qu'ils ne pouvoient s'assûrer entiérement sur la conversion de l'Electeur de *Saxe*, & qu'elle leur devoit être fort suspecte, puisqu'elle arrivoit dans le tems même qu'il prétendoit à une Couronne qu'on ne peut obtenir sans être de la Religion Romaine. Ces raisons étoient encore fortifiées de l'atteinte qu'on avoit donnée à l'autorité du Pape, dans la personne du Cardinal *Primat* dont on avoit violé les droits; ce qui fut cause que la Cour de *Rome* n'osa se déterminer pour l'un ni pour l'autre parti, & se contenta de prendre celui de la neutralité, jusqu'à ce que l'occasion se présentât de se déclarer ouvertement sans courir aucun risque.

Comme le Cardinal *Primat* avoit fait de grandes instances pour faire differer le Couronnement de l'Electeur de *Saxe* qu'on avoit fixé au 15. de Septembre, & que pour y parvenir il avoit remis au 10. d'Octobre la convocation qu'il avoit fait publier auparavant pour l'assemblée du *Rokosz*, l'arrivée du Prince de *Conti* en *Prusse* fit bien-tôt connoître que ce Prélat n'avoit fait toutes ces démarches que pour donner à ce Prince le tems d'entrer en *Pologne*, & de se mettre à la tête de son parti, afin d'empêcher que son Competiteur ne fût couronné.

En

En effet le Prince de *Conti* qui étoit parti de *Dunquerke* le 6. de Septembre avec une nombreuse suite & des sommes considérables en argent comptant & en lettres de change, sur une Escadre commandée par le Chevalier *Bart*, & composée de six Fregates, vint mouiller le 26. du même mois à la rade de *Dantzick*. S. A. fut saluée de trois coups de canon par le Château de *Weisselmunde* situé à l'embouchure de la *Vistule*, mais elle ne fut point saluée par le Magistrat de *Dantzick* qui avoit déjà résolu de se déclarer pour l'Electeur. Ce qui fut cause que ce Prince resta sur son bord pour y attendre l'Ambassade que la République de *Pologne* lui envoyoit; outre que l'Electeur avoit fait marcher 5000. hommes du côté de la *Prusse*, pour s'opposer à sa descente, & empêcher la jonction que la Noblesse devoit faire en faveur du Prince.

Cependant les deux partis publiérent des Manifestes pour justifier leur conduite.

Les Gentilshommes de la faction de *Conti* se rendoient de jour en jour sur son bord, pour l'assûrer de leur attachement inviolable à ses interêts: il y vint même des Deputez de l'armée de *Pologne*, & de plusieurs Palatinats, qui le traitérent tous de Majesté, & lui donnérent le nom de Protecteur de leur liberté; mais ce Prince qui a toûjours témoigné autant de modestie que de pénetration, refusa constamment de prendre le titre de Roi, jusqu'à ce qu'il lui fût confirmé par le libre consentement de la République. Après avoir demeuré quelque tems sur les Vaisseaux, il mit pied à terre le 7. d'Octobre, & fit débarquer en même tems 300. Soldats de ses Fregates, pour se rendre avec plus de sûreté à la maison du

Comte *Bielinski* Grand Chambellan de la Couronne, où il tint Conseil, accompagné de l'Abbé de *Polignac* Ambassadeur de *France*; ensuite de quoi ayant été régalé magnifiquement par l'Evêque de *Plosko* dans une maison de campagne voisine de l'Abbaye d'*Oliva*, il retourna à son bord.

Cependant ceux de son parti se rendirent maîtres de *Marienbourg* qu'ils fortifiérent en diligence, dans le dessein d'en faire leur place d'armes, & y laissérent 800. hommes de garnison sous les ordres du jeune Prince *Lubomirski*.

Mais comme la disposition où se trouvoient les affaires de son parti, ne répondoit pas à ce que ses partisans lui avoient fait espérer avant son embarquement, & que les 20000. hommes qu'on lui avoit fait entendre devoir être prêts à son arrivée, ne paroissoient point, on dit qu'il ne put s'empêcher de leur en témoigner sa surprise. Si tous ses partisans avoient eu autant de zéle à maintenir ses interêts que le Cardinal *Primat*, on ne doute point que ses affaires n'eussent pris un meilleur train. En effet ce Prélat s'étant rendu le 21. d'Octobre au camp de l'élection avec 1300. Gentilshommes de la Noblesse du *Rokosz*; il y fut convenu entre autres choses de proclamer de nouveau le Prince de *Conti* Roi de *Pologne*; d'envoyer une Ambassade à S. A. pour regler les *Pacta Conventa*, & de lui faire expédier le Diplome.

Quoique toutes ces choses fussent exécutées, le parti de ce Prince n'en fut pas plus fort, au contraire il ne faisoit que s'affoiblir de jour en jour, bien qu'il eût déjà distribué des sommes assez considérables, pour engager ses partisans à agir avec chaleur, & quand il auroit été

été d'humeur à faire profusion de tout l'argent qu'il avoit apporté, & à contenter l'avidité des *Polonois*, il n'en auroit pas été mieux servi, puisqu'en effet il étoit même trahi par un Grand du Royaume, sur lequel il comptoit le plus, & qui non-seulement ne faisoit rien pour lui, mais même faisoit sous main tout le contraire de ce qu'il promettoit & de ce qu'il pouvoit. On est convaincu que quand le Prince de *Conti* lui auroit donné, aussi bien qu'à d'autres, tout ce qu'ils demandoient, il n'en auroit acheté que plus cher leur infidelité.

Bien qu'il eût très-mauvaise opinion du succès de son élection & de son voyage qu'il n'avoit entrepris que par complaisance pour la Cour de *France*, cependant pour n'avoir rien à se reprocher, il fit expédier des Lettres circulaires qu'on répandit en plusieurs endroits du Royaume, pour avertir les *Polonois* de ses intentions, & de ce qu'il exigeoit d'eux, & pour tâcher d'affoiblir le parti de son Concurrent, en exposant les raisons qui rendoient son élection nulle & irreguliere, & en leur remontrant qu'il étoit disposé à employer ses biens & sa vie même pour la deffense de la Religion & de la Liberté *Polonoise*. Mais cette Lettre ne produisit pas l'effet qu'il en attendoit, & il n'y eut que le Prince de *Sapieha* fils du Grand Maréchal de *Lithuanie*, qui se rendit près de *Dantzick* avec la Compagnie de ses Gardes, & 300. hommes de la même Nation; ce qui n'étoit rien en comparaison des promesses avantageuses qu'on lui avoit faites. Le Prince n'ayant pû s'empêcher de lui faire de grands reproches du retardement des troupes de *Lithuanie*, *Sapieha* pour l'appaiser lui fit entendre qu'il seroit bien-tôt suivi de 6000. hommes, ce qui ne

satisfit pas le Prince à qui un si petit corps d'armée ne sembloit pas capable de faire tête aux troupes nombreuses & bien disciplinées de son Concurrent.

Cependant le Général *Brandt* qui étoit arrivé près de *Dantzick* avec un corps considérable de troupes *Saxonnes*, voyant le parti du Prince si peu en état de s'opposer à ses desseins, ne manqua pas de profiter de sa foiblesse, & du peu de soin que ses troupes avoient de se tenir sur leurs gardes.

Dans cette vûë il s'avança le 8. de Novembre à la pointe du jour vers *Oliva* avec environ 2000. chevaux ; & comme il eut trouvé les troupes qui gardoient ce poste ensevelies dans un profond sommeil, comme si elles n'eussent eu rien à craindre, il les attaqua si brusquement, qu'il y en eut plus de la moitié passée au fil de l'épée avant que le reste eût pris les armes pour se deffendre. Entre 200. prisonniers qui y furent faits, on comptoit un des principaux Commandans des ennemis, & 40. domestiques du Prince de *Conti*. Peu s'en falut que l'Abbé de *Polignac* ne fût lui-même pris, & à peine eut-il le tems de se sauver à bord de l'Escadre *Françoise* qui étoit à la rade de *Dantzick*. Le Prince de *Conti* qui étoit prêt de mettre pied à terre lorsque *Polignac* arriva, auroit été pris lui-même, si le Général *Brandt* fût arrivé deux heures plus tard.

Ce Général profitant de la consternation où cette surprise avoit mis les ennemis de son Maître, alla aussi-tôt mettre le siége devant le Château de *Marienbourg*, que le sieur *Dzialinski Kraizi* ou Grand Maître d'Hôtel de la Couronne défendoit pour le Prince de *Conti*, & le réduisit peu de tems après à capituler, & à se soûmettre

mettre au nouveau Roi à des conditions dont il convint avec le Général *Brandt*.

Son exemple fut bien-tôt ſuivi du Palatin de *Siradie*, de *Bielinski*, & de pluſieurs autres qui prêtérent ſerment de fidelité au Roi. Comme *Marienbourg* étoit la ſeule ville ſur laquelle le Prince pouvoit compter pour y faire un débarquement, la perte de cette place jointe à la deſertion de tant de Seigneurs de ſa faction, le firent reſoudre à la retraite : mais avant que de ſe retirer, les *François* voulurent donner à la ville de *Dantzick*, des marques de leur indignation de ce qu'elle s'étoit ſi-tôt déclarée pour le parti qui lui étoit oppoſé. En effet l'Ambaſſadeur déclara au Bourgmeſtre Préſident de cette ville, que le Roi ſon Maître avoit donné ordre d'arrêter tous les Vaiſſeaux de *Dantzick*, qui trafiquoient dans les ports de *France*, & menaça cette ville d'un traitement pareil à celui qu'il avoit fait à *Génes*, bien que ce projet ſoit d'une exécution bien plus difficile que n'avoit été l'autre. Cette déclaration n'eut pas plûtôt été faite, que les *Dantzickois* voulant faire connoître que les menaces du Roi de *France* ne les étonnoient point, firent aſſembler les cent Conſeillers de la ville, qu'on a coûtume de convoquer pour les affaires extraordinaires, & par proviſion firent arrêter tous les effets des *François*, & tranſporter à l'Hôtel de ville tous leurs deniers & lettres de change. Et comme l'Eſcadre du Chevalier *Bart* s'étoit emparée de quatre Vaiſſeaux appartenans à la République de *Dantzick*, qu'il avoit trouvez à la rade, ils écrivirent en même tems au Roi de *Danemarck*, pour le prier de les faire arrêter au Détroit du *Sond*.

Enfin le Prince de *Conti*, qu'un plus long

séjour en *Pologne* auroit exposé à des affronts encore plus sensibles que celui qu'il venoit de souffrir, remit à la voile avec l'Escadre du Chevalier *Bart* le 9. de Novembre, emmenant en même tems les Vaisseaux qu'il avoit pris sur ceux de *Dantzick*. Avant que de partir, il écrivit deux Lettres, l'une au Primat, l'autre à la République, & il marquoit dans l'une & dans l'autre en des termes fort touchans, le déplaisir qu'il avoit de voir la *Pologne* assujettie à des troupes étrangeres, & la Religion en péril. Dans la Lettre qu'il écrivoit à la République, il reprochoit aux Grands qui avoient tenu son parti, qu'ils lui avoient manqué de parole, & qu'ils avoient abusé de sa facilité, en l'exposant à venir recevoir à la face de toute l'Europe, un affront d'autant plus sensible pour lui, qu'il n'avoit jamais songé à être leur Roi.

Ce Prince ayant ensuite débarqué à *Draco* en *Danemarck*, M. de *Bonrepaus* Ambassadeur de France en ce Royaume, le vint prendre, & le mena à *Copenhague*, où il eut quelque conférence avec le Roi, qui ne voulut pas permettre que les Vaisseaux de *Dantzick* passassent le *Sond* pour être emmenez en France. Le 19. il remit à la voile pour continuer sa route en France, & le même jour la Princesse son Epouse accoucha d'une fille à Versailles.

Les affaires du Roi de *Pologne* qui étoient déja dans une situation avantageuse avant le départ du Prince de *Conti*, s'affermirent encore plus après la retraite de ce Prince, non-seulement par la réünion de plusieurs membres de la Republique qui lui prêterent serment de fidelité, mais encore par les offres du secours que lui firent le Roi de Suede & le Grand

Grand Duc de *Moscovie*. Toutes les Diétes particulieres de Lithuanie se déclarerent peu de tems après en sa faveur, & le Général *Sapieha* qu'on regardoit comme le Chef du parti contraire, fit bien-tôt après la même démarche, de même que la Province de *Samogitie*. Mais les mauvais succès de la faction Françoise, & l'abandonnement presque général où elle se trouva, ne furent pas capables d'ébranler le Cardinal *Primat*, qui persista toûjours dans le dessein de ne point reconnoître le Roi.

Quoique la faction du Prince de *Conti* semblât devoir être bien-tôt entiérement dissipée, le reste de ses partisans ne laissérent pas de publier un Manifeste, où ils s'efforçoient de justifier leur conduite, & de faire connoître que toutes les resolutions qu'ils avoient prises, n'étoient pas moins justes que necessaires au maintien de la Religion & de la Liberté; que cette seule raison les obligeant à persister dans les protestations qu'ils avoient faites contre les procedures irregulieres de la faction contraire, ils avoient jugé à propos de les confirmer, & d'en faire de nouvelles contre l'ouverture du Tribunal de la Couronne, qui s'étoit faite depuis peu à *Petrikou*.

Cependant comme la Nation Polonoise ne manque jamais de prétextes pour censurer la conduite de son Roi, sur tout lorsqu'il semble vouloir donner quelque atteinte à leur liberté, outre qu'elle a une antipatie naturelle avec la Nation Allemande, les Seigneurs qui suivoient le parti du Roi ne pouvoient souffrir sans murmurer hautement, que le Roi eût violé les priviléges de la Nation, en confiant à des troupes Allemandes la garde de la Ville capitale

du Royaume, qui n'appartenoit qu'aux Naturels du païs. Cette contrarieté des deux Nations donnoit tous les jours matiere à des démêlez, qui arrivoient entre les troupes Allemandes & Polonoises, & le Roi se trouvoit bien empêché à chercher un milieu qui pût les contenter également.

Comme le Pape, quelque pressantes que fussent les sollicitations de ceux qui vouloient l'engager à reconnoître l'Electeur de Saxe pour Roi de *Pologne*, differoit toûjours de se declarer en sa faveur, parce que le Cardinal de *Boüillon* Ambassadeur de France l'en détournoit, plusieurs conjecturoient de là que la France n'abandonnoit pas les affaires de *Pologne*, & que le Prince de *Conti* pourroit bien y retourner au printems suivant avec de plus grandes forces qu'auparavant, fondant leurs conjectures sur l'armement naval qui se preparoit en France. Il se tint sur ce sujet à Rome le *6*. de Janvier une Congregation d'Etat, où les partisans du Roi de *Pologne* ne pûrent encore obtenir la reconnoissance de ce Prince. Cependant Mr. *Pauluzzi* Nonce de sa Sainteté à Cologne, fut nommé pour Nonce extraordinaire en *Pologne*; & en même-tems le Pape expedia deux Brefs, l'un au nouveau Roi, l'autre au Cardinal Primat, pour les exhorter l'un & l'autre à établir entr'eux une bonne intelligence.

Cette même congregation s'étant rassemblée le 13. du même mois, il y fut enfin resolu que puisque l'Electeur de Saxe étoit en pleine possession, & qu'il paroissoit par le retour du Prince de *Conti* en France, que cette Couronne avoit abandonné le dessein d'appuyer ses prétentions à cet égard, le Pape ne pouvoit

pouvoit plus ſe diſpenſer de reconnoître cet Electeur pour Roi de *Pologne*. C'eſt à quoi ſa Sainteté donna les mains, & reconnut enfin le Sieur *Giedokinski* & le Baron de *Gé* pour Miniſtres de ce Prince auprès d'elle, leur faiſant rendre tous les honneurs dûs à leur caractere.

Cependant comme l'unique moyen pour appaiſer les troubles de *Pologne* étoit de porter le Cardinal *Primat* à reconnoître Sa Majeſté, l'Evêque de *Raab* & l'Envoyé de l'Electeur de *Brandebourg* employérent tous leurs efforts pour tâcher d'adoucir l'eſprit de ce Prelat, & le faire entrer dans des ſentimens plus pacifiques que ceux qu'il avoit témoignez juſques alors; ce qu'il fit, & il écrivit même au Roi une Lettre en termes fort ſoûmis, par laquelle il le traitoit de Majeſté. Mais la ſuite fit connoître quelles étoient ſes veritables intentions.

Le Roi qui ne vouloit rien omettre de tout ce qui pouvoit contribuër à réünir les differens partis qui troubloient la *Pologne*, avoit envoyé des Lettres pour la Diéte de pacification, qui fut fixée au 16. Avril, leſquelles fixoient le terme pour les Diétes particulieres qui devoient préceder la generale, au 5. de Mars. Il expoſoit dans ces Lettres les principaux points dont on devoit deliberer à la grande Diéte, & repreſentoit en même-tems, que la fin qu'il s'étoit propoſée en prétendant à la Couronne, n'étoit autre que de défendre la Religion Catholique qu'il avoit embraſſée, contre l'Ennemi commun du nom Chrétien, & de maintenir les Etats du Royaume dans leurs anciens droits & priviléges, comme il s'y étoit engagé par ſerment.

Il repreſentoit auſſi les raiſons qui l'avoient

obligé à faire entrer son armée dans le Royaume en une saison avancée, promettant de reparer les torts que la Noblesse & le peuple en recevroient, & assurant ses Sujets qu'il se reposeroit entierement sur les secours qu'il esperoit recevoir de leur bienveillance; & qu'il employeroit pour l'execution des desseins qu'il avoit formez pour la gloire de la Nation Polonoise, une armée capable de reprendre *Kaminieck* avec les Provinces que les Infidelles avoient envahies sur la *Pologne*.

Mais ces Lettres circulaires ne produisirent pas l'effet qu'il en avoit attendu; la division continuoit toûjours en *Pologne*, & encore plus en *Lithuanie*, où le Sieur *Oginski* Grand Enseigne de cette Province, ayant fait revolter la plus grande partie des troupes contre le General *Sapieha*, qui avoit embrassé le parti du Roi, faisoit commettre d'horribles dégats sur les terres appartenantes à ce General, qui de son côté ramassa ce qui lui restoit de troupes fidelles, ausquelles il joignit quelques autres petits corps d'armée pour s'opposer aux progrès & aux violences de cet Officier rebelle.

Quelque-tems après que ces Lettres eurent été expediées, le Grand Maréchal de la Couronne & le Grand Tresorier de Lithuanie, allerent en qualité de Deputez de Sa Majesté à l'assemblée du *Rokosz*, qui devoit se tenir près de *Lowits* le 18. de Fevrier, & ils furent suivis du Sieur d'*Overbeck* Envoyé de S. A. E. de Brandebourg.

L'ouverture de cette Assemblée ayant été faite le jour qu'on avoit marqué, il parut d'abord une animosité si grande contre les deux Deputez du Roi, qu'ils furent contraints de se retirer au Château pour se garantir d'insulte

On

On examina ensuite leur pouvoir, qui ne fut pas trouvé suffisant, ni exprimé en termes convenables; de sorte que pour ôter tout prétexte de dispute on en fit venir un autre, qui ne fut pourtant accepté qu'après beaucoup de difficultez. La chaleur de quelques membres du *Rokosz* alla même jusqu'à contester à Sa Majesté le titre de Roi, qu'ils soutenoient ne pouvoir lui être accordé qu'ensuite d'un consentement unanime, & après une nouvelle convocation de la Noblesse au camp de l'élection, par l'autorité du Cardinal Primat. Mais d'autres plus moderez representerent que ce seroit augmenter le mal, au lieu d'y remedier. Ensuite de quoi comme l'on vint à se recueillir sur les expédiens & sur les demandes qui devoient être proposées, le Cardinal Primat demanda qu'on reparât toutes les violences & toutes les entreprises faites contre la Religion, les Loix & la Liberté, de sorte qu'à l'avenir on ne fût plus exposé à de semblables inconveniens; qu'on lui donnât une satisfaction publique des injures faites à sa dignité & à sa Personne; qu'on reconnût par un Acte autentique qu'on avoit violé les Loix à son égard; qu'on promît qu'à l'avenir aucun Roi ne seroit couronné sans son consentement, ou celui de ses Successeurs, & que l'Evêque de *Cujavie* lui fît publiquement reparation de ce qu'il avoit usurpé ses droits, tant dans la proclamation que dans le Couronnement.

On dressa ensuite 21. articles qui contenoient les Conditions, sans lesquelles les principaux Senateurs, au nom de l'Assemblée, declarerent qu'ils ne pouvoient recevoir l'Electeur de Saxe pour Roi legitime.

On demandoit des assûrances positives de

Rome sur la réünion du Roi à l'Eglise Romaine; que la Reine embrassât la même Religion; qu'elle fût aussi établie en *Saxe*; que les Provinces démembrées de la Couronne y fussent réünies; que les *Pacta Conventa* fussent dressez par les Seigneurs qui composoient le *Rokosz*, & présentez par le Maréchal de cette Assemblée; que toutes les troupes étrangeres fussent renvoyées; que les charges ne fussent point données à des Etrangers; que tous les Officiers de la garde & de l'armée fussent Catholiques Romains; qu'on publieroit une sentence contre l'Evêque de *Cujavie*; que le General *Brandt* seroit poursuivi en justice pour les dommages causez par les troupes qui étoient sous sa conduite, & que les Decrets rendus pendant la Session de la Republique seroient cassez & annullez. Il y avoit quantité d'autres articles de cette nature, que j'omets pour éviter la prolixité; mais qui tendoient aussi-bien que les autres à rendre nulle l'élection du Roi, & tout ce qu'il avoit fait en vertu de cette élection, & à lui déclarer qu'on ne vouloit point le reconnoître pour Roi.

Comme ces Conditions étoient insupportables, & qu'il étoit constant que le Roi ne les recevroit point, les Commissaires & le Baron d'*Overbeck* Envoyé de l'Electeur de Brandebourg, employerent beaucoup de tems & de peine pour faire moderer des propositions si injustes. Mais tout ce qu'ils purent obtenir par leurs soins, ce fut de les faire reduire à un plus petit nombre, mais qui contiendroient les conditions les plus essentielles, & les plus difficiles à executer. Aussi les Commissaires n'en voulurent-ils pas convenir, & ce refus irrita tellement les plus mutins, qu'ils s'emporterent

porterent jusqu'à tirer des coups de fusil dans les fenêtres de l'Envoyé de l'Electeur de Brandebourg. Et la fureur des séditieux alla si loin, que le Cardinal Primat qui faisoit tous ses efforts pour arrêter les violences, ne pût rien obtenir de ces esprits irritez.

L'Assemblée s'étant separée en tumulte le 26. de Février, la plûpart des Députez de la petite Pologne & de trois des Palatinats de la grande, sçavoir ceux de *Siradie*, de *Lencicie*, & de *Rawa*, avec l'Evêque de *Kiovie*, & trois autres Seigneurs se retirerent à *Bloni* à 5. lieuës de *Warsovie*, resolus de reconnoître le nouveau Roi; ensuite de quoi ils se rendirent à *Warsovie* le 4. Mars, pour faire leurs soûmissions à Sa Majesté; & ils convinrent avec Elle que la Diéte de pacification seroit differée de quelque-tems, pour donner le loisir au reste de la Noblesse d'agir de concert pour le bien commun, & qu'on accorderoit une amnistie generale de tout le passé; ce qui ayant été accordé, on fit chanter le *Te Deum.*

Le Cardinal Primat, le Maréchal du *Rokosz*, & le reste de l'Assemblée demeurerent à *Lowitz*, dans la resolution de ne rien relâcher des conditions qu'ils avoient proposées. Leur parti fut fortifié peu de tems après par six Enseignes de l'armée de la Couronne; qui se déclarerent pour eux, & même par plusieurs Seigneurs qui suivoient auparavant le parti du Roi.

L'Envoyé de Brandebourg ayant fait de grandes plaintes des violences commises dans sa Maison, & demandé en même tems reparation des insultes faites à sa personne & à son caractere; le Cardinal Primat fit tout son possible pour s'en disculper, & le Roi pour l'appaiser lui promit d'en faire punir severement les auteurs. Ainsi

Ainsi toutes les belles esperances que l'on avoit conçûës de voir dans peu de tems les divisions de la Pologne assoupies, & ce grand Royaume réüni sous l'autorité du nouveau Roi, s'évanoüirent bien-tôt, & on le vit en un instant replongé dans les troubles, d'où l'on n'auroit pas crû qu'il dût sortir si-tôt.

Il vint pourtant enfin à bout de s'accommoder avec le *Rokosz* qu'on avoit assemblé contre lui, il étouffa ensuite les dissentions qui étoient en *Lithuanie* entre les *Sapieha*, & le reste de la Noblesse. Il fit une course en *Prusse*, & en chemin il s'aboucha avec l'Electeur de Brandebourg, comme il avoit fait auparavant avec le *Czar* à *Rava*.

1699. L'année suivante se tint la Diéte de Pacification, où il s'éleva de si grandes contradictions, qu'il eut besoin de toute sa patience pour concilier les esprits. On remarque qu'il fut vingt-quatre heures de suite toûjours assis sur son Trône, pour tâcher de donner le tems de finir ces troubles pour une bonne fois.

Vers ce tems-là les troubles avec la Suede, prirent naissance au sujet des *Livoniens*. Les *Reductions* y avoient aliené la plupart des familles qui étoient ruinées, & ces familles mécontentes avoient recherché le secours de la *Pologne* : le Roi n'avoit pas méprisé leurs demandes, mais parce que cette négociation où il s'agissoit de rendre à la *Pologne*, une Province qu'elle avoit autrefois possedée, demandoit beaucoup de secret & de diligence, la Cour se contenta d'en prendre le conseil, non pas de toute la Republique, mais simplement des Conseillers d'Etat, & particulierement du Primat *Radziejowski*, dont on eut le consentement.

Lors

Lors qu'en 1700. la Suede fut embaraſſée dans l'affaire du *Holſtein* contre le *Danemarck*, on ſe jetta alors ſur elle, ſous prétexte que le Roi de *Pologne* étoit obligé par ſon ſerment de réünir à la Couronne les demembremens qu'on en avoit faits, & particulierement la *Livonie*. Le premier effort fut ſur *Riga* que l'on croyoit prendre par Stratagême, mais le deſſein fut découvert. Le fort de *Dunamunde* fut pris, & *Riga* bloqué, on ne tarda gueres à le dégager, mais on en reprit le ſiége après que *Welling* eut été battu & mis en fuite devant cette Place. Cependant on en abandonna encore le ſiége, parce que les *Anglois* & les *Hollandois*, alleguant que leurs Marchands y avoient des marchandiſes pour de groſſes ſommes, empêchérent qu'on ne fît le feu qu'il eût falu pour reduire la garniſon. *Kockenhauſen* fut forcée de ſe rendre. Sur ces entrefaites les *Moſcovites* firent une diverſion en attaquant *Narva*, comme nous dirons dans le Chapitre ſuivant. Le jeune Roi de Suede ſe voyant tant d'affaires ſur les bras tout à la fois, ſe preſſa de s'accommoder avec le Roi de *Danemarck*, pour voler au ſecours de ſes Provinces. 1700.

Quelle que fût la difficulté qu'il y avoit à venir d'aſſez bonne heure, pour garantir les païs que l'ennemi regardoit déjà comme ſa conquête, *Charle* XII. paſſa la *Dune* avec ſon armée, au mois d'Août 1701. & battit les troupes Saxonnes & Polonoiſes qui vouloient s'oppoſer à ſon paſſage, il les obligea de reculer, reprit *Kockenhauſen* & *Koberſchantz* *. Il envoya un détachement en *Curlande*, parce que 1701.

* *Ou la Fortereſſe de Kober.*

que le Duc Ferdinand prenoit auſſi parti contre la Suede, & fit ſi bien qu'à la fin de l'année, il ſe revit maître du fort de *Dunamunde*.

Les anciens troubles entre les *Sapieha*, & les autres Nobles de Lithuanie recommencerent & quoique le Roi fît tout ce qu'il pouvoit pour les calmer, on ne laiſſa pas de le ſoupçonner de fomenter ſous main leur rebellion. On crut qu'il n'étoit pas fâché de voir les *Sapieha* courir à leur perte, d'autant plus qu'ils avoient une correſpondance avec la Suede & lui demandoient ſa protection contre leur Roi legitime. D'un autre côté leurs compatriotes qui étoient dans le parti contraire, & dont *Wiſniowiski* & *Oginski* étoient les Chefs, les déclarerent ennemis de la Patrie. La République eut auſſi des reflexions à faire ſur ce que dans ce tems-là l'Electeur de Brandebourg ſe fit Couronner à *Konigsberg* le 3. de Fevrier en qualité de Roi de *Pruſſe*, & cela du conſentement de l'Empereur. Comme la plûpart des Souverains de l'Europe le reconnurent en cette qualité, la République y donna auſſi à la fin ſon conſentement.

Quand la Nation Polonoiſe vit que la guerre de Suede commençoit à tourner mal, elle témoigna ſon chagrin contre ceux qui l'avoient entrepriſe. Les Senateurs qui l'avoient conſeillée & le Primat lui-même qui en cas de ſuccès auroient voulu en avoir tout l'applaudiſſement, ſe retirerent peu à peu de cet embarras, & ne voulurent point paſſer pour y avoir conſenti. Les Alliez de l'Empereur dont la guerre contre la France attiroit toute l'attention, ſe donnérent bien des mouvemens pour rétablir la tranquillité dans le Nord. Le Roi de Pologne y donnoit les mains avec plaiſir,

ſir ; mais le Roi de Suede y mit obſtacle, comptant bien que puis qu'on ne pouvoit pas lui imputer d'avoir commencé la guerre, on ne le devoit pas blâmer d'en tirer des avantages plus grands.

La Diéte qui ſe tint au commencement de 1702. voulut ſçavoir ceux qui avoient été les auteurs & les boute-feux de la guerre avec la 1702. Suede, elle fit une convention avec les *Sapieha*, mais qui ne dura point. Elle regla qu'il ſeroit envoyé au Roi de Suede une Ambaſſade au nom de la République de Pologne qui demanderoit à être médiatrice entre ſon propre Roi & ſa Majeſté Suedoiſe. *Auguſte* de ſon côté envoya ſecrettement au Roi de Suede un de ſes Chambellans nommé *Viſdun*, chargé de propoſitions de paix ; mais comme il n'avoit point de paſſe-port, *Charle* le fit mettre aux arrêts, & on tourna la choſe comme ſi *Auguſte* eût voulu faire une paix particuliére au préjudice de la République. Au mois de Mai l'Ambaſſade de la Republique eut audience du Roi de Suede ; mais ſa négociation ne réüſſit pas. Elle fit entr'autres des demandes qui n'étoient gueres du goût de ce Monarque. Elle demandoit que les troupes Suedoiſes ſe retiraſſent d'abord des terres de la République, qu'on rendît les Canons qu'on avoit pris au Roi Auguſte, parce qu'il en avoit fait préſent à la République. Ceci manqué, le Roi de Suede penetra plus avant dans le Royaume, enſorte qu'au mois de Juin il étoit déjà à *Warſovie*, où il eut une conference avec le Primat. Ce fut dans cette conférence où l'on croit que les prémieres meſures furent priſes pour détrôner le Roi. Il eſt du moins certain que la paix qui, diſoit-on, devoit être le reſultat de leur entretien,

tien, n'eut point lieu, & bien loin que les choſes ſe diſpoſaſſent à un accommodement, la guerre n'en devint que plus ſanglante. Le 9. Juillet il ſe donna à *Kliſſow* une bataille que les Polonois perdirent; mais les Suedois payérent cher cette victoire par le malheur que le Duc de *Holſtein-Gottorp* eut d'être tué d'un boulet de canon.

Auguſte ſe maintint néanmoins en Pologne, & ménagea une confédération de la petite *Pologne* qui fut reſoluë à *Sendomir*, & qui s'obligea de le maintenir. La grande *Pologne* fit difficulté d'y adherer. Il fit encore une aſſemblée à *Warſovie*, où il étoit revenu après le départ du Roi de Suede. On y régla qu'il ſeroit envoyé au Roy de Suede une nouvelle ambaſſade qui n'eut pas plus de ſuccès que les précedentes, quoique les Miniſtres de l'Empereur, & ceux des autres Puiſſances fiſſent tout ce qu'ils pouvoient pour diſpoſer le Roi de Suede à la paix. Vers la fin de cette année il ſe forma une autre confédération dans la grande Pologne. Après avoir déclaré qu'elle vouloit demeurer fidelle au Roi, elle témoignoit un ardent deſir pour la paix & demandoit une Diéte générale à cheval.

Le Primat écrivit, ſans faire mention du Roi, pour faire tenir une conference qu'il in-
1703. diquoit au 15. de Février 1703. à *Warſovie*, & cette demarche fut regardée par le Roi, & par les Senateurs comme inuſitée & paſſant les bornes du pouvoir qu'a le Primat dans le Royaume. On la regarda comme un effet de ſa paſſion contre le Roi, & de ſon penchant pour la Suede. Le Roi de ſon côté indiqua une Diéte à *Marienbourg*, où il jura en perſonne d'obſerver les *Pacta Conventa*, & ceux qui y aſſiſtérent firent le ſerment de fidelité, & confirmérent

rent ce qui avoit été résolu à *Sendomir*. Cependant les Commissaires de la paix eurent audience du Roi de Suede au nom de la République. Ce Monarque leur répondit que la République s'étant déclarée trop partiale & permettant à ses sujets de combattre contre la Suede, elle ne pouvoit pas être médiatrice, sur tout n'étant pas libre tant qu'elle dépendroit du Roi Auguste. Peu après il se donna près de *Pultoschk* une sanglante bataille que le parti Saxon perdit. Auguste tint une Diéte à *Lublin* au mois de Juin. Le Primat s'y réconcilia avec le Roi, & ne laissa pas de recommencer, ou plûtôt de continuer ses pratiques avec la Suede. La resolution fut que l'on ne songeroit point à détrôner Sa Majesté ; mais que si la Suede persistoit à refuser la paix, l'on continueroit la guerre & que l'on feroit de nouvelles Alliances.

La Suede ayant eu avis de cette résolution de la Diéte, s'en embarassa peu & assiegea la ville de *Thorn* qui se rendit à discrétion le 13. d'Octobre. Il se forma alors une nouvelle confédération dans la grande Pologne : à en juger par les discours des Confédérez, ils n'étoient assemblez qu'en faveur du Roi Auguste ; mais dans le fond ils n'avoient point d'autre but que de se revolter contre lui. Vers la fin de cette année les Suedois se rendirent maîtres d'*Elbing*, & prirent leurs quartiers d'hiver en Prusse. Outre ces calamitez publiques, la Pologne fut encore troublée par le soulevement des *Cosaques*, qui se révolterent contre leurs maîtres. Ils prirent *Bialo-Certkiow*, & refusérent de rendre d'abord cette place. L'année suivante jetta ce Royaume en de plus grands embaras. Le Primat appuyé par la confédération de la grande 1704.
Pologne,

Pologne, indiqua une Diéte libre à *Warsovie*, déclara celle de Sendomir pour un *Conventicule* de Rebelles: où on y admit les Ambassadeurs de Suede, & on y conclut que l'on s'y soustrairoit à l'obéïssance d'Auguste, parce qu'il n'avoit pas observé les *Pacta Conventa*, & on déclara le Trône vacant, malgré les fortes oppositions que le Pape y fit faire par son Nonce. C'est ainsi que le détrônement d'Auguste négocié par la Suede fut enfin mis à exécution. La ville de *Dantzick* fut obligée par le Général *Steinbock* d'y souscrire.

Il fut ensuite question de proceder à l'Election du nouveau Roi. On songeoit à faire tomber la Couronne à un des fils du feu Roi, & il ne se défendoit pas trop de l'accepter. Le Roi en étant averti fit enlever le Prince *Jacque*, & son frere le Prince *Constantin* & les fit conduire à *Leipzick*, au Château de *Pleisenbourg*.

Le Primat étoit en balance sur le choix d'un nouveau Roi. On dit qu'il auroit bien voulu placer sur le Trône le grand Maréchal *Lubomirski*, & il avoit déjà quelque apparence d'y réüssir; mais comme *Stanislas Leczenski* Palatin de *Posnanie*, étoit fort avant dans les bonnes graces du Roi de Suede, la complaisance qu'on étoit obligé d'avoir pour ce Monarque, fit que *Stanislas* fut élû. Les Ambassadeurs de Suede, le Comte de *Horn*, *Wachslager*, & *Palmberg*, entrérent dans la Diéte d'élection, la Suede ne voulant faire la paix avec la République qu'à ce prix. Le 12. de Juillet en l'absence du Primat qu'on empêcha de s'y trouver, malgré les protestations de quelques *Nonces*, l'Evêque de *Posnanie* qui étoit, dit-on, déjà entre deux vins & qui même avoit encore le verre à la main, proclama pour Roi de *Pologne* le Palatin

Stanislas

Stanislas dans un champ entouré de troupes Suedoises. *Lubomirski* se voyant déchu de ses esperances, aima mieux suivre le parti de son Roi que celui du Palatin qu'on lui venoit de préférer, & Auguste auquel il se soumit de nouveau, fit publier aussi-tôt des Manifestes contre une Election injuste, forcée, qui renversoit de fond en comble les libertez & les loix fondamentales de la République.

Le Roi de Suede étoit maître de la campagne, il prit *Lemberg*, & tira de grosses contributions du Païs. Auguste marcha en diligence vers *Warsovie*, où il arrêta l'Evêque de Posnanie & les trois Ministres que le Roi de Suede avoit envoyez à l'Election; & il les fit mener prisonniers en Saxe. 1705.

D'ailleurs les Suedois s'emparoient de *Zamosc* & suivirent les troupes d'Auguste, jusqu'aux frontieres de Silesie. Là il se livra près de *Punitz* un combat, où ils les chassérent au travers de la Silesie dans la Saxe même, & trouvant à *Fraustadt* quelques *Moscovites*, ils en brûlérent les uns, & mirent les autres en piéces, parce que le *Czar* s'étoit interessé avec Auguste & ses partisans, ou plûtôt avec la République de *Pologne*, & s'étoit engagé à fournir des troupes. Le Pape avoit écrit très-fortement au Primat, aux Evêques, & aux Senateurs du Royaume. Il les exhortoit vivement à ne se point soulever contre le Roi à l'instigation des Hérétiques. (C'est le nom qu'il donnoit aux Suedois.) Il le cita même à *Rome* sous peine d'excommunication; mais le Primat ne trouvant point qu'il dût porter l'obéïssance jusques-là, se retira à *Dantzick*, d'où il repandit un écrit fort violent contre Auguste, & reconnut Stanislas pour son Roi.

Pendant

Pendant tout ce tems-là les troubles augmentoient dans le Royaume. Sous *Potocki* il se forma une nouvelle confédération qui s'apella le parti des Neutres. Ils faisoient d'abord profession de ne se soucier, ni de l'ancien Roi, ni du nouveau, & de ne demander que la paix. Mais ce parti se joignit enfin à celui de Stanislas qui étoit devenu le plus fort. On déliberoit à *Warsovie* sur les moyens de maintenir Stanislas, & sur la nécessité de le couronner cette même année. Mais le Pape défendit aux Evêques sous peine d'excommunication de s'y hazarder. Les Saxons qui avoient leurs amis, les employérent pour traverser ce dessein. Il y eut sur ces entrefaites une action entre les Partisans du Roi Auguste & les Suedois, qui les repousserent & prirent même le Général *Parckul*, (qu'il ne faut pas confondre avec le malheureux *Patkul* dont il est parlé dans le traité d'*Alt-Ranstadt*.) Il fut envoyé à *Stockholme* où sur ce qu'il étoit né sujet de la Suede, on lui fit son procès, & il eut la tête tranchée, quoiqu'il eût passé presque toute sa vie dans les païs étrangers, & principalement dans le service de Saxe. On força la ville de *Dantzick*, de livrer les effets que le Roi Auguste y avoit fait porter, en s'y retirant. Le nouvel Elû, Stanislas, fut couronné le 4. Octobre à *Warsovie*, & ce fut l'Archevêque de *Lemberg* qui fit la Ceremonie, contre laquelle les principaux membres de la confédération de Sendomir protestérent par un Manifeste qui fut publié à quelque tems de là. Le Primat mourut à *Dantzick*, après que l'excommunication de Rome contre lui y eut été publiquement affichée. Auguste passant par *Dantzick* & *Konigsberg* alla à *Tycozin*, & s'aboucha le 2. Novembre avec le *Czar*, qui étoit campé

Couronnement de Stanislas.

campé aux environs, & il confera l'Archevêché de *Gnesne* à *Szembeck*, Evêque de *Cujavie.* Il tint aussi un Conseil des Senateurs, à *Grodno*, pour confirmer l'Alliance avec le *Czar*, qui promit de restituer les places que les *Cosaques* avoient prises dans l'Ukraine, de fournir des secours de troupes & d'argent tant que dureroit la guerre contre la Suede, d'établir le libre exercice de la Religion Catholique dans ses Etats, &c. Le nouveau Roi travailloit aussi de son côté à faire un traité avec la Suede. Il fut conclu à la fin de l'année. Le Roi de Suede lui promettoit de l'assister lui & les siens; pour le reste on y renvoya au traité d'Oliva. La Suede essaya d'obtenir le libre exercice de la Religion Protestante : mais les Polonois ne voulurens point y consentir.

Au commencement de l'année suivante les Suedois marcherent vers *Grodno*, où malgré la resistance des *Moscovites* ils passérent le *Niema*, mais ils s'en retournérent quand ils virent les *Moscovites* rentrer dans leurs retranchemens. Auguste partit de là en diligence pour se rendre à *Warsovie*, & hâter sa jonction avec *Schuylenbourg* son Général, qui lui amenoit de Silesie un corps de troupes ; mais *Schuylenbourg* fut battu à *Fraustadt* par le Général Suedois *Renschild* qui lui tua sept mille tant *Saxons* que *Moscovites*. Auguste qui n'étoit qu'à 15. milles de là, & dont le dessein avoit été sans doute d'enfermer *Renschild* entre lui & *Schuylenbourg*, n'eut pas plûtôt appris cette défaite qu'il se retira promptement à *Warsovie* & de là à *Cracovie*, qu'il fit fortifier à la hâte. Le Roi de Suede fit une course en *Wolhinie*, chassant toûjours devant lui les *Moscovites*; mais il changea tout à coup sa marche, & se mit à portée d'entrer

trer en Saxe au mois de Septembre, laissant sous le Commandement de *Mardefeldt* un détachement auprès de *Kalisch*. Auguste étoit alors près de *Nowogrodeck* en *Lithuanie*, & voyant que ses Etats héréditaires alloient être envahis & ruinez sans ressource, pour la querelle d'une Couronne qu'il n'étoit pas en état de conserver, il chargea *Imhoff* President de la Chambre & *Pfingsten* Referendaire du Conseil privé, de traiter la paix en son nom. Les principales conditions du traité qu'ils signérent furent, qu'Auguste reconnoissoit Stanislas pour Roi de *Pologne*; qu'il renonçoit à ce tître, & se contentoit du nom de Roi qu'on lui laissoit; qu'il livreroit *Patkul* qui étoit venu en *Saxe* en qualité de Ministre du *Czar*, & dont le Roi de Suede vouloit faire un exemple qui effrayât tous les Livoniens; qu'il rendroit tous les prisonniers, tous les Trophées, Drapeaux, Etendarts, &c. La *Saxe* paya d'énormes contributions, & les Suedois y prirent leurs quartiers d'hiver. *Mardefeldt* qui ne sçavoit encore rien de cette négociation, se tenoit toûjours près de *Kalisch*. Auguste ayant avec lui un renfort de *Moscovites*, lui fit sçavoir qu'il avoit en main quelque chose à quoi il faloit qu'il obéït. Le Général Suedois ne l'ayant pas voulu croire, hazarda une bataille qu'il perdit. On crut que ce succès romproit le traité, car Auguste partit ensuite pour *Cracovie*, & indiqua un Conseil du Senat, & défendit à tous severement de se joindre aux Suedois. Cependant lors qu'on s'y attendoit le moins, il partit de *Pologne*, & arriva à *Leipsick* le 6. Décembre; faisant connoître que cette derniere démarche n'avoit été que pour sortir plus surement de Pologne.

Il

Il fit aussi sçavoir au Roi de Suede que la bataille contre *Mardefeld*, s'étoit donnée malgré lui & par la faute de ce Général. Ainsi la paix subsista, & Charle XII. la fit publier, & notifier à toutes les Cours avant l'arrivée du Roi Auguste en *Saxe*. Stanislas fut reconnu Roi de Pologne par toutes les Puissances de l'Europe, & par *Auguste* lui-même qui pour délivrer les *Saxons* ses sujets de l'oppression où la Suede les tenoit, prit le parti de lui écrire, & même de le feliciter sur son Couronnement. Ces complaisances forcées étoient trop excessives, pour qu'un cœur aussi généreux que celui du Roi Electeur, pût donner sincerement les témoignages publics que le vainqueur lui arrachoit par la force. Peu de gens en furent les dupes & le Roi de Suede lui-même ne croyant pas Stanislas fort en sureté, tant qu'Auguste pourroit entreprendre quelque chose contre lui, ne sortit point de *Saxe* contre la foi du traité qu'il n'eût ravagé & ruiné ce païs. Le Roi Electeur fit bien connoître la peine que ce traité lui faisoit, par l'Arrêt où il retint les deux Plénipotentiaires *Imhoff* & *Pfingsten*, comme ayant abusé de leurs pleins pouvoirs, passé leurs instructions, & mandé au Roi les choses tout differemment de ce qu'elles se trouverent en effet.

Après que la paix fut ainsi reglée, l'armée Suedoise fort augmentée par les recruës qu'elle avoit faites au dépens de l'Electeur, & enrichie par les énormes sommes qu'elle avoit tirées des contributions, partit par la Silesie pour la Pologne. Le parti d'Auguste étoit fort mécontent de sa renonciation, & n'étoit point dans la volonté de recevoir Stanislas. Il se tint à ce sujet plusieurs assemblées, où l'on renou-

vella la Confédération de *Sendomir*; & dans un congrès qui fut tenu à *Lublin*, on déclara le Trône vacant, parce qu'*Auguste* l'avoit abandonné, & que *Stanislas* n'avoit pas été légitimement élû. Ils renouvellerent l'Alliance avec le *Czar*, & firent comme s'ils eussent voulu, avec son assistance, procéder à une nouvelle Election; mais leur dessein n'eut point de suites, parce que le Roi de *Suede* rentra en *Pologne*, pour soutenir *Stanislas*. A son approche les *Moscovites* reculérent vers la *Lithuanie*; les Suedois les poursuivirent si bien qu'au com-
1708. mencement de l'année suivante, ils les avoient repoussez jusques aux frontiéres de leur Païs. Charle XII. vouloit ne les point quitter, qu'il n'eût ruïné l'armée du *Czar*, par quelque sanglante victoire, & il ne prévoyoit pas que la fortune le menoit insensiblement dans un païs où il devoit perdre tous les avantages qu'il avoit jusques-là remportez, comme on le verra plus au long dans le Chapitre de la Grande *Russie*.

Stanislas demeura en *Pologne* après la déroute de son protecteur, qui lui avoit laissé pour sa sureté un corps de troupes *Suedoises* sous les ordres du Baron de *Krassau*; mais la peste qui commença de ravager ce malheureux Royaume les empêcha de rien entreprendre. Il ne se passa rien de remarquable que quelques escarmouches entre les deux partis opposez; jusqu'à ce qu'enfin *Auguste* ayant appris que le *Czar* son allié avoit défait son ennemi sans ressource, prit la résolution de remonter sur le Trône, dont il n'avoit descendu que pour s'accommoder aux malheurs du tems.

1709. Il publia un Manifeste où il expliquoit les
Auguste raisons qui l'obligeoient de rentrer en *Pologne*,

& de reprendre un Sceptre qu'il avoit quitté. Elles se réduisoient principalement à celles-ci. Que les *Suedois* avoient eux-mêmes violé les prémiers un traité qu'ils lui avoient extorqué par la force, & dans lequelles Ministres avoient outre-passé leur commission & leur pouvoir; que Sa Majesté avoit été contrainte d'une maniére violente d'accorder dans ce traité des choses qu'elle voyoit bien qu'il n'étoit pas possible d'observer; mais qu'elle ne l'avoit fait que *pour la Forme*, jusqu'à ce que les occurrences vinssent à changer. *Stanislas* ne trouva plus de sureté pour lui en *Pologne*. Heureux d'avoir l'Armée du Général *Krassau*, pour assurer sa retraite, il ne fût point en état de maintenir son parti, dont chacun se détacha peu à peu, pour se joindre à celui d'*Auguste*, qui s'aboucha à *Thorn* avec le *Czar* au mois d'Octobre.

est rétabli.

L'année suivante il se tint à *Warsovie* une grande Diéte, où le Roi *Auguste* fut felicité par les Senateurs assemblez, & par la Noblesse, sur son heureux retour. On y convint des moyens les plus propres à le maintenir sur le Trône, de l'entrétien des milices & des forteresses, & de la sortie des troupes *Moscovites* hors du Royaume. Le détachement *Suedois* de *Krassau* avoit pris la route de *Pomeranie*; & comme il menaçoit de revenir, on prit les précautions nécessaires pour qu'il ne pût point exécuter cette menace. La ville de *Dantzick* fut punie de ce qu'elle avoit reconnu *Stanislas*, quoi qu'elle y eût été forcée par la *Suede*, & paya au Roi six cens mille florins, pour avoir differé à se ranger de son parti. Les *Moscovites* reprirent *Elbing* sur les *Suedois*; mais la *Pologne* ne fut pas plus heureuse après ce rétablissement. Quand elle 1710.

fut délivrée des étrangers, elle se vit livrée en proye aux partis.

1711. On ne fut pas peu allarmé de la guerre qui commença alors entre le *Sultan*, & le *Czar*. On craignit que la *Pologne* n'y fût enveloppée, & on se hâta de munir le mieux que l'on pût *Lemberg*, & le fort de la Trinité. Le *Czar* & le Roi eurent une entrevûë à *Jaroslaw* au mois de Juin, & conférerent ensemble sur une situation si importante à l'un & à l'autre. Il se tint aussi au même endroit une assemblée du Senat de *Pologne*, où l'on consentit enfin d'agir défensivement contre les *Turcs*, avec le *Czar*, comme avec un Allié de la *Pologne*. Mais on n'en fut point à la peine; cette Campagne procura la paix & se termina par un traité dont un des articles fut que ni le *Czar* ni le *Sultan*, ne s'intrigueroient point dans les affaires du Royaume. La continuation de la guerre avec la *Suede* regarda plus l'Allemagne que la *Pologne*. La Pomeranie devint le theatre de la guerre. On voulut en vain prevenir les suites de cette guerre intestine, en ménageant un traité de neutralité dans les Etats des Puissantes Belligerantes qui se trouveroient situez dans l'Empire. *Auguste* & ses Alliez y consentoient; mais le Roi de *Suede* refusa un si grand avantage, & fut cause que les troupes *Saxones*, *Russiennes* & *Danoises* se jettérent sur la Pomeranie. Le Roi de *Danemarck* traversant le *Holstein* & le *Meckelbourg*, y amena son armée. Cette Province fut inondée de troupes & la *Suede* perdit en peu de tems ce qu'elle possédoit en Allemagne comme nous le disons ailleurs.

1712. Au mois d'Avril 1712. le Roi assembla une Diéte à *Warsovie*, où l'on confirma la confédé-

ration

ration de Sendomir, on reconnut *Auguste* pour Roi de *Pologne*, on annulla tous les actes contraires, & nommément l'Election de *Stanislas*. On y prit aussi des mesures pour la conservation du Roi, & pour hâter le départ des troupes *Moscovites* dont une partie fut envoyée en Pomeranie. Il se trouvoit néanmoins des gens dans le Royaume qui cherchoient à troubler la tranquilité que le Roi s'y étoit promise. Cette même année *Grudelinski*, l'un des partisans du Palatin de *Kiovie*, fit une course par la *Walachie* dans la *Pologne*, où il prétendoit exciter un soulevement; mais on y mit si bon ordre qu'il fut repoussé sans avoir pû rien gagner: on dit que le Roi de *Suede* étoit tout prêt à marcher, en cas que cette tentative eût réüssi.

L'année suivante le Roi courut un extrême danger par une conspiration dont étoit Chef un certain *Jablonowski*. Le complot étoit d'assassiner le Roi & ensuite de rétablir *Stanislas*, à la faveur des troupes qui étoient sur les frontiéres de *Walachie*: dans le même tems un gros de *Turcs* s'étoit avancé vers *Kocim* sous prétexte de quelques fortifications contraires au traité de *Carlovitz*. *Auguste* se mit aussi-tôt en Campagne avec ses troupes, & rompit le projet de ses ennemis; mais ces troupes si nécessaires à sa conservation excitérent de grandes plaintes pour leur entrétien. 1713.

Sur ces entrefaites le Roi alla en *Saxe*, d'où il ne retourna en *Pologne* qu'au mois de Juillet 1714. après avoir séjourné six mois dans les Etats d'Allemagne. A son retour il reçut en grace *Kiowski*, & *Schmiegelski*, les deux plus fameux adversaires qu'il eût dans la République. Il remit un tiers des contributions qui étoient ordonnées, & donna les ordres pour faire sor- 1714.

tir du Royaume treize regimens Allemands. La Noblesse voulut l'obliger à convoquer une assemblée à cheval ; il refusa d'y consentir, parce qu'il prévoyoit que ce n'étoit qu'un prétexte à de nouveaux troubles. Quelques-uns se mirent en devoir de s'assembler, particuliérement dans les Palatinats de *Cracovie*, & de *Sendomir* ; il rapella une bonne partie de ses troupes & fit dire qu'il traiteroit comme rebelles ceux qui oseroient monter à cheval ; vû qu'ils n'étoient convoquez, ni par le Roi, ni par le Primat, ni par aucun College du Senat légitimement convoqué. Il renouvella ensuite la paix avec les *Turcs*, il eut encore quelques démêlez avec des mécontens qui firent entre eux une confédération ; mais la bravoure & la prudence du Général *Flemming*, empêcha qu'elle n'eût des suites aussi funestes que l'on avoit craint.

ADDITION à L'HISTOIRE DE MOSCOVIE.

1682. Ivvan & Pierre.

Après sa mort on plaça sur le Trône son plus jeune frére Pierre *Alexiowitz*, parce que l'aîné *Iwan* étant foible d'esprit, & de corps, fut jugé incapable de gouverner. *Pierre* étoit né d'un second lit. Sophie sa sœur qui étoit du prémier aussi bien qu'*Iwan*, s'opposa à l'élevation de son jeune frére, soit par

par tendresse pour celui qui étoit né de la même mere qu'elle, soit plûtôt que le trouvant disposé à la laisser gouverner sous son nom, elle n'esperât point le même crédit sous *Pierre*, qui faisoit déjà entrevoir des presages d'un génie superieur. Elle excita les *Strelitz* sorte de milices qui composoient la garde ordinaire de la Cour, & qui repondent à ce qu'on appelle en France la Maison du Roi. Il se forma un soulevement presque général, où quantité de *Boyards* eurent part; & elle vint à bout de faire qu'*Iwan* regneroit conjointement avec son frére, & que l'Etat seroit administré au nom des deux *Czars*. Elle choisit même dans une Maison illustre une femme à son frére *Iwan*, afin que ce Prince ayant des fils, elle fût assurée de gouverner plus long-tems. Cependant de son mariage avec *Proscovie* de *Solticoff*, il ne naquit que trois filles * & l'ambitieuse *Sophie* lassée de partager avec son frére, les honneurs & l'autorité de la Couronne, résolut enfin de se placer sur le Trône. Elle s'associa pour ce dessein le Prince de *Gallizzin*, qu'elle aimoit, & qui 1688.
devoit l'épouser. Le complot étoit à la veille d'être exécuté, lorsqu'il fut découvert. Son frére la relegua dans un Couvent où elle mourut en 1704. Le Prince *Gallizzin* fut envoyé en *Siberie*, où il vécut dans la misere.

Iwan qui n'avoit eu gueres de part à tous leurs projets, ceda toute l'autorité à son frére, qui

* *L'aînée* CATHERINE *a épousé Charle Leopold Duc de Meckelbourg, la seconde* ANNE, *est la Duchesse Doüairiere de Curlande, & la troisiéme* PROSCOVIE *est, dit-on, destinée au Duc de Holstein.*

PIERRE seul. qui continua de regner seul. Ils étoient entrez dans la grande Alliance qui se forma en 1686. contre les *Turcs* : la prémiere campagne ne fut pas heureuse pour les *Moscovites*, & le Général *Gallizzin*, cousin de celui dont nous venons de parler, eut du dessous ; mais le Czar *Pierre* continua la guerre avec plus de bonheur, & entre autres avantages qu'il remporta, il prit *Asoff* sur le Tanaïs. Là-dessus on parla de paix, & comme on ne pouvoit convenir des conditions, on se contenta de faire une tréve pour deux ans.

Le Czar après cette conquête rentra en triomphe dans sa Capitale ; & prit la résolution de voyager dans les principaux Etats de l'Europe, afin de voir tout par ses yeux, & de sortir de l'ignorance où ses ancêtres avoient vécu. Il résolut donc d'envoyer une magnifique ambassade, dont un étranger nommé *le Fort* étoit le chef, & à la suite de laquelle il étoit lui-même incognito avec titre de *Grand Commandeur*.
1697. Il partit en 1697, & prenant sa route par *Konigsberg*, il visita la *Hollande*, l'*Angleterre*, les Cours de *Dresde* & de *Wienne*. Il s'entretint avec les Souverains des Etats qu'il parcourut & se fit un plaisir de les connoître personnellement ; mais il n'y en eut point pour qui il eut conçu plus de veneration que pour l'Empereur *Leopold*. Il examina tout avec soin & entra dans tous les détails de la Navigation, & de l'art de bâtir les navires dont il fit même l'apprentissage, comme un simple artisan. Il engagea à son service & envoya en son païs les plus habiles ouvriers, & au lieu que ses prédecesseurs avoient eu grand soin d'empêcher leurs sujets de voyager : par une maxime toute oposée, il fit voyager les jeunes gens de quali-

té afin qu'ils apprissent les manieres des nations polies, & qu'à leur retour, ils lui aidassent à civiliser ses peuples. Cette conduite lui attira la haine de plusieurs *Boyards* qui entêtez en faveur de la grossiereté de leurs ancêtres firent une conjuration pour ne le point laisser rentrer dans le Païs. La Princesse *Sophie* n'étoit pas la derniere à soufler le feu de la révolte. Le *Czar* traversa la *Pologne*, & y eut une entrevuë avec le Roi *Auguste* le 4. Septembre 1698, & de là 1698.
retourna à *Moscou*. Son arrivée fut fatale aux conjurez, il en fit exécuter six mille, & pour ôter à la Princesse *Sophie* l'esperance qu'elle avoit de monter sur le Trône, il la fit resserrer plus étroitement qu'auparavant dans un Couvent. La tréve avec les *Turcs* étant prête d'expirer, il la renouvella pour trente ans, & garda *Asoff*, mais il s'engagea de n'avoir point de Vaisseaux sur la Mer Noire.

A peine ce traité étoit-il publié à *Moscou*, que l'on y déclara la guerre contre la Suede. Les prétextes que l'on en donnoit ne pouvoient être plus legers. On dit alors que c'étoit pour punir la *Suede* de ce que le *Czar* passant par *Riga*, on ne lui avoit point fait assez d'honneurs, & qu'au contraire on avoit vendu fort cher, tout ce dont le *Czar* & sa suite avoient eu besoin. Mais les véritables raisons étoient que le *Czar* vouloit avoir un Port dans la Mer Baltique, pour y établir le commerce des Marchandises qu'il tire des Païs auxquels il confine, comme *la Perse* & *la Chine*. Ses Ambassadeurs expliquerent assez ouvertement cette intention de leur maître aux Cours de *Suede* & de *Hollande*.

Pour éxécuter ce projet le *Czar* attaqua la *Livonie* & assiegea *Narva* au commencement

d'Octobre. Mais la promptitude avec laquelle le Roi de *Suede* accourut pour dégager cette place obligea les *Moscovites* de quitter leur entreprise, avec beaucoup de perte pendant l'absence du *Czar*, qui étoit allé à *Novogrod*.

1701. Au printems de l'anné suivante le *Czar*, s'aboucha avec le Roi de *Pologne*, à *Birsen* en *Lithuanie*. Ce fut là qu'ils concertérent les moyens d'interesser dans la guerre contre la Suede, la République de *Pologne* qui ne vouloit point se déclarer contre cette Monarchie, quelque instance que le *Czar* pût faire pour l'y engager; & quoiqu'il eût envoyé une ambassade à cet effet, ses troupes furent défaites par les *Suedois* au passage de la *Duyne*; mais il eut quelque avantage sur eux à *Petzschur* auprès du Lac de *Peypus* & leur tailla en pieces quelques centaines d'hommes. Les *Suedois* eurent aussi du malheur dans l'action d'*Eieszfehr* en *Estonie*.

1702. L'année suivante il y eut par-ci, par-là, quelques escarmouches dont le succès fut favorable, tantôt aux uns & tantôt aux autres; ensuite les *Russiens* prirent *Nottebourg* qu'ils fortifiérent mieux qu'il n'étoit, & à qui ils donnerent le nom de *Schusselbourg*, & fondérent à *Nien-Schantz*, une nouvelle ville qu'ils appellerent *Sant-Petersbourg*.

1703. L'an 1703. ils saccagerent & brûlerent les
1704. confins de l'*Estonie* & de la *Livonie*, & commencerent par bloquer *Narva* qu'ils assiégerent & prirent l'année d'après, aussi bien que les villes de *Dorpt* & *Ivanogrod*, qu'ils enleverent à la *Suede*. Cette même année l'Alliance entre la *Pologne* & la *Russie*, fut concluë au Camp devant *Narva*.

L'année

L'année 1705. le *Czar* entra en *Pologne* avec une grosse armée pour soûtenir le Roi *Auguste* son Allié contre la *Suede*, comme il s'y étoit engagé par ce traité. Il y eut entre le Général *Russien Czeremetow*, & le Général *Suedois Lewenhaupt*, une sanglante rencontre, & les *Russiens* se rendirent maîtres de la *Courlande*. Pendant que les *Suedois* faisoient d'inutiles efforts pour s'emparer des nouvelles forteresses auprès de *Sant-Petersbourg*, le *Czar* prenant avec lui un corps de troupes, marcha au travers de la *Lithuanie* jusqu'à *Warsovie*, & se trouva au mois de Novembre à *Ticozzin* où le Roi de *Pologne* se rendit aussi pour s'aboucher avec lui. 1705.

Durant l'hiver de 1706. le Roi de *Suede* songea à surprendre les *Russiens* en *Livonie*, mais il ne put y réüssir, car ils se tenoient trop bien sur leurs gardes; & submergeans l'artillerie qu'ils ne purent point emporter de *Grodno*, ils se retirérent jusqu'à *Bresze*. Après leur retraite les *Suedois* allérent piller la *Lithuanie*. Les *Moscovites* attendoient un renfort de troupes de terre, & ils s'étoient mis en état de tenir la mer. Ils avoient équipé à *Sant-Petersbourg* une assez belle flotte que le *Czar* vouloit commander lui-même. 1706.

Pendant que le Roi de *Suede* étoit en *Saxe* avec la plus grande partie de ses troupes, le *Czar* profitant de son absence, se hâta de faire ses affaires en *Pologne*, & fit une alliane avec ceux des *Polonois* qui étoient contre le parti de *Stanislas*. Les villes qui tenoient pour ce nouveau Roi, furent saccagées, le Colonel *Schultz* brûla impitoyablement plusieurs endroits; les villes de *Ravitsch*, *Reussen*, *Bojonowa*, *Kalisch*, & *Lissa* furent reduites en cendres, & les habitans perdirent la vie avec le bien. Lorsque

les *Suedois* repafférent de *Saxe* en *Pologne*, les *Russiens* retournérent en leur pays; mais dans les lieux où ils passérent, ils laissérent d'affreuses marques de leur fureur, mettant tout à feu & à sang, & enlevant avec eux beaucoup de peuple. Ils emmenérent à *Moscou* les habitans de *Dorpt*, ruïnérent les maisons, & firent sauter les murailles; ils fouragérent enfin la *Lithuanie* & le territoire de *Riga* jusqu'à la *Duna*.

1708. Le 14. Juillet 1708. il se donna près de *Mihiloff* un sanglant combat entre les *Russiens* & les *Suedois* qui les poursuivoient; les premiers y perdirent le plus, & furent forcez de reculer. Les *Suedois* passérent le *Dnieper* le 15. d'Août, & laissérent le pays de *Mohiloff* qu'ils avoient affamé. Ils s'apperçurent alors de la difficulté qu'il y avoit de subsister dans un pays où ils n'avoient point de magazins, & où l'ennemi avoit déjà consumé les vivres, au lieu que les *Russiens* tiroient de chez eux commodément tout ce dont ils avoient besoin. Malheureusement pour les *Suedois*, le *Czar* eut le bonheur d'étouffer le soulevement de quelques peuples sur le *Don*, dont la révolte eût pû favoriser ses ennemis. Les *Suedois* étoient d'abord campez à *Stucky*, puis à *Zenkowa*, d'où ils s'avancérent jusqu'à *Czauky*; les *Moscovites* décampant de *Hocky* les cotoyérent toûjours. On disoit alors par tout que Sa Majesté *Suedoise* avoit en vûë d'aller à *Moscou* pour y faire au *Czar* le même parti qu'elle venoit de faire au Roi de *Pologne*; & qu'après cela les places de *Livonie* qu'elle avoit laissées entre les mains des ennemis, lui reviendroient d'elles-mêmes. Il lui arriva un contre-tems qui devoit dissiper ces fumées de son imagination. Son Général *Lewenhaupt*,

étant

étant en chemin avec un convoi de quelques mille chariots, & de bestiaux pour l'armée *Suedoise* qui étoit dans une extrême nécessité, eut à peine passé le *Dnieper* à *Mohiloff*, qu'il fut attaqué & mis en déroute par les *Russiens* qui lui enlevérent tout le convoi, lui tuérent environ mille hommes de son escorte, & il eut de la peine à regagner avec le reste l'armée *Suedoise*. Il y étoit arrivé *Maseppa* Chef des *Cosaques*, qui s'étoit joint au Roi de *Suede*, avec quelques-uns des siens. Le *Czar* fut si irrité de sa conduite, qu'après s'être emparé de *Baturin* sa résidence, il le fit pendre en effigie.

Les *Suedois* essuyérent les extraordinaires rigueurs de l'hiver en 1709. Ils étoient alors dans l'*Uckraine* auprès de *Hadzieck*, & dans le pays d'alentour. Le froid fut si violent, qu'il leur mourut beaucoup de soldats, outre qu'ils étoient déjà affoiblis par les grandes marches qu'ils avoient faites. Aussi-tôt que la saison le put permettre, le Roi assiégea *Pultawa*. Ce conseil lui fut donné par *Mazeppa*, contre l'avis de tous les Généraux *Suedois* qui vouloient que l'on allât droit à *Moscou*. Le siége traîna en longueur parce qu'on manquoit de beaucoup de choses à la fois. Pendant ce tems-là les *Russiens* eurent le tems de s'assembler, & de se retrancher de maniére qu'ils enfermérent les *Suedois*. Ceux-ci, à qui les vivres étoient coupez, se virent dans l'alternative ou de perir de faim, ou de forcer les retranchemens des ennemis, & de se faire un sanglant passage à travers une armée qui étoit formidable par le nombre, & par les avantages de fossez qu'elle avoit eu le tems de creuser. Il falut pourtant s'y resoudre, & comme les *Suedois* étoient en trop petit nombre pour forcer toutes les redoutes des

1709.

Le 8. de Juillet.

Russiens,

Russiens, leur Infanterie essuya un feu terrible qui la ruïna, & elle fut mise en déroute. Les *Moscovites* la poursuivirent avec d'autant plus de carnage, que l'Infanterie *Suedoise* ne pouvoit point se battre à cause du terrain. Les vaincus s'enfuyrent vers *Perewoloczna* avec une telle précipitation, que plusieurs furent sans manger jusqu'au 11. Les *Moscovites* les acculérent enfin sur le bord du *Dnieper*, où n'ayant point de ressource, ils furent obligez de se rendre prisonniers de guerre.

Le Roi avoit passé ce fleuve avec bien de la peine & du danger; de toute son armée il ne lui demeura qu'une partie de ses Gardes du Corps, & les deux Généraux *Lagercron* & *Spaar*; le reste fut taillé en piéces ou fait prisonnier. *Mazeppa* avoit eu la prudence de se retirer en même tems que le Roi, & il lui conseilla d'aller à *Bender* *, forteresse des *Turcs*, située dans la *Tartarie*. Il envoya de là une Ambassade à *Constantinople* pour demander la protection du *Sultan*. Le *Czar* y en envoya aussi une pour demander qu'on lui livrât son ennemi.

Le *Czar* fit passer en *Pologne* & en *Livonie*, les troupes dont il n'avoit plus besoin, & s'aboucha avec le Roi *Auguste* qui se rendit vers la fin de cette année à *Thorn*, & après y avoir pris des mesures pour maintenir ce Monarque sur le Trône de *Pologne* où il étoit revenu, il retourna dans ses Etats, & fit une entrée triom-phante

* *Ou Tekin. Le mot de Bender signifie un tombeau, & peut lui avoir été donné à cause de quelque Prince qui s'y seroit fait enterrer. Cette signification fit croire quelque tems que le Roi de Suede étoit mort.*

phante à *Moscou*, menant avec lui des milliers de prisonniers *Suedois*, dont la marche ressembloit assez aux Triomphes des anciens Romains. La *Courlande* tomba aussi au pouvoir des *Russiens* qui obligérent les *Suedois* à s'en retirer. Ils se rendirent aussi maîtres de *Vybourg*, de *Riga*, de *Dunamunde*, de *Kexholm*, & de *Berne*, en 1710. & se virent enfin possesseurs de toute la *Livonie*. Ce fut alors que le Duc de *Courlande* fut rétabli dans ses Etats, en épousant la niéce du *Czar*. 1710.

Le séjour du Roi de *Suede* sur les frontiéres de *Turquie*, ne laissoit pas de causer de l'inquiétude à la Cour de *Moscou*. Ce Prince aidé des bons offices que lui rendoit le Kan des *Tartares*, engagea les *Turcs* à rompre le nouveau traité, sous prétexte que le *Czar* avoit fait élever quelques forts sur le *Don*, & qu'en poursuivant les *Suedois* qui fuyoient dans la déroute, on avoit violé le territoire des *Turcs* en *Moldavie*. Le *Czar* auroit bien voulu se dispenser d'une guerre qui ne l'accommodoit point, & qui étoit un obstacle aux conquêtes qu'il méditoit encore sur la *Suede*. Il s'offrit de donner au Roi un sûr passage dans ses Etats, sous l'escorte de quatre à cinq mille *Turcs*, & de lui procurer la même sûreté dans la *Pologne*. Cette offre fut inutile, & on en vint à une guerre ouverte. La *Valachie* & la *Moldavie* étoient pour le *Czar* à 1711. cause de la Religion, & ce Prince comptoit, avec apparence, de pouvoir tirer de grands avantages de cette guerre. Il s'avança vers la *Pruth*, sur l'assûrance qu'on lui donna qu'il y trouveroit assez de vivres, & dans le dessein de prévenir l'armée *Ottomane* : mais les *Turcs* sa hatérent, & passant la *Pruth*, tombérent sur le *Czar* plûtôt qu'il ne les attendoit. Il se trouva

va sans vivres entouré d'une nombreuse armée, & dans le même état où le Roi de *Suede* s'étoit trouvé à *Pultawa*. Il fut attaqué par les Infidelles que conduisoit le Visir en personne, & après une bataille très-sanglante qui dura trois jours consecutifs, à sçavoir le 11. le 12. & le 13. de Juillet 1711. Il se tira d'affaire par une négociation. Outre l'argent qu'il donna au Visir, cet Officier fit réflexion que malgré le grand nombre d'Officiers & de Soldats qu'il avoit perdus, il n'avoit encore pû enfoncer l'armée *Russienne*. Il craignit que s'il la mettoit au desespoir, il ne perdît la plus grande partie de son armée rebutée par les attaques inutiles, & en même tems les avantages que le *Czar* lui offroit. Il consentit donc à une tréve de deux jours, pendant laquelle on convint d'une paix à condition que le *Czar* rendroit *Asoff* aux *Turcs*, raseroit les autres forts des environs, laisseroit l'*Uckraine* en liberté, qu'il livreroit l'artillerie de campagne, & ne se mêleroit point des affaires de *Pologne*. En faveur de ces articles, on permit aux *Russiens* de se retirer librement, ce qu'ils firent sans differer. Le Vice-Chancelier *Schapiroff* & le jeune *Czeremetoff*, furent donnez en ôtage pour la sûreté de l'exécution des articles. Dans ce traité on ne fit aucune mention des interêts du Roi de *Suede*, parce que ce Monarque s'étoit brouillé avec le Visir par ses maniéres hautaines.

Cependant le *Czar* & son armée, étoient sortis d'embarras. Il y eut de la difficulté à l'égard de l'exécution du traité. *Asoff* étoit une place que la *Russie* ne rendoit qu'à regret, & les ôtages qu'elle avoit donnez eurent beaucoup à souffrir à *Constantinople* où l'on sçut bon gré au Roi de *Suede* d'avoir engagé la Porte

dans

dans une guerre qui avoit si bien tourné pour elle. *Asoff* fut enfin rendu en 1712. 1712.

Les *Turcs* charmez de cette conquête, oubliérent alors les promesses réïterées qu'ils avoient faites au Roi de *Suede*, de continuer la guerre en sa faveur, & de le comprendre dans le traité de paix. Ils ne focgérent point à dégager leur parole, & confirmérent la paix avec la *Moscovie*. Ils retinrent pourtant les ôtages, parce que le *Czar* ne retiroit point les troupes qu'il avoit en *Pologne*, & qu'il n'y avoit encore rien de reglé sur la maniére dont le Roi de *Suede* pourroit repasser de *Turquie* en ses Etats. Les *Turcs* avoient autant d'impatience d'être débarrassez de sa personne, qu'il en avoit peu de partir.

Jamais il n'étoit content de ce qu'on avoit offert pour faciliter son retour, tant qu'enfin en 1713. le Kan des *Tartares* résolu de le tirer 1713. de *Bender* de gré ou de force, l'attaqua à main armée avec de l'artillerie dans son quartier de *Warnitza* près de *Bender*, & ayant mis le feu à la maison où il s'étoit renfermé, l'obligea d'en sortir, & le fit conduire au Grand Seigneur qui étoit alors à *Andrinople*. On lui assigna ensuite son logement à *Demir-Tocca*.

Pendant que cet infortuné Monarque s'éloignoit de ses Etats, les *Russiens* s'emparérent d'*Abo*, & l'année suivante ils se rendirent maîtres de l'Isle d'*Aland* d'où ils se retirérent presque aussi-tôt. Ils prirent aussi *Nischlot* dans la 1714. Province de *Savolatz*, & firent de grands ravages dans le *Golphe* de *Bothnie*. On apprit enfin que le Roi de *Suede* s'étoit résolu d'abandonner le séjour de la *Turquie*, & qu'il étoit parti le 1. d'Octobre pour s'en retourner dans ses Etats, par la *Walachie*, la *Transilvanie*, la *Hongrie* &

l'*Allemagne*

l'*Allemagne*, & que le Roi *Stanislas* qui avoit été avec lui, avoit pris les devants pour se rendre à *Deux-Ponts*.

Les conquêtes que les Alliez firent en *Pomeranie*, furent dûës en partie à la valeur des troupes du *Czar*. Ce fut à elles que se rendit l'importante ville de *Stetin*, qu'elles remirent
1715. 1716. ensuite à Sa Majesté *Prussienne*, moyennant une somme que la *Suede* devoit lui rembourser au tems de la restitution à faire après la paix.

Une descente en *Schoone* projettée par les Alliez, obligea le *Czar* d'envoyer un corps de troupes dans le *Dannemarck*, pour s'y embarquer & faire le trajet avec celles de cette Couronne; mais des difficultez traversérent ce dessein, & les troupes *Russiennes*, vû la saison avancée, s'arrêtérent dans les Etats du Duc de *Meckelbourg*.

Comme ce Duc avoit épousé une niéce du *Czar*, & qu'il vouloit tirer sa noblesse de l'état d'indépendance qu'ella a usurpé, les Princes voisins qui la protegeoient, craignirent que le *Czar* ne voulût se servir de ses troupes pour secourir son neveu, à des conditions dangereuses pour la liberté de l'Empire. Ce fut la semence de la més-intelligence qui éclata ensuite entre lui & quelques-uns de ses Alliez.

Il manquoit encore aux voyages de Sa Majesté *Czarienne*, le plaisir d'avoir vû la *France*. Il employa l'année 1717. à ce voyage. La *Hol-*
1717. *lande* où il passa, le reçut avec éclat, & d'une maniére conforme à sa dignité qu'il ne dissimuloit pas alors, comme la premiére fois qu'il avoit été à *Amsterdam*. Il en partit pour *Paris* où le Duc Régent & toute la Cour lui rendirent des honneurs dont il eut lieu d'être satisfait. Il ne le fut pas moins de toutes les

observations

observations qu'on lui fit faire sur les Arts; & après avoir engagé à son service un grand nombre d'habiles gens dans toutes sortes de Professions, qu'il envoya à *Sant-Petersbourg*, il retourna dans son pays où l'attendoient les plus sensibles chagrins qu'un Souverain puisse éprouver.

Les raisons qu'il eut de dégrader son fils aîné, parce que non content de répondre mal à ses intentions qui tendoient à le rendre un Prince accompli, il s'étoit évadé de ses Etats, & caché dans les pays de Sa Majesté Impériale; ces raisons, dis-je, ont été renduës publiques, & les Manifestes sont entre les mains de tout le monde, aussi bien que les Informations que Sa Majesté *Czarienne* fit faire après le retour du *Czarowitz*, contre un grand nombre de personnes distinguées de l'un & de l'autre sexe, dont la plûpart périrent dans les plus affreux supplices, pour avoir conspiré contre la vie du *Czar*, en faveur de son fils. Ce Prince lui-même fut jugé digne de mort par tous les Conseils Ecclésiastiques, Civils & Militaires; & l'appréhension de la mort qu'il reconnoissoit avoir meritée, lui causa une apoplexie qui l'ôtant de ce monde, priva le *Czar* du plaisir qu'il auroit eu à lui pardonner.

Le Baron de *Gortz* ayant manqué son entreprise sur l'*Angleterre*, engagea une négociation 1718.
pour reconcilier la *Suede* avec le *Czar*. Il se tint à cet effet plusieurs Conférences dans l'Isle d'*Aland*. Les difficultez étoient fort grandes, cependant il y a apparence que la paix auroit été concluë sans la mort du Roi de *Suede*. Ce coup imprévû ayant causé la perte du Baron de *Gortz*, la Princesse qui succéda à la Couronne de *Suede*, ne se trouva point disposée à entrer

dans

dans les vûës des deux Monarques, & la guerre continua. En 1719. le *Czar* informé du traité qui étoit menagé entre la *Suede*, la *Grande Bretagne* & le *Danemarck*, voulut forcer la *Suede* à faire la paix aussi avec lui, & fit une irruption en *Suede*, où ses troupes ravagérent toute une grande étenduë de pays; mais cette Couronne contente d'avoir appaisé l'*Angleterre* & le *Danemarck*, aux dépens des Duchez de *Brême* & de *Vehrde*, refusa de s'accommoder. Peut-être que le Congrès de *Brunswick* que l'on promet depuis tant d'années, rétablira une paix solide dans le Nord.

1719.

CHAPITRE XIV.

DE

L'EMPIRE OTTOMAN

OU DE

LA TURQUIE.

IL y auroit de l'extravagance à chercher l'Origine des *Turcs* dans *Turcus* Prince imaginaire de la Race de Priam. Il est plus raisonnable de dire, que c'est une partie des Scytes, qui se sont mêlez avec les *Sarrazins*. Ces derniers qui étoient un peuple originaire d'*Arabie*, & accoûtumez à vivre de *Brigandage*, comme le marque assez leur nom qui ne signifie autre chose que *Brigands*, commencerent à se faire connoître dans le Ve Siecle. *Terebon* fils d'*Aspectus*, l'un de leurs Chefs ayant été miraculeusement guéri d'une *paralisie* embras-

sa

VOLHYNIE
Kyovia
Pruzaslow
Rusnow
PET TARTARIE
Braclaw
Dassow
Oczakow
Vienne
Presbourg
Lanara I.
BESARABIE
Bialogrod
MER NOIRE, ou PONT EUXIN
Danube R.
Varna
Axipoli
Stagnara
Constantinopoli
Fanar
Adrianopoli
Selimbria
ROMANIE
Gallipoli
Mer de Marmara
Lampsaco
Avido
Troja
Sesto
Tasso I.
Stalimene I.
PART D'ASIE
ARCHIPELAGUE
Medina
Metellino I.
Scio I.
TURQUIE en Europe
Par Geo



sa la Religion Chrétienne, & son exemple fut un puissant motif à son peuple de l'imiter. Ainsi les *Sarrazins* furent Chrétiens jusqu'à ce que * *Mahomet* leur eut donné sa Religion qu'il composa des idées mal digerées, qu'il se forma sur les Conversations d'un Moine *Jacobite*, & d'un autre *Nestorien*, & des rêveries d'un Juif, qui étoit fort de ses amis. Les tours de
souplesse dont il usa pour s'ériger en Prophê- 611.
te, & plus encore la terreur que répandit par tout la reputation de ses armes, lui facilitérent les moyens de faire recevoir sa nouvelle Religion dont le seul article de foi, est *qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & que Mahomet est son Prophéte*. Après sa mort ses Successeurs que l'on appella *Caliphes*, étendirent leurs Conquêtes, & se rendirent maîtres d'une grande étenduë de Païs. Il s'en étoit même détaché un grand nombre de Souverainetez, qui avoient chacune leur *Soudan* particu-
lier, comme la *Babilonie*, l'*Egypte*, l'*Affrique*, 1030.
&c. lors que les *Turcs*, sortis du *Turquestan* leur ancienne Patrie, inondérent l'*Asie* & l'*Affrique*; & après avoir vaincu les *Sarazins*, embrassérent leur Religion *Mahometane*. Ils réduisirent les Califes à n'être plus que les dépositaires, & les interpretes de l'*Alcoran*. Nous n'avons rien de fort certain de la famille qui occupe aujourd'hui le Trône Impérial de *Turquie*, dès que l'on veut remonter au-dessus de *Soliman*, qui se voyant chassé de son païs par ses ennemis, se retira dans l'*Asie* mineure. Son fils nommé ** *Erdaguel* alla offrir ses services à *Aladin*

* *Les Turcs prononcent Mohammed.*

** *D'autres l'appellent Ortogrul, d'autres disent Ortogule.*

Aladin III. *Sultan* de *Cogni*, qui l'employa dans ses armées & dans ses Conseils. Otto-man, son fils, herita de sa faveur, & fut le prémier Souverain de sa Maison & la tige d'où sont descendus les Empereurs *Ottomans*. Après la mort de son bienfacteur, il se rendit maître de la *Phrigie*, de la *Galatie*, & de la *Cappadoce*.

Ottoman I.

Il prit aussi la ville de *Pruse* Capitale de *Bithinie*, après un siége fort vif & fort opiniâtre. De sorte qu'il vérifia par ses conquêtes cet Oracle qui étoit fort ancien: qu'on verroit s'établir en *Bithinie* des Loups, qui raviroient ensuite le Sceptre de *Constantinople*; ce qui a été accompli à la lettre dans sa posterité. La Capitulation de *Pruse* fut mal gardée, car lors que les habitans voulurent sortir de la ville, il leur fit ôter leurs enfans, sous prétexte qu'il faloit les laisser croître, jusqu'à ce qu'ils fussent en âge de resoudre eux-mêmes, & de dire s'ils aimoient mieux suivre leurs parens ou rester avec les *Turcs*. Le peu de citoyens qui restérent, furent punis de la trop longue resistance qu'ils lui avoient faite, par la double Capitation ou *Caratch* qu'il leur imposa; & leur ville devint la Résidence de la Monarchie *Ottomane*. Il eut pour successeur son fils Orcan dont l'humeur belliqueuse déjà signalée par quantité de prodiges de valeur, l'emporta sur le droit d'aînesse de ses freres. Il profita de la désunion de la famille Impériale des *Grecs*, & des troubles intestins qui désoloient leur Etat; il conquit *Nicée*, *Nicomedie*, & la plûpart de la *Natolie*. Ce fut lui, dit-on, qui institua le Corps des * *Janissaires*. Il fut tué dans

Orcan I.

* *La plûpart des écrivains attribuent cette institution*

dans une bataille contre les *Tartares*, après trente-deux ans de Regne. Les Historiens ne s'accordent pas sur le nom de son Successeur : quelques-uns veulent que ce soit *Soliman*, d'autres assurent qu'il périt du vivant même de son pere, par le malheur qu'il eut de tomber de cheval étant à la chasse.

Ainsi ils mettent immédiatement AMURATH, second fils d'*Orcan*, après lui & placent à la fin d'un Regne, & au commencement de l'autre les Evenemens que les autres rangent sous *Soliman* : nous suivrons l'opinion la plus suivie. *Amurath* étendit l'Empire *Turc*. Sorti d'*Asie* avec ses troupes, il tomba sur la *Grece*, & se servit de quelques vaisseaux des *Genois*, qui pour profiter d'un Ducat qu'il leur donna par tête pour le passage, lui vendirent les Chrétiens leurs fréres & causérent à la Chrétienté une perte irreparable. Leur execrable avarice lui fournit le moyen d'enlever *Gallipoli*, & quelques autres places, avant qu'on le crût si près. Cette conquête fut bientôt suivie de celle de *Philippopoli* & d'*Andrinople*. Cette derniere fut prise par l'imprudence d'un Pâtre, qui allant chercher quelque chose dans la campagne, grimpa par dessus les murailles

titution à Ottoman, quoi qu'à proprement parler, les Janissaires doivent leur plus grand éclat à Amurath, qui leur accorda de grands Privileges, & leur donna des régles pour leur Discipline, & des fonds pour leur entretien. Cette milice étoit formée au commencement des enfans des Chrétiens, peut-être de ceux de Pruse quand ils furent grands. Il faudroit au reste prononcer le mot de Janissaire Yengi-tcheri, c'est-à-dire, nouveau Soldat.

railles de la ville, & montra le chemin aux *Turcs*, sans y penser. *Amurath* y transporta sa Residence, & s'appliqua ensuite à envahir *Sagara*, *Siros*, *Apollonie* & *Nizza*. L'*Albanie* & la *Bosnie* furent ravagées.

Les Princes de *Servie* & de *Bulgarie*, eurent beau lui opposer quelques troupes, pour tâcher d'interrompre ses conquêtes. Leur cavalerie effrayée par l'aspect & par l'odeur des chameaux, mit le desordre dans leur armée, & causa la perte de cette journée. *Lazare*, Prince de *Servie*, resta mort sur le champ de Bataille : un de ses domestiques sensiblement penetré de ce malheur, se rendit au quartier d'*Amurath*, demanda à lui reveler quelque secret important, & le perça d'un coup de poi-
1383. gnard, & vangea ainsi son maître. C'est, dit-on, la raison pour laquelle personne n'est admis à l'Audience du *Sultan*, que deux *Capougi-Bachis* ne lui tiennent les mains. Quoique d'autres veuillent que cette coûtume soit venuë de ce que * *Bajazeth* II. fut poignardé par un *Dervisch*. *Amurath* fut l'instituteur de la fameuse Milice des *Spahis*, qui sont l'Elite de la Cavalerie *Turque*. Il assigna pour leur entretièn une partie de ses conquêtes & leur donna des *Timars*, qui sont des terres données à condition de servir à la guerre, & d'y mener avec soi un nombre de Soldats proportionné au revenu dont on joüit. Il est, dit-on, aussi le premier

* *Je ne sçais où le continuateur Allemand a pris ce fait. Bajazeth II. fut empoisonné par son Medecin, & Bajazeth I. mourut esclave de Tamerlan ; ainsi j'ignore de quel Bajazeth il veut parler.*

prémier qui se soit servi d'un † Grand *Vizir*. Il eut pour Succeſſeur *Bajazeth* ſon fils, dont les armes remportérent d'abord de grandes victoires ſur les Chrêtiens, à quoi la diſcorde des *Grecs* contribua beaucoup. Car *Andronic* & *Emanuel Paleologues* cherchant à ſe depouiller mutuellement de l'Empire, le prémier alla implorer le ſecours de *Bajazeth*, & lui promit de lui ceder en ce cas la ville de *Philadelphie*, avec un tribut annuel. L'oncle qui étoit bien aiſe de mettre *Bajazeth* dans ſon parti & plus en état de lui tenir ce que ſon neveu lui offroit, fit aiſément pancher le *Barbare* de ſon côté, & ne fit aucune difficulté de lui préſenter un Tribut de trente mille Ducats par an, & de le mettre en poſſeſſion de cette place. Les habitans refuſérent de conſentir au honteux ſacrifice qu'il faiſoit de leur liberté, & cet indigne Prince fut obligé de les aſſiéger, & de conquérir leur ville par la force, avant que de la livrer aux infidelles. *Bajazeth* réduiſit auſſi les *Bulgares*, & tua leur Prince de ſa propre main dans le combat, de là il ſoumit l'*Armenie* & repaſſant en *Europe*, ſaccagea cruellement l'*Albanie* & la *Boſnie*. L'Empereur *Sigiſmond*, qui étoit pour lors Roi de *Hongrie*, reſolut d'attaquer les Turcs, avant que leur puiſſance ſe fût plus affermie dans ſon voiſinage. Il aſſembla une Armée de quatre-vingt mille combattans dans laquelle ſe trouvoit un grand nombre de François. Il ſe tenoit ſi ſûr de

† *Nous voyons que cette ſorte de prémiers Miniſtres eſt très-ancienne chez les Orientaux, par l'exemple d'Aman ſous le Regne d'Aſſuerus ; & même de Joſeph ſous Pharaon.*

de la Victoire, qu'il lui échapa de dire qu'il ne craignoit rien, & que quand même le ciel tomberoit, les Lances de sa Cavalerie suffiroient pour le soutenir. Rempli de ces imaginations flateuses il alla assiéger *Nicopoli* ; *Bajazeth* fondit sur lui tout à coup, attaqua l'avant-garde, composée de la fleur de la Noblesse Françoise, qui n'étant pas bien secondée, fut aisément enveloppée, & défaite malgré sa valeur, par le grand nombre des *Barbares*. Les *Hongrois* effrayez prennent la fuite, & le vainqueur taille en piéces un grand nombre de Fuyards ; *Sigismond* lui-même a bien de la peine à se sauver dans un esquif. Il
1396. perit en cette Bataille autour de vingt-mille Chrétiens, mais la perte des *Turcs* fut de soixante mille hommes. Après cette Victoire, rien ne paroissoit impossible à *Bajazeth* ; il alla assiéger *Constantinople*, mais son bonheur l'y abandonna. Le *Tartare* * *Tamerlan* jaloux de la gloire qu'il s'étoit acquise, irrité d'ailleurs de ce que *Bajazeth* avoit osé dépouiller quelques Princes de *Caramanie* ses Alliez, tomba en *Natolie* avec une armée formidable & renversa par une seule bataille la fortune de l'orgueilleux *Ottoman*, elle se donna dans la plaine qui s'étend depuis Ancire jusqu'au Mont *Stella*, au lieu même où Pompée défit autrefois *Mitridate*. *Bajazeth* y perdit son armée & sa liberté. Tombé entre les mains de *Tamerlan*, il fut enfermé dans une ** Cage de Fer. Quand

** Ce mot est corrompu de Timur Lenck, ou Timur le Boiteux.*

*** Toutes ces Cruautez n'ont rien de vrai, elles ont été imaginées par les Grecs, qui haïssoient Bajazeth.*

Quand son vainqueur montoit à cheval il faloit que *Bajazeth* se courbât pour lui servir de *Marchepié*, & il n'avoit point d'autre nouriture que ce qu'on lui jettoit sous la Table, & les miettes qu'il ramassoit avec les chiens. Sa femme même fut reduite à servir *Tamerlan* à Table, & à lui verser à boire toute nuë. De là vient que les Empereurs *Turcs* jusqu'à *Soliman* le Magnifique, n'ont point eu de femmes legitimes & n'ont voulu se servir que de Concubines, pour ne plus tomber dans la même ignominie que *Bajazeth*; quoique d'autres en donnent une raison differente. Ce malheureux Prince se cassa enfin la tête de desespoir contre les barreaux de sa Cage. On dit qu'il ordonna que les Juges ne prendroient rien des Parties pour leur peine, mais qu'ils seroient payez du trésor public.

Les malheurs dont sa défaite fut suivie, ne se bornérent pas à sa personne, ses enfans se disputérent les armes à la main le triste débris de ses Etats; jusqu'à ce qu'enfin MAHOMET qui avoit été quelque-tems caché dans la Maison d'un artisan dont le metier étoit de faire des cordes de Luth, s'empara de la succession de son pére, ou plûtôt de ses freres, qui venoient de se détruire l'un l'autre. *Emanuël* Empereur MAHOMET I.

jazeth. Tamerlan le traita au contraire avec beaucoup de douceur & d'humanité. Ce Prince Tartare avoit l'esprit enjoué; un jour il fit un éclat de rire, Bajazeth lui ayant demandé dequoi il rioit; je ris, dit-il, de la bizarerie de la Fortune d'avoir été prendre un borgne, & un boiteux pour leur soumettre la plus grande partie de l'Univers. Bajazeth avoit perdu un œil.

pereur de *Constantinople* lui aida à conquerir ses Etats, & par reconnoissance *Mahomet* lui permit de bâtir une forte muraille de six milles de long, près de Corinthe, à l'entrée de l'*Isthme*, pour la sureté de son païs. Il fit la guerre avec la plûpart des autres Princes Chrétiens, quoique le succès ne répondît pas toûjours à sa bravoure. Les *Venitiens* lui détruisirent sa Flotte à la hauteur de *Gallipoli*, & le forcérent à faire la paix en s'obligeant qu'aucun vaisseau *Turc* ne passeroit le détroit de ce nom. Qu'en cas de Contravention, il seroit de bonne prise. *Lampsaque* leur fut aussi cedé, moyennant une somme d'argent payable tous les ans. Il donna de rudes attaques aux petits Souverains qui regnoient alors dans la *Morée*; dans l'impossibilité où ils se trouvoient de garantir leurs Etats, ils aymérent mieux les livrer aux *Venitiens*, que de les voir passer entre les mains des *Barbares*. La Princesse de *Valonna* en *Albanie*, lui livra sa ville par une espece de vente. Il réduisit les *Bulgares* sous son obéïssance, & força les Princes de *Caramanie* à recevoir le joug. Après tant d'heureux succès il ne tarda guére à violer la Paix qu'il avoit jurée aux *Venitiens*, & par une frivole interprétation du traité il prétendit, que n'y étant parlé que de la Mer, il ne regardoit que la navigation, & lui laissoit toute la liberté d'étendre ses conquêtes par Terre. Sur ce beau prétexte il envahit *Tessalonique* Capitale de la *Macedoine*.
1410. *Andronic* l'avoit cedée aux *Venitiens*, parce que l'éloignement ne lui permettoit pas de la secourir en cas qu'elle fût attaquée; mais le Gouverneur qu'ils y avoient mis, la rendit au *Turc* par lâcheté. D'autre part il rendit à l'Empereur de *Grece* tout ce que ses prédecesseurs avoient

avoient pris dans la *Morée*; c'est ainsi qu'il le recompensa du service qu'il lui avoit rendu, en faisant arrêter dans ses Etats *Mustapha* son frere, & son Competiteur qui y étoit venu chercher une retraite. Il mourut la même année.

AMURATH son fils eut de tems en tems des revers capables de ruiner ses affaires, mais sa prudence lui aida toûjours à les réparer, & il ne laissa point malgré les coups que la Fortune lui porta, d'étendre fort loin les limites de l'Empire *Ottoman*. Le commencement de son regne fut agité de guerres civiles, causées par les intrigues de son oncle *Mustapha* qui vouloit usurper le Trône. L'Empereur de *Grece* l'avoit laissé échaper, quoi qu'*Amurath* lui eût offert tout le païs d'autour *Gallipoli*, & un présent de deux cents mille Ducats, afin qu'il le lui livrât. Mais l'infortuné *Mustapha*, ne joüit pas long-tems de sa liberté, *Amurath* le chassa bien-tôt d'*Andrinople*, & l'ayant fait prisonnier, le fit étrangler. *Mustapha* avoit un fils qui à la solicitation des *Grecs* prit les armes, tenta de vanger la mort de son pere, & ne fit que hâter la sienne. *Constantinople* pensa payer cher les mauvais offices que son Empereur avoit voulu rendre à l'*Ottoman*; il l'assiégea, & quoiqu'il n'eût point le bonheur de s'en rendre maître, il obligea néanmoins son ennemi à raser cette muraille qui avoit été bâtie à l'*Istme* de *Corinthe*, du consentement de *Mahomet* I. & ne lui donna la paix qu'à ce prix. L'évenement fit voir bientôt qu'en faisant raser cette muraille, il avoit voulu que la *Grece* elle-même lui ouvrît le chemin d'un païs qu'il avoit dessein d'envahir. En effet il ne tarda gueres à conquerir une partie de la

AMURATH II.

Morée, & tournant ensuite tout l'effort de ses armes sur la *Bulgarie*, il prit *Semendria*. La reddition de cette importante forteresse fit tomber en son pouvoir les deux fils du Despote de *Servie*, qui y étoient renfermez comme dans le lieu le plus sûr de tout le Païs, & il leur fit crever les yeux, contre la foi publique. Il ajoûta à cette conquête celle de beaucoup de places de la *Servie*, de la *Rascie*, & de la *Valachie*. Il contraignit le Prince de *Bosnie* à lui payer un tribut annuël de vingt-cinq mille écus.

Il assiégea même *Veissembourg* en *Transilvanie*, sous prétexte que le Roi de *Hongrie* avoit donné secours aux *Bulgares* contre lui. Mais la valeur de *Jean Hunniade* * fut une Digue inébranlable que ce torrent ne pût renverser. *Amurath* honteusement repoussé reconnut après la perte de plusieurs batailles, le tort qu'il avoit eu de s'attirer un si dangereux ennemi. La bataille qu'il perdit proche *Sainte Sophie*, lui couta trente mille de ses meilleurs Soldats qui demeurerent sur la place, sans compter un grand nombre de prisonniers, & pour comble de disgrace le Prince de *Caramanie* ** prit ce tems pour secoüer le joug. Tant de malheurs le rendirent plus traitable, & il se hâta de conclure une tréve de dix ans avec *Ladislas*, Roi de *Pologne*, par laquelle le *Turc* demeura

* *Hunniade étoit Vaivode, ou Gouverneur de Transilvanie & General des Armées de Ladislas Roi de Hongrie. Son fils Mathias Corvin fut Roi de Hongrie & de Boheme. Hunniade fut le Prince Eugene de son tems.*

** *Province de la Natolie.*

demeura maître de la *Bulgarie* ; mais il fut obligé de se desaisir de toutes les places qu'il avoit prises en *Servie* & en *Rascie*, & de les rendre aux differents Princes qu'il en avoit depouillez, ce qui fut executé. Délivré de cette guerre, il prit ce tems pour mettre à la raison le Prince de *Caramanie*, en quoi il réüssit, car ce dernier se voyant le plus foible, conjura la tempête par sa soumission, & par les conditions fâcheuses qu'il accepta. *Ladislas* séduit par les persuasions du Cardinal *Julien*, Legat du Pape, viola cette tréve sans aucun sujet, quoiqu'il n'eût qu'une armée de vingt-mille hommes tout au plus. *Dracula* Prince de *Valachie* eut beau lui représenter, pour le détourner de son funeste dessein, que les troupes qu'il avoit avec lui, n'égaloient pas la suite qu'un *Monarque Ottoman* a coutume de mener avec lui pour une simple partie de chasse, toutes ces raisons si sages n'empêchérent point *Ladislas* de livrer aux *Turcs* une sanglante bataille près de *Varne* & comme il se menageoit peu, il perit avec quatorze mille hommes de ses troupes, & les Infidelles en perdirent plus de trente mille. *Amurath* fut moins heureux 1444.
contre *Scanderbeg*, Prince d'*Epire*. Ce jeune heros avec une poignée de Soldats, arrêta la formidable puissance des *Turcs*, & remporta même sur elle plusieurs Victoires, en divers combats qu'il osa lui livrer en pleine Campagne. *Amurath* crut se delivrer tout d'un coup de cet ennemi, en assiégeant *Croïe* sa Capitale, mais la honte & la douleur qu'il eut d'être obligé d'en lever le siége, furent la cause de sa mort. Il disciplina les *Janissaires*, & 1451.
leur donna des réglemens qui ont acquis à cette Milice la réputation qu'elle a euë depuis.

Il ordonna qu'elle ne seroit formée que des enfans de tribut, tristes Victimes que les Chrétiens étoient forcez de sacrifier à l'avarice de leur vainqueur, faute d'être en état de lui payer en argent les sommes immenses qu'il exigeoit d'eux.

MAHOMET II. Son fils MAHOMET le plus grand conquerant qu'ait eu la Monarchie des *Turcs*, lui succeda ; il poussa ses conquêtes plus loin qu'aucun de ses predecesseurs ; il fit son apprentissage de la guerre contre *Scanderbeg*. Ce Prince des *Albanois* rompit à la verité toutes les mesures de *Mahomet*, & l'obligea de lever deux fois le siége de *Croïe* sa capitale, & de lui quitter enfin la partie. Le *Turc* lassé d'attaquer toûjours inutilement un heros dont il ne pouvoit point trouver le foible, tourna ses armes contre la capitale de l'Empire *Grec*.
Le 29. Mai 1453. *Constantinople* après une résistance qui ne servit qu'à rendre son malheur plus certain, fut prise d'assaut, & l'Empereur *Constantin Paléologue* périt lui-même dans le saccagement de sa ville, & avec lui l'Empire *Grec*. L'effroi qui se répandit dans toute la *Grece*, fut si grand que vingt-huit autres villes se rendirent au vainqueur sans coup ferir. Il songea ensuite à étendre les limites de son Empire du côté de *Hongrie*, & assiégea *Belgrade* ; mais la valeur d'*Hunniade* secourut ce Royaume chancelant, & *Mahomet* fut repoussé avec perte de qua-
1456. rante mille hommes. Les Chrétiens ne triompherent pas long-tems de ce bonheur, *Hunniade* le *Fleau*, & la terreur des *Turcs*, avoit reçû dans le dernier assaut une blessure dont il mourut peu de tems après. *Mahomet* fut plus heureux du côté de *Trebisonde*, il prit la Capitale, & fit égorger l'Empereur *David Comné-*

ne,

ne, avec ses enfans, contre la parole donnée.
Il semble que Dieu l'appellât à exterminer les 1461.
Empereurs *Grecs*, dont la perfidie & l'inhumanité avoient lassé depuis tant de siécles sa bonté, & sa patience. Les *Venitiens* eurent leur tour. Le *Sultan* se rendit maître d'*Argos*, de *Patras*, & de *Corinthe*. Mais *Napoli* de *Romanie* évita par une heureuse résistance le joug qu'il lui préparoit. De là il marcha contre *Négrepont* à la prise de laquelle il perdit quarante mille hommes. Il s'en vengea sur le Provediteur *Erizzo*, qui la défendoit pour les *Venitiens*, & il le fit fendre en deux par la moitié. Cette action barbare n'empêcha point la ville de *Scutari* de soûtenir deux vives attaques qu'il lui donna. La premiére emporta vingt-mille *Turcs* & la seconde cinquante-mille. Il ne réüssit pas mieux au siége de *Lepante*. Mais la mort de *Scanderbeg* le délivra d'une grande inquietude & fit retomber *Croïe* sous la domination *Ottomane*. Les *Venitiens* ne demeurerent pas oisifs. Leur flotte prit l'Isle de *Lembro*, & la ville d'*Athenes*.

Elle rétablit le Prince de *Caramanie* dans ses Etats, saccagea la ville de *Smirne*, & brûla les Magazins que les *Turcs* avoient à *Gallipoli*. Il est assez étonnant de voir que de si heureux succès ne purent engager aucun des Princes Chrétiens à donner à la République de *Venise*, des secours assez efficaces, pour affoiblir l'ennemi commun. Voyant qu'elle n'en étoit presque point aidée, & que ses forces seules ne suffisoient pas contre une Nation déja victorieuse de tant d'autres peuples, qui venoit encore tout récemment de triompher d'*Ussum Cassan* Roi de *Perse* qui avoit fait esperer une puissante diversion, elle se résolut à faire la

 paix,

paix, quoiqu'à des conditions rigoureuses. Non seulement elle renonça à tout ce qu'elle avoit pris, mais il falut encore abandonner l'Isle de *Lemnos*, la ville de *Scutari* en *Albanie*, & celle de *Tenaro* dans la *Morée*, & s'engager à un tribut de quatre-vingt mille Ducats, pour avoir la liberté de la navigation dans la Mer *Noire*. *Mahomet* fit une tentative sur l'*Isle* de *Rhode*, qui ne lui réüssit point. *Achmet Bassa* ayant pris avec lui une partie de la flotte *Turque*, tomba à l'improviste sur la ville d'*Otrante* dans la Pouille, & s'y fortifia; toute l'*Italie* en fut allarmée. *Ferdinand* Roi de *Naples*, assiégea aussi-tôt la ville, mais comme la garnison étoit de huit mille hommes des meilleurs Soldats qu'eussent les *Turcs*, la réussite de son entreprise eût été fort incertaine, sans la mort de *Mahomet* qui rendit le courage à l'*Italie*, & le calme à toute l'*Europe*. Il ordonna en mourant que l'on mît sur son tombeau une inscription dans laquelle il fût marqué, que si la mort ne l'en eût pas empêché, son dessein étoit de subjuguer *Rhode*, & l'orgueilleuse *Italie*. Dès que la garnison d'*Otrante* apprit sa mort, elle perdit courage, & ne songea plus qu'à rendre la place par une bonne capitulation que les Chrétiens tinrent fort mal. [Il faut remarquer qu'*Amurath* II. avoit été marié solemnellement avec la *Despœne Marie*, & qu'il vivoit encore, lorsque *Mahomet* II. épousa la fille du Roi de *Turcomanie*; Monsieur *Guillet* qui a donné la vie de *Mahomet* II. décrit les particularités de ces deux mariages, qui détruisent le prejugé vulgaire; que les *Sultans* ne se marient plus depuis les prétendus outrages que *Tamerlan*, fit, dit-on, à la Sultane de Bajazeth.]

BAJA-

BAJAZETH & *Zizime* que d'autres appellent *Gémès*, se disputérent le Trône. Le prémier l'emporta sur son frére, qui se refugia chez le Grand maître de *Rhode*. L'Ordre appréhendant que cette retraite ne fournît au *Sultan* un prétexte d'attaquer l'Isle encore une fois, envoya *Zizime* en *France*, d'où il passa à *Rome*. BAJAZETH.

Bajazeth payoit, dit-on, sa pension au Pape Alexandre VI. durant quelques années, jusqu'à ce que *Charle* VIII. Roi de France ayant entrepris la conquête de *Naples*, le Pape résolut de le lui donner, parce que *Charle* après la réduction de ce Royaume, songeoit à attaquer les *Turcs*, & qu'un frére du *Sultan*, auroit pû être fort utile à ses desseins. Mais comme 1488.
Zizime mourut, lors qu'on s'y attendoit le moins, la mauvaise réputation qu'avoit ce Pape, & l'étroite liaison qui étoit entre lui & *Bajazeth*, firent qu'on le soupçonna d'avoir empoisonné ce jeune Prince. Le commencement du Regne de *Bajazeth*, fut signalé par la défaite d'*Ibrahim* Prince de *Caramanie*, dont les Etats furent incorporez à l'Empire Turc. Mais il s'attira sur les bras *Cathbey* Soudan d'*Egypte*, qui avoit pris *Ibrahim* sous sa protection. *Cathbey* attaqua l'armée *Ottomane* proche le * *Jasso*; cette action fut très-sanglante & coûta la vie à vingt-mille *Mamelucs*, mais les *Turcs* y perdirent près de soixante mille hommes. Consterné de cette affreuse défaite, *Bajazeth* rabattit beaucoup de sa premiére fierté, & pour obtenir la paix dont il avoit un extrême besoin,

* *Le Jasso ville de Caramanie est l'ancienne Issus où se donna le second combat d'Alexandre contre les Perses, selon Hubnert.*

besoin, il ceda au *Soudan* * *Tarse* & *Adena.*
1484. D'un autre côté il prit la ville de *Montcastro* en
1493. *Bessarabie* **. Un de ses Généraux gagna une Victoire sur les *Hongrois*, dont sept mille demeurerent sur la place. On leur coupa le nez à tous & on envoya tous ces nez à la Cour *Ottomane*, pour marque de la réalité de cet avantage.

1497. *Bajazeth* commença la guerre contre les *Venitiens*, à la solicitation de *Loüis Sforce*, & prit *Lépante*, *Modon* & *Coron*. Il s'empara de *Durazzo* dans l'*Albanie*. Les *Venitiens* à leur tour se rendirent maîtres des Isles de *Cephalonie* & de *Sainte Maure*. Mais cette guerre ne dura que trois ans, & la paix se fit à condition que le *Turc* garderoit *Durazzo*, *Modon*, *Coron* & *Lepante*; qu'on lui rendroit *Cephalonie*, & que *Sainte Maure* demeureroit aux *Venitiens*. Le *Sultan* n'ayant plus rien à craindre de leur part, retomba sur la *Perse*, mais bien que ses Généraux eussent eu le dessus en deux actions, il n'eut point l'avantage d'y faire de grands progrès, à cause des séditions qui se formérent contre son gouvernement. Ce Prince étoit attaqué d'une goute très-douloureuse, & cette maladie

* *Ce sont deux villes voisines dans la Natolie, la premiére est la Patrie de l'Apôtre S. Paul. Notre Auteur écrit l'autre Aden; mais il se trompe. Aden est une ville de l'Arabie Heureuse, & Adena est une ville sur la Riviere de Malmistra assez près de Tarse.*

** *La Bessarabie est une Province de la petite Tartarie. Bender si fameuse par le sejour de Charle XII. Roi de Suede est une des villes de cette Province.*

maladie lui rendit les travaux de la guerre insupportables. Il aimoit mieux se renfermer dans son appartement où il ne s'occupoit que de la lecture des écrits d'Averroés, le plus celebre Médecin qu'il y eût entre les *Arabes.* Les troupes furent négligées. Cette conduite lui aliena les gens de guerre, & donna à son second fils *Selim*, le prétexte de se révolter contre lui. Animé par l'esperance qu'il avoit de tirer de grands secours du *Kan* des *Tartares*, dont il avoit épousé la fille, il mit dans ses interêts les *Janissaires* déjà prévenus en faveur de son courage & entreprit de détrôner son Pére. Cet attentat lui réussit fort mal ; car son parti ayant été défait proche *Ciorlo* *, il eut lui-même bien de la peine à se sauver, & la legereté de son cheval l'empêcha de tomber entre les mains de *Bajazeth*, qui lui eût fait un mauvais parti. Mais *Achmet* son aîné s'étant aussi révolté à son tour, le *Sultan* fut forcé de rappeller *Selim*, parce que les Soldats réfusoient de se battre contre *Achmet*, s'ils n'étoient commandez par un des fils de leur Empereur. *Selim* n'eut pas plûtôt paru, que toute l'armée se rangea de son côté. Il prit ce moment pour se faire déclarer Empereur, & de peur qu'il ne prît envie à son Pere de le deposséder, il le fit empoisonner par son Médecin qui étoit Juif.

SELIM.

Dès que SELIM se fut emparé du Trône par un parricide, son prémier soin fut de se défaire d'*Achmet* : les deux freres se livrérent bataille, & après un combat fort acharné, *Achmet* fut vaincu, & mené prisonnier à son frere *Selim* ;

* *Ville située entre Andrinople & Constantinople.*

Selim, qui le fit étrangler sur le champ. Il fit un pareil traitement à *Cockout* son autre frere, & à sept autres Princes de la famille *Ottomane*. Après avoir ainsi prévenu les séditions qu'on auroit pû former en leur faveur, il marcha contre *Ismaël* Roi de *Perse*, qui avoit donné retraite au second fils d'*Achmet*, nommé *Amurath*, à qui il avoit fait épouser sa fille; quoique *Ismaël* eût lui-même sacrifié son gendre à la jalousie de *Selim*, dès qu'il vit que son parti étoit le plus fort, cette barbarie ne le toucha point, & il ne pût éviter d'en venir à une bataille. Sa Cavalerie qui n'étoit point accoutumée au bruit de l'artillerie se rompit d'abord, seize mille Persans demeurerent sur la place. Mais les *Turcs* perdirent encore plus de monde, car le nombre de leurs morts se monta à cinquante mille. D'autres disent qu'il y perit vingt mille Persans, & trente mille *Turcs*. Les *Turcs* se soumirent aussi la ville de *Tauris*, mais faute de munitions ils furent contraints de l'abandonner & de regagner l'Eufrate. Cette retraite leur couta beaucoup de monde, & les Persans les incommodérent extrémement. Le *Taurus*, avec une certaine étenduë de païs aux environs de cette Montagne, formoit alors
1515. une Souveraineté. *Aladule* à qui elle appartenoit avoit témoigné pendant cette guerre quelque jalousie de ce que les *Turcs* s'agrandissoient trop dans son voisinage. Il n'en falut point davantage à *Selim*, pour l'attaquer. Aladule fut vaincu & fait prisonnier du *Sultan* qui lui fit couper la tête, & s'empara de tout son Païs.

Campson Gauri Soudan d'*Egypte* eut aussi son tour, il s'étoit allié avec le Persan contre *Selim*, qui n'eut pas moins de bonheur contre lui. L'*Ottoman* ayant pratiqué un de ses principaux

cipaux Généraux nommé *Caterbeg*, mit son armée en déroute après un combat opiniâtré, qui se donna près d'*Alep*; le *Soudan* lui-même en fuyant tomba de cheval, & fut écrasé sous les pieds de ceux qui le suivoient. *Alep*, *Damas*, *Tripoli*, *Baruth*, *Sedon*, *Antioche*, *Gaza*, & plusieurs autres places se rendirent au vainqueur. *Tomom-Bei* que les *Mameluсs* élurent à la place de *Campson*, continua cette guerre avec un succés fort douteux. La bataille qui se donna près de *Matarée* fut décisive; *Sivan Bacha*, Général des troupes de *Selim* y démeura, mais après une vigoureuse résistance les *Mamelucs* furent mis en déroute. Après avoir envoyé une partie de ses troupes à leur poursuite, *Selim* marcha droit vers le *Caire* qui se rendit, & *Tomom-Bei* ayant été attrapé fut amené à ce *Sultan* qui le fit pendre. Ainsi finit la puissance des *Mamelucs*, & le Trône d'*Egypte* qu'ils avoient rempli depuis plus de deux cens soixante-ans, devint une dépendance de l'Empire *Turc*. *Selim* se préparoit à tourner ses armes contre les Chrétiens, il avoit dessein d'enlever l'Isle de *Rhode* aux Chevaliers de *Saint Jean de Jerusalem*, ou peut-être d'envahir l'*Italie*. Il est certain que tous les Princes Chrétiens, dont les terres étoient à sa bien-séance, ne voyoient qu'avec beaucoup de frayeur le prompt agrandissement de *Selim*, & le Pape les exhortoit à déposer leurs haines mutuelles, & à se liguer tous pour attaquer les *Turcs*, par trois endroits tout à la fois; lorsqu'ils reçurent l'agreable nouvelle de sa mort. Le projet tomba de lui-même, d'autant plus que les Princes Chrétiens n'avoient pas beaucoup de penchant pour la *Croisade*, & que d'ailleurs *Soliman* son fils sembloit n'aimer que la paix. Il est vrai que ceux, qui

1516.

1517.

qui firent ce jugement de lui, eurent tout lieu de s'apercevoir dans la suite, qu'ils s'étoient trompez. On dit de *Selim* qu'il s'étoit fait traduire en langue *Turcque*, les Commentaires de *Cesar*, & l'Histoire d'*Alexandre le Grand* par *Quint-Curce*, afin que la lecture qu'il se faisoit faire des exploits de ces deux Héros, le portât à les imiter.

SOLIMAN le magnifique. Le coup d'essai de SOLIMAN *, fut d'étouffer les remuemens que les *Mameluc*s commençoient dans la *Sourie*, où *Gazelle* Gouverneur de cette Province les protegeoit ouvertement, jusqu'à se mettre à leur tête. Ensuite il se mit en campagne, & attaqua la *Hongrie* & com-

1521. mença par le siége de *Weissenbourg*. L'indolence de *Loüis*, Roi de *Hongrie*, avoit laissé cette place si dégarnie, que le Gouverneur pouvoit à peine compter sur sept cens hommes de garnison, encore manquoient-ils d'artillerie & de munitions de guerre & de bouche. Ils firent pourtant une défence au-delà de ce qu'on devoit attendre, vû le mauvais état de la place; pressez enfin par les plaintes timides des habitans, mais plus encore par l'impossibilité où ils se virent de garder ce poste, après que deux deserteurs Chrétiens, eurent fait sauter en l'air une des tours de la Citadelle, par le moyen d'une mine secrette que les *Turcs* ne sçavoient point encore, ils la rendirent par une Capitulation, que les assiégeans violerent dès qu'ils eurent

* *On l'appelle ordinairement Soliman second; mais comme Soliman fils d'Orcan ne regna point effectivement, il ne doit point être compté, & il s'ensuit que Soliman fils de Selim II. est Soliman premier du nom.*

eurent le pied dans la ville. Ainsi elle passa aux *Turcs*, & ce fut une perte irréparable pour le Royaume de *Hongrie*. *Soliman* voyant ses desseins executez de ce côté-là, ne songea plus qu'à la conquête de l'Isle de *Rhode*. Un Portugais nommé *André Amaral* Chevalier de l'Ordre qui l'occupoit alors, piqué de ce qu'il n'avoit pas eu l'honneur d'être Grand Maître, & de ce qu'on lui avoit preferé *Philippe* de *Villiers-Lisle-Adam*, la vendit aux *Turcs*; le Pape, & l'Empereur occupez à affoiblir le pouvoir de la France en *Italie*, n'envoyerent aucun secours, non plus que les autres Princes Chrétiens qui demeurerent spectateurs oisifs de cette expédition. Le perfide Amaral avertissoit les *Turcs* de tout ce qui se passoit dans la ville, & des endroits par où ils pouvoient faire leurs approches. On ne s'apperçut de son manege que quand il n'y eut plus de remede, & son supplice n'empêcha point qu'il ne falût ceder à la force. Les Chevaliers capitulerent à l'extremité & livrerent aux *Turcs* une ville qu'ils Le 24. Decembre. 1522.
leur avoient fait acheter par le sang de quarante mille *Mussulmans*. De cette maniere *Soliman* eut la gloire d'avoir emporté dès le commencement de son Regne, deux places, où toute la puissance de *Mahomet II.* avoit échoué & que les *Turcs* regardoient comme le plus ferme boulevart de la Chrétienté. Les projets de *Soliman*, lui avoient trop bien réüssi, pour de- 1526.
meurer en si beau chemin; peu d'années ensuite il retomba dans la *Hongrie*. Il eut un beau prétexte de l'attaquer, il avoit envoyé quelque tems auparavant ses députez au Roi *Loüis* pour traiter d'une tréve entre eux, & on les lui avoit renvoyez, après leur avoir coupé le nez, & les oreilles. *Paul Tomoré* qui de Cordelier

lier étoit devenu Evéque de *Colozza*, & d'Evêque Généralissime des troupes du Royaume, alla étourdiment se présenter aux ennemis avec une petite armée qui ne faisoit pas trente mille hommes, malgré les conseils des plus sages Officiers qui étoient d'avis qu'on attendît les troupes de *Transilvanie*, de *Croatie*, de *Boheme*, & de *Silesie*, qui étoient en marche pour le venir joindre. Les *Turcs* qui avoient quatre fois autant de monde que lui, commandez par le *Sultan* en personne, défirent aisément les *Hongrois* dans la plaine de *Mohatz*. Ceux-ci perdirent dans cette pitoyable déroute douze mille hommes d'Infanterie, & dix mille de Cavalerie, entre lesquels il s'en trouva cinq cens de la plus illustre noblesse. Le Roi lui-même obligé de se sauver au grand *galop*, eut le malheur que son cheval s'enfonça dans un Marais, où il perit. L'armée victorieuse alla droit à *Bude*, qui lui ouvrit ses portes sans résistance. Quelques soulevemens qui commencérent en *Asie*, rappellérent bien-tôt *Soliman*, qui s'y rendit avec toute son Armée, & abandonna ainsi la conquête de *Bude* & celles qu'il avoit déjà faites; mais il revint bien-tôt sur ses pas. La mort de *Loüis* avoit causé une funeste division dans la *Hongrie*. *Ferdinand* frere de l'Empereur *Charle V.* & mari d'*Anne* de *Hongrie* sœur du feu Roi, avoit le suffrage d'une partie des *Hongrois*, & l'autre partie donnoit le sien à *Jean Vaivode* de *Transilvanie*. Cette derniere faction ne se trouvant pas assez forte pour faire valoir son Election contre celle d'Autriche, se donna par desespoir au *Turc*, qui accourut en *Hongrie* avec une nombreuse armée. Il reprit *Bude* par la lâcheté de la Garnison, qui se révolta contre le Gouverneur *Nadasdi*, & l'ayant

1526.

l'ayant renduë aussi-tôt à *Jean*, il marcha droit à *Vienne*, avec toutes ses troupes. *Philippe* Comte 1529.
te *Palatin* qui y commandoit, fit une si vigoureuse défence, que *Soliman*, après y avoir perdu vingt mille hommes, leva le siége, & fit 1532.
une retraite précipitée. Il fit encore une autre tentative sur la *Hongrie*; mais elle lui réüssit mal, & le Comte *Palatin* lui tailla en pieces huit mille hommes. L'Espagne envoya sa flotte au secours de *Ferdinand*, & prit *Coron* & 1533.
Patras dans la *Morée*, & les *Turcs* en chassérent ensuite les Espagnols. Le fameux Pirate *Barberousse* qui avoit été fait Amiral de *Soliman*, s'empara du Royaume de *Tunis* en Afrique, 1534.
d'où il avoit chassé *Muleasses* *, pendant que *Soliman* se disposoit à attaquer la *Perse*, où il eut d'assez heureux commencemens. Les villes de *Tauris* & *Babilone*, lui coutérent fort peu; il ne put néanmoins y affermir sa domination, à cause du trop grand éloignement, & quand il voulut ramener son Armée, elle souffrit extrémement dans sa retraite, tant des fréquentes allarmes que les *Perses* lui donnérent, que de la faim & des maladies qui firent crever beaucoup de Soldats. *Soliman* étant de retour à *Constantinople*, n'eut pas beaucoup de peine à consentir à la Paix; mais il fit étrangler *Ibrahim* son Grand Visir, sur le soupçon qu'on eut de lui que pour favoriser les Chrétiens qu'il affectionnoit dans son cœur, & les garantir de l'orage qui les menaçoit, il avoit conseillé l'expé-

* *Ce nom se trouve ainsi dans notre Auteur & dans beaucoup d'autres: il y en a qui l'écrivent de la sorte Mulei Hassan, & je crois cette derniere façon la meilleure.*

l'expédition contre la *Perse*. *Charle V.* avoit profité de l'absence du *Sultan*, pour reprendre *Tunis*: il y avoit rétabli *Muleasses*, & mis garnison Espagnole dans le fort de *la Goulette*. *Soliman* de son côté prit par Stratageme la ville d'*Aden*, dans l'*Arabie* heureuse. Un corps de ses troupes assiégea *Diou* * dont les *Portugais* étoient en possession; & fut obligé de se retirer de devant cette place. Les *Espagnols* ayant adroitement engagé les *Venitiens* dans cette guerre, la Porte agit contre ceux-ci offensivement & malgré le peu de succès qu'elle eut devant *Corfou*, s'empara néanmoins de *Sciros*, de *Chio*, & de quelques autres Isles que la République de *Venise* avoit possedées jusqu'alors dans l'*Archipel*. *Tine* ne resta gueres sous le joug *Ottoman*, & se rendit bien-tôt à ses premiers maîtres. Les *Venitiens* n'ayant pû engager les Princes Chrétiens à les aider dans cette guerre, s'en tirérent par une paix désavan-
1539. tageuse, & cédérent *Nadin*, *Laureano*, toutes leurs conquêtes de l'*Archipel*, *Napoli* de *Romanie*, & *Malvasia*, outre trois cens mille Ducats qu'ils payerent pour les frais de la guerre.

1540. *Ferdinand* envoya une belle Armée contre les *Turcs* sous la conduite du *Croate Cazzianer*, dont l'imprudence & la timidité causerent la deffaite de ses troupes, & pour comble de douleur, il eut la même disgrace l'année suivante. Ce Prince vouloit profiter de la mort de *Jean* de

* *Isle de l'Ocean Indien, située près de la côte de Guzurate. Les Portugais y avoient alors un grand commerce que l'Angleterre & la Hollande ont fort diminué, depuis que Surate est devenuë celebre.*

de *Transsilvanie* son competiteur, qui lui paroissoit une occurence favorable pour réünir en sa faveur tous les suffrages de la *Hongrie*. Il 1541. avoit envoyé le Général *Kockendorff* pour reprendre *Bude*, les *Turcs* accoururent au secours de cette Capitale & battirent l'armée Chrétienne, dont vingt mille hommes resterent sur le champ de bataille. Ils se fortifierent dans *Bude*, sous prétexte de la garder au jeune Prince 1545. *Jean Sigismond* fils du Roi *Jean*, pendant sa minorité, & ils envoyerent le pupile & sa mere en *Transilvanie*. Les Chrétiens ne furent pas plus heureux au siége de *Pest*, ils le leverent avec perte, & les ennemis au contraire 1552. se rendirent maîtres de *Gran*, de *Cinq-Eglises*, de *Stulveissembourg* *, & quelque tems après 1553. de *Temiswar*, & de *Zolnock*. Les Chrétiens eurent néanmoins un rayon d'esperance, ils chasserent les *Turcs* de devant *Agria*, & ensuite de devant *Sigeth* où ces derniers perdirent beaucoup de monde. Les Espagnols ayant fait descente dans l'Isle de *Gerbes* †, *Soliman* y envoya aussi-tôt *Piali Bacha* qui attaqua les Espagnols étonnez de l'avoir sur les bras, lorsqu'ils s'y attendoient le moins, quoiqu'*André Doria* les eût avertis d'être sur leurs gardes. Il les chargea dans la premiere surprise, & avant qu'ils eussent

* *Il ne faut pas le confondre avec le Veissembourg dont nous avons parlé ailleurs. L'un qu'on appelle autrement Albe Royale, n'est pas loin de Bude en Hongrie; l'autre nommé Albe Jule est dans la Transilvanie assez près de Hermanstadt.*

† *L'Isle de Gerbes, ou Gerbi, ou Zerbi, dépend du Royaume de Tripoli en Afrique sur les confins du Royaume de Tunis.*

eussent le tems de se mettre en ordre de bataille, il leur brula ou coula à fonds la plus grande partie de leur flotte, il leur enleva de plus, vingt-huit Galeres, quatorze Vaisseaux & quelques milliers de Soldats Chrétiens; la perte des Espagnols fut estimée de dix-huit mille hommes tant tuez que captifs.

1565. L'entreprise que l'*Ottoman* fit contre l'Isle de *Malthe*, n'eut pas un aussi bon succès qu'il l'avoit esperé. Les approches furent vives & meurtrieres, il fut contraint d'abandonner l'Isle après y avoir perdu vingt mille hommes, entre lesquels se trouva le fameux Corsaire *Dragut*. Pour se consoler de cette disgrace, *Soliman* fit marcher une armée de plus de cent mille combattans contre la *Hongrie*, & investit *Sigeth*, dont la garnison l'incommodoit beaucoup depuis quelque tems par ses incursions continuelles. La bravoure de *Nicolas* de *Serin*, & la vigueur avec laquelle il repoussa tous les assauts des Infidelles, causa une si violente rage à *Soliman*, qu'il en mourut.

Ce Prince joignoit à ses autres excellentes qualitez, un esprit vaste, & un courage inébranlable; il écoutoit les plaintes de ses sujets avec une extrême bonté, & leur rendoit sur le champ une exacte Justice. Il avoit mis tous ses Officiers sur le pied d'administrer la Justice sans partialité, & punissoit avec la derniere severité ceux qui contrevenoient à ses ordres & à leur devoir. On dit de lui que lorsqu'il se retiroit après le siége de *Belgrade*; une pauvre femme s'approcha & se plaignit à lui, que ses Soldats avoient enlevé tout ce qu'elle avoit de Bestiaux; il lui dit d'abord en riant qu'il faloit qu'elle eût été bien endormie, puis qu'elle n'avoit point entendu venir les voleurs. „ Oui,

„ je

„ je dormois, lui dit elle, mais, Seigneur, „ c'étoit dans la confiance que votre Hautesse „ veilloit pour la sureté publique „. Le *Sultan* loin de se fâcher de cette réponse, fit donner à la femme dequoi la dédomager de sa perte & y ajoûta encore des présens capables de l'enrichir. Sa sobrieté étoit si grande qu'il ne but jamais de vin, & depuis son mariage avec *Roxelane*, il n'eut aucun commerce avec les femmes de son Serrail, quoique l'usage lui en fût permis par la Loi de *Mahomet*, pour laquelle il témoigna un zéle extraordinaire. On peut le placer sans contredit au rang des plus grands Princes qui ayent jamais été. Peu de jours après sa mort, la forteresse fut prise d'assaut, & tout ce qui s'y trouva fut passé au fil de l'épée ; on compte qu'il y avoit peri trente mille *Turcs*.

Soliman avoit quatre fils, *Mustapha* qui étoit né d'une femme Circassienne, *Selim*, *Bajazet* & *Giangir*, qui étoient venus de son mariage avec *Roxelane*. L'infortuné *Mustapha* se trouva mal d'être l'aîné de tous. *Roxelane* l'accusa d'avoir voulu ravir le Sceptre de son pére, & d'avoir fait ses efforts pour exciter un soulévement des *Janissaires* en sa faveur ; sur ce prétexte on le fit étrangler. *Giangir* le plus jeune de tous fut si effrayé de cette exécution inopinée, qu'il en tomba malade, & mourut quelque tems après. *Bajazeth* jaloux de ce que son frére aîné lui étoit preferé, se revolta contre son pére, & se réfugia ensuite dans la *Perse*, où il fut arrêté & étranglé du consentement du Roi par ceux que *Soliman* y avoit envoyez pour cette fatale exécution. De ces trois malheureux fréres il ne restoit plus que *Selim* qui succéda à son pére.

SELIM

SELIM II SELIM II. hérita des Etats de son pére, sans hériter de sa grande sobrieté; adonné à l'ivrognerie, il mit son unique plaisir à boire avec excès de la *Malvoisie* avec les camarades qu'il avoit associez à ses débauches. A peine eut-il pris possession de l'Empire *Ottoman*, qu'il fit la paix avec l'Empereur *Maximilien II.* Les articles furent que *Sigeth* appartiendroit aux *Turcs* qui devoient rendre à l'Empereur toutes les conquêtes qu'ils avoient faites dans la haute *Hongrie*. *Selim* s'engagea ensuite dans la guerre contre les *Venitiens*, au sujet de l'Isle de *Chypre*, à la persuasion d'un Juif nommé *Jean Miquez*.

Il s'en rendit maître, à la verité, après la prise de *Famagouste*, au siége de laquelle plus de vingt mille *Turcs* perdirent la vie. Mais ce succès fut bien contrebalancé par la bataille
1571. de *Lépante*, la plus funeste que les *Turcs* ayent jamais perduë, puisqu'il y eut plus de vingt mille Chrétiens délivrez d'esclavage, & cinq mille *Turcs* faits prisonniers, plus de vingt-cinq à trente mille tuez, cent trente Galéres & quatorze Galiotes prises par les Chrétiens, & quatre vingt ou brûlées, ou coulées à fonds. Les Alliez profitérent néanmoins assez mal de cette victoire; la résolution des *Espagnols* porta les *Venitiens* à s'accommoder avec les *Turcs*, & à leur céder l'Isle de *Chypre*. Les *Espagnols* em-
1574. ployérent le commencement de l'année 1574. à se rendre maîtres du Royaume de *Tunis*, d'où les *Turcs* les chassérent la même année. *Ivonias* qui de petit Marchand, étoit parvenu par sa souplesse à la Dignité de Prince de *Walachie*, se revolta contre la *Porte*; il occupa long tems les *Turcs* avec une poignée de gens qu'il avoit, & les réduisit à trembler pour la *Gréce*. Mais enfin

enfin ayant été trahi par un de ses Alliez, & se trouvant enfermé dans un lieu fort desavantageux, il capitula avec les *Turcs* qui malgré l'accord qu'ils avoient fait avec lui, ne laissérent pas de faire main basse sur lui & sur les siens. *Selim* ne lui survêcut pas long-tems, car il mourut la même année.

AMURATH son fils n'hérita pas moins de ses vices, que de son Trône. Tout avare & efféminé qu'il étoit, il ne laissa pas d'attaquer la *Perse*, prit la ville de *Tauris*, & se préparoit à de nouvelles acquisitions, quand les *Persans* lui mirent son armée en deroute, & lui tuérent quarante mille hommes. Le reste eut beau se rallier, les ennemis le harassérent par de continuelles escarmouches, gâtérent le plat-pays pour lui ôter la subsistance, ce qui acheva de les affoiblir, & si le Roi de *Perse* n'eût pas été aussi adonné à ses plaisirs, qu'il l'étoit, & qu'il eût sçu se servir de ses avantages, il n'eût pas eu le chagrin qu'il eut quelque tems après, de céder *Tauris*, *Chars*, *Tifflis*, & autres places aux *Turcs*, pour obtenir la paix. *Amurath* debarrassé de cette guerre, voulut essayer ses forces sur la *Hongrie*. Les commencemens en furent malheureux pour lui. Le Bacha de *Bosnie* qui étoit allé avec un corps de troupes contre les *Croates*, fut battu par les Impériaux, & perdit dans cette action dix mille hommes, du nombre desquels fut le jeune *Mahomet* fils de ce Bacha & d'une sœur du *Sultan*. La fortune se déclara encore contre l'armée *Ottomane* à la journée de *Stulweissenbourg*, où elle eut huit mille hommes tuez, sans être en état d'empêcher la perte de *Filleck* & de *Novigrad*, qui tombérent sous la domination Impériale. Mais le Grand *Visir Sinan Bacha* vint lui-même pren-

[Margin: 1475. AMURATH III. 1585. — 1589. — 1593.]

dre le Commandement de l'armée, assiégea l'importante forteresse de *Raab*, & y entra par la lâcheté ou la trahison du Comte de *Hardeck* qui en étoit Gouverneur. *Amurath* n'eut pas le tems de goûter le plaisir de cette conquête, car il mourut la même année.

1594. MAHOMET III. Son successeur fut MAHOMET qu'il avoit eu d'une Dame *Venitienne*, de la Famille de *Basso*, Prince voluptueux & cruel. Le premier usage qu'il fit du pouvoir absolu, ce fut de faire étrangler* dix-neuf de ses fréres, & jetter dans la mer dix des concubines de son pére, parce qu'on les croyoit enceintes. Il continua la guerre contre la *Hongrie* & la *Perse*, la derniére sur tout le fit plusieurs fois repentir de l'avoir attaquée; les soulevemens de l'*Asie*, sous la conduite d'un certain *Scrivan*, lui donnérent bien de la peine, avant qu'il pût les étouffer: mais il éprouva les caprices de la fortune dans le succès qu'il eut en *Hongrie*. Les Impériaux pri-
1595. rent † *Gran* & *Vissegrad*, & battirent l'armée *Ottomane* qui venoit au secours de ces places. *Sigismond Battori* Prince de *Transilvanie*, remporta sur les *Turcs* deux victoires dont la premiére leur couta dix-huit mille hommes, &
1596. la seconde seize mille. *Mahomet* persuadé que sa présence rétabliroit les affaires, alla commander en personne, & assiégea *Erla* & *Agria* deux villes voisines dans la Haute *Hongrie*, qui se soumirent après avoir donné toutes les marques possibles de fidelité & de bravoure. L'armée

* *D'autres disent vingt-un.*

† *Ville de la Basse Hongrie sur le Danube. Vice-Grad ou Vizzegrad est à cinq ou six lieuës au dessous sur le Danube.*

mée Chrétienne commandée par l'Archiduc *Maximilien*, joignit celle des *Turcs*, & après une action très-opiniâtrée, on vit enfin les *Turcs* plier de tous côtez & prendre la fuïte. *Mahomet* lui-même voyant qu'il ne pouvoit les rallier, se sauva avec la derniére précipitation. Les Chrétiens commencérent aussi-tôt à piller; mais il n'étoit pas encore tems, * *Cigala Bassa* à la tête du corps de reserve qui n'avoit point encore donné, se jetta sur les Chrétiens debandez, & profitant de la confusion où ils étoient, en fit un carnage horrible, & leur tua douze mille hommes, les *Turcs* en avoient perdu vingt mille. Ce malheur des Chrétiens fut reparé l'an suivant. Le Comte de *Swartzenbourg* prit par surprise la forteresse de *Raab*. Quelque tems après un certain *Paradeis* remit lachement *Canise* au pouvoir des *Turcs*. L'armée Chrétienne commandée par le Duc de *Mercœur* tâcha bien de secourir cette place, mais comme elle manquoit de vivres, il falut songer à faire une retraite. Elle eût été très-dangereuse sans la grande expérience de ce Duc qui malgré la terrible armée qu'il avoit à dos, se retira en bon ordre, & ne perdit presque point de son monde. La campagne d'après on tâcha de reprendre *Canise*, mais cette entreprise réüssit mal, & on fut obligé de lever le siége, avec perte, & en laissant tous les malades & les blessez; en recompense on prit *Stulveissenbourg* d'assaut; *Mahomet* mourut enfin de la Peste qui ravageoit *Constantinople*. Il avoit quatre

Le 26. Octobre 1596.

1597.

1598.

1604.

* *C'étoit un Italien qui s'étoit fait Renegat. Mr. Heiss dit que les Chrétiens ne perdirent que cinq à six mille hommes. V. l'année 1596.*

quatre fils, l'aîné qu'il fit étrangler sur un soupçon que sa mére l'avoit voulu couronner du vivant même de *Mahomet*; *Achmet* qui lui succéda, & *Mustapha* dont nous parlerons ensuite. Le quatriéme se nommoit, dit-on, *Jachias* *, qui, à ce qu'on assûre, vint à la Cour de l'Empereur, où il demeura quelque tems, & ayant reçu le Baptême, fut nommé *Alexandre* Comte de *Montenegro*.

ACHMET. 1605. ACHMET eut dès le commencement de son regne le malheur d'être deux fois battu par les *Persans*. Le dernier de ces deux combats fut sanglant, & couta, dit-on, la vie à trente mille *Turcs*. D'un autre côté ses armées combattirent plus heureusement en *Hongrie*. Les desordres qu'y commettoient les milices d'*Allemagne* leur avoient attiré la haine des peuples, & ce qui acheva d'aliéner les esprits, ce fut la faute que fit la Cour de *Vienne*, de les inquietter hors de saison, sur les sentimens de Religion, & de vouloir leur ôter la liberté de conscience. Cette conduite dégoûta du Gouvernement présent la plus grande partie des *Hongrois*, qui aimérent mieux se donner à *Etienne Botskay*, qui se mit sous la protection de la *Porte*. *Gran* rentra sous la domination des *Turcs*, & l'année suivante la paix qui se traitoit déjà depuis quelque tems, fut concluë. Il y fut reglé que *Rodolphe* garderoit la ville de ** *Waitzen*; que *Gran* demeureroit aux *Turcs*, & la *Transilvanie*

* *Ou Jacaïa selon Rocole dans son livre des imposteurs insignes, où, pour le dire en passant, il prétend mal à propos que Mustapha fut étranglé.*

** *Elle est vis-à-vis de l'Isle de St. André, sur le Danube, un peu au dessus de Pest.*

Tranſilvanie à *Botſkay*. *Achmet* n'ayant plus rien à craindre du côté de l'*Europe*, mit toute ſon attention à reprimer les rebelles de l'*Aſie*. Ils avoient déjà fait de ſi grands progrès, qu'ils s'étoient avancez juſqu'à *Bourſe* qu'ils avoient priſe. Les *Perſans* le voyant occupé ailleurs, avoient fait de nouveaux efforts, & battu quelquefois l'armée *Ottomane*. Il ne put néanmoins regagner la ſuperiorité ſur les derniers, & lors qu'il fit aſſiéger *Erivan*, le Roi de *Perſe* ſecou- 1614.
rut cette place, tailla en piéces vingt mille *Turcs*, & contraignit le reſte de ſe retirer. Ce revers obligea le *Sultan* à laiſſer la *Perſe* en repos, & à demeurer d'accord que chacun garderoit ce qu'il avoit conquis; ainſi la *Perſe* regagna une grande partie de ce qui avoit autrefois fait partie de ſes Etats. *Achmet* mourut bien-tôt après; comme il n'avoit laiſſé que des fils dont l'aîné avoit à peine 16. ans, MUSTAPHA MUSTAPHA IV.
ſon frére lui ſuccéda. On s'apperçut bien-tôt 1617.
qu'il n'avoit pas une ſeule des bonnes qualitez néceſſaires pour ſoûtenir le poids de l'Empire. C'étoit un homme *hebeté*, dont on ſe laſſa en moins de quatre mois, & on rendit le Trône à OSMAN fils aîné d'*Achmet*. Ce jeune Prince OSMAN.
pour ſignaler le commencement de ſon reǵne par quelque action d'éclat, & reprimer en même tems les *Coſaques* dont les courſes continuelles infeſtoient alors la Mer Noire & les Places que les *Turcs* poſſédent à l'entour, reſolut de s'en prendre à la *Pologne*. Il leva une armée de trois cens mille hommes dont il ne confia le commandement qu'à ſoi-même.

Les *Polonois* qui avoient à leur tête *Ladiſlas* Prince Héréditaire de la Couronne, & 1621.
le Général *Chodkiewizki*, ſe poſtérent avanta-

geusement près de * *Choczim*, & attendirent la Puissance formidable qui venoit les écraser. Quoiqu'ils fussent fort inferieurs en nombre, la prudence & la bravoure y suppléérent, & *Osman* après avoir tenté à diverses reprises de forcer leurs retranchemens, & donné plusieurs attaques qui lui détruisirent les plus braves de ses soldats, fut réduit à offrir la paix à des ennemis qu'il desesperoit de pouvoir vaincre. L'opinion qu'il eut que les *Janissaires* n'avoient pas fait leur devoir durant cette campagne, lui fit naître le dessein de les casser, & de leur substituer une milice d'*Arabes*. Mais il voyoit bien que ce projet ne se pouvoit exécuter à *Constantinople* où ils étoient les plus forts : il feignit donc qu'il avoit voüé un pelerinage à la *Meque*, quoiqu'en effet il n'eût point d'autre but que de transporter sa résidence à *Damas*. Les *Janissaires* s'apperçurent de son dessein, & comme on ne put l'en dissuader, ils s'assemblérent en tumulte, lui ôtérent l'Empire & la vie, & rétablirent l'imbecile *Mustapha*. Mais comme il ne témoigna pas d'avoir plus de capacité que la premiére fois, ils le remirent pour la seconde fois dans une prison, & placérent sur le Trône *Amurath* frére d'*Osman*.

Mustapha pour la seconde fois.

Amurath IV.

Amurath étoit fier & courageux, mais d'un naturel barbare & sanguinaire; le penchant qu'il avoit pour l'ivrognerie ne faisoit qu'augmenter sa ferocité, & servit même à abreger ses jours. C'étoit un Déiste qui se mocquant de toutes les Religions, ne ménageoit pas plus la sienne que les autres., il n'en observoit

* *Choczim ville de Moldavie sur le Nister, à six lieuës de Kaminieck.*

observoit ni les jeûnes, ni les autres devoirs. Ses delices étoient de boire du vin, & il railloit les *Santons* & les autres personnes qui font profession de pratiquer le *Mahometisme* d'une maniére plus excellente que les autres ; il fit même mourir le *Mufti*, quoique ce soit le Chef de la Religion de *Mahomet*. Avec tout cela il fit rentrer dans le devoir les *Janissaires* qui jusques-là avoient causé beaucoup de desordre à *Constantinople* ; ce ne fut pas sans verser beaucoup de sang. Il faisoit administrer la Justice avec une extrême severité, & punissoit rigoureusement la moindre infraction de ses Loix. Il se deguisoit quelquefois, alloit lui-même en cet état achetter du pain & de la viande dans les boutiques, pour voir si la Police étoit bien observée. Comme il avoit deffendu le *Tabac*, il entroit chez les Marchands, les prioit instamment de lui en vendre, les conjurant de lui en donner à tel prix qu'ils voudroient. S'il arrivoit qu'on lui en vendît, ou qu'on lui surfît la viande ou le pain, il faisoit d'abord exécuter le coupable, par des gens qu'il avoit tout prêts & qui n'attendoient que ses ordres pour paroître. Il attaqua la *Perse* & prit *Erivan* par 1635.
la trahison du Gouverneur qui la lui livra. L'humeur enjouée de cet Officier fut si fort du goût d'*Amurath*, qu'il en fit sa plus agréable compagnie, & l'admit à toutes ses parties de debauche. Les *Persans* reprirent *Erivan* la campagne suivante, & un an après les *Cosaques* se 1636.
rendirent maîtres d'*Asoph* dans la petite *Tartarie*. *Amurath* marcha en personne pour faire le 1637. 1638.
siége de *Bagdat* qu'il prit au bout de quarante jours, & ordonna que l'on taillât en piéces vingt-quatre mille *Persans*, contre la parole qu'il avoit donnée. Ce furent comme autant

de victimes qu'il sacrifia à son Grand Visir qui avoit péri durant ce siége. Il ne joüit pas longtems de sa conquête, la mort l'enleva avant qu'il eût des enfans qui lui pussent succéder.

Ibrahim. Son frére Ibrahim fut déclaré Empereur malgré sa stupidité naturelle. Il étoit extrémement voluptueux. Il faisoit couvrir de peaux de *Zibelines* le plancher des appartemens où il dançoit avec les Dames de son Serrail. Le peu d'application qu'il avoit aux affaires de ses finances, & le mauvais usage qu'il en faisoit continuellement par des dépenses exorbitantes qui n'étoient que pour ses plaisirs, eurent bien-tôt épuisé le Trésor public; jusques-là qu'à sa mort il se trouva qu'il avoit déjà consumé d'avance sept années des revenus de l'Empire.

1644. Les Chevaliers de *Malthe* lui ayant enlevé un Galion qui portoit les offrandes qu'on a coûtume d'envoyer tous les ans à la *Mecque*, & s'étant retirez dans l'Isle de *Candie*, donnérent occasion à la guerre dont nous avons déjà parlé. *Ibrahim* qui la commença, n'eut pas le plaisir d'en voir la fin; occupé à ses infames débauches, il s'abandonnoit sans reserve à sa lubricité & à sa barbarie. Il fit enlever de force la fille du *Mufti* qui cacha son desespoir dans le fonds de son cœur, jusqu'à ce qu'il se fut associé d'autres personnes qui avoient les premiéres Charges de l'Etat, & qui ayant aussi des raisons de n'être pas contens de la conduite du *Sultan*, aidérent à ce triste pére à vanger l'affront qu'on avoit fait à sa fille. Ils firent revolter la Soldatesque qui fit mettre *Ibrahim* dans une prison où on l'étrangla, & lui donnérent pour successeur son fils Mahomet qui n'avoit encore que dix ans.

Mahomet IV. Sa passion dominante fut la chasse, il n'eut presque

presque point d'autre occupation en toute sa vie, & il sacrifia à ce plaisir quantité de malheureux qu'il ménageoit si peu, qu'il en périssoit tous les ans un très-grand nombre par les fatigues & par les rigueurs des saisons qu'il aimoit à braver. On regarda cette fureur comme une suite de la malediction que son pére lui avoit donnée, lui souhaitant qu'il n'eût jamais de demeure fixe. Le *Mufti* qui avoit beaucoup de crédit sur lui, avoit compté de l'en corriger : il lui fit entendre que ses Ancêtres avoient tous appris quelque mêtier où ils trouvoient un amusement agréable ; qu'*Amurath IV.* par exemple, s'occupoit à faire des arcs, *Ibrahim* à faire des cure-dents dont il gratifioit les *Bassas* qui se tenant honorez de ces petits présens très-précieux à cause de l'ouvrier, lui donnoient en échange de grandes sommes d'argent, & fournissoient ainsi à sa dépense, sans toucher aux revenus de l'Etat. *Mahomet* feignit de goûter ces remontrances, & témoigna même d'en vouloir profiter. Il partit un moment après pour la chasse, tua un liévre qu'il envoya au *Mufti*, lui faisant dire en même tems que cela valoit bien les cure-dents d'*Ibrahim*, & qu'il eût à lui envoyer sur le champ deux cens cinquante mille écus ; qu'il vouloit suivre son conseil, mais que n'ayant point appris d'autre mêtier que la chasse, il vouloit s'en servir dans la suite pour gagner sa vie, sans toucher aux trésors de l'Empire.

Ses armes ne firent pas d'abord de grands progrès ; la guerre de *Candie* se continuoit toûjours, mais on n'y avançoit rien. La flotte 1649.
Ottomane avoit eu même trois rudes secousses 1651.
qui l'avoient fort délabrée ; la quatriéme la 1655.
ruïna entiérement. Le Capitan *Bacha* se sauva & 1656.

X v à

à peine avec quatorze Galéres, après en avoir vû brûler ou couler à fonds plus de soixante des siennes, outre neuf * *Mahonnes* & vingt-neuf autres Vaisseaux, & rompre les chaînes de plus de cinq milles Esclaves Chrétiens. La perte de *Tenedos*, de *Lemnos*, & de ** *Samadrachi* qui tombérent au pouvoir des Chrétiens, furent les suites de cette défaite. Mais ceux-ci ayant perdu le Général *Marcello*, son successeur *Mocenigo* eut bien à la verité quelque avantage sur les *Corsaires d'Alger*, & même sur la flotte des *Turcs*; cependant comme il périt lui-même dans la derniére bataille qu'il donna, la fortune se rangea du côté des Infidelles, & ils regagnérent *Tenedos* & *Lemnos*. § *Mahomet Kiuperli* devenu Grand Visir, changea bien-tôt toute la face des affaires par son courage & par son habileté. Il n'eut pas néanmoins la joie de voir finir le siége de *Candie*. *Achmet* son fils qui lui succéda dans la Dignité de Grand Visir, par un exemple rare parmi les *Turcs*, fut obligé de marcher en personne, & il est vrai-semblable que sans sa présence & l'activité avec laquelle il fit presser les travaux & les attaques, il eût été obligé de laisser aussi cette conquête à faire à son successeur. En trois ans que cette ville fut assiégée, il y périt soixante & dix mille soldats *Turcs*, & trente-huit mille Pionniers ou travailleurs.

* *La Mahonne est un vaisseau Turc en forme de Galére.*

** *C'est la Samothrace des Anciens, cette Isle est dans l'Archipel proche le Détroit de Gallipoli vers le Nord.*

§ *Kiuperli s'écrit aussi Kuproli, Kouprioli, selon les maniéres dont les étrangers le prononcent chacun dans sa langue.*

travailleurs. Les Chrétiens y perdirent en tout vingt-neuf mille quatre vingt huit hommes, tant soldats, qu'autres. La paix qui termina bien-tôt après cette guerre, assûra aux *Venitiens* ce qu'ils avoient pris en *Dalmatie*; mais ils cédérent aux *Turcs* l'Isle de *Candie*, à la reserve de *Suda*, *Spinalonga*, & *Carabuza* qu'ils y conservérent. Durant le cours de cette guerre les *Turcs* eurent encore de nouveaux embaras en *Hongrie*. *George Ragotzi* Prince de *Transilvanie*, s'étoit mêlé de la guerre qui étoit entre la *Suede* & la *Pologne*, non-seulement sans la participation de la *Porte*, mais même contre sa deffense. Ce fut la raison pour laquelle les *Turcs* le déposérent; & comme il voulut se maintenir par la force, il fut défait dans une bataille près de *Fogaras* *; son successeur *Kemini* ne fut pas plus heureux, & perdit la vie & ses Etats. Après bien des changemens, *Michel Apaffy* fut declaré Prince de *Transilvanie*, mais l'importante forteresse du *Grand Waradin* se rendit aux *Turcs* après un siége très-meurtrier. L'Empereur *Léopold* ayant fait entrer ses garnisons dans les villes de *Clausenbourg*, *Zathmar*, & autres de la *Hongrie*, que les Princes de *Transilvanie* avoient jusqu'alors possedées, & le Comte *Nicolas* de *Serin* ayant élevé le fort de *Serinswar* sur la *Mure*, d'où la garnison qu'il y avoit mise, incommodoit fort les *Turcs*, & faisoit des courses jusques aux portes de *Canise*, ceux-ci fondirent sur la *Hongrie* avec toutes leurs troupes, & prirent la ville de *Neuhausel*.

Les

**Kemini ne succéda point immediatement à Ragotzi, puisque Acace Berclai est entre deux. Il s'appelle dans les Historiens Latins* Johannes Criminianus.

Les Impériaux furent repoussez devant *Canise* & perdirent *Serinswar* qui fut enlevé d'assaut. La garnison fut taillée en piéces, parce que les *Croates* du Comte de *Serin* avoient coupé les cordes qui tenoient le pont de bateaux. Il est vrai que les *Turcs* furent battus proche de *Leventz* par le Comte de *Souches* & à S. *Godard* par le Général *Montecuculli*. Huit mille hommes, la fleur de leur armée, perirent dans cette derniére action, cela n'empêcha point que la Paix ne se conclut entre les
1664. deux Empires. La *Transilvanie* & *Neuhausel* furent cédées aux *Turcs* & *Scekelheid*, razé jusqu'aux fondements.

Le *Sultan* s'étant raccommodé avec l'Empereur & les *Venitiens*, goûta quelque-tems le repos qu'il venoit de se procurer, jusqu'à ce qu'il recommença un nouvel armement, qui
1672. ne regardoit d'abord que la *Perse*; mais comme les *Polonois* insistoient chaudement que la Porte retirât publiquement la Protection qu'elle avoit accordée aux *Cosaques*, & qu'ils ne vouloient pas se contenter de la parole que le grand *Visir* avoit donnée que le Grand Seigneur ne se mêleroit plus de leurs affaires, on changea de dessein, & les Troupes destinées contre la *Perse* furent employées contre la *Pologne*. Cette Republique étoit alors dechirée par les factions des Grands dont la plûpart étoient mécontens du Roi *Michel*. Les *Turcs* assiégerent *Kaminieck*, & la prirent sans beaucoup de perte; le Roi fut réduit à acheter la paix avec eux par la cession de cette importante Place, & d'une grande partie de l'*Uckraine*, outre un tribut de trente mille écus, qu'il s'obligea de leur payer tous les ans. Ce traité ne dura gueres; le Général *Jean Sobieski* attaqua les *Turcs*,

près

près de *Choczim* * leur tua quinze mille hommes, & les obligea à se contenter de *Kaminieck*, sans exiger davantage le tribut. Les *Russiens* fournirent le sujet d'une nouvelle guerre ; ils s'étoient emparez de *Czechrin* & de quelques autres places de l'*Uckraine* que les *Turcs* ne jugerent point à propos de leur laisser. *Kara Mustapha Bacha*, Grand *Visir* se mit à la tête d'une grosse armée & vint pour s'opposer à leurs entreprises. Il reprit *Czechrin*, mais malgré ce succès il ne ramena pas la moitié de son armée. Ce Grand *Visir* prit ensuite la résolution de porter la guerre jusques dans le cœur de l'Autriche, & d'assiéger Vienne. Il étoit trop habile pour ne pas prévoir combien il y avoit de difficulté à réüssir dans ce dessein. Il prépara à loisir tout ce qu'il croyoit le plus nécessaire pour fraper ce coup sûrement, & ce fut toute son application jusqu'à l'an 1683. qu'il crut pouvoir commencer cette entreprise. Il se mit donc en campagne à la tête de la plus formidable armée qui eût paru, obligea les Impériaux à lever le siege de *Neuhausel*, & les poursuivit si vivement dans leur retraite, que des regimens entiers furent enlevez, & hachez en piéces. A peine eut-on le tems de jetter quelque Infanterie dans *Vienne*. Les *Turcs* l'assiégerent avec une furie, qui redoubloit chaque jour par la vigoureuse résistance que fit le Général *Staremberg*, assisté des Généraux *Caraffe* & de *Souches*. Ils se défendirent jusqu'à ce que l'Armée Chrétienne composée de divers corps qu'amenoient le Roi de *Pologne Jean Sobieski*, l'Electeur de *Saxe Jean George*

Le 10. Novembre 1673.

1677.

1683.

* *Ou Coczim.*

George III, l'Electeur de *Baviere Maximilien Marie Emanuel*, & le Duc de Lorraine *Charles Léopold*, pût se joindre & agir efficacement. Ils profiterent de la négligence des *Turcs*, qui ne s'attendant point qu'on pût leur opposer une armée dont ils eussent quelque chose à craindre, ne s'étoient point soucié de faire garder le passage des Montagnes. Les Chrétiens percérent par le pas de *Calemberg*, quoiqu'avec de très-grandes difficultez, le Grand *Visir* marcha sur eux avec un corps de Cavalerie. Mais il fut rompu en un moment, le camp forcé & pris avec toute l'Artillerie, les munitions & une grande quantité de bagage; & la ville délivrée d'un siége qui l'avoit déjà réduite à l'extrémité. Les *Turcs* éprouverent après cette deffaite toutes les bisareries de la Fortune. Les *Polonois* se mirent en tête d'enlever *Barcan* sans l'aide des Allemans, & virent qu'ils avoient meprisé des secours plus nécessaires qu'ils ne pensoient. Les *Turcs* les mirent en deroute, & leur taillérent en piéces quelque mille combattans. Le Comte de *Denhof* Gouverneur de la *Pomerelle* fut du nombre des morts; le Roi même & le Prince *Jacques* son fils ainé, y pensérent laisser la vie. Un *Turc* avoit déjà le Sabre levé sur la tête du Roi, lors qu'un Cavalier le sauva en renversant le *Turc* d'un coup de Pistolet. Un autre *Turc* tenoit déja le Prince *Jacque* par la Casaque; le Grand Ecuyer cria à ce jeune Prince de la déboutonner vîte & de la lâcher à l'ennemi, ce qu'il fit, & se tira ainsi de ce danger. Mais si-tôt que les Impériaux & les *Polonois* se furent rejoints, les *Turcs* eurent leur tour, ils furent deffaits, & quelques milliers de leurs plus braves gens furent sacrifiez par l'épée

l'épée des ennemis ou noyez dans le *Danube*; entr'autres le *Visir* de *Silistrie* & celui de *Caramanie* furent faits prisonniers, & l'Armée Chrétienne poursuivant sa Victoire, attaqua *Gran* & le prit, & les *Venitiens* entrérent dans la grande Alliance, qui étoit entre le Pape,
l'Empereur & le Roi de *Pologne*. La campagne 1684.
suivante fut signalée par quelques avantages que les Alliez remporterent sur les *Turcs* à *Vaitzen*, & à S. *André*; mais la joye en fut bien alterée par le mauvais succès du siége de *Bude*, il falut l'abandonner après y avoir vû perir vingt mille hommes que la faim ou les maladies emportérent. Ce malheur fut néanmoins reparé par la prise de *Verovitz*, & de quelques autres Postes de *Croatie*, & par celle de Sainte *Maure* & de *Prevezza*. qui se rendi-
rent aux *Venitiens*. L'année d'après, les Impé- 1685.
riaux prirent *Neuhausel* d'assaut & battirent l'armée *Turque* qui assiégeoit *Gran*, les Infidelles perdirent en ce dernier combat autour de six mille hommes. Les *Venitiens* de leur côté prirent *Coron* l'épée à la main, & *Calamata* par Capitulation.

L'année 1686. fut du moins aussi funeste à 1686.
l'Empire *Ottoman*, que l'avoient été les précedentes; il perdit *Bude*, *Saint Job*, *Segedin*, & quelques autres places de *Hongrie*. Les *Venitiens* lui prirent *Navarin*, *Modon* & *Napoli* de *Romanie*, & la Forteresse de *Sing* en *Dalmatie*; & pour comble de malheur la Porte apprit que le *Czar* étoit entré dans la Grande Alliance. Ce Prince ne réüssit pas à la verité dans l'expédition qu'il entreprit contre les *Tartares*,
mais *Soliman* qui venoit d'être fait Grand *Visir* 1687.
fut défait près de *Mohatz*, par les Ducs de *Baviere* & de *Lorraine*, qui lui tuérent sept mille hommes,

hommes, firent deux mille prisonniers, & demeurérent maîtres de toute son Artillerie, & de son bagage. Le fort d'*Erla* & toute la Transilvanie se soumirent aux armes des confederez, & les *Venitiens* conquirent avec une rapidité surprenante *Castel-Nuovo*, *Lépante*, *Patras*, *Misitra* & *Athenes*. Les mauvais succès des efforts que fit *Mahomet*, pour s'opposer au progrès des ennemis, lui aliéna tous les cœurs, & fut cause qu'on le deposseda. Il fut enfermé & vécut assez après sa déposition pour voir le second de ses successeurs. Ses enfans furent aussi mis en prison & les séditieux mirent en sa place son frere SOLIMAN.

SOLIMAN III. 1688. L'Empire *Turc* en changeant d'Empereur ne fit pas changer la Fortune des Allemands, qui obligérent *Stulweissenbourg* à capituler, prirent *Belgrade* d'assaut, & se rendirent maîtres de quelques places de *Bosnie*. Les *Venitiens* ne réüssirent pas si bien au siége de *Negrepont*, ils y perdirent en vain de leurs troupes, mais leur plus grande perte en cette occasion ce fut la mort du brave Général de *Sbarco*, & du Comte *Otton Guillaume* de *Konigsmarck*, qui moururent en Maladie durant ce siége.

1688. Les Forteresses de *Sigeth*, de *Nisse* * & de *Widin* furent conquises par les Chrétiens, & les *Turcs* furent battus devant *Nisse*. La Victoire que les prémiers remportérent devant *Widin*, fut payée bien

* *Nisse & Widin sont dans la Servie ; la premiére ne doit pas être confonduë avec Nisse en Cappadoce où Saint Gregoire a été Evêque & moins encore avec Nicée ou s'est tenu le Concile contre Arius l'an 325, & celui contre les Iconoclastes l'an 787.*

bien cher, puisqu'il en coûta le sang du Prince *Charle* d'*Hanover*, & celui de deux mille hommes. Pendant que les Troupes Impériales étoient occupées à soumettre *Canise*, l'armée *Turque* reprit *Widin* & *Nisse*, de là elle marcha vers *Stulweissembourg* qu'elle prit d'emblée par l'accident d'un *Magazin* de poudres, qui sauta en l'air. On ne sçait si cela arriva par un pur hazard, ou si ce fut par trahison. Quoi qu'il en soit, les *Turcs* maîtres de cette Ville, rabattirent sur *Essex*, & s'en fussent emparez : *Bude* étoit en grand danger d'être prise, mais le Duc de *Croui* qui y commandoit, fatigua tant les *Turcs* par ses Stratagêmes, qu'il les rebuta de ce siége. Les *Venitiens* de leur côté avoient poussé leurs conquêtes, & pris *Napoli* de *Malvasia*, *Rallona* & *Canine*. Parmi tant de pertes qui ne pouvoient que donner aux *Turcs* du mepris & même de l'indignation pour ceux qui étoient à la tête des affaires, *Soliman* mourut & laissa le Trône vacant à son frére ACHMET. ACHMET II.

Ce nouvel Empereur ne fut pas plus heureux que son frére, il eut le malheur de voir le commencement de son regne marqué par la défaite de son armée à *Salankemen*, où elle perdit douze mille hommes avec son Artillerie & son bagage. Bien-tôt après le Grand *Waradin* se rendit aux Chrêtiens par famine, & les *Venitiens*, subjuguérent l'Isle de *Chio*. *Achmet* ne survêcut pas long-tems à cette perte, & eut pour successeur MUSTAPHA, fils ainé de MAHOMET IV. Ce *Sultan* étoit mort dès le 14. Janvier 1693. Le jeune *Sultan* voyant que la mollesse de ses prédecesseurs avoit mis l'Empire *Ottoman* à deux doigts de sa perte, voulut commander l'armée en personne. Les

1691. 1692. MUSTAPHA II. 1693.

Venitiens

Venitiens abandonnérent la conquête de *Chio*, & les Impériaux commandez par le Général *Veterani*, furent battus près de *Lugos*. *Veterani* lui-même y périt avec trois mille hommes de son armée. Les *Russiens* qui étoient occupez au siége d'*Asoff*, levérent le siége avec perte. Plus heureux la campagne suivante, ils y entrérent par composition. L'entreprise des Impériaux sur *Temeswar* ne réüssit point, car ayant appris que l'armée *Ottomane* commandée par le *Sultan* en personne venoit à eux, ils quittérent le siége pour aller au devant d'elle; le combat se donna près d'*Olasch*, il y eut bien du sang répandu, mais le succès ne fut nullement decisif, & on ne pouvoit pas dire après tout lequel des deux partis étoit vainqueur ou vaincu.

Il n'en fut pas de même de la bataille que
1697. livra aux *Turcs* le Prince *Eugene de Savoye*, qui commandoit les Impériaux. Ce fut la Victoire la plus complete qu'on pût desirer. L'armée *Ottomane* y perdit plus de trente mille hommes, tout son Canon, & son bagage. Ce revers joint à la nouvelle que les *Turcs* reçûrent que l'Empire, la France, l'Espagne, l'Angleterre, & la Hollande, venoient de signer la Paix à *Ryswick* fit que *Mustapha* fut plus disposé à la Paix, qui par la Médiation de l'*Angleterre* & de la *Hollande*, se conclut à *Carlowitz*, où il fut reglé qu'*Asoff* demeureroit au *Czar*; la *Morée*, Sainte *Maure*, *Castel-Nuovo*, *Risano* & ce que les *Venitiens* possedoient en *Dalmatie*, resteroit à cette République; *Kaminieck* à la *Pologne*, & qu'enfin l'Empereur garderoit ce qu'il avoit regagné en *Hongrie*. Le reste de l'année fut employé à régler les Limites des deux Empires, & à préparer les Ambassades

Le 16 Janvier 1699.

baſſades deſtinées à renoüer la bonne intelligence, & à les recevoir de part & d'autre. Le Reis-Effendi qui avoit été l'un des Plenipotentiaires de la *Porte*, étant devenu Viſir quelques années après, n'oublia rien pour la conſervation d'un traité qu'il regardoit comme ſon ouvrage, & le *Sultan* de ſon côté donna des preuves évidentes du deſir qu'il avoit de vivre en Paix, par le ſacrifice qu'il fit à l'Empereur, de ceux qui avoient travaillé à une rupture. Mais pendant qu'il avoit de ſi bonnes intentions de menager l'amitié de ſes voiſins, il ne put ſe garantir d'une ſédition que ſes ſujets formérent contre ſa perſonne. Un *Mufti* qu'il avoit élevé à cette dignité à cauſe de l'eſtime qu'il faiſoit de ſa vertu & même de ſa Litterature, qualité rare parmi les *Turcs*, avoit pris un trop grand aſcendant ſur lui. Rien ne ſe faiſoit que de l'avis du *Mufti*, le Viſir même étoit à peine écouté. De là les jalouſies & la revolte ſi ordinaire parmi les troupes *Ottomanes*. Le *Mufti* fut décapité, *Muſtapha* dépoſé & ACHMET ſon frére mis en ſa place. On attribuë la diſgrace de ce *Sultan*, au choix qu'il avoit fait d'*Andrinople* pour ſa demeure ordinaire, mais plus encore à ce que poſſédant de grands & rares talens, les Miniſtres avoient peu à faire ſous lui, & ne pouvoient pas s'emparer de toute l'autorité, comme ils avoient fait durant les Regnes foibles qui avoient precedé.

1702.

1703.

ACHMET III.

Ceux qui avoient placé ACMET ſur le Trône exigérent de lui qu'il éloignât de ſa perſonne la *Sultane* ſa mere qui leur étoit ſuſpecte. Il leur avoit trop d'obligation, pour leur refuſer cette marque de complaiſance. Ce Prince fut le protecteur de *Charle XII.* Roi de *Suede*, lorſque

1709.

que ce Monarque après la déroute de *Pultawa* n'eut point d'autre parti à prendre que de se refugier dans les Etats du *Turc*.

Arrivé à Bender il reçut bien-tôt de la part du *Sultan*, tous les témoignages d'amitié qu'il eût pû attendre d'un ancien Allié. Le *Bacha* d'*Oczakow* paya de sa tête la négligence qu'il avoit euë à l'égard du Roi de *Suede*, & il ne tint pas à *Achmet* que *Charle* ne rentrât dans ses Etats à la tête d'un corps de troupes Auxiliaires, qu'il lui vouloit donner pour escorte. Il fit plus : resolu de déclarer la guerre au *Czar* en faveur du Roi de *Suede*, s'il n'en eût été em-
1710. pêché par son Visir qui haïssoit ce Prince, il le déposa ensuite & donna cette éminente dignité à un autre mieux intentionné pour ses interêts. Ce nouveau Visir n'en joüit pas long-tems ; à la verité son penchant à soulager le peuple, l'opposition continuelle qu'il apportoit aux projets d'inventer de nouvelles impositions, les remontrances obstinées qu'il faisoit pour qu'on ouvrît les tresors du *Sultan* pour payer les gens de guerre, lui attirérent aisément la disgrace d'un maître dont toute la passion est d'amasser de l'argent. Ce Visir nommé *Nusman Bacha*, étoit de la Maison des *Cuprogli*, dont la memoire est dans une haute estime dans tout l'Empire *Ottoman* : il étoit, dit-on, grand Jurisconsulte, grand Capitaine, & zélé Mahometan. Sa déposition en faveur d'un autre qui n'avoit pas le même merite, pensa causer une revolte, où il ne s'agissoit pas de moins que d'ôter l'Empire au *Sultan*, & de le donner à son frére. Mais cette émotion n'eut point de suites. Les mesures que *Nusman* avoit prises, pour faire de grands préparatifs afin de rétablir le Roi de *Suede*, ne furent point interrompuës par son éloigne-

éloignement de la Cour. Le *Czar* même donna sa déclaration de *Petersbourg*, de la nécessité où il se voyoit de faire avancer ses troupes sur la frontiere de *Turquie*, pour prévenir les mauvaises suites du grand armement que faisoient les *Turcs*. Il y protesta que son intention n'étoit pas de tenter aucune rupture, qu'il ne vouloit que pourvoir à la sureté de ses Etats. Mais la guerre fut bien-tôt déclarée dans toutes les formes. Dès le mois d'Avril, *Sultan Gherei* fils du *Kam* des *Tartares*, s'étant mis à la tête de vingt mille *Tartares*, de trois mille *Polonois*, avec mille *Cosaques*, attaqua *Bialacerkiow* pendant trois jours, & fut forcé de l'abandonner avec perte de plus de deux mille morts. Pendant que le Visir s'avançoit vers le *Danube*, avec une armée où plusieurs *Bachas* avoient refusé de se rendre, celle du *Czar* étoit déjà arrivée près de Bender, & le Général *Czeremetow*, avec un gros détachement s'étoit avancé vers le *Danube*, pour observer l'ennemi. Le reste de l'armée *Russienne* s'arrêta à *Braclau* pour y attendre le *Czar*, qui vouloit commander en personne cette campagne. Les *Turcs* pressoient avec impatience l'effet des promesses de Sa Majesté *Suedoise*; qui les avoit engagez dans cette guerre sur l'esperance qu'Elle leur avoit donnée d'une puissante diversion que devoit faire le corps de troupes qui étoit alors en *Pomeranie*, sous les ordres du Baron de *Krassow*.

Le 16. Janvier 1711.

Ils attendoient la nouvelle qu'il eût commencé d'agir efficacement de son côté, comme on le leur avoit fait entendre. L'inaction où il fut obligé de demeurer, les rallentit & abrégea la guerre. Le Visir croyant pouvoir profiter de ce que l'armée *Czarienne* étoit séparée en

divers

divers corps, passa le *Danube*, marcha vers le
Le 18. Juillet. corps que commandoit le *Czar*, & les deux armées se trouvérent en présence l'une de l'autre sur les bords de la *Pruth*, un peu au-dessous de *Falczin*, à deux journées de chemin audessus de l'embouchure de la *Pruth*, dans le *Danube*. L'Armée *Russienne* n'avoit pour tout retranchement que des chevaux de frise plantez devant les bataillons. Les *Turcs* l'attaquérent avec toute la furie imaginable, durant trois jours, & toûjours avec beaucoup de perte, & fort peu d'avantage. Les vivres avoient été coupez & les *Russiens* commençoient à en manquer. Le *Czar* proposa une tréve de deux jours qui fut acceptée, & dont on fit un si bon usage, que dans un tems si court on négocia & on conclut la Paix entre le *Czar* & le *Visir*. Le Roi de *Suede*, qui étoit avec un corps separé de vingt mille hommes, apprit avec un sensible chagrin un accommodement si imprevu. Le *Visir* avoit eu ses raisons de se hâter. Le *Czar* dans l'embaras où il se trouvoit, rendoit *Asoff* avec son territoire, démolissoit plusieurs forts qui inquiétoient la Cour *Ottomane*; il n'étoit pas sûr qu'en continuant la guerre on en pût obtenir tant, après beaucoup de dépenses; vingt-cinq mille *Turcs* avoient péri dans ces trois jours, & les *Russiens* au desespoir pouvoient faire un effort qui eût été funeste au *Visir*. Le traité fut ratifié par le *Sultan*, & *Asoff*
1712. fut évacué au mois de Janvier suivant. Cette Paix fut encore renouvellée par la Médiation de l'Angleterre & de la Hollande. Toute l'année suivante se passa en préparatifs pour la guerre; une armée considerable s'avança vers la *Pologne*, & sembla menacer ce Royaume; mais ses operations se réduisirent à fortifier

Coczin.

Coczin. Peut-être que les précautions que prit le Comte de *Lagnasc*, pour mettre *Kaminieck* à couvert de toute surprise, & la déclaration que fit à *Constantinople* le Ministre de l'Empereur, que Sa Majesté Imperiale ne pourroit voir tranquillement l'infraction de la paix de *Carlovitz*; qu'elle devoit être inviolable aussi bien à l'égard de la *Pologne* que des autres Puissances qui y étoient comprises; peut-être, dis-je, que tout cela joint au peu de secours que l'on pouvoit attendre des Etats du Roi de *Suede*, empêcherent les *Turcs* de rien entreprendre. Ils passérent même encore un an à augmenter leur flotte, & à mettre leurs armées en état d'agir offensivement, & à allarmer tous les Princes Chrétiens qui pouvoient avoir à craindre quelque chose de cet armement. Le nuage creva à la fin & l'orage fondit sur la République de *Venise*. Nous avons parlé de cette guerre dans le Chapitre qui regarde cet Etat; & nous y renvoyerons le lecteur pour ne pas grossir inutilement cet Ouvrage. 1715.

Du naturel des Turcs.

La plûpart des hommes s'imaginent que les *Turcs* sont des monstres d'inhumanité & de mauvaise foi; leur nom seul effraye quantité de gens par l'idée affreuse qu'ils s'en sont formée. Ceux qui les ont le plus pratiquez, & qui les connoissent le mieux, en font un portrait plus avantageux. Ils assurent que les vices à quoi on ne peut pas nier que les *Turcs* ne soient sujets, sont compensez par de grandes vertus. Il faut remarquer qu'on ne parle ici que des *Turcs* d'origine, & point du tout des Renegats qui étant presque toûjours l'écume de leur nation, deshonorent également celle dont ils sont sortis & celle à laquelle ils se sont donnez.

En général on accuſe les *Turcs* d'être extrémement fiers, & de regarder de haut en bas tout ce qui n'eſt point *Muſulman* ; d'être fort avares & incapables de réſiſter à la tentation des richeſſes, de ſorte que chez eux tout ſe fait par argent, & plût au Ciel que les Chrétiens fuſſent bien à couvert du même reproche. On les blâme auſſi d'un penchant extrême pour les plaiſirs amoureux, defaut que nourriſſent leur Religion & leurs Loix, qui leur permettent d'avoir quatre femmes legitimes, ſans rien limiter ſur le nombre des concubines. En recompenſe ils ſont d'une bonne foi dans les affaires particulieres, qui fait honte à beaucoup de peuples. Il eſt rare qu'ils trompent dans le commerce ou qu'ils s'écartent de l'équité naturelle. Ils ſe piquent d'une grande modération envers ceux qui leur témoignent de la civilité & de la modeſtie. Sobres dans le boire & le manger, ils ſe contentent de peu de choſe, & il leur ſuffit de ce que la nature demande indiſpenſablement, ce qui leur eſt avantageux pour la guerre. Leur Loi leur interdit l'uſage du vin & des boiſſons fortes, quoiqu'ils n'y ſoient pas ſi exacts que beaucoup d'entr'eux ne tranſgreſſent cette loi. La dévotion & le zéle qu'ils ont pour les exercices de leur Religion, eſt capable de couvrir de confuſion les Chrétiens tiédes, & indifferents. Rien n'eſt plus ſoumis que l'obéïſſance & le reſpect, qu'ils rendent à leur Souverain. Ils vivent entr'eux paiſiblement, & on n'y entend jamais parler de *Duels* : ils ne peuvent au contraire s'empêcher de rire quand on leur dit que les Chrétiens ſont ſujets à cette manie. Au commencement de leur *Bairam*, fête qui repond à notre Pâque, ceux qui ont quelque animoſité,

ne

ne manquent point de se reconcilier & croiroient profaner la fête, s'ils y manquoient. Braves & courageux à la guerre, ils y combattent avec d'autant plus d'ardeur qu'on leur inculque dès l'enfance que les jours de l'homme sont comptez, sans qu'il soit au pouvoir humain d'en alonger ou d'en abréger le cours, & que les ames de ceux qui meurent à la guerre, entrent, dès l'instant même de leur séparation, dans la beatitude éternelle. Quoiqu'ils n'étudient presque jamais, ils ont naturellement de l'esprit, & un discernement merveilleux pour distinguer ce qui est de leurs interêts. En un mot, il s'en faut bien que les *Turcs* soient ni si grossiers ni si barbares, qu'on se les figure d'ordinaire.

Les Païs qui leur sont assujettis, ont une très-vaste étenduë. On distingue ordinairement la *Turquie* en deux parties, celle de l'*Europe* & celle de l'*Asie*, on y pourroit ajouter celle de l'*Afrique*. La *Turquie* en *Europe*, comprend la plus grande partie de la *Grece*, & des Isles de l'*Archipel*, *Chipre*, *Rhode*, & *Candie*. La *Thrace*, la *Macedoine*, l'*Albanie*, la *Servie*, la *Rascie*, la *Bulgarie*, & une partie assez belle de la *Hongrie*. La ville de *Caffa* dans la *Crimée*, & plusieurs villes le long de la Mer, *Asoff*, &c. Les *Hospodars* de *Walaquie*, & de *Moldavie*, dépendent entierement de la Porte. La *Turquie* en *Asie* renferme l'*Arabie*, la *Natolie*, ou *Asie* mineure, la *Syrie*, la *Mesopotamie*, ou *Diarbeker*, l'importante ville de *Bagdet*. En *Afrique* le *Sultan* possede le Royaume d'*Egypte*, & donne la Loi aux villes d'*Alger*, de *Tripoli*, de *Thunis*, & à d'autres villes pareilles qui sont moins des Etats reglez que des retraites à *Corsaires*.

Etenduë de l'Empire Otoman.

Les denrées en quoi consiste le principal

commerce de la *Turquie*, sont l'*Huile*, le *Vin*, les *Raisins Secs*, le *Coton*, le *Miel*, la *Cire*, la *Terebentine*, le *Mastic*, la *Casse*, l'*Aloës*, le *Séné*, l'*Opium*, le *Caffé*, le *Maroquin*, le *Chagrin*, les *Tapis*, &c.

Les revenus que le *Sultan* tire de toutes ses Provinces peuvent se monter tous les ans à quatre-vingt millions d'écus, sans parler des sommes incroyables que lui rapportent les confiscations des biens, possedez par les Ministres qu'il immole à son avarice ou à ses soupçons. Leurs fréquentes chûtes n'ont souvent point d'autre cause que le désir qu'a la Cour de s'emparer de leurs richesses. Le *Sultan* est le maître absolu de la vie, & des biens de ses sujets, il en dispose selon son caprice, & quand un homme meurt, ses enfans n'ont de fortune que ce que l'Empereur veut bien leur laisser pour leur subsistance. Dès qu'il demande la tête de quelqu'un, il est rare qu'on résiste; les *Turcs* en ce cas-là sont profession d'une resignation d'autant plus entiere qu'elle est soutenuë par des motifs de Religion, & ils se consolent de perdre la vie par la persuasion où ils sont que cette mort est une espece de martire, qui les envoye en *Paradis*, par le plus court chemin.

Le *Sultan* néanmoins n'ose pas trop heurter la Soldatesque. C'est un Corps qu'il ne peut trop menager, s'il ne veut exposer ses Ministres, & sa personne même aux révolutions les plus périlleuses, comme on en a vû des exemples dans *Osman*, *Ibrahim*, & autres *Sultans* qui ont été les tristes victimes de la milice revoltée. Les Gens de guerre sont le plus ferme appui de cet Empire qui peut mettre aisément sur pié une armée de deux ou de trois cens

mille

mille hommes, qui même ne coutent que peu de chose à entretenir.

Tous ceux qui ont des *Timars*, c'est-à-dire, des terres qu'on leur donne à vie, à condition de fournir un certain nombre de Soldats dans le besoin, à proportion des terres qu'ils occupent ; ces *Timariots*, dis je, les *Bassas* & les *Beglierbeis*, sont obligez de lever & de défrayer la plus grande partie de l'armée. La sobrieté des *Turcs* diminue aussi la dépense. De l'Eau, du Ris, ou même du Pain, cela leur suffit. Le corps le plus renommé de la milice *Turcque*, ce sont les *Janissaires*, quoiqu'ils soient bien déchus de leur ancienne valeur. Ce qui a contribué à les abâtardir, c'est qu'au lieu que leurs chambres n'étoient autrefois remplies que d'enfans Chrétiens dont ils choisissoient les mieux faits, & les plus dispos, pour récruter les compagnies, on y admet aujourd'hui beaucoup de *Turcs* naturels. Les premiers ne connoissant ni parens ni patrie, ne cherchoient qu'à s'avancer aux premiers honneurs de l'Etat, où la guerre seule peut élever en *Turquie*, au lieu que ces derniers n'embrassant cette profession, que pour s'exempter de certaines charges dont la qualité de *Janissaires* les affranchit ; attachez d'ailleurs à leurs familles ou par d'autres liens semblables, osent moins se risquer, & ne combattent point avec la même vigueur. Il s'y en glisse même par amis ou par argent, qui n'ont pas les qualitez qu'il faut. Il y a encore une autre raison, à sçavoir la politique des Grands *Visirs*, qui depuis la mort de *Sultan Ibrahim*, ont travaillé à abaisser cette Soldatesque & à la mettre hors d'état de demander la tête des principaux Officiers de l'Empire. Mais personne ne s'y appliqua plus effica-

efficacement que *Mahomet Kuprogli*, & son fils, qui en firent perir un grand nombre durant la guerre de *Candie*. Les dernieres guerres de *Hongrie* en ont aussi emporté un nombre prodigieux, de sorte que les *Janissaires* ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils étoient.

Les *Turcs* ne négligent pas la mer, ils ont sur cet Element des forces qui ne sont pas à méprisér, quoiqu'elles ne soient pas comparables à celles des *Anglois*, des *Hollandois*, & des *Venitiens*. On a pû voir que dans presque toutes les rencontres que l'armée navale des *Turcs* a eues avec celles de la République de *Venise*, celle-ci a presque toujours eu l'avantage, souvent même malgré l'inegalité du nombre. De là vient ce proverbe *Turc*, que Dieu a donné la terre aux *Turcs*, & la mer aux Chrétiens. Ils n'ont au reste aucun égard à la naissance, ni à la noblesse; ils ne s'arrêtent qu'à la bravoure, & chez eux un berger ou un autre homme qui se sent un courage extraordinaire, peut prétendre aux prémieres dignitez, & passer sur le ventre aux enfans de ceux qui les ont possedées.

Des voisins du Turc. En *Asie* le *Turc* confine avec la *Perse*, & quoiqu'il soit beaucoup plus fort qu'elle, qu'il puisse lui faire bien du mal par le moyen de *Bagdet* qu'il possede, que même il ait plus de haine pour les Persans qu'il regarde comme des hérétiques, que contre les Chrétiens, qui sont des infidelles à son égard, il y a néanmoins long-tems qu'il n'a rien entrepris de ce côté, parce que les *Turcs* sont persuadez que la *Perse* est leur cimetiere; ils se souviennent encore que ces armées effroyables qui y entrérent dans le quinziéme & seiziéme siécle, y périrent de soif & de faim. Les Persans sçavent aussi

auſſi arrêter les *Turcs*, en fourageant les Provinces les plus voiſines & couvrant les Puits, & les Sources, de ſorte que l'armée ennemie eſt d'abord réduite aux dernieres extremitez. Mais auſſi ils ſe gardent bien de les attaquer. Leurs Princes depuis quelque tems menent une vie ſi effeminée, qu'il leur ſeroit trop penible de s'arracher des bras de la volupté, pour entreprendre quelque expédition qui demanderoit du courage & des fatigues. Ils auroient eu occaſion de recouvrer ce qu'ils ont perdu autrefois, s'ils avoient profité de l'épuiſement où l'Empire *Turc* s'eſt vû par les dernieres guerres qu'il a euës à ſoutenir contre les Princes Chrétiens. L'indolence que les Perſans ont témoignée dans des conjonctures ſi favorables, eſt une marque qu'ils fuyent tout ce qui pourroit troubler leur repos. En *Afrique* le *Turc* a pour voiſin le Roi d'*Ethiopie* qui n'eſt pas un Prince fort rédoutable pour lui, ni qui puiſſe ſonger à des conquêtes. Les autres voiſins qu'il a de ce côté ne paſſent pas un jour ſans demander à Dieu la grace de n'être point attaquez par les *Turcs*. Les Etats avec leſquels il confine du côté de l'*Europe*, ſont la *Tartarie*, les Royaumes de *Hongrie* & de *Pologne*, l'Empire de la Grande *Ruſſie*, & la République de *Veniſe*. Les *Turcs* n'ont rien à craindre du Kan des *Tartares*. *Caffa* & quelques autres villes qu'ils ont ſur la Mer *Noire*, le tiennent trop en bride, pour qu'il oſe remuer; d'ailleurs les *Tartares* n'ont point d'Infanterie; & leurs interêts mêmes les tiennent attachez à la Porte, qui ne ſe contente pas de donner penſion au Kan qui tient d'Elle ſes Etats comme une eſpece de Fief, mais encore ſe ſert de lui & de ſes troupes, pour faire des courſes ſur ſes Enne-

mis. Les *Tartares* sont obligez de marcher, plus ou moins, selon qu'ils sont commandez, & comme ils ne cherchent que l'occasion de faire du butin, en quoi consistent toutes leurs richesses, ils ne demandent pas mieux que d'être employez, & n'attendent pas toûjours qu'on les appelle. Les *Turcs* s'assurent de la fidelité du Kan, par l'esperance dont ils le leurent qu'en cas que la famille des *Ottomans* vînt à s'éteindre, ce seroit lui qui succederoit à l'Empire. Il y a long-tems que la *Hongrie* est une pierre d'achopement pour les *Turcs*: depuis le Regne de *Selim*, ils n'ont rien négligé pour s'en rendre maîtres, & la conquerir piéce à piéce. Ils n'ont épargné pour cela ni des dépenses effroyables, ni le sang des plus braves gens de leurs armées. Il a paru que leur but étoit de se frayer un chemin jusqu'à l'Allemagne, & il faut avoüer qu'avant la cam-
1683. pagne de 1683. leur dessein avoit assez bien réüssi. La victoire que remporta sur eux le Roi de *Pologne*, les progrès que fit l'armée Chrétienne commandée par le Duc de *Lorraine*, & plus encore les conquêtes que le Prince *Eugène* vient de faire sur eux durant les dernieres guerres, tout cela, dis-je, les a bien reculez. Il y a néanmoins de l'apparence que s'ils s'en tiennent au traité qui vient d'être conclu à *Passarowitz*, ils n'ont rien à craindre de l'Empereur. Ce Monarque n'a point d'interêt de les attaquer. Leurs forces ont beau être affoiblies, il leur en reste encore assez pour n'être pas à méprisér. La *Pologne* ne doit pas faire peur au *Turc*. La forme de son gouvernement est peu propre à faire des conquêtes. Elle ne gagne ordinairement rien dans les guerres qu'elle a contre lui, & quoique dans la derniere elle

ait

ait repris *Kaminieck*, elle est trop exposée à ses insultes du côté de *Valaquie* & de *Moldavie*, & il est plus de son interêt de se tenir sur la défensive. Outre qu'elle n'a presque point de places fortes pour l'arrêter, il n'y a pas de comparaison entre leurs forces.

Le *Czar* est un voisin bien plus terrible. Il peut toûjours attaquer l'Empire *Ottoman* par son endroit le plus foible, c'est-à-dire, du côté de la Mer *Noire*. La forteresse d'*Asoff* qu'il lui a renduë en faveur de la paix de *Falczin*, le mettoit en état de causer beaucoup d'inquietude de ce côté-là, & il y a apparence qu'il ne négligera pas les occasions de s'en rendre maître. C'est dans cette esperance qu'il ne s'est pas soucié d'en presser la démolition qui étoit stipulée par le traité. Ce Prince s'est élevé à un degré de gloire & de puissance qui merite l'attention des *Turcs*, comme de tous ses autres voisins.

Pour ce qui regarde la République de *Venise*, sa politique est de se tenir toûjours sur la défensive, & de ne faire la guerre qu'après avoir essayé tous les moyens imaginables de conserver la paix. Elle aime mieux dissimuler une infinité de sujets de plainte, que d'en venir à une rupture; c'est pourquoi les Espagnols l'appellent la concubine du Turc, *Amancebada del Turco*. La derniere guerre a fait voir qu'elle n'avoit pas des forces suffisantes, pour lui résister seule; & sans la puissante protection de l'Empereur, elle couroit risque de perdre quelque chose de plus que la *Morée*. Mais ce qui l'empêchera le plus de se brouiller avec le *Sultan*, c'est la considération du tort qu'elle feroit à son commerce. Les Chevaliers de *Malthe*, que leur profession engage à faire une guer-

re

re perpetuelle au *Turc*, sont un petit objet à son égard : tout le mal qu'ils lui peuvent faire, c'est de lui enlever quelques Vaisseaux, de faire quelque butin sur les côtes ; leur petit nombre ne leur permet pas de faire de grandes entreprises. La Porte n'a rien à demêler avec les autres peuples que des interêts de Marchands ; & comme elle y trouve son compte, elle les menagera toûjours, pour les engager à venir chercher ses denrées. L'*Angleterre* & la *Hollande* pour qui elle a tant de consideration, la doivent à leur commerce. Il est certain qu'une ligue défensive entre la République de *Venise*, & les Royaumes de *Hongrie* & de *Pologne*, tiendra les *Turcs* dans le respect : elle est même capable de les chasser entierement de l'*Europe* : mais une si belle conquête rendroit trop puissants ceux qui en demeureroient maîtres. La jalousie y met des obstacles invincibles. On n'aime point à voir ses voisins s'agrandir, même au dépend d'un ennemi commun.

TITRES
DES
SOUVERAINS

Dont il est traité dans cet Ouvrage.

La *République* des SUISSES, est appellée *Les Louables Cantons*, & en lui parlant, on dit : *Magnifiques Seigneurs.*

Le *Duc* de LORRAINE se qualifie Duc de *Lorraine* & de *Mercœur* ; Roi de *Jerusalem* ; Duc de *Calabre*, de *Barr*, & de *Gueldre* : Marquis de *Pont-à-Mousson* & de *Nomeni* ; Comte de *Provence*, de *Vaudemont*, de *Blamont*, de *Zutphen*, de *Saarwerden* & de *Salm*. Le titre du *Prince* de VAUDEMONT est Prince de *Vaudemont* ; Marquis de *Nomeni*, &c.

La *République* de HOLLANDE est traitée de *leurs Hautes Puissances les Etats Généraux des Provinces-Unies.*

Le *Roi* de DANNEMARCK a pour titre : Roi de *Dannemarck*, de *Norvege*, des *Wandales* & des *Goths* ; Duc de *Sleswic*, de *Holstein*, de *Stormar*, & de *Ditmarse* ; Comte d'*Oldenbourg* & de *Delmenhorst*, &c.

Le *Duc* de HOLSTEIN a pour titre, Héritier de *Norvege*, Duc de *Sleswic*, & de *Holstein*, de *Stormar*, & de *Ditmarse*, Comte d'*Oldenbourg*, & de *Delmenhorst*.

Le *Roi* de SUEDE a pour titre : Roi de *Suede*, des *Goths*, & des *Wandales* ; Grand Prince de *Finland*,

Finland, Duc de *Scanie* (où *Schoone*,) d'*Estonie*, de *Livonie*, de *Carelie*, de *Bréme*, de *Verden*, de *Stetin*, de *Pomeranie*, de *Cassubie*, & des *Wandales*: Prince de *Rugen*; Seigneur d'*Ingrie*, & de *Wismar*, &c.

Le *Roi* de Pologne a pour titre: Roi de *Pologne*; Grand Duc de *Lithuanie*, de *Russie*, de *Prusse*, de *Massovie*, de *Samogitie*, de *Kiovie*, de *Volhinie*, de *Podolie*, de *Podlaquie*, de *Plotko*, de *Vitepski*, de *Séverie*, de *Pomerelle*, de *Livonie*, de *Curlande*, de *Valaquie*, de *Smolensko*, & de *Czernicko*, &c. Le Roi d'aujourd'hui y ajoute tout le titre de Saxe. On dit *Sa Majesté Ortodoxe*.

Le *Czar* prend les titres suivans : le Serenissime & très-puissant Grand Seigneur, *Czar* & Grand Duc, Dominateur Souverain de toute la *Grande*, & *Petite*, & *Blanche Russie*, de *Moscovie*, de *Kiovie*, de *Waldimir*, de *Novograd*, Czar *de Casan*, Czar d'*Astracan*, Czar de *Ziberie*; Seigneur de *Plescow*; Grand Duc de *Smolenko*, de *Tuarie*, d'*Ingevie*, de *Permski*, de *Viatzki*, de *Bulgarie*, &c. Empereur de toute la côte Septentrionale, & des Royaumes adjacents. On l'appelle *Sa Majesté Czarienne*.

Le Grand Seigneur se dit *Sultan* par les Graces du tout-puissant Createur, Seigneur des Seigneurs, Dominateur Souverain en *Arabie*, en *Perse*, & dans la *Grece*: le Roi des Rois; Glorieux; Grand; Invincible, & toûjours victorieux; Empereur de *Constantinople*; Distributeur des Couronnes aux plus grands Princes de la terre; Souverain maître des deux Mers, & de tous les Païs adjacents; Seigneur de l'Orient & de l'Occident; Pro-

Protecteur des Sacrées & Augustes villes de la *Meque* & de *Medine*, & d'une infinité d'autres Païs, Royaumes, & Empires, Isles, Peuples, &c.

Fin du Tome VI.

AVERTISSEMENT.

Nous n'avons point parlé expressément des Royaumes de Hongrie, & de Boheme, ni de quantité d'autres Souverainetez, qui sont actuellement reduites à être de simples annexes des Etats des Princes qui les ont soumises. Mais on en parle suffisamment dans l'Article de la Souveraineté de laquelle elles font à present partie.

